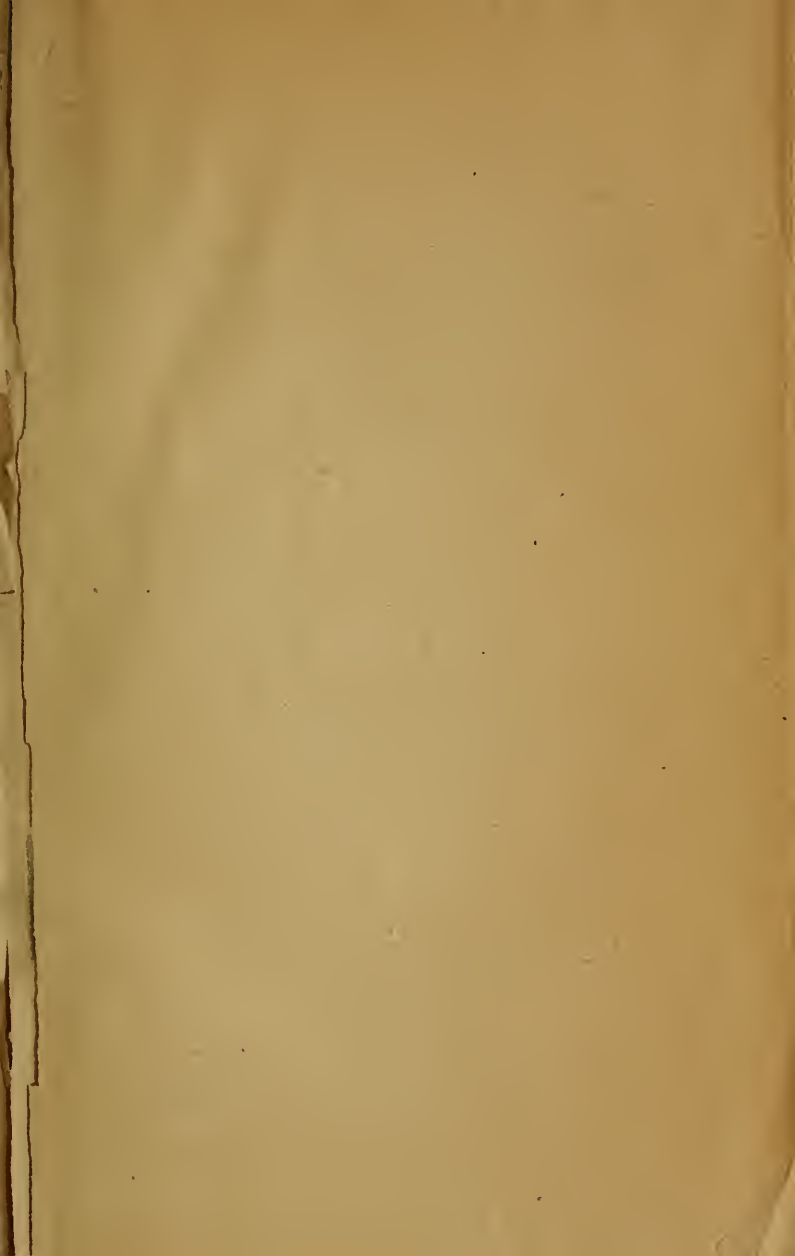
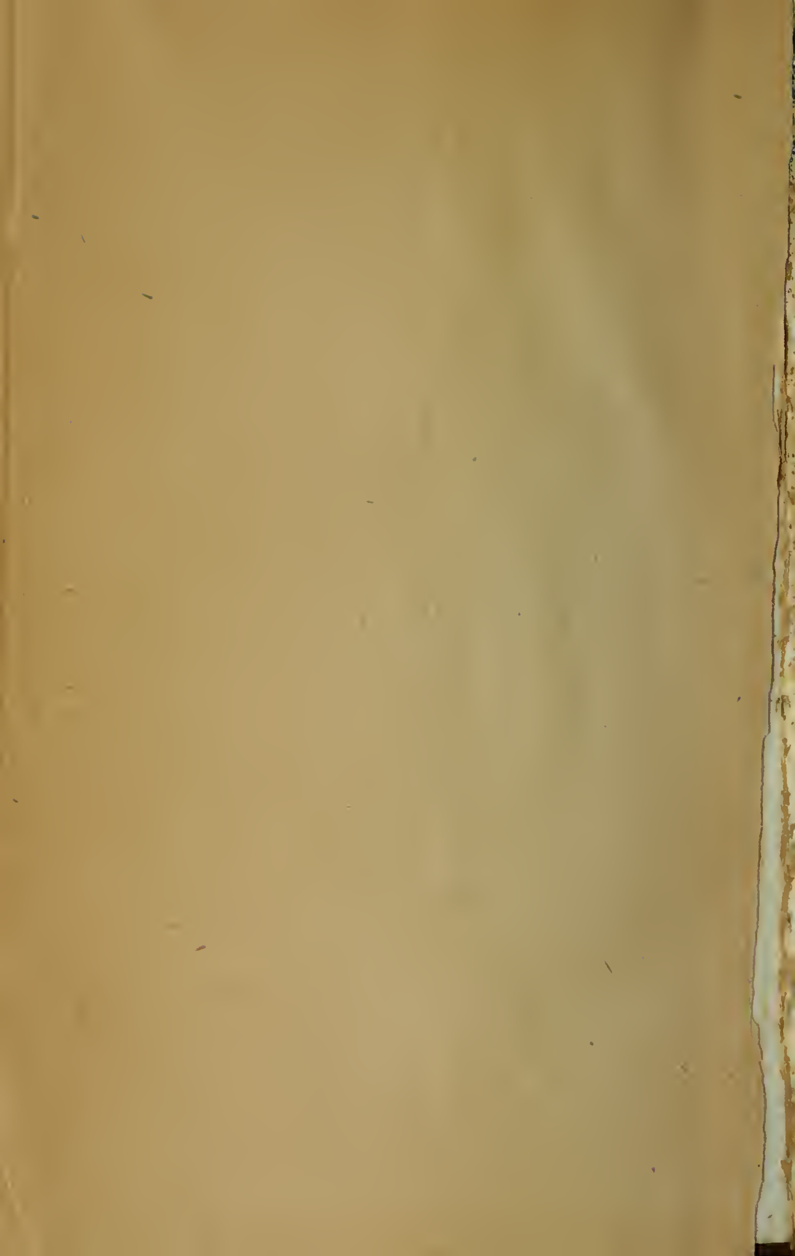



LEVEILLE
& CIE
MONTREAL
DOREURS


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY







VIE

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

THÉRÈSE DE St-AUGUSTIN

MADAME LOUISE DE FRANCE











A Morse sculp^t

Sr. Thérèse de St. Augustin R. j.

VIE

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

THÉRÈSE DE S^T-AUGUSTIN

MADAME LOUISE DE FRANCE

FILLE DE LOUIS XV

RELIGIEUSE CARMÉLITE DU MONASTÈRE DE ST-DENIS-SUR-SEINE

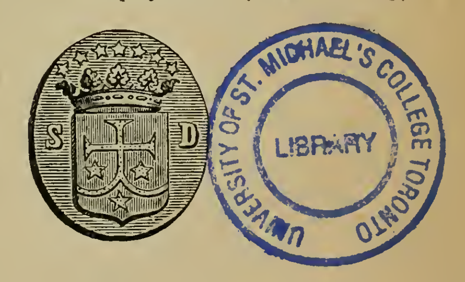
Par une Religieuse de sa Communauté.

4e ÉDITION

TOME PREMIER

Melior est dies una in atriis tuis, *Domine,* super millia ! *Ps.* 83, *v.* 10.

*Oh! qu'il est bien vrai qu'*un jour passé dans la maison du Seigneur vaut mieux que mille *dans le palais que j'habitais !* (La M. T. de St-Aug.)



SE VEND

AU PROFIT DE LA CAUSE DE BÉATIFICATION DE LA SERVANTE DE DIEU

1879





APPROBATION DE Mgr L'ÉVÊQUE D'AUTUN

Frédéric-Gabriel-Marie-François de MARGUERYE, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, Prélat assistant au Trône pontifical :

Nous avons fait examiner par deux de nos Vicaires généraux la Vie de Madame Louise de France, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin, du monastère des Carmelites de Saint-Denis de Paris, transférées à Autun, et sur le rapport qui nous en a été fait, nous en avons autorisé l'impression. Cette nouvelle biographie de l'illustre Servante de Dieu, rédigée, avec notre autorisation et conformément à notre vœu, par une religieuse de la susdite communauté, offrira bien des détails intéressants qui ne se trouvent pas dans celle qu'avait écrite l'abbé Proyard, et elle sera lue, nous l'espérons, avec autant de fruit que d'intérêt par les fidèles vivant au milieu du monde, comme par les âmes généreuses qui, à l'exemple de l'auguste princesse, ont tout quitté pour se consacrer au Seigneur.

Donné à Autun, le 1er septembre 1857.

† FRÉDÉRIC, Évêque d'Autun, Chalon et Mâcon.

Par Ordonnance de Monseigneur :

Gardette, Chanoine, Secretaire.

APPROBATION DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES

Madame,

Vous avez bien voulu m'envoyer la Vie de Madame Louise de France, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin. Je vous en suis fort obligé. C'est une lecture qui offre autant d'intérêt que d'édification. Je partage, à cet égard, les sentiments de votre vénérable Prélat, et je joins bien volon-

tiers, Madame, ma propre approbation à la sienne. Daigne le Seigneur, dans sa bonté, multiplier les fruits que cet ouvrage est destiné à produire dans les âmes...

Agréez, etc.

† CÉLESTIN, Card. du Pont,
Arch. de Bourges.

Bourges, 4 mai 1858.

APPROBATION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE NIMES

Nous avons lu avec un vif et pieux intérêt la Vie de la Mère Thérèse de Saint-Augustin. L'admirable simplicité de ses récits nous a d'autant plus touché qu'elle laisse à l'auguste princesse, dont ont rappelle les sacrifices et les vertus, sa grandeur naturelle. C'est aussi le langage qui convenait à l'auteur, humble enfant du Carmel, comme celle qui fait le sujet de l'ouvrage. De si nobles choses, si doucement racontées, ne peuvent qu'exercer une influence salutaire sur ceux qui les liront. A ce titre, nous approuvons le livre qui les contient, et nous le faisons avec un bonheur tout paternel, parce que nous savons que, s'il fut composé dans un cloître d'Autun, c'est par une religieuse dont l'Église de Nîmes est la mère.

Nîmes, le 21 mai 1858.

† HENRI, Évêque de Nîmes.

Je vous adresse, ma vénérable Mère, l'approbation que vous m'avez fait l'honneur de me demander. Elle ne contient pas l'expression complète des bonnes impressions que l'ouvrage a laissées dans mon cœur; mais elle suffira pour faire pressentir l'estime que j'en ai conçue et le désir que j'éprouve de le voir se répandre.

Agréez, etc.

† HENRI, Évêque de Nîmes.

Le 21 mai 1858.

APPROBATION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE NANTES

Sur le rapport qui nous a été fait par l'écclésiastique que nous avions chargé d'examiner la vie de Madame Louise de France, religieuse carmélite, nous avons approuvé et approuvons cet ouvrage, et nous en recommandons la lecture à nos diocésains. Nous pensons que cette nouvelle biographie, si pleine d'intérêt, est destinée à faire le plus grand bien. Tous les lecteurs se sentiront puissamment excités à la vertu en voyant l'auguste fille d'un roi de France porter jusqu'à l'héroïsme l'abnégation et l'humilité.

Donné à Nantes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le 23 mai 1858.

† ALEXANDRE, Évêque de Nantes.

Par Mandement de Monseigneur:
J. LEPRÉ, chanoine honoraire.

APPROBATION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE BAYONNE

Nous, Évêque de Bayonne, plein de vénération pour les vertus de la révérende Mère Thérèse de Saint-Augustin (Madame Louise de France), et après avoir pris connaissance de la nouvelle biographie de cette illustre et si édifiante religieuse, composée par une sœur du même ordre, lui donnons avec joie notre approbation, et désirons qu'elle soit répandue et bien connue dans notre diocèse, pour l'édification des âmes confiées à nos soins.

Bayonne, 27 mai 1858.

† FRANÇOIS, Évêque de Bayonne.

APPROBATION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE DIJON

Nous, Évêque de Dijon :

L'approbation si complète donnée par notre vénérable collègue, Mgr l'Évêque d'Autun, à l'ouvrage ayant pour titre : « Vie de la révérende Mère Thérèse de Saint-Augustin, Louise-Marie de France, religieuse carmélite du monastère de Saint-Denis de Paris », suffit assurément pour faire l'éloge de cette excellente biographie. Mais nous en avons été trop édifié nous-même, et nous avons eu trop de plaisir à la lire pour ne pas en exprimer toute notre satisfaction au modeste auteur, et ne pas recommander cet ouvrage à tous ceux qui aiment de belles et bonnes choses bien exprimées. L'agréable et l'utile s'y trouvent réunis à chaque page ; et le lecteur, charmé par la forme et par le fond de cet attachant récit, saura gré à l'auteur d'avoir si bien compris et si bien raconté cette vie d'une des gloires de la France et du Carmel.

Donné à Dijon, sous notre sceau, notre seing et le contre-seing du secrétaire général de notre Évêché, le 10 juillet 1858.

† FRANCOIS, Évêque de Dijon.

APPROBATION DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ÉVREUX

La connaissance spéciale que nous avons eue des matériaux qui ont servi à la rédaction de la Vie de la révérende Mère Thérèse de Saint-Augustin, du monastère des Carmélites de Saint-Denis de Paris, écrite par une religieuse de sa communauté tranférée à Autun, ainsi que la lecture attentive que nous avons faite de ce livre, nous ayant convaincu de son mérite, comme œuvre historique et comme ouvrage de piété, nous sommes heureux de le recommander aux fidèles. Nous sommes persuadé en effet qu'ils y trouveront une instruction aussi attayante que solide, et que leur cœur y puisera un accroissement de divine charité.

Évreux, le 15 octobre 1859.

† JEAN, Évêque d'Évreux.

Madame Louise de France est désormais vénérable; un décret du souverain pontife le pape Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, en date du 19 juin 1873, a permis l'introduction de sa cause, après examen et approbation de l'enquête solennelle touchant ses vertus, faite par l'ordre de NN. SS. les archevêque et évêque de Paris et d'Autun.

Ce procès apostolique nous permettra, nous l'espérons fermement, de rendre bientôt à notre royale et pieuse princesse le culte réservé aux bienheureux; aussi nous ferons-nous un devoir d'unir nos prières à celles de la sainte Église pour demander instamment à Dieu qu'il daigne glorifier son humble servante et attester, par l'éclat des miracles, les vertus héroïques qu'elle n'a cessé de pratiquer à la cour et dans le cloître, avec une fidélité et un zèle qui en firent un grand exemple et un objet d'admiration pour son siècle.

Il nous a semblé que ces circonstances nouvelles devaient inspirer aux âmes pieuses le désir de

mieux connaître la vie de cette humble et héroïque princesse, et c'est là ce qui nous a porté à donner cette édition. Puisse sa lecture faire aimer davantage, en la faisant mieux connaître, la vénérable Mère Thérèse de Saint-Augustin! puisse-t-elle inspirer aux petits et aux grands, aux âmes religieuses comme à toutes les chrétiennes, ces vertus généreuses qui font dans tous les états les femmes fortes, les cœurs généreux tout à Dieu et à leurs frères, les grandes âmes, ces âmes énergiques et courageuses, dont notre siècle et notre patrie ont un si pressant besoin, comme d'un modèle et comme d'un supplément, au milieu des défaillances et des tristesses de ces temps abaissés et malheureux.

Carmel de Saint-Denis, le 8 décembre 1879,
fête de l'Immaculée-Conception.

PRÉFACE.

L'amour du silence et de la vie cachée, élément des filles du Carmel, et bien d'autres motifs, éloignaient complètement de nous la pensée de publier une nouvelle Vie de la Révérende Mère Térèse de St-Augustin, dont nous avons l'insigne avantage d'être la fille, et l'obéissance seule a pu nous déterminer à réaliser un tel dessein. Nos supérieurs ont cru que nous devions communiquer à notre saint Ordre les renseignements renfermés dans différents écrits, et surtout les touchantes et fidèles traditions que nos Mères de Saint-Denis nous ont léguées comme un précieux héritage de celle qui illustra notre communauté et fut la gloire du Carmel; de celle dont la sainte Eglise préconisera bientôt, nous avons lieu de l'espérer, la vraie grandeur et la sainteté.

La vie de cette admirable Servante de Dieu, écrite par M. l'abbé Proyart, est loin de renfermer tous les faits capables de donner une idée complète de ses excellentes

vertus. Les mémoires nombreux dans lesquels ils étaient consignés furent confiés, il est vrai, au biographe par nos Mères de Saint-Denis; mais, écrivant pendant l'émigration, dans l'impossibilité de se procurer les éclaircissements nécessaires à son travail, il a omis beaucoup de détails qui avaient un grand intérêt aux yeux des compagnes de l'illustre Carmélite. Ces mémoires, confondus avec les papiers de M. Proyart, ont malheureusement disparu entre les mains de ses héritiers. Un seul est revenu à nos Mères qui les avaient tous communiqués : c'est celui qu'avait rédigé la sœur Louise-Marie, nommée dans le siècle Sophie de Beaujeu.

Cette perte irréparable ne nous permet pas de réaliser facilement le vœu de nos anciennes Mères, qui auraient voulu reproduire dans son vrai jour la vie qui les avait tant édifiées; nous avons toutefois l'espérance de suppléer aux lacunes de M. l'abbé Proyart, en consultant les annales de notre monastère, écrites par nos Mères de Saint-Denis, du vivant même de celle dont elles étaient les compagnes; plusieurs lettres et mémoires qui furent livrés après sa mort à ses panégyristes; d'autres notes adressées à différentes personnes par les mêmes religieuses, et que des voies providentielles nous ont procurées; et près de cent lettres autographes que possèdent nos communautés de France et de Belgique, dans lesquelles se peignent admirablement les traits les plus délicats de notre vénérée Mère.

Les lettres que la plupart de nos Révérendes Mères-Prieures nous ont récemment adressées fournissent la preuve qu'un grand nombre de Carmélites ont puisé dans la lecture de la Vie de cette grande Servante de Dieu les encouragements dont elles avaient besoin pour surmonter les obstacles à leur vocation. D'autres, nous le savons, y

ont trouvé le germe de cette grâce précieuse dont elles goûtent aujourd'hui le parfait bonheur. On ne peut s'empêcher de voir dans ces faits une preuve de l'excellence d'une si belle vie, et des bénédictions accordées par le Seigneur au zèle ardent dont l'illustre Princesse fut consumée pour la perfection des ames religieuses. Nous avons dû naturellement croire, avec ceux qui nous tiennent la place de Dieu sur la terre, qu'une histoire plus complète de celle qui fut notre Mère produirait un accroissement des faveurs dont le récit nous a tant de fois émue. Nous regrettons sans doute qu'une plume plus habile ne soit point employée à ce travail; mais puisque l'obéissance nous a fait un devoir de l'entreprendre, nous adorons les desseins de Dieu qui a voulu, ce semble, entrer dans les vues de l'humble Princesse fuyant les splendeurs de la Cour pour unir sa vie à celles des plus obscures servantes du Seigneur. C'est donc de cette petite famille de St-Denis, qui lui fut si chère, que s'échappera le récit des vertus d'une Mère vivant encore au milieu d'elle par les leçons qu'elle lui a données, et par la douce protection dont elle l'environne incessamment.

Si l'éloge est, sous tant de rapports, au-dessous de la Princesse héroïque qui en est l'objet, il n'en sera que plus conforme à la vie d'abnégation qu'elle avait embrassée. Du haut des cieux, elle s'en réjouira encore, et dans son cantique éternel d'actions de grâces, elle exprimera sa reconnaissance de voir accompli, en partie, le vœu qu'elle avait formé, de n'avoir que l'œil de Dieu pour scrutateur de ses vertus. Elle verra ici l'effusion de notre piété filiale, le désir sincère d'imiter en elle ce que nous ne savons louer assez dignement. Ces pages auront du reste le mérite d'être conformes à l'exacte vérité, et si Dieu veut que la

mémoire de sa Servante soit célébrée avec l'élégance de la diction et les splendeurs de l'éloquence, notre œuvre fournira à quelque auteur d'un vrai talent des renseignements tout-à-fait certains.

En nous appliquant à ce travail, nous ne perdons pas de vue ce que nous disaient les compagnes de l'auguste Carmélite, que, témoins d'une si belle vie, elles se sentaient impuissantes à nous retracer les merveilles qu'elles avaient eues constamment sous les yeux. Tel est l'aveu de toutes les religieuses de Saint-Denis qui ont eu l'avantage de vivre avec la vénérée Princesse. Nous le retrouvons dans leurs écrits comme dans leurs traditions : « Pour vous parler des vertus de Madame Louise, écrivait une religieuse [1] de la Communauté à un Père bénédictin, son parent, il faudrait vous rapporter toutes ses paroles, toutes ses œuvres. Rien en elle qui ne soit digne d'admiration. » Une foule de mémoires et de lettres, sortant du monastère, redisaient la même chose; et un célèbre prédicateur [2] qui prononça l'éloge funèbre de Madame Louise, dans la communauté de Pontoise, assurait que plusieurs volumes suffiraient à peine pour contenir tous les mémoires que lui avait présentés le Carmel de St-Denis, à la louange de son illustre Mère.

Cet hommage rendu au mérite de l'humble Princesse par ses heureuses compagnes ne demeura pas isolé; les plus dignes prélats, des hommes éminents en piété et en doctrine, témoins quelques instants à peine de cette vertu si solide et si simple, l'exaltèrent de la manière la plus énergique. « Après avoir vu Madame Louise, écrivait le pieux

[1] La sœur Térèse des Chérubins, dans sa lettre du 30 juillet 1770, à Don Claude-Antoine Turpin.

[2] L'abbé du Serre-Figon.

évêque d'Amiens, Mgr de la Motte, je suis revenu de Saint-Denis mécontent de moi-même, et bien résolu à me convertir. » Nos respectables supérieurs ne cessaient de bénir le ciel du don qu'il avait fait au Carmel dans la personne de l'illustre Postulante; selon leur aveu, elle en était la gloire bien plus par ses mérites que par son nom et par son origine. « En elle, tout fut marqué par la vertu, tout fut consacré par la religion, disait l'un de ses panégyristes [1]. » La vertu était en effet le cachet de toutes ses œuvres ; mais une vertu toujours forte, toujours généreuse, et dès-là toujours méritoire. Ce n'est point ici une ame inondée des délices célestes, marchant par une voie passive et n'ayant qu'à rendre grâces à Dieu des plus riches dons du Thabor. Ces douceurs ne lui étaient pas étrangères, il est vrai ; mais si elle les connut, ce fut pour les estimer inférieures à ces grâces puissantes, au moyen desquelles chaque jour, chaque instant de sa vie la marquait du sceau des victimes du Seigneur. L'Epoux divin voulant donner à sa fidèle épouse l'aliment dont elle était si affamée, l'associa à sa vie d'immolation et de crucifiement; il changea en épines et en rigueurs toutes les délices par lesquelles il avait récompensé d'abord ses efforts généreux. L'épreuve la trouva fidèle et accrut son amour ; on la vit aspirer à de nouvelles souffrances et regretter de n'avoir pas une part plus grande encore de la croix du divin Sauveur. Ce fut ainsi que cette grande Princesse, devenue humble religieuse, parvint, par une entière fidélité, à la plus sublime vertu, et qu'elle peut maintenant servir de modèle à toute ame qui a entendu cette parole de Jésus : « *Quittez tout et suivez-moi.* »

[1] L'abbé du Serre-Figon.

Nous ne citons pas une foule d'autres témoignages donnés à la vertu de notre vénérée Mère par ceux qui en furent les dignes appréciateurs. Ils ont été recueillis pour constater sa réputation de sainteté, et peuvent justifier ce que nous déclarons ici : que l'histoire de cette vie offerte à nos bien-aimées Mères et Sœurs est exacte et fidèle; mais que, parmi les nombreuses imperfections qu'on pourra y remarquer, la principale est de ne montrer qu'une ombre, qu'une faible lueur de cette lumière qui brilla si pure dans la maison de Dieu. Plaise à la bonté divine d'y suppléer en donnant au lecteur l'intelligence juste et vraie de ce que nous ne pourrons qu'indiquer.

J. M. J.

VIE DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

TÉRÈSE DE S^T-AUGUSTIN

LOUISE-MARIE DE FRANCE

RELIGIEUSE CARMÉLITE DU MONASTÈRE

DE SAINT-DENIS DE PARIS.

CHAPITRE I.

Naissance de la Princesse. — Son baptême. — Elle est conduite à Fontevrault. — On lui supplée les cérémonies du baptême. — Un accident et une maladie grave la conduisent successivement aux portes du tombeau. — Son caractère, ses excellentes dispositions, son éducation durant ses premières années.

Notre vénérée Mére Térèse de Saint-Augustin, Madame Louise-Marie de France, huitième et dernière fille de Louis XV et de Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leckzinska, naquit à Versailles, le 15 juillet de l'année 1737. Cette enfant, vrai présent du ciel,

qui devait attirer tant de bénédictions sur son illustre famille, fut accueillie par elle avec la joie la plus vive. Louis XV la prit dans ses bras, heureux de la presser sur son cœur, comme s'il eût déjà pressenti qu'il devrait un jour à ses supplications auprès du Seigneur, et aux mérites de la vie austère qu'elle embrasserait au Carmel, les grâces précieuses qui surabondèrent dans son ame à ses derniers instants.

L'eau régénératrice coula sur le front de la petite Princesse le jour même de sa naissance. Ce fut Mgr Oswald de La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, premier aumônier du Roi, qui l'ondoya. Elle fut mise sous la protection spéciale de la sainte Vierge dont elle reçut le nom avec celui de Louise. Par un dessein particulier de la divine Providence, cette fleur destinée à embellir la sainte montagne du Carmel et à l'embaumer de son parfum, parut au monde, comme pour être offerte à Marie, la veille du jour consacré à honorer spécialement cette Reine du Carmel. Ce jour est glorieux, surtout pour notre saint Ordre, qui célèbre alors le touchant anniversaire de la révélation par laquelle Dieu fit connaître au prophète Elie qu'une vierge serait la mère du Christ, qu'elle serait aussi la mère et la patronne de l'Ordre érémitique dont il lui inspira le dessein. La sainte Eglise nous permet

de rapporter cette antique et vénérable tradition de nos pères.

A l'époque de la naissance de notre Princesse, le Carmel était plongé dans une affliction profonde, il soutenait sa plus rude épreuve : le souffle de l'hérésie avait pénétré dans un petit nombre de ses sanctuaires, et ces déserts, autrefois séjour de délices pour le divin Epoux, n'offraient plus qu'une confusion préparant d'immenses ruines. Pénétrés d'une douleur profonde, les fidèles enfants de la Reine des cieux élevaient vers elle leurs cœurs et leurs espérances, et usant de tous leurs droits à ses bontés maternelles, ils la conjuraient de réparer enfin la gloire de son Ordre, en lui rendant cette beauté première dont elle aime elle-même à se faire honneur. Ces vœux furent entendus, la famille de Marie ne tarda pas à se ressentir des bénédictions maternelles, et la naissance de l'illustre Princesse, destinée à procurer tant de gloire et de consolation au Carmel, ne fut pas la moindre de ses faveurs.

La jeune Louise reçut dès le premier âge une marque bien sensible de la tendre sollicitude de Marie qui, sans doute, inspira à ses augustes parents le dessein de la faire élever loin de la Cour, où mille pièges sont tendus aux ames les plus innocentes. Louis XV, surnommé le Bien-aimé,

l'était surtout de son auguste famille. Il veillait avec un soin affectueux sur ses nombreux enfants, et tenait à ce qu'on développât dans leurs cœurs les sentiments de la piété filiale, et qu'on les élevât dans les maximes de la foi et des vertus chrétiennes : « Qu'on les élève, lui entendait-on dire souvent, comme mes premiers amis, alors ils ne manqueront pas d'être ceux de mes peuples. »

La pieuse reine Marie Leckzinska était la plus tendre des mères. Fidèle à tous les devoirs que ce titre lui imposait, elle entourait ses enfants des marques d'une vive affection, en même temps qu'elle insinuait dans leur ame les principes de la religion et de la vertu qui seuls peuvent assurer le véritable bonheur. Ses vues étant si conformes à celles de son auguste époux, ils voulurent l'un et l'autre que les princesses leurs filles fussent élevées dans le calme de la solitude par des institutrices que la grâce et la religion avaient formées; l'abbaye de Fontevrault fixa leur choix. Heureux séjour! témoin des vertus naissantes de notre vénérée Mère, et des efforts incessants qu'elle fit pour les embellir, dans un âge où elle commençait à peine à connaître celui auquel elle préparait son cœur.

Cette enfant de bénédiction n'avait guère que onze mois lorsqu'elle fut transportée à l'abbaye, avec deux autres princesses ses sœurs. Elle fut con-

fiée aux soins particuliers de Mme de Soutlanges, religieuse fort distinguée par ses vertus comme par ses talents. L'abbesse, Mme de La Rochechouard, était aussi d'un grand mérite. L'une et l'autre, bien pénétrées de l'importance de leur nouvel emploi, s'y appliquèrent avec le plus religieux dévouement. Nous puisons dans les notes livrées par Mme de Soutlanges elle-même au digne ecclésiastique chargé de mettre au jour la vie de son auguste élève, ce que nous allons en rapporter.

Nous devons dire, à la louange de cette pieuse institutrice, que, non-seulement elle entra dans les vues du monarque qui l'avait choisie pour l'éducation de sa jeune fille; mais encore qu'elle fut comme un instrument docile entre les mains de la Providence qui, sans lui faire connaître les grands desseins qu'elle avait sur cette illustre enfant, se servit d'elle néanmoins pour l'y préparer.

A dix-neuf mois, Louise fut atteinte d'une maladie grave qui la conduisit aux portes du tombeau. On voulut alors lui faire administrer les cérémonies du baptême. Ce fut le révérend Père Charles d'Aubigeon, prieur de Saint-Jean-de-l'Habit, qui s'acquitta de cette sainte fonction, le 20 décembre 1738. La Princesse eut pour parrain François-Marc-Antoine de Bussi, chevalier, seigneur de Besay, Espieds et Chassaigne, et pour marraine Louise-

Marie Bailly Admet, sa première femme de chambre. Les ressources de l'art ayant été épuisées, les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus aucune espérance de guérison. Ainsi cette aimable enfant était sur le point de quitter la vie pour être admise en la compagnie des Anges, lorsque l'auguste Reine du Carmel inspira, sans doute, elle-même le vœu que firent monter vers son cœur les religieuses de l'abbaye; leurs ferventes prières obtinrent la santé à sa fille bien-aimée. Aussitôt, conformément à l'engagement sacré que l'on venait de prendre, on s'empressa de revêtir de blanc la jeune Princesse, et ce fut pour une année entière. Ainsi, cette enfant du ciel porta, dès ses premières années, les livrées de l'Immaculée Marie, symbole de la vertu qu'elle devait conserver si brillante, présage heureux du vêtement qui consacre les enfants du Mont-Carmel et les unit en qualité de victimes à l'Epoux crucifié, parmi lesquelles la vertueuse Princesse a brillé d'un éclat merveilleux. Elle garda toujours, avec une tendre reconnaissance, le souvenir de ce bienfait de notre divine Mère, disant qu'elle se croyait obligée de lui consacrer entièrement une vie qu'elle devait à sa protection.

Un autre accident vint encore alarmer la sollicitude de l'Abbesse et de Mme de Soutlanges. Louise, se lassant un jour d'attendre sa femme de chambre

qui tardait à venir l'habiller, monta sur la balustrade de son lit, et tomba par terre où, après avoir jeté un cri, elle demeura évanouie. Le chirurgien du village fut appelé et employa en faveur de l'intéressante malade le seul talent qu'il possédât, celui de savoir bien saigner. L'opération réussit à merveille. Là aurait dû se borner la confiance à un tel docteur, mais on voulut bien croire, sur sa parole, que la chute n'aurait aucune suite fâcheuse; on s'en repentit plus tard lorsqu'on s'aperçut d'une légère déviation dans la taille de la jeune Princesse: cet accident fut encore dans les mains de Dieu un moyen utile pour l'accomplissement de ses desseins sur cette ame généreuse, et elle s'en servit admirablement dans la suite pour se soustraire aux recherches d'un époux mortel.

Les premières saillies de la jeune Louise décelaient une grande vivacité. Cette disposition du naturel se manifestait dans tout son extérieur, surtout dans sa parole qu'elle précipitait de manière à faire comprendre qu'elle aurait voulu, dans un seul mot, exprimer le sens de tout un discours. On vit successivement se développer en elle les plus heureuses inclinations : un caractère gai, enjoué, noble, franc, généreux, ferme et constant dans ses entreprises; une sensibilité précieuse qui l'attendrissait sur tous les maux d'autrui; un désir ardent d'obli-

ger le prochain et de lui être utile; une discrétion et une prudence rares dans un âge si tendre, surtout lorsqu'elles sont jointes à beaucoup de franchise; un esprit vif et pénétrant; une ame élevée, innocente et droite, dans laquelle les vérités de la foi s'insinuaient facilement et faisaient de profondes impressions. Elle joignait à tant de précieuses qualités une soumission et une docilité admirables, inspirées en elle par le sentiment de sa faiblesse et de ses besoins; disposition qui facilita ses progrès en tout genre, et soutint les efforts généreux auxquels elle se livra, jeune encore, pour acquérir les plus éminentes vertus. Tel fut le riche fonds sur lequel Mme de Soutlanges eut à travailler, et dont elle recueillit les plus heureux fruits.

La pieuse institutrice avait surtout à cœur de former la Princesse à la piété et à la vertu. Elle lui inculqua d'abord une grande application à connaître Dieu et à se connaître elle-même. Sa belle intelligence paraissait n'être faite que pour recevoir les impressions de ces vérités importantes, seules dignes de l'occupation du chrétien; et la grâce, agissant de concert avec la nature, on s'apercevait que cette jeune enfant était susceptible de recevoir des enseignements au-dessus de son âge. Elle avait à peine quatre ans, lorsqu'un jour elle dit à sa gouvernante : « Vous savez bien, Mimie, que j'aime le

bon Dieu, et que tous les jours je lui donne mon cœur ; mais qu'est-ce qu'il me donnera à son tour? »
Mme de Soutlanges ne laissa pas échapper l'occasion d'apprendre à son élève qu'elle était environnée, comblée des dons de Dieu; qu'elle lui devait la vie et tous les biens de la nature et de la grâce. Puis, entrant dans le détail, elle attendrit de telle sorte le cœur de Louise, que depuis lors, l'expression de la reconnaissance était sans cesse sur ses lèvres. Lorsqu'elle goûtait quelque nouveau plaisir, elle demandait aussitôt si c'était Dieu qui lui accordait encore ce bienfait. Un jour, entendant gronder le tonnerre, qui lui faisait bien peur, elle voulut savoir s'il était l'œuvre de Dieu. Cette aimable enfant avait peine à concilier la bonté de Dieu avec ce qui lui paraissait être un si grand mal; mais elle se rendit, comme à l'ordinaire, aux explications qui lui furent données.

A mesure que les vérités de la foi pénétraient dans cette jeune ame, elles s'y imprimaient profondément et devenaient aussitôt la règle de sa conduite, ou le sujet de ses résolutions pour l'avenir. Jamais on ne l'entendit faire d'objection sur les dogmes proposés à notre foi; jamais de doute chez elle, ni d'hésitation dans la pratique de la morale chrétienne. Elle comprenait que la créature doit à son Dieu une parfaite soumission, et elle s'effor-

çait d'agir en conséquence. Bientôt un goût prononcé pour la piété se manifesta dans l'auguste enfant. Elle aimait à assister aux offices de l'Eglise dont la longueur ne la fatiguait jamais. Lorsqu'elle s'y trouvait auprès de sa pieuse mère, elle étudiait avec beaucoup d'attention, dans l'extérieur recueilli de cette grande reine, les marques du respect, de l'adoration profonde qu'une faible créature doit à son Créateur. Elle commençait dès-lors à apprécier l'éminente vertu de sa mère et s'attachait à l'imiter.

Elle faisait ses prières avec une modestie qui indiquait un vif sentiment de la présence de Dieu. Un jour qu'elle priait seule dans son oratoire, se rappelant cette promesse du divin Sauveur : « *Lorsque deux ou trois personnes sont rassemblées en mon nom, je me trouve au milieu d'elles,* » et apercevant une de ses femmes assise à quelque distance, elle l'appela : « Mettez-vous aussi à genoux, lui dit-elle, et priez pour moi, alors Notre-Seigneur se trouvera au milieu de nous. »

Dans la ferveur de son zèle pour les intérêts de Dieu, cette angélique enfant aurait voulu que tous les cœurs fussent épris de son amour, et ne s'occupassent qu'à lui plaire. Elle ne pouvait souffrir surtout qu'on méconnût la bonté du Seigneur qui lui paraissait surpasser ses autres perfections

ou les renfermer toutes. Pour elle, du moins, elle se proposait d'être toujours à lui, de ne vivre que pour lui, et quoiqu'elle n'eût pas encore de vues positives sur sa vocation, elle agissait cependant par une impression de grâce comme si déjà elle eût connu les desseins de Dieu sur son ame. Une des femmes qui la servaient lui raconta un jour qu'il venait de naître un grand prince en Europe, et qu'on le lui destinait pour époux. A ces paroles, la jeune enfant conçut un grand chagrin et se mit à pleurer; sa gouvernante l'ayant aperçue fondant en larmes, lui en demanda la cause : « Je pleure, répondit-elle, parce qu'on me destine un époux, à moi qui n'en veux pas avoir d'autre que Jésus-Christ. »

Mme de Soutlanges la dissuada de ses craintes, en l'assurant que c'était un conte. Elle se laissa persuader; mais elle eut de la peine à rendre son estime à la personne qui l'avait trompée par un mensonge, tant elle avait ce défaut en horreur. Notre Mère vénérée se souvint toujours de cette circonstance de sa vie, et elle disait à ce propos que mentir devant un enfant est une faute plus grande que de mentir devant des personnes raisonnables qui sont à même d'en juger; c'est détruire en effet la droiture et la simplicité de ces ames innocentes. Elle aima tellement la vérité dès son enfance, qu'il ne lui vint jamais à la pensée d'employer le dégui-

sement. Elle ne pouvait souffrir la lecture des contes dont on se sert pour amuser les petits enfants; dès qu'elle apprenait qu'ils n'étaient autre chose que des fictions : « Ne me racontez que des histoires vraies, disait-elle à sa gouvernante, ou bien quand ce sont des contes, avertissez-m'en auparavant. »

La jeune Princesse se plaisait à réfléchir sur la puissance des rois, et la comparait à celle de Dieu dont elle émane. Elle comprenait que les souverains ne laissent jamais mieux paraître leur dignité qu'en s'appliquant à faire du bien à leurs sujets, comme Dieu exerce continuellement sa bonté envers ses créatures. C'est ce qui la portait à considérer avec une extrême complaisance l'amour de la pacification qui caractérisait Louis XV. Elle appréciait le surnom de Bien-aimé qu'il s'était acquis auprès de son peuple, et écoutait avec plaisir le récit, qu'on faisait en sa présence, de mille traits populaires, indices de la vive affection des cœurs français pour leur souverain. Vers cette époque le Roi, étant au siège de Metz, fut atteint d'une maladie grave qui plongea le royaume dans la consternation. Ce fut au milieu de la nuit qu'on en proclama la nouvelle à Paris. Instantanément tout le monde est sur pied; on ouvre les églises, et la foule s'y porte aussi nombreuse qu'aux grandes solennités;

la prière pour la santé du Roi s'élève de tous les cœurs, s'échappe de toutes les lèvres. Dans plusieurs paroisses, le chant du psaume est interrompu par les larmes du prêtre et les cris du peuple. Puis on quitte l'église, on se porte aux demeures des magistrats, on réclame d'autres nouvelles. Le peuple redit mille fois : « S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours. »

Bientôt on fut consolé. Lorsque le courrier qui venait annoncer la convalescence de ce bon prince arriva à Paris, il fut presque étouffé par la foule qui, ne pouvant l'embrasser à souhait, baisait son cheval et le conduisait en triomphe. Un petit Savoyard, voulant prendre part à l'illumination générale faite à cette occasion, et n'ayant au monde que sa petite caisse et quelques sous d'épargnes, employa cet argent à acheter une chandelle qu'il divisa, pour l'allumer aux quatre coins de sa caisse, autour de laquelle il bondissait de plaisir, répétant sans fin : Vive le Roi !

Madame Louise s'associait aux sentiments de Louis XV qui s'attendrit en entendant ces détails, et s'écria : « Qu'il est doux d'être ainsi aimé, et qu'ai-je fait pour le mériter ? »

Elle avait environ sept ans lorsqu'elle reçut un coup bien sensible à son excellent cœur : Madame Térèse-Félicité, sa sœur, âgée d'environ huit ans,

fut atteinte d'une maladie mortelle. Le Roi et la Reine, justement alarmés, faisaient monter au ciel les vœux les plus ardents pour la conservation de cette fille chérie. Louise partageait leur sollicitude et unissait à leurs prières ses touchantes supplications. Le ciel fut inflexible ; il imposa la rigueur du sacrifice à cette jeune enfant, et lui apprit dès-lors que l'amour de Dieu et de sa volonté est une vertu forte et généreuse que les épreuves alimentent et font grandir. Lorsqu'elle sut que la mort lui avait ravi cette sœur bien-aimée, elle se retira pour donner un libre cours à ses larmes et ne pas augmenter la peine des autres princesses ses sœurs, qu'elle aimait aussi avec une vive tendresse. Cependant, elle fit intérieurement des actes de résignation pleins de candeur et de naïveté qui furent sans doute bien agréables au divin Maître.

En toute occasion cette douce enfant manifestait la bonté d'ame dont le ciel l'avait favorisée. Une des princesses étant un jour livrée à une affliction profonde, parce qu'on lui avait interdit ses poupées, comme un amusement peu convenable à son âge, la jeune Louise s'approcha d'elle pour la consoler, et lui dit entre autres choses, qu'ayant encore elle-même l'usage de ses poupées, elle se ferait un plaisir de les lui prêter chaque fois qu'elle viendrait dans son appartement. La sœur aînée, aigrie, sans

doute, par le chagrin, repoussa comme une injure cette proposition qui l'humiliait, et s'emporta même jusqu'à maltraiter sa sœur. Celle-ci, sans se plaindre, se retira tout doucement. Plus tard, elle dit à une personne de confiance : « Souvenez-vous de ceci : si on ne veille de près à l'éducation de ma sœur, elle aura les défauts des enfants gâtés. »

Ayant appris que les créanciers de l'Abbaye en avaient fait saisir les revenus, parce qu'on ne pouvait s'acquitter envers eux, elle partagea vivement la peine de ses bonnes maîtresses; voulant encore l'adoucir, elle courut à son cabinet, y prit plusieurs objets précieux qu'elle apporta à sa gouvernante en lui disant : « Je vous prie de faire vendre tout cela pour la maison, je suis bien sûre que le Roi et la Reine ne le trouveront pas mauvais. » Elle fut sincèrement affligée en voyant refuser ce qu'elle offrait de si grand cœur. C'est ainsi qu'elle saisissait les occasions de marquer sa reconnaissance aux personnes qui lui donnaient des soins. Elle mettait une sorte d'excès dans les témoignages qu'elle en donnait journellement; aussi tous ceux qui l'entouraient lui portaient la plus sincère affection.

Son cœur généreux l'inclinait à la recherche des jouissances attachées au soulagement de l'infortune. Les pauvres avaient des droits particuliers à tout ce dont elle pouvait disposer. Elle aimait à

distribuer elle-même ses aumônes, heureuse d'épargner aux nécessiteux la honte de recevoir d'une main étrangère. Cependant elle cherchait dans l'exercice de la charité le secret que prescrit l'Evangile, ayant en horreur l'ostentation. Lorsque les besoins des pauvres qui la réclamaient excédaient ses ressources, elle demandait à sa gouvernante la permission de faire vendre les bijoux destinés à son amusement.

Elle était toute jeune encore lorsqu'on remarqua en elle un tact merveilleux et un grand discernement. Cette qualité parut surtout dans le choix qu'elle fit des personnes auxquelles elle donnait sa confiance. Il fallait pour l'obtenir mériter d'abord son estime ; mais elle aimait ensuite si sincèrement et avec tant de constance, que la mort même ne rompait pas les liens de son amitié ; alors, au contraire, elle en multipliait les témoignages en offrant à Dieu des prières ferventes pour accélérer le bonheur des personnes qu'elle chérissait. M[me] de Soutlanges fit la douce expérience de l'inaltérable amitié de son élève ; elle était parfaitement libre d'employer à son égard les reproches, les punitions, les mortifications de tout genre pour la former à la vertu ; la Princesse ne voyait en cela que le dévouement le plus pur. Le zèle de sa digne maîtresse la rendait chaque jour plus avide de ses leçons ;

elle les estimait, les pénétrait davantage et s'en nourrissait plus agréablement : on la voyait même chercher dans son regard le développement des pensées qu'elle ne lui manifestait pas encore. S'il lui arrivait de montrer de la répugnance pour l'étude ou l'accomplissement de tout autre devoir, il suffisait, pour qu'elle s'y déterminât, d'entendre sa gouvernante lui dire : « Vous voulez donc, Madame, qu'on me reproche un jour d'avoir négligé votre éducation, et de vous avoir laissé ignorer ce qu'il vous importait d'apprendre ? »

Cette pieuse institutrice étant atteinte d'une maladie qui compromettait ses jours, son intéressante élève en fut douloureusement affectée, et offrit à Dieu, avec ses larmes, les plus touchantes supplications pour le rétablissement de sa bonne maîtresse ; elle s'engagea même par vœu à réciter pendant une année entière l'office de la Providence. Dieu se plut à combler les désirs de la pieuse enfant qui s'acquitta de sa promesse avec une parfaite fidélité. Elle ne parla de ceci que longtemps après, en confidence.

Elle ne souffrait pas qu'on fît le moindre tort au prochain, ni qu'on parlât à son désavantage. Si elle entendait quelques propos de ce genre, elle se faisait une loi de ne pas les répéter, et jamais elle ne recevait de confidence qui portât atteinte à la réputation d'autrui.

Cette discrétion, effet naturel de son excellent cœur, prit un accroissement remarquable sous l'influence de son amour pour Dieu et de son zèle pour l'accomplissement des divins préceptes. Ainsi sanctifiée dans ses motifs, cette vertu devint dans la jeune Princesse le principe de la charité héroïque qui la caractérisa jusqu'à son dernier soupir.

Madame Louise ne pouvait en aucune manière supporter la flatterie. Les personnes qui l'entouraient en étaient si bien informées qu'elles avaient la plus grande attention à s'en abstenir ; elles savaient qu'elle aurait toléré plus volontiers un défaut d'égard qu'une parole d'adulation. La flatterie lui paraissait si odieuse, qu'à l'âge de huit ans elle voulut en peindre les traits en adressant à la gouvernante de l'une de ses sœurs une lettre dans laquelle, empruntant le langage d'une personne qui aurait désiré être placée au service de la princesse, son élève, elle mit dans tout son jour le ridicule du personnage de flatteur. Pour les fautes contre la bienséance, elle les remarquait sans les reprocher. Elle dit un jour à son institutrice, en parlant d'une jeune personne qui, sous ce rapport, s'était rendue coupable envers elle : « Mademoiselle une telle est bien peu polie. »

Tant d'heureuses qualités relevaient dans la jeune Princesse les avantages de la naissance et la

rendaient les délices de ses maîtresses et de ses augustes parents. La Reine surtout se plaisait à observer les bonnes dispositions de sa chère Louise; elle y entrevoyait le germe des plus solides vertus et s'appliquait à les cultiver. Dans ses visites à Fontevrault, et lorsqu'en quelques circonstances les princesses étaient appelées à la Cour, cette pieuse mère les réunissait; et les appliquant à quelque travail destiné aux pauvres, les entretenait du bonheur de secourir ces amis du Sauveur et d'honorer Dieu en leur personne. Pendant les expéditions de Louis XV, l'auguste famille rassemblée écoutait avec une vive émotion le récit que lui faisait la Reine des dangers que courait le monarque; mais après avoir excité dans ces jeunes ames les plus tendres affections filiales, Marie Leckzinska leur montrait aussitôt la confiance en Dieu et le recours à la prière, comme des moyens infaillibles d'obtenir pour leur père chéri toutes les bénédictions du ciel. Alors, de ces cœurs innocents, comme de celui de la pieuse mère, s'élevait vers Dieu une prière ardente, pleine de foi, d'espérance et d'amour. La Reine trouvait dans ces réunions de famille, où elle accomplissait de si chers devoirs, des consolations inexprimables, et regrettait que les usages de la Cour l'empêchassent d'en jouir plus fréquemment. Louise, de son côté, se plaignait de

ne pouvoir goûter habituellement la douceur des entretiens de sa mère et recevoir ses instructions. Mais déjà cette chère enfant savait offrir des sacrifices à son Dieu ; elle se résignait et adorait sa volonté sainte.

Si la jeune Princesse priait avec une ardeur et une persévérance remarquables pendant les expéditions du Roi, son père, d'autre part, elle réfléchissait continuellement sur la nature des dangers qui l'environnaient et sur les moyens qui pourraient lui assurer un plein succès. Excitée par son cœur, elle comparait les évènements, les appréciait avec une justesse inconcevable et en tirait les mêmes conclusions que les personnes les plus expérimentées. Mme de Soutlanges ne se lassait pas d'admirer la pensée réfléchie et pénétrante de son auguste élève, et l'intelligence de cette enfant de huit ans à peine accomplis. Elle l'écoutait avec une secrète admiration lui faire mille remarques ingénieuses, par exemple : sur la discipline des armées françaises, la cause de leur supériorité, etc., s'intéresser enfin à tout ce qu'elle savait devoir contribuer au bonheur de sa patrie.

CHAPITRE II.

La jeune Princesse se dispose à recevoir le sacrement de confirmation. — Elle s'applique à la correction de ses défauts. — Sa tendre affection pour le Roi, son père. — Ses progrès dans la vertu. — Sa première communion ; fruits précieux qu'elle en recueille. — Sa vie édifiante durant les trois dernières années qu'elle passe à Fontevrault.

A peine âgée de huit ans, Madame Louise possédait l'estime et l'affection de tous ceux dont elle était connue. Ses belles qualités faisaient pressentir qu'on la compterait un jour au nombre des princesses les plus illustres, et déjà on l'entourait des marques d'un sincère respect. Mais parmi les vertus naissantes qu'on remarquait en elle, on admirait surtout sa tendre piété, appuyée dès-lors sur les bases solides des principes de la foi et d'un véritable amour de Dieu.

Elle appréciait infiniment le titre de chrétienne qu'elle avait reçu au saint baptême et le plaçait bien au-dessus de ceux auxquels sa naissance lui

donnait droit. Elle conserva toute sa vie la plus vive gratitude envers Dieu pour ce bienfait signalé et en célébrait l'anniversaire avec une dévotion touchante. Dans un recueil de méditations qu'elle avait composées, nous lisons une prière par laquelle elle rendait grâces à Dieu de l'avoir mise au nombre de ses enfants. Nous n'en citons qu'un extrait : « Que ne dois-je pas, ô mon Dieu, à vos infinies miséricordes ! La voix de votre sang a parlé de toute éternité en ma faveur !... Vous avez rompu les chaînes qui m'auraient captivée à jamais sous la domination de votre ennemi qui est aussi le mien. Vous avez couronné le choix qui me faisait naître dans le sein de votre religion par l'inestimable bienfait du baptême. Vous m'avez marquée du sceau qui distingue votre peuple chéri... J'ai confirmé souvent avec connaissance les augustes serments qu'on avait prononcés pour moi sur les fonts sacrés ; je les réitère tous en ce moment... Régnez dans mon cœur, vivez dans mon cœur. Je suis à vous par le bienfait le plus insigne, vous serez à moi par la fidélité la plus constante. Puis-je trop vous aimer? Puis-je aimer trop tendrement un Dieu qui m'a aimée avant que je fusse en état de le connaître et de l'aimer?

» Vierge sainte, vous dont j'ai éprouvé l'assistance maternelle sur tous mes jours et sur chacun de mes jours, protégez, auprès de votre divin Fils,

le renouvellement et la pratique de ces promesses de mon baptême...»

Ces sentiments étaient si bien gravés dans son cœur, que les personnes chargées de diriger sa conduite voulurent l'adjoindre aux princesses ses sœurs, Mesdames Sophie et Térèse, pour la préparer à recevoir le sacrement de confirmation. Il est facile d'imaginer que ce fut un grand sujet de joie pour la jeune Louise. Les instructions qu'on lui donna et sa rare pénétration la mirent bientôt en état d'apprécier les avantages de ce sacrement, dont elle conserva avec soin les heureux fruits. Ce fut sous les auspices de Marie, le jour de sa glorieuse Assomption, en 1745, qu'elle reçut ce don du ciel.

Sachant déjà parfaitement comprendre que tous les biens dont elle était comblée étaient des marques de la bonté de Dieu à son égard, elle croissait sans cesse en reconnaissance et en amour envers ce divin Maître. Les grâces spirituelles étaient l'objet spécial de sa gratitude, elle s'efforçait d'en donner des témoignages à Notre-Seigneur en traduisant ses sentiments par ses œuvres. C'est ainsi qu'après avoir reçu de nouveaux bienfaits, on la voyait faire des actes plus généreux pour accomplir des sacrifices qui lui coûtaient, pour embrasser des mortifications pénibles, pour vaincre son caractère et se corriger; car, à côté des qualités excellentes dont

elle était douée, on apercevait quelques défauts qui seraient devenus, en se développant, bien funestes à cette belle âme, si on n'eût pris soin de l'aider à s'en défaire. Une vivacité qui allait parfois jusqu'à l'impatience et la colère, les saillies d'un orgueil secret que l'élévation du rang aurait flatté et entretenu, un penchant prononcé à la raillerie : tels furent les ennemis qu'elle attaqua avec courage et dont elle soutint avec une persévérance admirable les luttes acharnées. On peut s'en convaincre par les faits suivants.

Impatientée un jour contre une femme qui travaillait dans son appartement, la jeune Princesse lui fit plusieurs reparties pour soutenir les droits de son amour-propre, et entre autres celle-ci : « Ne suis-je pas la fille de votre roi? — Et moi, Madame, lui répondit cette femme, ne suis-je pas la fille de votre Dieu? » A ces mots, vivement frappée et s'humiliant devant sa servante : « Vous avez raison, dit-elle, c'est moi qui ai tort; je vous en demande pardon. »

Pour aider son élève a corriger cette grande vivacité, Mme de Soutlanges ne vit pas de moyen plus efficace que de lui procurer une instruction donnée à propos, sur les tristes effets de la colère et les inconvénients qu'elle entraîne à sa suite. Elle confia ce dessein à une personne capable d'entrer dans

ses vues, et qui était à même de prendre la Princesse sur le fait. Cet expédient eut tout le bon succès que la prudente maîtresse s'était promis : Madame Louise, ayant sous les yeux les dangers de la colère, demeura bien convaincue qu'elle ne pouvait trop s'appliquer à combattre un tel défaut.

Elle n'était pas indifférente à l'élévation du rang où Dieu l'avait placée. Son amour-propre en était flatté, et elle exigeait qu'on l'entourât de tous les honneurs qui y sont attachés. Elle n'oubliait pas un instant le cérémonial qu'on devait garder à son service, et ne tolérait aucune omission. Sa gouvernante eut souvent à l'instruire et à la reprendre à ce sujet. Elle lui montrait l'usage qu'elle devait faire de la grandeur en pratiquant la bienfaisance et les autres vertus qui édifient le prochain ; mais elle aimait surtout à lui donner des leçons pratiques, et veillait incessamment sur sa conduite pour le faire à propos. Ayant remarqué que la jeune Princesse prenait un ton de hauteur envers les femmes qui la servaient, elle recommanda à celles-ci de s'asseoir, contre l'usage, lorsqu'elle boirait. Madame Louise ne manqua pas de remarquer cette omission, et discontinuant de boire, elle dit à ses femmes, en forme de commandement : « Debout, s'il vous plaît, Madame Louise boit. » Mme de Soutlanges répondit sur le même ton, que Madame Louise

pouvait boire tout à son aise, mais que les femmes resteraient assises, parce qu'il leur était enjoint d'oublier qu'elle était princesse toutes les fois qu'elle-même ne songerait pas qu'une princesse doit être sans hauteur et parler toujours avec bonté aux personnes qui lui rendent service. La docile élève se tut, s'humilia et profita de cette excellente leçon.

Elle se permettait quelquefois de relever le ridicule ou les défauts physiques de certaines personnes, et employait cette arme pour venger son amour-propre lorsqu'on lui procurait quelque humiliation. Une des femmes qui la servaient lui faisait, dans une circonstance, un reproche qu'elle ne méritait pas, et cette femme avait mal à un œil : « Si vous mettiez vos deux yeux, lui dit la Princesse, vous ne me verriez peut-être pas faire ce que je ne fais pas. — J'ai assez d'un œil, Madame, répliqua la servante, pour voir qu'au moins vous êtes fort orgueilleuse. » Madame Louise à l'instant s'approcha d'elle et lui dit avec bonté : « Vous avez raison, ce n'est que par orgueil que je puis vous parler de la sorte ; me le pardonnez-vous? Hélas! il faudra bien aussi que je m'en confesse. »

C'est ainsi qu'elle avouait ses torts et les réparait avantageusement. D'ailleurs, elle ne commettait pas la plus légère faute sans se la reprocher; et

comme elle s'était proposé une fidélité parfaite au service de Dieu, la seule apparence du mal la jetait dans l'effroi. Elle faisait avec beaucoup de soin l'examen de sa conscience, et dans son accusation au saint tribunal, elle n'aurait pas voulu omettre l'une des moindres circonstances qui lui paraissaient devoir aggraver ses fautes. On lui reprochait, à dix ans, de mettre trop de temps à son examen. « Il faut bien, répondait-elle, que je fasse tout ce qui dépend de moi pour me connaître telle que Dieu me connaît. »

Louis XV écoutait avec complaisance l'éloge qu'on lui faisait de la jeune Louise ; il était charmé aussi de voir qu'elle le payait de retour, en lui donnant les marques les moins équivoques d'une tendre affection. C'était surtout dans les adieux du départ, lorsque ce père chéri allait commander ses armées, que notre Princesse témoignait les vives angoisses de son cœur filial. Elle atteignait sa dixième année, lorsqu'on lui annonça le projet du monarque pour une expédition prochaine. « Papa-Roi, dit-elle, avec l'accent d'une profonde tristesse, Papa-Roi veut donc que nous ne dormions plus? » Pendant l'absence de son auguste père, elle ne cessa de faire monter vers le ciel ses prières et ses larmes, y joignant les conditions propres à attirer les miséricordes du Dieu de toute bonté. Ainsi qu'elle l'avait

annoncé, elle n'eut de repos jour et nuit que dans sa confiance au bon Maître, et son espérance ne fut pas vaine. Quand on vint lui apprendre le retour du monarque couronné de ses victoires, sa joie éclata en transports qu'elle ne savait contenir. L'application qu'elle apportait à ses études, insuffisante à l'en distraire, était interrompue tout-à-coup par l'expression de son contentement; mais ne voulant pas sacrifier le devoir au plaisir, elle s'en tenait à dire rapidement : « Papa-Roi ! » puis elle redonnait son attention, jusqu'à une nouvelle saillie qui ne tardait guère. Elle se crut au comble du bonheur lorsque, réunie à son illustre famille, elle reçut les embrassements de ce père chéri et put à son gré lui prodiguer ses caresses.

Arrivée à sa onzième année, la jeune Princesse fit des progrès remarquables en tout genre. La vertu solide venait remplacer en elle les inclinations vertueuses, et déjà elle était parvenue à corriger ses défauts les plus saillants. C'était vraiment admirable de voir les efforts qu'elle faisait sur elle-même. Elle attaquait surtout son amour-propre, l'envisageant comme son ennemi capital; et les humiliations auxquelles elle se soumettait pour le détruire, lui attiraient des grâces précieuses qui donnaient à sa conduite un caractère de gravité et de sagesse dont chacun s'édifiait. Ces heureuses

dispositions firent juger à Mme de Soutlanges que le moment était venu de lui parler de sa première communion. Rien ne pouvait être plus agréable à cette ame pure déjà si fortement attirée à l'union divine. Toutefois, la première ouverture qu'on lui en fit la surprit étrangement. Vivement impressionnée de la sainteté de Dieu et de la pureté nécessaire à l'ame désirant s'unir à lui par la sainte communion, elle se croyait fort éloignée des dispositions qu'exige cette action si importante. Sa raison prématurée l'avait mise à même de remarquer, dès l'enfance, les moindres fautes échappées à sa faiblesse, et l'habitude qu'elle avait contractée d'en pénétrer toujours la cause, la rendait clairvoyante sur des défauts que bien peu de personnes songent à se reprocher. Pour elle, s'humiliant d'en porter la racine en son cœur ainsi que tous les pauvres enfants d'Adam, elle s'accusait encore lorsque, dans les combats qu'elle livrait pour les vaincre, il lui arrivait de n'avoir pas une pleine victoire. Ces vues sur elle-même lui persuadèrent qu'elle était encore incapable de faire sa première communion, et, aux questions réitérées qu'on lui adressa à ce sujet, elle ne fit que cette réponse : « Il n'est pas encore temps pour moi d'y penser. » Mme de Soutlanges ne voyant là que l'expression de l'indifférence, lui en adressa quelques reproches, en lui exposant les

motifs qui devaient lui faire désirer ardemment une si grande faveur. Alors la pieuse enfant se sentant blessée au cœur : « A Dieu ne plaise, répondit-elle, que je veuille différer ma première communion par insouciance, mais je sens trop combien j'en suis indigne.» Elle croyait aussi qu'il fallait savoir par cœur la lettre du catéchisme, et comme elle y faisait encore quelques fautes, elle allégua son ignorance. On lui dit qu'il suffisait d'en savoir le sens de manière à pouvoir en rendre compte, sans être obligé d'employer les mêmes termes, et que d'ailleurs elle aurait encore le temps de l'apprendre.

Ainsi rassurée, Madame Louise songea sérieusement à se préparer à la grâce qui lui était offerte. Elle multiplia ses pratiques de piété et prolongea le temps destiné à l'oraison. C'était dans ces moments de profond recueillement, en la présence du Seigneur, qu'elle sollicitait le secours dont elle avait besoin. Elle répandait son ame tout entière devant le Dieu auquel elle se reconnaissait si indigne d'être unie, le priant avec une tendre confiance de mettre en elle cette excellente préparation, objet de tous ses vœux. Elle gémissait douloureusement à ses pieds de n'avoir encore rien fait pour son service, lui offrait ses projets, ses résolutions si sincères de ne vivre que pour lui seul. Son re-

cueillement se prolongeait bien au-delà du temps consacré à la prière : elle entretenait incessamment dans son ame ces dispositions de repentir, d'humilité, ou bien elle s'occupait le long du jour à tracer son plan de vie pour l'avenir.

Le soin de son examen et de sa confession générale l'occupa longtemps. Craignant toujours l'aveuglement sur ses défauts, elle voulut consulter sa gouvernante et lui faire la lecture du recueil de ses fautes. Parvenue à un certain passage, elle hésita un instant, puis elle reprit et lut ainsi : « Je m'accuse d'avoir, par vanité, désiré d'être née turque. » La maîtresse lui demanda quel était le motif d'un désir si bizarre, et comment elle pouvait y voir de la vanité? « C'est, répondit-elle, que je me figurais un grand plaisir à faire une abjuration éclatante du mahométisme, pour embrasser la religion chrétienne. » Touchante expression de son amour pour Dieu, de sa sollicitude pour sa gloire où elle ne voyait cependant qu'un effet d'amour-propre. Cette faute, s'il faut la reconnaître, ne nous paraît pas d'une autre nature que celle que fit la jeune Térèse se dérobant à l'autorité paternelle pour aller chercher la palme du martyre. Mme de Soutlanges qui connaissait à fond les dispositions de son élève, ne lui reprocha pas ici de la vanité; mais elle lui dit que, sans être née turque, elle au-

rait un jour le bonheur de manifester son zèle pour la gloire de Dieu et de sa religion sainte, en abjurant à la Cour les maximes du monde, et la conduite de ceux qui en font la règle de leur vie. La maîtresse ne pénétrait pas plus avant dans les desseins de Dieu sur l'auguste enfant, autrement elle aurait ajouté, sans doute, que ce bon Maître exaucerait encore le vœu de son cœur, en l'appelant à procurer sa gloire et ses divins intérêts par une immolation d'elle-même la plus complète qu'on puisse réaliser. Tel fut aussi le dédommagement que le Seigneur accorda à notre sainte Mère Térèse, arrêtée dans l'élan de son amour qui la poussait au martyre.

Après avoir purifié son ame par la confession générale la plus détaillée, Madame Louise ne s'occupa plus qu'à orner et embellir cette habitation intérieure déjà consacrée pour devenir le séjour permanent du divin Epoux. En lui étaient toutes ses pensées, toutes ses affections. Elle nous l'apprend dans une prière qu'elle composa pour célébrer l'anniversaire de sa première communion : « J'ai éprouvé, ô mon Dieu, dès l'aurore de mes jours, tout ce que votre amour pouvait me témoigner de tendresse et de prédilection. Mais ces premiers gages de votre attention paternelle ne suffisaient plus à l'étendue de votre charité. A peine

mes premières années s'étaient-elles écoulées, à peine les premiers enseignements de votre religion sainte s'étaient-ils fait goûter à mon ame, que vous y fîtes naître une piété affectueuse pour le sacrement de vos autels; je ne soupirais qu'après le moment de vous y recevoir, de vous y posséder. En recevant de nouveaux dons de votre grâce, une foi vive, un ardent amour accrurent encore mes désirs; vous les entendîtes, vous les exauçâtes, Dieu de bonté, vous les couronnâtes en me donnant votre corps sacré pour nourriture... »

Notre divin Sauveur ne demeura pas en arrière vis-à-vis de sa fidèle servante : il vint à elle avec des témoignages d'amour inexplicables, il l'inonda de délicieuses consolations, et ce fut dans le premier acte de son union sensible avec son Dieu que se formèrent ces promesses de fidélité réciproques qui, de part et d'autre, furent inviolables. En effet, le Seigneur, jaloux de la possession de cette ame pure, l'environna d'une protection si miséricordieuse dès son adolescence que, d'après le témoignage d'un panégyriste de notre vénérée Mère [1], jamais elle ne rencontra dans ses premières années aucun objet dont les impressions préparent pour

[1] M. l'abbé François, prêtre de la Mission, qui prononça l'oraison funèbre de la pieuse Princesse dans notre monastère de la rue de Grenelle, le 15 avril 1788.

l'avenir de pénibles combats à la vertu. De sa part, la Princesse fut si généreuse et si fidèle, qu'elle traversa tous les dangers du monde et de la Cour sans perdre aucun des avantages qui la rendaient chère à l'Epoux divin.

La grâce de la première communion excita de vifs sentiments de gratitude dans le cœur de Madame Louise. Voici comment elle s'en explique dans son recueil de méditations : « O faveur! qui, jusqu'au dernier moment de ma vie, sera présente à ma reconnaissance; gravée dans mon cœur en traits d'amour, elle excitera chaque jour mes plus ferventes actions de grâces. Je me la rappellerai surtout, mon Dieu, quand je viendrai dans votre sanctuaire vous offrir encore mon ame pour demeure. Ah! vous dirai-je mille fois : Venez, divin Jésus, agréez ce cœur que vous avez bien voulu vous unir si étroitement; qu'il soit tout à vous, qu'il ne cherche que vous; qu'un amour généreux, empressé, fidèle, réponde toujours en lui à cet amour qui vous engagea à l'honorer de votre première visite. » Ce fut le 21 novembre 1748 qu'elle reçut cet insigne bienfait sous la protection maternelle de l'auguste Marie. La pieuse enfant ressentit un surcroît de bonheur en se plaçant dans les bras de notre divine Mère, dans cette circonstance mémorable; et son cœur si pur savoura délicieusement l'avantage d'unir

l'acte de sa consécration au Seigneur à celui de la Vierge Immaculée, dont elle s'appliqua toujours à suivre les traces.

Madame Louise ayant été admise à la table sainte, sentit croître ses désirs pour cet aliment divin; elle y participait autant qu'il lui était permis, et toujours avec les dispositions de ferveur, d'amour, d'humilité et de reconnaissance qu'elle y avait apportées la première fois. Les effets merveilleux de ce sacrement parurent en elle d'une manière sensible; sa piété prenait sans cesse de nouveaux accroissements, sa conduite se perfectionnait chaque jour de telle sorte, qu'on la proposait pour modèle aux jeunes personnes de l'abbaye. Mme de Soutlanges, considérant ses progrès, et la voyant posséder déjà de si brillantes vertus, redoubla d'application pour former en elle une princesse accomplie. Jamais institutrice ne fut mieux secondée de son élève. Madame Louise savait que de son éducation dépendait la conduite de toute sa vie, et sa rare pénétration lui faisait pressentir tous les dangers auxquels bientôt elle se trouverait exposée. Mme de Soutlanges ne tarda pas à lui en dérouler le tableau et à le lui faire parcourir de point en point. La voyant s'appliquer à cette étude avec le plus vif intérêt, et prendre des mesures certaines pour éviter tant d'écueils, elle en conclut que les

prestiges de la grandeur et l'attrait des plaisirs demeureraient impuissants pour séduire une ame que Dieu possédait sans réserve.

La conduite de la Princesse, pendant les trois années qui suivirent sa première communion, confirma cette excellente religieuse dans de si doux pressentiments. De jour en jour les vertus de son illustre élève se faisaient plus admirer. Elles jetèrent un tel éclat dans l'abbaye, que l'estime qu'on avait conçue pour elle alla jusqu'à la vénération. On se persuadait que cette fille des rois serait la plus aimable parmi plusieurs autres dont on connaissait le mérite. On la voyait présenter dans sa personne toute la dignité de son rang, et cependant accueillir avec une douce bonté et sans distinction ceux qui désiraient l'aborder. Sa charité la faisait nommer la mère des pauvres, ses largesses n'ayant d'autres bornes que ses ressources, et son plaisir étant de s'imposer des privations pour faire du bien aux indigents.

CHAPITRE III.

Madame Louise quitte Fontevrault et rentre à la Cour ; les vertus qu'elle y pratique. — Elle règle ses exercices de piété. — Diverses circonstances la disposent à reconnaître sa vocation. — Elle reçoit cette grâce dans l'église des Carmélites, rue de Grenelle. — Le divin Epoux la fait marcher à sa suite dans la voie du Calvaire ; sa vie à la Cour n'est qu'une perpétuelle souffrance ; elle s'en dédommage dans l'union avec Dieu ; sa fidélité à le servir est inviolable. — Elle est entourée d'estime et d'affection. — Son respect et sa tendresse pour ses parents. — Elle se soustrait aux recherches d'un ambassadeur chargé de choisir une épouse à son Prince. — Tout en gardant le secret de sa vocation, elle fait des essais de ce qu'elle a de plus austère. — On lui prédit l'époque de sa mort. — La perte du Dauphin et de la Dauphine, nouvelle épreuve de sa vocation.

Parvenue à sa quatorzième année, Madame Louise eut à faire un sacrifice des plus sensibles à sa piété et à son bon cœur. Elle était rappelée à la Cour, et par conséquent devait se séparer des dignes religieuses qui l'avaient élevée avec tant de soin, de celle surtout qu'elle regardait avec raison comme sa seconde mère, lui étant redevable, après

Dieu, de tout le bonheur qu'elle goûtait dans l'amour et dans le service de ce divin Maître. Puis elle devait s'arracher à cette solitude du monastère qui avait pour elle tant de charmes, et paraître sur le théâtre de la Cour, au milieu d'un monde qu'elle détestait, connaissant ses dangers et ses séductions. Une dernière fois, elle épanche son ame affligée dans celle de son institutrice, et recueille avec une indicible reconnaissance des avis qu'elle regarde comme le sommaire des instructions qui doivent lui servir de règle et de préservatif dans la nouvelle carrière ouverte devant elle. Son cœur est oppressé d'angoisses; mais, comme à l'ordinaire, elle combat contre elle-même pour obéir à Dieu. Elle s'éloigne de Fontevrault, où son ame demeure attachée, et se tourne avec une amoureuse confiance vers celui auquel elle renouvelle ses protestations de fidélité. Sa prière ne fut pas sans fruit. Ce Dieu, plus jaloux encore de la posséder qu'elle ne l'était de lui consacrer tout son être, veilla sur elle avec une providence bien miséricordieuse.

Elle parut à la Cour avec toutes les grâces de l'innocence et les charmes des plus aimables vertus. Ouverte, franche, ingénue, elle était en même temps prudente, sage, éclairée. Objet de l'estime et de l'affection générale, elle faisait surtout les délices de son auguste famille; dans la société des

princesses ses sœurs et celle de sa vertueuse mère, elle se dédommageait des sacrifices de Fontevrault. Touchée de leurs pieux exemples, elle s'appliquait à les imiter, sans s'apercevoir qu'à son tour elle leur servait de modèle.

Au sein d'une cour brillante, la jeune Princesse ne changea rien à ses projets de vaincre, à force de combats, tout ce qui, dans son naturel, pouvait être opposé à la vertu. Elle voulait surtout acquérir une patience invincible et savait merveilleusement se prévaloir des occasions fréquentes qu'elle en avait alors. Une personne qu'elle honorait de sa confiance en parle ainsi : « Je la vis un jour à Versailles, dans une circonstance qui pouvait la contrarier beaucoup ; elle prit la chose avec une patience incroyable, et me regardant, elle me demanda comment je la trouvais : je lui répondis qu'elle était admirable et que Dieu récompenserait sa vertu. » *Oh ! me dit-elle, je veux me vaincre en tout, mais ce ne sera pas sans peine.*

C'était dans les réunions de la Reine et des princesses, ses filles, que se formaient ces projets d'économie où s'alimentait la source des aumônes qu'elles versaient si abondantes dans le sein des pauvres, et qui entraînaient parfois pour ces grandes ames le sacrifice même du nécessaire. Madame Louise destinait au soulagement de l'infortune tout

ce qu'elle recevait pour ses menus plaisirs, et la dame d'honneur chargée de sa cassette, parfaitement instruite de ses pieuses intentions, faisait tout distribuer sans lui rien mettre en réserve. Il arriva un jour que la Princesse s'étant permis une dépense de fantaisie, par laquelle elle croyait avoir fait tort aux pauvres, n'osa l'avouer à son intendante, et imagina de lui faire présenter un placet au nom d'une personne ayant besoin d'un louis pour payer ses dettes. Sans rien soupçonner, la dame donna la somme et on la remit à Madame Louise qui conçut bientôt un vif repentir de cette supercherie, dont elle fit le sujet le plus sérieux et le plus grave de son examen.

En se livrant au plaisir de faire du bien à tous, elle aimait à cacher la source de ses bienfaits ou à se soustraire à la reconnaissance de ceux qui avaient pu la découvrir. Si quelquefois ses ressources épuisées la forçaient d'en venir au refus, elle l'exprimait avec tant de bienveillance et de regret, qu'on en prenait sujet d'apprécier davantage la bonté et la sensibilité de son cœur; aussi la première réputation qu'elle s'acquit à la Cour lui valut-elle le surnom de Bonne : on ne la nommait que la *Bonne* Princesse.

Ce fut en faveur de sa pieuse institutrice qu'elle employa son crédit pour la première fois en lui

obtenant l'abbaye de Royal-Lieu. La reconnaissance lui inspira cette démarche ; mais elle y vit encore un moyen de procurer l'avancement des religieuses de cette communauté : elle connaissait la piété et le mérite de celle qui avait été chargée de son éducation, et aurait voulu voir de telles supérieures dans tous les monastères.

La Princesse n'étant pas libre de choisir les diverses occupations de ses journées se prêta par devoir aux exigences de sa nouvelle position. Cependant, elle voulut prendre tous les moyens propres à conserver la paix du cœur à travers les agitations dont elle était environnée, et songea à régler sa vie intime avec Dieu. Tous les moments dont elle pouvait disposer furent consacrés aux bonnes œuvres, ou à ses exercices de piété nombreux et prolongés presque autant que ceux des cloîtres : à l'oraison, l'examen, la lecture spirituelle, la récitation du chapelet et de l'office divin, réglés pour chaque jour, elle joignait diverses prières et pratiques en l'honneur des mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et honorait de même les saints que l'Eglise propose à notre culte et à notre imitation. Pour satisfaire à sa piété et célébrer ces fêtes avec plus de profit spirituel, elle se disposait à la réception des sacrements. C'était toujours avec un nouveau bonheur qu'elle s'approchait du saint tri-

bunal pour être purifiée de ses fautes, et son tendre amour pour Notre-Seigneur l'attirait irrésistiblement à l'union ineffable de la sainte Eucharistie. Ses communions étaient fréquentes : c'est ainsi qu'on en jugeait à la Cour où elle était en spectacle ; mais qu'il s'en fallait que leur nombre répondît au besoin de son cœur ! C'était une faim toujours excitée et jamais satisfaite. La pieuse Princesse s'en dédommageait en s'appliquant à recueillir soigneusement les précieux fruits de cette divine nourriture. Sans retour de complaisance sur les douceurs qu'elle goûtait à la table sainte, dans la possession de son Bien-aimé, elle désirait surtout la communion, parce qu'elle y apprenait les volontés de son Dieu, pénétrait ses desseins sur elle, et se sentait revêtir d'une force surhumaine pour lui immoler mille petites victimes que l'amour lui désignait. Obligée de quitter le lieu saint après l'action de grâces, son ame demeurait au pied du saint autel toute pénétrée d'une amoureuse reconnaissance, et elle s'estimait heureuse lorsqu'il lui était permis de revenir, une fois encore dans la journée, adorer son bon Maître dans l'auguste sacrement.

Son attention à dérober au dehors les opérations intérieures de la grâce, ne permettait d'apercevoir en elle qu'une grande fidélité aux devoirs de la vie chrétienne et à la pratique des vertus ; en tout le

reste, on la voyait toujours soutenir sa dignité et agir en grande princesse. Son humilité et la délicatesse de sa conscience vinrent lui révéler quelquefois des imperfections dans cette conduite; elle-même nous l'apprend dans une confidence sur l'origine de sa vocation : « Il me venait souvent à la pensée, dit-elle, surtout lorsque j'avais le bonheur de communier, que je faisais, pour complaire au monde, bien des sacrifices pénibles dont Dieu ne me tiendrait pas compte. J'admirais souvent comment la Reine, qui avait à remplir de grands devoirs auxquels elle était très fidèle, avait su se mettre en liberté et vivre comme une sainte au milieu de la Cour. J'aurais bien désiré être plus longtemps et plus particulièrement avec elle, mais il y a des usages auxquels il faut faire plier jusqu'aux sentiments de la nature. J'aurais bien voulu lui ressembler, mais ma volonté n'était pas assez courageuse et je n'étais pas contente de moi-même, en sorte que j'entendais toujours au fond de mon cœur une voix qui me disait que je ne faisais pas pour Dieu ce qu'il demandait de moi; mais alors même il me semblait que je craignisse, comme Augustin, que Dieu me parlât trop clairement et que je fusse obligée de m'engager trop avant dans son service. »

Cependant, le Seigneur ne tarda pas à s'expliquer sur ce qu'il demandait de cette ame généreuse, et

permit d'abord un évènement qui fit grand bruit et dont on s'occupa longtemps à la Cour. La comtesse de Rupelmonde, devenue veuve à la fleur de la jeunesse, possédant une brillante fortune, favorisée de l'intimité de la Reine, entourée des empressements et de la tendresse d'une mère vertueuse, se déroba à tous ces avantages humains et vint dans la solitude du Carmel pour faire à Dieu un parfait sacrifice d'elle-même et de toutes les jouissances qu'elle aurait pu goûter sans lui. Madame Louise, âgée de quatorze ans, n'est point touchée de cette démarche. Elle entend autour d'elle des propos capables de lui faire partager l'opinion générale représentant cette détermination comme ne devant aboutir qu'à faire du bruit, ce que, par prudence, elle aurait bien souhaité qu'on évitât. Néanmoins, elle ne s'étonnait pas que d'autres ressentissent le malaise qu'elle-même éprouvait à la Cour, et prissent le parti de s'y soustraire; car, malgré ses bonnes résolutions et tous les moyens dont elle nourrissait sa piété, elle s'apercevait bien que l'air qu'on y respire ne lui était pas favorable. Autour d'elle, tout la sollicitait à la jouissance de ce qui plaît naturellement. L'amour-propre, la vanité, le luxe des parures mondaines lui adressaient tour à tour, et souvent à la fois, de fatigantes réclamations : il lui arrivait de se sentir faible pour résis-

ter à cet entraînement, et parfois la vivacité de son caractère lui rendait pénibles l'exercice de ces luttes intestines et la patience dans ces longs combats. Cependant elle les soutenait avec tant d'avantages qu'on ne pouvait soupçonner à l'extérieur les souffrances de son ame; et sa conduite, loin de s'en ressentir, devenait toujours plus édifiante et plus parfaite.

Le souvenir de la comtesse de Rupelmonde, et de tant de vierges consacrées à l'Epoux divin, venait quelquefois occuper délicieusement la jeune Princesse. De pieuses réflexions à ce sujet la conduisaient à envier le bonheur de ces ames privilégiées, et elle apercevait quelques lueurs d'espérance d'une vocation si précieuse; mais la vue de son indignité combattait bientôt ces douces prévisions sur son avenir, et l'obligeait au sacrifice d'un état de vie qu'elle appréciait infiniment. Elle se trouvait heureuse, lorsque, dans certaines circonstances, la Reine lui proposait quelque visite à Saint-Cyr où à d'autres communautés. Alors elle se plaisait à interroger les religieuses sur l'origine de leur vocation, sur les moyens qu'elles avaient employés pour obtenir le consentement de leurs familles, sur les épreuves qu'elles avaient subies, les luttes qu'elles avaient soutenues; puis elle se recommandait à leurs prières. Lorsque quelque

novice était parvenue au moment de prononcer ses vœux, elle obtenait quelquefois de l'accompagner à l'autel, ce qui la consolait un peu de ne pouvoir s'offrir elle-même au divin Maître, selon le vœu secret de son cœur.

Occupée souvent de ce désir, elle s'en ouvrit un jour à Mme de Soutlanges dont elle continuait à apprécier les lumières, et lui demanda conseil dans une intime confidence. Elle lui fit connaître en même temps sa pensée de choisir l'institut de la Visitation si elle était appelée de Dieu, puisque la délicatesse de sa santé ne lui permettait pas d'entrer dans un Ordre plus austère, et que d'ailleurs elle avait un extrême éloignement pour les abbayes. La digne religieuse se contenta de l'encourager, l'assurant que Dieu accorderait à ses prières et à sa fidélité la connaissance de l'état de vie dans lequel il voulait la sanctifier.

La Reine, toujours attentive à favoriser la piété de ses augustes filles, leur proposa d'assister à la vêture de la comtesse de Rupelmonde; elle devait avoir lieu le 7 octobre 1751. Madame Louise accepta avec joie cette invitation, et réfléchit aussitôt sur la fausseté des conjectures qu'on avait faites à la Cour au sujet de la comtesse. Celle-ci paraissait goûter une joie pure et une parfaite satisfaction, en faisant un pas de plus dans cette vie dont elle

avait déjà l'expérience. « Voilà du courage! se disait la jeune Princesse, voilà comment on ravit le ciel! » A cette impression se joignit le souvenir d'une grande parole du divin Maître, prononcée sur le monde : « *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous!* » Enfin la vue de la comtesse se dépouillant des vains ajustements du siècle pour revêtir la bure du Carmel, acheva l'œuvre de la grâce dans le cœur de Madame Louise. Elle lut alors clairement dans les desseins de Dieu ce qu'il demandait d'elle, prit les résolutions les plus énergiques, et conjura le divin Epoux de l'aider à les accomplir avec une inviolable fidélité. Elle-même nous apprend ce qui se passa dans son ame en ce moment fortuné : « L'entrée de la comtesse aux Carmélites ne me fit rien; les discours du monde étouffaient le bon grain. Ce fut la cérémonie de sa prise d'habit qui me frappa si fort que ma vocation n'a jamais varié depuis. Il fallait que je visse, comme saint Thomas, pour croire qu'il n'y avait pas d'autre bonheur pour moi que celui d'être consacrée à Dieu. »

Cet insigne bienfait de la miséricorde divine excita au plus haut degré ses sentiments de gratitude et d'amour envers le bon Maître : aussi dès ce moment, se considérant comme une victime qu'elle devait préparer pour le sacrifice, elle ne voulut

mettre aucune borne à sa ferveur. Avant de quitter ce lieu qui lui était devenu si cher, elle se ménagea un entretien avec la Mère sous-prieure qu'elle connaissait. L'ayant demandée au parloir, elle lui témoigna son désir de s'instruire en détail sur le genre de vie des Carmélites. Cette excellente religieuse, remarquant beaucoup de précision dans les demandes que lui adressait la Princesse, se permit de lui dire : « On croirait que Madame songe à être fille de sainte Térèse. — Eh ! pourquoi pas, lui répondit agréablement la nouvelle prosélyte, puisque les filles de sainte Térèse sont si heureuses ? » Elle était persuadée qu'on ne verrait là qu'une plaisanterie. Telle fut l'origine de l'affection que la Princesse conserva pour le monastère de la rue de Grenelle, toujours si intimement lié à celui de St-Denis. Voilà aussi pourquoi il nous est encore si doux à nous-mêmes d'entendre redire le nom de ce Carmel dont nous regrettons la ruine : sanctuaire vénéré ! berceau d'une vocation qui illustra notre saint Ordre, et qui fut le principe de mille généreux dévouements offerts à la gloire de l'Epoux des vierges !

Madame Louise parlait ainsi dans une lettre des motifs qui déterminèrent sa vocation : « Je vais vous dire ce qui m'a engagée à quitter le monde, quelque brillant qu'il pût être pour moi, et quoique

je n'y fusse pas à portée, par mon rang, d'y courir certains dangers où d'autres peuvent se trouver : ces motifs ont été mes péchés, ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour nous sauver, la nécessité de la pénitence en cette vie ou en l'autre, pénitence qu'il est bien plus difficile de faire dans une vie commode, surtout aimant mes aises comme je les aimais ; la parabole du chameau qui passerait plutôt par le trou d'une aiguille qu'un riche n'entrerait dans le royaume du ciel ; le précepte de l'aumône qui doit s'étendre sur tout le superflu, et ce superflu pour moi était immense. Enfin le désir de posséder Dieu éternellement, et de jouir de la couronne qui nous est préparée dans le ciel. »

Après avoir montré à notre Mère vénérée la voie par laquelle il voulait la conduire à lui, le divin Maître ne tarda pas à l'y introduire. Elle ne devait pas encore quitter le monde pour goûter dans les rigueurs d'une vie pénitente le calme et le repos d'une paisible solitude ; mais il lui fallait des gages de la divine promesse dont l'accomplissement devait être différé. L'Epoux divin voulut donc lui donner ces marques de son choix en l'attirant à sa suite sur la route du Calvaire. Il ouvrit sous ses pas le sentier des épreuves dans lequel elle marcha toujours soumise et généreuse, sans égard à ses répugnances ni à ses combats.

Un an ne s'était pas encore écoulé depuis sa sortie de Fontevrault, quand la mort vint frapper Madame Henriette, dont les vertus, admirées de tout le royaume, avaient resserré les liens qui l'unissaient à ses pieuses sœurs. Madame Louise ne trouva que dans son amour pour Dieu la force de lui faire un tel sacrifice. Néanmoins, dans cette douloureuse circonstance, elle sut assez maîtriser les impressions de la nature pour que son cœur demeurât ouvert à celles de la grâce. Elle admira les dispositions de l'auguste mourante et ne perdit jamais le souvenir de ce précieux trépas.

Voici le témoignage qu'elle en rendit après bien des années : « J'avais dans Henriette un beau modèle, elle vivait comme une sainte, tout le monde le disait, et ce que nous voyions nous le disait aussi. Quand elle était forcée d'aller au spectacle elle y priait Dieu. Sa mort me fit la plus grande impression; je sentais combien il était doux de mourir aussi saintement qu'elle; mais ma vie était bien différente de la sienne, et j'avais grand'peur de mourir avant que d'avoir commencé à mieux vivre.»

Madame Louise s'inclinait humblement devant les volontés de son Dieu, et toujours plus désireuse de lui appartenir, elle s'efforçait de lui donner des marques de son amour parmi les plus dures épreuves. Son courage et ses succès furent tels, que

bientôt la croix devint l'objet de son ambition et de ses recherches. La grâce précieuse de la vocation qu'elle cachait soigneusement au fond de son cœur, lui en faisait rencontrer à chaque pas dans une cour brillante, où tous les préjugés du monde sont honorablement accueillis. Elle gémissait des discours qu'on y tenait au sujet de la comtesse de Rupelmonde; sa prise d'habit n'avait fait que les envenimer. « Quelle indiscrétion ! disaient les plus modérés; ne pouvait-elle pas se sanctifier dans le monde? elle y aurait eu encore le mérite d'édifier les autres. Pourquoi tant d'éclat, qui va se dissiper en fumée? Quelques mois encore de la vie triste et austère des Carmélites auront bientôt étouffé son zèle. Et quand même son zèle persévèrerait, sa santé pourrait-elle le seconder? Est-ce à une femme qui n'a vécu qu'à la Cour à vouloir être Carmélite? On peut bien parier à coup sûr qu'on ne lui verra pas faire profession. » Ces paroles blessaient au cœur la nouvelle aspirante au Carmel, et selon l'aveu qu'elle en fit, elles ébranlaient un peu sa confiance à la vocation de la comtesse : « Je mourais de peur, dit-elle, qu'on vînt m'annoncer un beau jour que la sœur Thaïs avait laissé la bure des Carmélites pour reprendre à la Cour les habits de la comtesse de Rupelmonde. Le Roi, la Reine et mon frère étaient presque les seuls qui ne désapprou-

vassent pas sa démarche ; ils soutenaient, au contraire, qu'elle avait pris le bon parti, et qu'on avait grand tort de blâmer celle qui cherchait à mettre son salut en assurance, ce qui me donnait dès-lors quelque espoir qu'un jour ils pourraient consentir à ce que je suivisse ma vocation, si j'avais le bonheur d'y être fidèle. »

Enfin on vint lui apprendre que la comtesse allait faire sa profession. Ce fut pour elle un grand sujet de joie, et elle sentit renaître sa confiance. La sœur Thaïs fit cette action avec tant de ferveur et de mépris du monde, que celui-ci fut contraint de substituer à ses vains discours le silence de l'admiration.

La vie de la Cour était une perpétuelle souffrance pour la pieuse Princesse. Les divers passe-temps auxquels elle était obligée de prendre part lui plaisaient fort peu, et ceux qui ne lui étaient pas tout-à-fait désagréables la tenaient dans une telle contrainte qu'ils ne l'exemptaient pas de souffrir. Elle n'aimait aucun des jeux sédentaires qui étaient en usage, et y perdait toujours, n'y donnant qu'une demi-attention. Elle préférait les promenades lointaines, les courses à cheval. Le divertissement de la chasse, que Louis XV lui procurait quelquefois, l'amusait plus que tout autre ; mais le bon Maître, ne voulant laisser à cette ame d'élite d'autre satisfaction que celle du divin amour, permit un acci-

dent propre à la détacher de ce plaisir. Un jour qu'elle suivait le Roi dans la forêt de Compiègne, le cheval qu'elle montait se cabra violemment et la lança en arrière à plus de trois mètres de distance ; elle tomba devant les pieds des chevaux d'un carrosse qui suivait à grand train. Au lieu de se déconcerter, elle invoque Marie sa bonne Mère, et échappe à ce double danger sans ressentir aucun mal. Reconnaissante envers sa libératrice, et voulant montrer jusqu'où est allée sa protection, elle repousse le conseil de monter dans sa voiture, se fait amener son cheval et le dirige de telle sorte qu'elle lui fait perdre l'envie de se cabrer une seconde fois. De retour à Versailles et rentrée dans son appartement, elle raconta l'accident à sa femme de chambre et ajouta : « Remerciez bien la sainte Vierge, car je lui dois de nouveau la vie : le carrosse de mes sœurs n'avait qu'un pas à faire pour me rouer; je me suis tournée vers elle, j'ai eu le temps de me relever, et me voici ! »

Après ces promenades, la Princesse, qui n'avait pas une forte santé, aurait voulu qu'on la laissât seule se reposer dans son appartement; mais l'étiquette de la Cour l'appelait ailleurs. Cette contrainte lui était fort à charge; elle la raconte ainsi à une personne de confiance : « Je sentais que j'avais besoin de repos, mais l'heure du jeu était venue ; j'al-

lais au jeu par complaisance. Suivait l'heure du spectacle, la complaisance m'y conduisait encore, et je m'y endormais de lassitude. Ce train de vie, si opposé à celui que je menais au couvent, me fatiguait beaucoup et m'échauffait le sang; mais j'étais à la Cour, il fallait faire comme à la Cour, et je le faisais sans me plaindre, contre mon inclination et au préjudice de ma santé. »

En effet, Madame Louise, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, craignait excessivement de faire ostentation de sa vertu; c'est ce qui l'obligeait à conserver tous les dehors de la grandeur et des pompes de la Cour. Mais sous cet extérieur où se peignait du reste une conduite exemplaire, le divin Epoux voyait une ame innocente et pure, fidèle et généreuse. Déjà, il prenait en elle de délicieuses complaisances, et l'attirait à lui par d'incomparables douceurs. Le monde et la Cour avaient beau multiplier leurs règlements et leurs exigences à mesure que la Princesse avançait en âge, elle trouvait dans sa piété et dans son industrie le moyen d'accorder à son Dieu les meilleurs moments de ses journées; l'oratoire la dédommageait de tous les sacrifices; c'était ici-bas son paradis et elle y passait souvent de longues heures destinées à son repos : là elle épanchait son ame, contrainte partout ailleurs, et s'abandonnait à cette affectueuse sim-

plicité dont le monde ignore le prix. Elle sentait un merveilleux attrait pour méditer les souffrances du Sauveur, particulièrement les mystères et les ignominies de sa sainte Passion. Elle versait un torrent de larmes en contemplant Jésus en croix, et son amour lui inspirait alors les actes les plus généreux. C'est là que se nourrissaient les désirs qui la consumaient de devenir victime pour Jésus sous la bure du Carmel; là aussi qu'elle recevait ces inexplicables attraits qui la portaient au plus profond anéantissement.

Elle méditait encore sur les mystères de la sainte Vierge et la vie des saints, particulièrement aux jours où nous en célébrons la solennité. Animée de l'esprit de notre sainte Réformatrice, elle saisissait avec une sorte d'avidité tous les objets que la sainte Eglise propose à notre dévotion, et en usait de manière à recueillir les grâces précieuses qui en découlent sur les vrais fidèles. Pour se faciliter le moyen de réduire en pratique les bons sentiments qu'elle avait conçus dans ses méditations, aux diverses fêtes de l'année, elle les mettait en écrit et les relisait fréquemment. De tous ces papiers épars l'une de ses novices forma un recueil précieux, et un digne ecclésiastique, entre les mains duquel il tomba, le publia en 1789. Ce monument de la vraie et solide dévotion de Madame Louise à la Cour nous

prouve combien elle était éclairée sur les vérités et les maximes chrétiennes. Il nous instruit encore de l'humilité de cette grande Princesse qui prenait soin de conserver, non les impressions délicieuses de la communion, mais les lumières et les grâces qu'elle y recevait pour s'avancer dans la perfection des plus solides vertus.

Sa fidélité au service du Seigneur ne subit jamais ces alternatives que plusieurs saints eurent à déplorer. Plus heureuse que notre illustre Mère sainte Térèse, elle sut toujours accorder à Dieu ce qu'il lui demandait : ses lectures, ses entretiens, ses occupations, à part les bienséances de son rang, furent exempts de tout mélange tendant à affaiblir l'esprit de piété. Cependant, on l'a déjà vu, elle avait bien des luttes à soutenir. Sans cesse sollicitée par les charmes séduisants du monde, elle avouait elle-même que le monde naturellement ne lui déplaisait pas dans ce qu'il a de flatteur pour la vanité. Son triomphe sur ses vains attraits n'en fut que plus digne d'admiration, comme son parfait détachement, sous la pompe et les splendeurs de la fille d'un grand roi, avait plus de prix aux yeux de celui qui possédait tout son cœur.

La grâce divine prenait chaque jour de nouveaux accroissements dans son ame, et ses vertus brillaient aussi d'un plus vif éclat. Le soin qu'elle avait

de les cacher aux regards du monde, ne les dérobait pas entièrement à sa vue. On s'accordait à dire à la Cour que c'était la princesse la plus régulière, la plus édifiante, la plus aimable, la moins exigeante; et comme elle était douée de beaucoup de grâces naturelles, répandues sur toute sa personne et particulièrement sur sa physionomie, on ajoutait qu'elle était charmante. Sans se préoccuper des remarques qu'on pouvait faire à son sujet, et toujours inclinée à dérober la connaissance de ses bonnes œuvres, elle ne craignait pas d'exercer son zèle pour les intérêts de Dieu et le salut des ames. Ainsi, on la voyait dans les évènements fâcheux, dans le mauvais succès d'une affaire, adorer humblement la main divine d'où procédait l'épreuve et demeurer dans la plus grande paix; mais essayer en même temps d'insinuer ses sentiments à ceux qui l'entouraient, même aux grands du royaume; et souvent ceux-ci, touchés de la patience, de la douceur de cette vertueuse Princesse, se rendaient aux paroles pleines de sagesse qu'elle leur adressait.

Elle ne souffrait pas que l'on tînt en sa présence aucun propos tendant à affaiblir tant soit peu l'esprit de foi ou le respect dû à tout ce qui tient à la religion. Une personne de la Cour, s'étant permis, dans une circonstance, de blâmer la décoration de

nos saints temples, alléguant ce passage de la sainte Ecriture : Dieu est Esprit et veut être adoré en esprit. « Oui, sans doute, Dieu est Esprit, répondit Madame Louise, mais il était encore Esprit lorsqu'il ordonna à Salomon de lui bâtir ce temple fameux qu'aucun autre n'égala jamais en magnificence. Dieu est Esprit et il n'est qu'Esprit, mais il sait que nous sommes corps et esprit. »

Profondément affligée lorsque Clément XIV supprima la Compagnie de Jésus, elle concentra sa douleur sans se permettre le moindre murmure contre l'autorité qui vient de Dieu, et adora en silence la profondeur des jugements du Très-Haut dans les divers châtiments qu'il inflige à son peuple.

Ceux qui l'approchaient de plus près avaient pour elle une estime et un attachement très sincères ; son abord était si facile, si agréable ! Elle paraissait toujours satisfaite des services qu'on lui rendait ; son égalité d'humeur était à toute épreuve ; on se trouvait si bien avec elle qu'on aurait volontiers acheté à prix d'argent le bonheur de la servir. Dans les notes que nous a laissées M. l'abbé Figon, prédicateur du Roi, à la suite de l'éloge funèbre [1] de

[1] Il le prononça dans l'église de notre monastère de Pontoise, en 1788. La Mère Eléonore de Jésus-Crucifié, ancienne prieure de St-Denis et compagne de la pieuse Princesse, lui avait livré les notes d'après lesquelles il le composa.

Madame Louise, nous trouvons le fait suivant que l'auteur rapporte ainsi : « Je voyageais dernièrement avec un bon serviteur de Madame Louise (M. Lafontaine), qui l'avait servie en qualité de valet de chambre, depuis sa sortie de Fontevrault jusqu'au moment où elle entra au Carmel. Charmé de la rencontre, je l'interrogeai avec intérêt sur sa respectable maîtresse. Le pauvre homme ne tarissait pas sur ses louanges et pleurait à chaudes larmes en se rappelant ses bontés pour lui, pour sa femme et ses enfants. La naïveté de son récit et l'expression de sa reconnaissance m'enchantèrent. Je lui demandai si Madame Louise ne laissait pas voir quelquefois un peu de hauteur. *Pas brin, me répondit-il, c'était la meilleure maîtresse du monde : elle ne m'a jamais montré de l'humeur que dans deux occasions; j'en fus surpris, et longtemps après, dans un voyage que je fis à Saint-Denis, je pris la liberté de lui en demander la raison : Oh! me dit-elle, c'est que dans le moment où vous entrâtes dans mon appartement je lisais la règle de sainte Térèse, et j'aurais été au désespoir qu'on m'eût surprise occupée de cette lecture*. On a dit que le plus grand héros ne l'est point aux yeux de son valet de chambre. Le proverbe se trouve ici en défaut. »

La bonté d'ame de la Princesse ouvrait le cœur de

tous ceux qui l'imploraient. Cette sorte d'indigence, cachée sous des apparences qui ne la laissent pas soupçonner, était surtout comprise et soulagée par elle. Elle seule connaissait alors ces secrets douloureux, et sa main déposait dans celles de ces victimes de l'infortune le secours, quelquefois suffisant, pour les rendre à leur première position.

Parmi les œuvres où pouvait s'exercer la charité de Madame Louise, elle avait fait un choix où brillait une grande sagesse, en même temps qu'il persuadait combien peu elle avait d'égard à ses peines et à ses fatigues lorsqu'il fallait soulager l'indigence. Habituée dès l'enfance à ne travailler que pour les pauvres, ce travail était toujours pour elle un vrai délassement. C'était à la lumière de la foi et dans le sentiment de Dieu même qu'elle appréciait les créatures, aussi les aimait-elle toutes comme membres d'une seule famille appartenant au meilleur des pères.

Son respect, sa tendre affection pour le Roi et la Reine ne pouvaient aller au-delà : elle n'avait d'autre volonté que la leur, et était attentive à procurer leur satisfaction autant qu'elle pouvait y contribuer; toujours elle leur donnait des marques sûres du plus entier dévouement. Louis XV conservait pour elle les sentiments d'un père envers le plus jeune de ses enfants : il donna maintes fois des

témoignages de cette prédilection qui n'excita jamais la jalousie de ses vertueuses sœurs. La Reine étant à portée d'apprécier mieux que personne le mérite de son auguste fille, prenait un singulier plaisir à la voir pratiquer généreusement ces vertus solides, dont elle-même était un si parfait modèle ; aussi l'entendait-on dire souvent : « Je n'aime pas seulement Louise, je la respecte. » Pénétrant avec ses yeux de mère dans le cœur de sa fille chérie, Marie Leckzinska y découvrait toutes les dispositions propres à la vie religieuse ; elle s'en ouvrit un jour au R. Père Biéganski, jésuite polonais, son confesseur. « Vous verrez, lui dit-elle, que ma Louise finira par vouloir se faire Carmélite ; mais avec sa santé, la pauvre enfant n'y tiendra pas. » Préoccupée de ces pensées, la pieuse Reine, habituée à ne refuser à Dieu aucun sacrifice, avait consommé celui-ci dans son cœur, alors même qu'à sa seule pensée elle ressentait les douloureuses angoisses de la tendresse maternelle ; elle eut un jour l'occasion de s'expliquer à ce sujet. Etant allée visiter notre monastère de St-Denis, la R. Mère Dorothée de la Croix, qui en était prieure, voulut présenter à Sa Majesté Mlle Dillon, sa nièce, novice depuis plusieurs années. La Reine s'étant informée du motif qui retardait sa profession, on lui dit que la mère de cette jeune personne, ayant pour elle un

attachement démesuré, refusait de consentir à ce qu'elle prononçât ses vœux : « Si j'avais une fille qui voulût être religieuse, répondit la Reine, jamais ma tendresse ne m'empêcherait de lui donner mon consentement. »

Louis XV estimait le Carmel, et spécialement notre monastère de St-Denis, avant de pressentir les intentions de sa fille bien-aimée. Ayant fait dire un jour à la Mère Dorothée de la Croix (Dillon), qu'il désirait aller y entendre la messe, celle-ci pria Mgr d'Evreux, son frère, de se rendre auprès d'elle pour recevoir Sa Majesté. Après la messe, Louis XV entretint la Révérende Mère Dorothée avec des marques de dévouement, et voulut bien accepter de sa main un scapulaire brodé, dans lequel elle avait fait renfermer des reliques de sainte Térèse : « Vous me faites plaisir, dit le Roi en le recevant, car je suis de la confrérie. » Avant de se retirer il demanda à voir la communauté qui se rendit aussitôt à la grille.

Un autre jour, la famille royale s'entretenant des Carmélites, la Reine dit qu'elle portait beaucoup d'affection à celles de Compiègne, et Monseigneur le Dauphin témoigna sa préférence pour le monastère de la rue de Grenelle. Le Roi alors s'empressa de dire : « Celles de St-Denis sont les miennes. » Sa Majesté ayant su qu'une de nos

maisons pauvres avait sollicité en vain un secours au bureau, dit avec émotion : « Cet homme n'aime pas les Carmélites ; ce sont pourtant les meilleures religieuses que j'aie dans mon royaume. »

Madame Louise était tendrement attachée au Dauphin et aux princesses ses sœurs. Les admirables vertus qui les caractérisaient les lui rendaient doublement chers. Elle se plaisait beaucoup dans leurs entretiens, et y trouvait toujours quelque avantage pour son avancement spirituel. L'une de ses plus douces jouissances était de voir et de goûter l'union qui régnait dans son auguste famille ; elle aimait surtout à la considérer marchant sur les traces de la Reine dans une fidélité parfaite à tous les devoirs religieux, ayant pour guides les lumières de la foi et les principes les plus sévères de la morale chrétienne.

Les diverses épreuves par lesquelles le divin Maître voulait purifier et embellir encore des ames si vertueuses, étaient vivement senties de la pieuse Princesse, et ces grâces de croix furent abondantes pendant son séjour dans le monde. En 1754 le duc d'Aquitaine, fils du Dauphin, mourut à Versailles, âgé de cinq mois. L'année suivante, la sœur de ce prince, Marie-Zéphirine, fut aussi enlevée à l'âge de cinq ans à la tendresse de son auguste famille. Ces sacrifices exigeaient de Madame Louise des actes

généreux dont Dieu seul connaissait le prix; mais ils l'éclairaient toujours davantage sur la fragilité des choses humaines; ils l'instruisaient sur ces déceptions cruelles, réservées au cœur qui s'appuie sur l'affection des créatures, et ce vide affreux d'une ame qui cherche loin de son Dieu le repos qu'elle ne saurait trouver qu'en lui. Ces impressions la détachaient de plus en plus des objets terrestres, et d'une foule de petites satisfactions sur lesquelles sa vigilance ne s'était pas encore étendue. Son désir de quitter le monde pour s'unir à Jésus-Christ en qualité d'épouse et de victime, devenait par là même plus ardent, et elle conjurait notre divin Sauveur de rompre les nombreux obstacles qu'elle entrevoyait encore à sa vocation.

L'ambassadeur d'un prince étranger, chargé de lui choisir une épouse, s'étant rendu à la Cour de France, les princesses se virent forcées de paraître devant lui. Madame Louise affecta des manières fort peu agréables; ayant à l'épaule une légère difformité, elle prit un maintien qui la fit notablement ressortir, et par son industrie elle échappa au choix qu'on prévoyait devoir tomber sur elle, et qu'elle redoutait plus que la mort. Se conduisant toujours avec une rare prudence, elle se vit obligée de garder inviolablement le secret de sa vocation, même envers les person-

nes qui avaient plus de droits à sa confiance. Nos Mères de la rue de Grenelle lui avaient offert un exemplaire de nos saintes Constitutions; elle le serra sous clef dans une cassette d'argent en forme de reliquaire, sur laquelle on lisait : *Relique de sainte Térèse.* Ce petit livre lui était cher plus que tous les trésors du monde; elle ne l'ouvrait que lorsqu'elle était seule dans son appartement. Souvent la Reine, sans le soupçonner, lui occasionnait des luttes pénibles contre les attraits de sa vocation, par le détail qu'elle lui donnait, ainsi qu'aux princesses ses sœurs, de la vie heureuse des Carmélites de Compiègne. Cette pieuse Reine leur faisait de fréquentes visites; elle avait même un petit appartement dans leur maison où elle passait des journées entières, suivant tous nos saints exercices. Lorsqu'elle en parlait ensuite, c'était avec tant de marques d'estime pour ce genre de vie, que Madame Louise se sentit plusieurs fois excitée à s'ouvrir de son dessein à sa vertueuse mère; mais faisant réflexion à sa faible santé, surtout aux crachements de sang auxquels elle était sujette depuis bien des années, elle craignaït d'alarmer sa tendresse et de n'obtenir qu'un refus. Un autre motif l'arrêtait : Mgr l'Archevêque de Paris, qu'elle s'était fait un devoir de consulter sur sa vocation, lui avait indiqué, comme moyen de parvenir à la vie

religieuse, le soin de cacher ses désirs à cet égard, jusqu'au moment où, dans sa divine bonté, le Seigneur daignerait y mettre un terme. La Princesse garda fidèlement ce secret, mais elle voulut se dédommager en partie du sacrifice qu'il lui imposait de ses pieux désirs, en faisant quelques essais de la vie pénitente qu'elle voulait embrasser.

Elle s'appliqua d'abord à se pénétrer de l'esprit du Carmel qu'elle étudiait avec un grand soin dans nos saintes Constitutions; les vertus qu'il inspire étaient celles auxquelles la grâce l'attirait depuis longtemps. Pour faire l'épreuve des austérités du cloître, et afin de s'accoutumer à supporter la rigueur des saisons, l'hiver elle se privait de feu pendant des heures entières. Ne sachant par quel moyen elle pourrait se procurer une tunique de serge, telle que nous les portons, elle eut la pensée de s'adresser à la Mère prieure du monastère de Compiègne, où venait d'avoir lieu la cérémonie d'une vêture. « J'ai une grâce à vous demander, lui écrivit-elle; mais sous le plus grand secret, en sorte que qui que ce soit ne le sache : c'est que vous veuillez bien m'envoyer la tunique de serge que votre novice portait hier à sa prise d'habit. Je serais fâchée qu'on le sût, parce que bien des gens en riraient, et d'autres le trouveraient extraordinaire; pour moi, je vous avoue que je re-

garde presque comme une relique la tunique que porte une novice à ce premier sacrifice qu'elle fait d'elle-même. Vous pourrez me l'envoyer un matin par votre tourière, enveloppée d'un papier bien cacheté, avec ordre que le paquet me soit remis à moi en personne. » La Mère prieure s'empressa de donner satisfaction à la pieuse Princesse dont personne ne soupçonna le dessein. Lorsqu'elle fut en possession de cette tunique, mille fois plus précieuse à ses yeux qu'un manteau royal, elle se hâta d'en faire usage, et se persuada bientôt que cette austérité ne nuirait pas à son tempérament. Elle parvint encore à se pourvoir de quelques instruments de pénitence, du cilice en particulier, et elle le portait sous ses magnifiques vêtements, heureuse de pouvoir donner à la vie de la Cour quelque conformité à cette autre vie qui devait un jour la placer sur les traces de l'Epoux crucifié.

Pour surmonter plus facilement les obstacles qui auraient pu dans la suite l'empêcher de se conformer aux diverses pratiques du Carmel, elle s'efforçait de vaincre jusqu'aux moindres répugnances que la faiblesse de sa santé, sa délicatesse naturelle et les habitudes de sa condition multipliaient à l'infini. Le service de sa table était assez difficile, ses cuisiniers s'en plaignaient. Madame Louise y

réfléchissant, s'en humilia et corrigea si bien cette recherche naturelle, qu'elle en vint à choisir toujours les mets qui contrariaient son goût. Ses serviteurs voyant qu'elle ne touchait pas à ce qu'ils lui préparaient avec le plus de soin, continuaient à dire qu'ils ne pouvaient réussir à la satisfaire. L'humble Princesse acceptait cette réputation pour réparer le passé, heureuse aussi de n'avoir que Dieu seul pour témoin de ce qu'elle lui offrait.

Ne pouvant supporter l'odeur du suif et présumant bien qu'on en faisait usage chez les Carmélites, elle voulut surmonter cette délicatesse et chargea une bonne femme, étrangère à son service, de lui procurer un paquet de chandelles. Ce fut d'abord à grand'peine qu'elle la souffrit dans son appartement. Ensuite elle essaya d'en allumer une pendant quelques minutes, et progressivement elle parvint à l'employer aussi bien que la bougie, l'allumant aussitôt que son monde s'étant retiré le soir, elle se trouvait seule dans sa chambre.

Pénétrée d'une vive reconnaissance envers Dieu qui bénissait visiblement ses essais d'une vie austère, elle sentait croître ses désirs de l'embrasser enfin, et voyait avec peine s'écouler dans le monde ses plus belles années. Mgr de Montmorin, évêque de Langres, étant allé lui faire une visite le 15 juillet 1762 : « C'est aujourd'hui, lui dit-elle, que

j'accomplis ma vingt-cinquième année. — Madame est au milieu de sa course, lui répondit le Prélat. » Véritable prédiction, à laquelle la Princesse n'attacha pas alors une grande importance, mais qui ne laissa pas de la frapper. D'ailleurs elle craignait toujours de mourir à Versailles avant de parvenir au Carmel, ce qui lui suggéra la pensée de faire son testament. Elle y exprimait énergiquement son désir de n'être pas embaumée après sa mort, inspiration de son amour singulier pour la modestie. Elle suppliait aussi le Roi d'ordonner qu'elle fût inhumée au monastère des Carmélites de la rue de Grenelle.

Toujours généreuse dans ses sacrifices, elle fut admirable dans celui que lui imposait l'épreuve prolongée de sa vocation. Elle attendait en silence, ainsi que le lui avait prescrit Mgr de Beaumont ; mais que cette obéissance coûtait cher à son cœur ! Elle avait une mère si chrétienne : pourquoi ne pas lui apprendre la bénédiction spéciale dont le Seigneur favorisait la plus jeune de ses filles? Mais d'ailleurs, pourquoi lui faire entrevoir de si loin une séparation trop douloureuse? Ainsi combattue par ces divers sentiments, la Princesse ne trouvait de repos que dans sa soumission et dans une confiance sans bornes à celui qui pouvait seul briser les liens de sa captivité.

La mort de Mgr le Dauphin et de sa vertueuse épouse, à quinze mois de distance, vint successivement l'abreuver d'amertume ; elle s'attendrissait autant sur la perte que faisaient la religion et l'Etat, que sur la sienne propre et celle de son auguste famille. Néanmoins, elle comprit que cet évènement, si douloureux pour le cœur du Roi et de la Reine, ajournerait encore l'ouverture qu'elle avait à leur faire de sa vocation. Elle se soumit aux ordres de la Providence, et n'espérant plus rien des moyens humains, elle ne chercha que dans la prière la force dont elle avait besoin pour porter cette croix qui lui devenait chaque jour plus pesante. Sa ferveur dans les exercices de piété parut s'accroître, et son oraison se prolongeait parfois jusque bien avant dans la nuit. Elle voulut aussi multiplier ses bonnes œuvres et y faire participer un grand nombre de personnes pieuses, particulièrement les ames consacrées à Jésus-Christ dans la vie du cloître. Enfin elle porta la générosité au plus haut point, lorsque, ne pouvant encore s'immoler en personne à l'amour et au service du bon Maître, elle lui offrit dans son intérieur un parfait sacrifice d'elle-même et de tout ce qui l'environnait. Elle en vint jusqu'à vendre ses bijoux et à se dépouiller, en faveur des pauvres, des objets auxquels l'attachaient de précieux souvenirs.

Cependant la mort du Dauphin et de la Dauphine, qui avait ravi à la France tant d'espérances pour l'avenir, avait aussi enlevé à la Reine sa principale consolation parmi les cruelles épreuves devenues son partage. Il lui avait été si doux de reposer ses regards sur ce fils, destiné par ses excellentes vertus à devenir un jour le modèle, aussi bien que le père de la patrie ! Ce sacrifice sans cesse renouvelé avec toute la magnanimité chrétienne qui la caractérisait, laissa cependant dans son cœur une plaie profonde qu'elle porta au tombeau. Le dépérissement de sa santé fut sensible, et la maladie consomma l'œuvre de la grâce dans cette ame qui, sous la pourpre et le diadème, avait accumulé les mérites d'une vie pénitente et crucifiée. Madame Louise aimait sa mère au-delà de tout ce qu'on peut se figurer : aux sentiments filials de la nature si ardents en elle, se joignait la plus haute estime pour les vertus de cette incomparable Princesse. Elle l'avait appréciée sous ce rapport dès sa plus tendre enfance, et toujours depuis elle l'étudiait comme son modèle. Découvrant sans cesse de nouveaux mérites dans cette pieuse Reine, Madame Louise admirait surtout le soin qu'elle prenait de les dérober à tous les regards ; et elle dit un jour à une personne de confiance : « Ce que j'ai vu des vertus de la Reine n'approche pas de ce que j'en ai appris;

et j'en ai encore plus appris après sa mort que pendant sa vie. »

L'état de souffrance de Marie Leckzinska apporta de nouveaux délais à la vocation de notre vénérée Mère, qui ne pouvait plus cacher ses désirs de quitter le monde depuis que Dieu les avait sanctionnés par l'organe de son ministre. En effet, Mgr l'Archevêque de Paris avait déclaré que son attrait pour la vie religieuse portait tous les caractères d'une vocation surnaturelle. Cependant il exigeait qu'elle attendît encore une année pour s'en ouvrir à ses augustes parents. Ce fut alors que, sentant redoubler sa confiance envers notre sainte réformatrice, elle composa cette prière admirable [1], monument de sa foi, de sa confiance et de son

[1] M. l'Abbé du Serre-Figon en parle ainsi : « Cette suite de prières tendres, éloquentes, sublimes, est un morceau précieux, et je me félicite d'être le premier à le donner au public. Je le tiens de M. l'abbé Consolin, que Madame Louise honorait d'une confiance justement méritée, et qui, confesseur de cette Princesse en l'absence de M. l'abbé du Ternay, a eu le bonheur de l'assister dans ses derniers moments. Ce respectable chanoine de Ste-Opportune garde précieusement l'original autographe de la pièce dont il s'agit. D'ailleurs tout connaisseur se convaincra bientôt qu'il n'y a que la personne intéressée, et qu'un cœur aussi vivement affecté, qui ait pu concevoir des sentiments aussi nobles, et les exprimer avec cet abandon, cette tendresse de piété qui se font sentir presque à chaque ligne. »

amour; expression touchante et fidèle des sentiments dont elle était pénétrée, et qui suffirait seule pour démontrer que nous n'avons fait qu'ébaucher légèrement le tableau des vertus solides qu'on admira constamment dans la conduite de Madame Louise de France à la Cour.

Nous reproduisons cette prière en forme de neuvaine, telle que nous la trouvons dans un recueil rédigé par une de nos Mères de St-Denis.

PREMIER JOUR.

« Me voici encore à vos pieds, ô ma sainte Mère! et toujours pour obtenir la grâce que je sollicite depuis tant d'années. Mes espérances sont augmentées : mais hélas! ce ne sont encore que des espérances. Je suis toujours dans le monde, toujours loin de vos saints asiles; et je ne vois pas même de route certaine pour y arriver. Je persiste, ô mon Dieu! à me soumettre sans réserve à votre sainte volonté. Je ne demandais que de la connaître. Eût-elle été opposée à mes vœux, sur-le-champ, je le proteste à la face du ciel et de la terre, sur-le-champ, je m'y serais soumise, j'aurais renoncé à mes plus chers desseins, et je me serais fixée dans l'état où votre adorable Providence m'aurait retenue. Mais, soyez-en loué à jamais, ô mon Dieu! votre miséricorde n'a point rejeté mes vœux. Votre

oracle a parlé [1]. Vous avez agréé mon sacrifice, et il ne me reste qu'à attendre le moment que vous avez marqué. Je l'attends, ô mon Dieu! et c'est avec autant de soumission que d'empressement. Mais vous nous permettez de vous prier, et vous ne prenez pas nos sollicitations pour des révoltes. Hâtez donc, ô mon Dieu, hâtez, précipitez cet heureux moment!

DEUXIÈME JOUR.

« O ma bonne Mère! joignez vos instances à celles d'une enfant que vous ne pouvez désavouer. Jetez les yeux sur moi. Voyez l'esclavage où je suis, l'agitation où je vis; mes prières gênées, mes méditations coupées, mes dévotions contrariées. Voyez les affaires temporelles dont je suis assaillie; voyez le monde qui sème sous mes pas ses pompes, ses jeux, ses spectacles, ses conversations, ses délices, ses vanités, ses méchancetés, toutes ses tentations..... sans que je puisse ni fuir, ni me détourner. Voyez les dangers que je cours, les épines sur lesquelles je marche, mes fautes, le peu de bien que je fais... Voyez mes désolations, mes tristesses, mes ennuis. Ayez pitié de moi. Obtenez-moi enfin la sainte liberté des enfants de Dieu.

[1] Mgr de Beaumont.

TROISIÈME JOUR.

« Ne suis-je pas assez éprouvée? Ne connaissez-vous pas assez à fond le vœu de mon cœur? Après tant d'années de constance, doutez-vous de ma résolution? M'avez-vous vue varier un seul instant? Ne m'avez-vous pas toujours aperçue tournée vers la voix qui m'appelle; tendant à elle de toutes mes pensées, de tous mes désirs, de toutes mes forces; soupirant sans cesse après le bonheur de la suivre, fondant en larmes de me voir ainsi renvoyée d'année en année; conjurant Dieu, dans toute la ferveur et la sincérité de mon ame, de briser enfin mes liens; vous pressant, vous sollicitant de les rompre; employant pour vous y engager l'intercession de vos plus chères filles? N'ai-je pas assez connu le monde pour le détester à jamais, pour ne jamais le regretter? J'ai considéré tant de fois une à une toutes les douceurs de cet état auquel je veux renoncer! Vous m'êtes témoin, ô mon Jésus! qu'il n'en est aucune que j'aie balancé à vous sacrifier. Vaines douceurs, douceurs pleines d'amertume! fussent-elles mille fois plus pures, je préfère le calice de mon Sauveur. Ne me dites point, ô ma sainte Mère! que je ne connais point encore assez votre règle. Ah! ne m'avez-vous pas vue la lire sans cesse, la méditer, la porter sur moi, en faire mes

délices? Je ne me suis rien déguisé : abaissements, pauvreté, austérités de toute espèce, privations de toutes les sortes, solitude, délaissements, contradictions, humiliations, mépris, mauvais traitements. J'ai mis tout au pis. Rien ne m'a effrayée. J'ai comparé l'état de princesse à l'état de Carmélite, et toujours j'ai prononcé que celui de Carmélite valait mieux; et jamais ce jugement ne s'effacera de mon cœur. J'ai vu, ô mon Jésus! j'ai soupesé la croix dont je vous prie de me charger; ah! que n'est-elle aussi pesante que la vôtre!

QUATRIÈME JOUR.

« O ma bonne Mère, que faut-il donc de plus? Mes jours se dissipent, mes années s'écoulent; hélas! que me restera-t-il à donner à Dieu? Vos filles elles-mêmes ne me trouveront-elles pas trop âgée? Ouvrez-moi donc enfin, ô ma Mère! ouvrez-moi la porte de votre maison, tracez-moi la route, frayez-moi le chemin, aplanissez-moi tous les obstacles. Dès le premier pas j'ai besoin de tout votre secours pour me déclarer à celui dont le consentement m'est nécessaire. Faites-moi naître une occasion favorable; préparez-moi son cœur, disposez-le à m'écouter; défendez-moi de sa tendresse; défendez-

moi de la mienne; donnez-moi le courage de lui parler, et des paroles persuasives qui vainquent toutes ses répugnances. Mettez-moi sur les lèvres ce que je dois lui dire, ce que je dois lui répondre. Parlez-lui vous-même pour moi et répondez-moi pour lui. Vous obtîntes autrefois tant de grâces pour rompre les liens qui vous retenaient dans le monde; vous en obtenez tant de pareilles pour vos filles. Intercédez donc aussi pour moi, ô ma bonne Mère! et dites à mon cœur, avant que je sorte d'ici, que je puis parler quand je voudrai, et que le cœur du Roi est incliné à mes vœux. Mais, ma sainte Mère! comment apprendra-t-il ma résolution, y consentira-t-il, la verra-t-il s'exécuter sans être touché de Dieu, sans retourner entièrement vers lui? Moi Carmélite, et le Roi tout à Dieu, quel bonheur! Dieu le peut, Dieu le fera, ô ma sainte Mère! si vous le lui demandez. Hélas! il le ferait même pour moi, si j'avais autant de foi que de désirs. Ah! je crois, ô mon Dieu! je crois..... O ma bonne Mère! présentez ma foi aux pieds de votre divin Epoux : qu'elle croisse, qu'elle s'augmente entre vos mains, qu'elle égale la vôtre, et mérite comme elle des miracles. Après cela qu'aurai-je à désirer? sinon mourir, et mourir Carmélite, et laisser ici-bas toute ma famille dans le chemin du ciel.

CINQUIÈME JOUR.

« Mais s'il faut encore par quelques délais acheter de si grandes grâces, ah ! du moins, ma sainte Mère, augmentez-en le pressentiment dans mon cœur. Faites-y luire le plein jour de la volonté de Dieu ; daignez sans cesse m'y certifier ma vocation, mais surtout ne me laissez pas perdre cet intervalle, quelque long qu'il puisse être. Aidez-moi à me défaire dès aujourd'hui de tous les attachements contraires à ma vocation. Hélas ! à quoi ne s'attache pas notre cœur, et presque toujours sans que nous nous en doutions ? Parents, amis, honneurs, richesses, appartements, meubles, habits, bijoux, bonne chère, commodités, habitudes, consolations humaines, que sais-je ? Voyez, faites-le-moi voir, arrachez tout ce que je ne dois pas porter chez vous. Ah ! n'épargnez rien au dedans de moi ; mais, au dehors, ma bonne Mère, retenez par vos instances les plus vives ce bras terrible qui a déchiré mon ame par tant de funestes coups. O mon Dieu ! conservez la Reine ; donnez-lui, avant sa mort, la consolation de me voir au nombre de ses chères Carmélites ; conservez toute ma famille ; conservez tous ceux que j'aime ; ne m'en détachez que par votre grâce. Non, je ne serai pas rebelle ; je foulerai aux

pieds toutes mes inclinations pour suivre votre voix. Mais, ô ma sainte Mère ! pendant que je travaille à déraciner toutes mes anciennes attaches, ne permettez pas que j'en contracte de nouvelles. Protégez-moi contre toutes les occasions, contre tous les pièges qu'on me tend.

SIXIÈME JOUR.

« A mesure que mon cœur se videra de toutes les pensées de la terre, il se remplira de celles de ma vocation, de celles du ciel. O ma bonne Mère ! dilatez, étendez dans mon ame toutes les vertus religieuses. Que dès à présent j'en pratique tout ce qui m'est possible. Donnez-moi des occasions fréquentes d'obéir, de me mortifier, de m'humilier, de me confondre avec mes inférieurs, de descendre au-dessous d'eux, de fouler aux pieds le monde et ses vanités, de glorifier Dieu sans respect humain, d'embrasser sans honte la croix de Jésus-Christ, de confesser hautement sa religion et son Eglise, de renoncer à moi-même et à toutes mes affections, de goûter les contradictions, les délaissements, le défaut de toute consolation humaine, de sentir le froid, le chaud, la faim, la lassitude, de me dépouiller de ma propre volonté, de me résigner à celle de Dieu, de m'élever à lui, de le prier, de

converser avec lui, de l'aller visiter au pied de ses autels, de participer à sa table, d'entendre sa parole, d'assister aux offices. Multipliez toutes les occasions pareilles; je n'en perdrai pas une. Que partout, même dans les lieux les plus consacrés au monde, je porte un cœur crucifié, un cœur de Carmélite. Que toutes mes pensées y soient dignes de vous.

SEPTIÈME JOUR.

« Soyez sans cesse à mes côtés, ô ma sainte Mère! pour me dire sans relâche : Songez à votre vocation, il vous reste peu de temps; songez à former une Carmélite. C'est ainsi que pense, c'est ainsi que parle, c'est ainsi qu'agit une Carmélite..... Une Carmélite ne penserait pas, ne dirait pas, ne ferait pas cela.... Ah! qu'avec cette assistance j'espérerais former en moi dès à présent, au milieu même du monde, une parfaite Carmélite, à qui il ne manquerait plus que le cloître et l'habit. Daignez donc, ma sainte Mère, si vous voulez encore me laisser dans le monde, daignez ne pas me perdre de vue un moment; veillez sur moi comme sur une de vos filles; soyez mon soutien, soyez ma sûre garde, soyez mon conseil assidu.

HUITIÈME JOUR.

« Je vous recommande, non-seulement mon cœur pour y former toutes les vertus et toute la perfection de votre règle, mais encore mon corps pour le mettre en état d'en soutenir les austérités. Je ne demande pas une santé parfaite ; je veux, ô ma sainte Mère ! vous ressembler en tout point. Je veux ressembler à Jésus-Christ, mon divin modèle, et porter sa croix en mon cœur et en mon corps jusqu'à mon dernier soupir. *Ou souffrir, ou mourir*, sera ma devise, comme ce fut la vôtre. Mais qu'au milieu des douleurs et des infirmités mon tempérament se fortifie, afin que sa faiblesse ne soit point un obstacle à ma vocation, quand, par la miséricorde de Dieu, tous les autres obstacles seront levés.

NEUVIÈME JOUR.

« Mais tandis que je m'occupe de mon futur état, que je m'en propose les vertus, que je m'y exerce, ne me laissez pas non plus, ô ma sainte Mère ! négliger l'état où la Providence me retient encore, quelque court que doive être le temps qu'elle m'y retiendra. Suggérez-m'en aussi tous les devoirs. Obtenez-moi de les remplir ponctuellement avec

autant d'exactitude et de perfection que si je devais être toute ma vie ce que je suis à présent. Multipliez aussi sous mes mains les occasions de faire le bien propre de mon état, le bien que je ne pourrai plus faire dans le cloître. Hélas! qu'ai-je fait jusqu'ici pour répondre aux vues de la Providence, et la justifier de m'avoir placée et de m'avoir tenue plus de trente ans dans ce rang d'élévation? O mon Dieu! remplissez le peu de jours qui me restent de cette grandeur, et que de leur plénitude soient comblés tous les vides de ma vie passée. Donnez-moi, dans ce court espace de temps, la grâce de servir la religion, l'Eglise et l'Etat, de tirer de la misère tous les malheureux, de soutenir, de ranimer, d'encourager la piété, de protéger l'innocence opprimée, d'imposer un silence éternel à la calomnie et à la médisance, de vous gagner toute ma maison, d'édifier toute la Cour, et avant que de m'enfermer pour travailler uniquement à mon salut, d'avoir procuré celui de tous ceux à qui l'élévation dont je descends m'aura donnée en spectacle. Ainsi soit-il. »

CHAPITRE IV.

Mort de la Reine Marie Leckzinska. — Mgr de Beaumont annonce à Madame Louise qu'elle peut suivre sa vocation ; elle prie le prélat d'en informer le Roi et de lui demander son consentement. — Louis XV est pénétré de douleur et cède enfin à la volonté de Dieu. — La Princesse fait choix du monastère de Saint-Denis. — Entretien à ce sujet avec M. l'abbé Bertin, supérieur de ce monastère.

Le Seigneur, voulant couronner les mérites de la pieuse Reine dont la France avait admiré l'héroïsme, ne permit pas que les soins assidus dont elle était environnée la retirassent du danger qui menaçait sa vie : insensiblement elle fut conduite aux portes du tombeau. Louis XV, juste appréciateur des vertus de son illustre épouse, entourait son lit de mort avec les sentiments qu'il est facile d'imaginer. Jaloux de faire recueillir à son auguste famille un héritage mille fois plus précieux que celui qu'estime le monde, il appelle les princesses ses filles, et les conduisant auprès de leur

mère : « Voici, lui dit-il, voici Mesdames que je vous amène. » Marie Leckzinska comprit la pensée du Roi, et levant les yeux au ciel en même temps qu'elle étendait ses mains défaillantes sur la tête de ses filles si dignes d'elle, elle sollicita en leur faveur les plus douces bénédictions. Ce spectacle attendrissant imprima une douleur profonde dans des ames si aimantes et si sensibles; mais elles attachaient tant de prix à la bénédiction de leur mère, qu'elles ne regrettèrent pas la souffrance qu'elle leur avait coûtée. Madame Louise y vit le principe des grâces qui brisèrent enfin les liens de son esclavage, pour l'attacher à son divin Epoux.

Lorsque la mort la plus chrétienne et la plus précieuse eut enlevé la Reine à la tendresse de sa famille éplorée, après avoir payé un juste tribut à sa douleur, Madame Louise, comme sainte Térèse, se porta avec plus d'amour et de confiance vers Marie, notre divine Mère, qu'elle aimait à nommer spécialement la sienne depuis les marques singulières qu'elle avait reçues dès l'enfance de sa maternelle protection. Elle parut alors redoubler de zèle et de fidélité à son service, et le bonheur de lui appartenir adoucissait la perte qu'elle venait de faire; persuadée qu'elle était d'ailleurs qu'une vie de bonnes œuvres, de souffrance et d'amour comme

celle de la Reine, l'avait mise en possession d'une jouissance sans fin. Cette pensée de foi et d'espérance, en la consolant, la portait à invoquer sa bonne mère comme une puissante protectrice auprès de Dieu; elle lui parlait alors en toute confiance de ce qu'elle n'avait osé lui communiquer sur la terre.

Elle sentait s'affaiblir chaque jour les liens qui la retenaient dans le monde, et il ne lui manquait plus que le consentement du Roi pour les rompre entièrement. Il se passa néanmoins encore plus d'une année avant qu'on pût convenablement apprendre au monarque quel sacrifice il devait ajouter à tous ceux que le Seigneur avait exigés de lui. Enfin la pieuse Princesse vit arriver le terme de sa longue épreuve. Celui auquel Dieu en avait donné la mission [1] vint lui annoncer que la volonté divine ne la retenait plus à la Cour, et qu'elle pouvait fuir vers le lieu de son repos. Il n'est donné qu'à l'ame appelée à tout quitter pour Dieu de comprendre l'ineffable douceur d'une telle déclaration, douceur plus enivrante encore lorsqu'une longue attente avait comme habitué à sacrifier l'espoir de la ressentir. Madame Louise oublia dès-lors toutes ses souffrances passées, et ne pouvant contenir les ar-

[1] Mgr de Beaumont, archevêque de Paris.

deurs de l'amour et de la reconnaissance qui la transportaient, elle aurait voulu déjà chanter le cantique du saint vieillard prêt à s'envoler vers la patrie.

Sa joie fut tempérée cependant par les sacrifices du cœur qui lui restaient à accomplir. Celui de sa haute position, des douceurs, de tous les avantages appréciés du monde ne lui coûtait guère, depuis longtemps elle s'y était préparée; mais la séparation de ses augustes parents, d'un père qu'elle chérissait plus qu'elle-même; l'éloignement de ces réunions de famille où se rencontrait tout ce qu'elle aimait ici-bas, voilà le véritable objet de son immolation. Néanmoins, cette vue ne l'arrête pas un instant; elle agit même tellement contre son cœur, pour obéir à Dieu, qu'on n'aurait jamais soupçonné la sensibilité de cette belle ame, si on ne l'eût bien connue.

Sûre de la volonté de Dieu, elle ne voulut pas différer un instant de l'exécuter. Comme elle songeait à informer le Roi de son dessein, elle comprit que, malgré son courage et sa détermination, il lui serait impossible de soutenir les assauts de la tendresse paternelle dont elle connaissait l'étendue à son égard; elle pensait encore que l'affliction du monarque serait plus vive s'il avait sous les yeux l'objet d'un grand sacrifice, en même temps qu'il apprendrait que le Seigneur l'exigeait de lui.

Ces réflexions l'engagèrent à confier à Mgr de Beaumont une affaire si importante. Le digne prélat en entrevit d'abord les difficultés ; il s'en chargea cependant afin d'en épargner la douleur à l'auguste Princesse, et fit demander à Louis XV une audience secrète. Introduit auprès de sa personne, il s'exprima ainsi : « Sire, je suis chargé d'apprendre à votre Majesté une nouvelle qu'elle recevra sans doute avec sa religion ordinaire : Madame Louise, après les plus longues et les plus sérieuses épreuves, a reconnu que Dieu l'appelait à la vie religieuse, et désire que Votre Majesté lui permette d'être heureuse en suivant sa vocation. » A ces paroles le Roi recula d'étonnement et s'écria avec l'accent de la douleur : « Quoi ! c'est cette nouvelle, M. l'Archevêque, et c'est vous qui me l'apportez ! » Puis, s'appuyant sur le dos d'un fauteuil, la tête penchée entre ses mains, il ajouta avec émotion : « Que cela est cruel ! Que cela est cruel ! » Après quelques instants de silence, la foi et la religion du monarque, surmontant en lui les sentiments de sa tendresse pour sa fille bien-aimée, il dit au vénérable prélat : « Si c'est Dieu qui me la demande, M. l'Archevêque, je ne dois, ni ne puis contrarier sa volonté. Je répondrai dans quinze jours. »

Mgr de Beaumont admira la force des sentiments religieux de Louis XV ; mais, témoin de sa dou-

leur amère, il avoua qu'il n'aurait jamais pu consentir à lui enfoncer ce glaive dans le cœur, s'il avait prévu combien serait cruelle et profonde la plaie qu'il allait ouvrir. Ce pieux pontife, de concert avec Madame Louise, adressa au Seigneur les prières les plus ferventes pour obtenir au Roi la force chrétienne dont il avait besoin pour se résigner et consentir à l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Ce délai de quinze jours parut bien long à la Princesse, plus affligée de la douleur de son père que de la sienne propre; mais d'ailleurs son ame était blessée de toute part, et quoique flottant encore entre la crainte et l'espérance, pressentant la décision du divin Maître, elle se sentait déjà liée comme une victime en face du bûcher auquel elle aspire. Durant cet intervalle, le monarque ne dit pas un seul mot en particulier à sa chère fille; il la voyait seulement avec les autres princesses, aux heures où elles étaient réunies; mais tous les soirs, au moment de la quitter, il s'attendrissait en jetant sur elle des regards qu'il détournait aussitôt pour arrêter ses larmes. Madame Louise se retirait alors dans son oratoire, et prosternée au pied de son crucifix, elle offrait au Dieu du Calvaire sa douleur et celle de son père bien-aimé, sollicitant toutes les grâces nécessaires à l'un et à l'autre pour rendre leur sacrifice plus méritoire.

Au terme précis de quinze jours, Louis XV fit appeler M. l'abbé du Ternay, confesseur de Madame Louise, et lui remit pour elle la lettre renfermant sa décision. Elle était datée de Versailles, 16 février 1770, et conçue en ces termes : « M. l'Archevêque, chère fille, m'ayant rendu compte de tout ce que vous lui avez dit et mandé, vous aura sûrement rapporté avec exactitude tout ce que je lui ai répondu. Si c'est pour Dieu seul, je ne puis m'opposer à sa volonté, ni à votre détermination. Depuis dix-huit ans, vous devez avoir fait vos réflexions, je n'ai plus à vous en demander. Il paraît même que vos arrangements sont faits. Vous pourrez en parler à vos sœurs quand vous le jugerez à propos. Compiègne n'est pas possible ; partout ailleurs c'est à vous à décider, et je serais bien fâché de rien vous prescrire là-dessus. J'ai fait des sacrifices forcés ; celui-ci sera volontaire de votre part. Dieu vous donnera la force de soutenir votre nouvel état, car, la démarche faite, il n'y a plus à en revenir [1]. Je vous embrasse de tout mon cœur, chère fille, et vous donne ma bénédiction. »

« LOUIS. »

[1] Le Roi, par la démarche, entendait la profession.

Madame Louise couvrit de ses larmes cette lettre si ardemment désirée. Puis volant aux pieds de celui qu'elle nommait déjà son époux, elle renoue en quelque sorte, dans l'effusion de son amoureuse reconnaissance, les liens qui depuis longtemps l'attachent à la croix de ce Dieu Sauveur ; elle le conjure de l'accepter comme sa victime, et lui proteste, en implorant sa grâce, qu'elle n'aura plus de mouvement volontaire que pour aider à son immolation. Elle lui demande seulement de vouloir bien, en vue de son offrande et du sacrifice qu'elle impose au Roi, mais plus encore par un effet de son infinie miséricorde, ménager le salut de ce père chéri, seul désir qu'elle conserve parmi ceux qui pourraient l'incliner encore vers les objets de ses affections naturelles.

Revêtue d'une force surhumaine dominant sa sensibilité, elle sort de son oratoire et considère, avec un indicible bonheur, qu'elle n'a plus rien à faire au monde que de se disposer à le quitter, ce qu'elle veut exécuter sans retard. Libre de choisir le monastère où elle devait se retirer, elle pensa tout naturellement à celui de la rue de Grenelle, berceau de sa vocation, où elle connaissait plusieurs religieuses ; mais sur le point de se déterminer, elle craignit, en s'unissant à des personnes qu'elle affectionnait, de mêler un sentiment humain

dans une démarche qu'elle faisait purement pour Dieu. Elle pensa encore que si elle entrait dans une communauté de Paris, les visites pour elle seraient fréquentes et contraires à la vie de solitude qu'elle allait embrasser. Puis le bruit du canon annonçant l'arrivée du Roi, lorsqu'il irait la visiter, ne serait-il pas un sujet de distraction pour la maison qu'elle habiterait? c'est ce dont elle se préoccupait encore. Cependant, ne voulant pas juger seule de ses motifs, et se trouvant toujours inclinée vers Grenelle, elle fit appeler le supérieur de ce monastère, M. l'abbé Léger, curé de Saint-André-des-Arcs. On lui apprit que cet ecclésiastique était dans un tel état d'infirmité que, dans le cas où elle tiendrait absolument à le voir, il faudrait qu'on le portât jusque dans son appartement. Cette mesure ne fut point acceptée, elle aurait déconcerté le plan de Madame Louise, toujours obligée à garder le secret sur ses démarches. Ayant ouï dire que M. l'abbé Bertin, conseiller d'Etat et frère du ministre de ce nom, était supérieur des Carmélites de Saint-Denis, elle résolut de le faire appeler, voulant s'aider de ses lumières pour fixer son choix.

Ce digne supérieur était alors à Versailles; il se rendit immédiatement à l'invitation de la Princesse qui lui dit de s'asseoir, parce qu'elle voulait avoir une longue explication avec lui. Cependant elle se

trouva tout-à-coup si déterminée à choisir notre monastère de St-Denis, que les premières paroles qu'elle adressa à M. l'abbé Bertin, avec la vivacité qui lui était propre, furent celles-ci : « Je vais me faire Carmélite, et ce sera dans le couvent de Saint-Denis dont vous êtes supérieur. J'ai besoin de votre permission pour y entrer, et je désire y entrer sans délai. » A ces paroles le pieux ecclésiastique demeure interdit d'étonnement : il se croit dans l'illusion d'un songe; mais si ce qu'il entend est véritable, il est témoin d'un double prodige opéré par la médiation de Marie : il voit une grande princesse sur le point d'échanger la pourpre contre la bure du Carmel, et un monastère du Carmel, touchant à sa ruine, près de se raffermir sur ses bases et de reprendre son antique vigueur en ouvrant ses portes à une grande princesse [1] ! Revenu de cette

[1] Depuis assez longtemps l'état du temporel de notre communauté de Saint-Denis donnait de graves inquiétudes à nos Mères. M. l'abbé Bertin, en ayant été élu supérieur en 1768, les partageait vivement, et souvent il vint au secours des religieuses réduites à se passer des choses indispensables à la vie. Plus d'une fois les sollicitudes d'une Providence miséricordieuse avaient attendri les cœurs dans ce séjour de la vraie pauvreté. Cependant les difficultés se multipliaient sans cesse : à chaque instant les créanciers menaçaient de faire saisir les meubles, ne pouvant être désintéressés d'une autre manière. La Révérende Mère Saint-Alexis, prieure du monastère, agissait

étrange surprise, M. l'abbé Bertin, puisqu'il est consulté en qualité de supérieur, veut sonder une vocation qu'il croit presque aussi nouvelle pour la

dans ces circonstances difficiles avec l'esprit de foi que l'on avait toujours admiré dans sa conduite. Un jour, après la sainte communion, comme elle présentait à N. S. les besoins de sa communauté, elle eut la pensée de faire un vœu au saint Cœur de Marie, pour lui promettre d'ériger dans la maison un ermitage en son honneur, et de faire tous les ans une neuvaine commençant le huit février, jour auquel on célébrait la fête de ce Cœur immaculé : elle avait en vue d'obtenir un sujet doué d'une excellente vocation, et pourvu en même temps d'une dot assez considérable pour payer les dettes de la maison, la mettre en état de subsister et de faire réparer l'église qui tombait en ruine.

La Mère Saint-Alexis, religieuse d'une grande humilité, consulta M. l'abbé Douzanville, confesseur de la communauté, afin de savoir si sa pensée venait de Dieu, et s'il ne serait pas téméraire de lui demander *tant de choses à la fois,* c'était son expression : « Ayez confiance, lui répondit M. l'abbé Douzanville, et comprenez-moi dans le nombre des neuf personnes qui doivent faire cette dévotion. » A la première visite de M. le Supérieur, la Mère prieure lui soumit le projet du vœu en lui montrant la formule qu'elle avait rédigée. M. l'abbé Bertin la lut avec attendrissement ; il se persuada que cette marque de confiance en Marie produirait tout l'effet qu'on avait lieu d'en attendre, et voulut participer à la bonne œuvre.

Au jour désigné, la Révérende Mère fit assembler la communauté, et lui apprit le dessein qu'elle avait formé, du consentement de M. le Supérieur, de confier au Cœur maternel de Marie les intérêts temporels du monastère, et en sa présence elle fit le vœu au pied de l'autel de notre divine Reine. Une bonne sœur du voile blanc, qui mêlait

Princesse que pour lui-même : « Je pense, dit-il alors, qu'un projet de cette conséquence pour Madame doit être mûri par les plus longues et les plus sérieuses réflexions. — Je suis de votre avis,

quelques réflexions à sa confiance, s'échappa à dire en se retirant : « On demande à la sainte Vierge un sujet qui nous tire d'embarras : mais quelle postulante en serait capable? Certainement il ne nous faudrait rien moins qu'une fille de France! » Bonne sœur! puisqu'il nous fallait une fille de France, pourquoi hésitait-elle à croire que Marie nous la donnerait? Ceci se passait vers la fin de l'année 1769.

Le trois janvier suivant, la Mère Eléonore, dépositaire, allant au tour le matin, y trouva l'acte de saisie de tous les biens de la maison : c'était le marchand de bois qui voulait absolument être payé. Le coup était accablant. M. l'abbé Douzanville, en étant informé, se rendit au tour sur-le-champ, et relevant le courage de nos Mères, il leur dit : « Ne vous laissez pas abattre, je vous en conjure : les trésors de la Providence sont inépuisables, et si elle nous afflige d'une part, elle nous console de l'autre. Pour preuve, ajouta-t-il, je vous annonce que M. l'abbé Bertin vient d'arriver, et que j'ai vu son domestique porter plusieurs sacs d'argent. » En effet, déjà le digne supérieur se présentait au parloir; informé de ce qui se passait, il eut de quoi consoler ses filles en leur offrant les trois mille francs qu'il apportait pour leurs étrennes. C'était précisément la somme due au marchand de bois.

Le huit février, la Mère Saint-Alexis fit commencer la neuvaine au saint Cœur de Marie, en accomplissement du vœu : le seize, jour de sa clôture, le Roi écrivait à Madame Louise, lui annonçant qu'il consentait à sa vocation, et la laissant libre de choisir tel monastère qui lui serait agréable.

M. l'abbé, mais ces réflexions sérieuses, voilà dix-huit ans que je les fais, sans que ma vocation pour la vie religieuse, toujours traversée depuis cette époque, ait jamais varié d'une minute. — Vous avez déjà, Madame, dans une si longue épreuve, un grand préjugé en faveur de votre vocation ; mais je n'oserais prendre sur moi de décider, sans conseil, sur une démarche de la part de Madame, qui va faire tant de bruit dans le monde. — Ne craignez rien, M. l'abbé, ceux qui depuis dix-huit ans m'ont tenu la place de Dieu ont approuvé mon dessein. Mon premier pasteur, Mgr l'Archevêque de Paris, l'approuve encore aujourd'hui : il est bien temps que je l'exécute ; mes plus beaux jours se passent, je n'ai plus à délibérer. — J'avoue que Madame peut regarder comme les interprètes de la volonté de Dieu sur elle les hommes éclairés et vertueux qui, depuis son retour à Versailles, ont dirigé sa conscience ; j'avoue surtout que le suffrage de Mgr l'Archevêque de Paris est d'un poids à ne plus laisser de doute sur sa vocation à la vie religieuse. Mais pour suivre cette vocation, Madame, une chose vous est absolument nécessaire, et l'obtiendrez-vous aisément ? Je veux dire le consentement du Roi. — Je l'ai, M. l'abbé, oui, je l'ai ce consentement. Les larmes me viennent aux yeux quand je songe à ce qu'il en a coûté à son cœur pour me

l'accorder; mais la religion l'a emporté sur sa tendresse. Il consent à ce que je sois religieuse, à ce que je sois Carmélite, à ce que j'aille où je voudrai, excepté à Compiègne, et je m'en tiens à St-Denis. — Il est possible, Madame, que l'on ait une véritable vocation pour la vie religieuse, sans qu'on soit appelé pour cela à mener la vie extraordinairement dure que mènent les Carmélites; Madame pourrait, par exemple, entrer dans l'Ordre moins austère des Bénédictines qu'elle connaît particulièrement. — Cela est vrai, M. l'abbé; je vous dirai même que je n'ai pas caché à Mme de Soutlanges mon goût pour l'état religieux; mais je lui ai fait voir, et elle est convenue avec moi, que, vu ma tendre amitié pour elle, il pourrait se glisser quelque chose de trop humain dans mon sacrifice si j'entrais dans son Ordre. Comme d'ailleurs je ne me fais pas religieuse pour commander, mais pour obéir toute ma vie et faire mon salut, je serais fâchée de m'exposer à l'embarras de refuser des abbayes, ou à la tentation de les accepter. — Mais sans entrer dans un Ordre où l'on puisse être appelé à des dignités d'éclat, Madame pourrait faire choix d'un autre, dont le régime moins austère serait plus analogue à la délicatesse de son tempérament et au genre de vie qu'elle a mené jusqu'à présent, car de la Cour au Carmel le passage est immense. —

Je le sais, M. l'abbé, et à raison de ma faible santé, j'avais songé à me faire fille de saint François-de-Sales, si son institut n'eût renfermé l'éducation de la jeunesse, dont je ne me sens pas capable : mais quand Dieu nous appelle, ne devons-nous pas plus compter sur sa grâce que sur nos forces naturelles? J'ai peu de santé ici, on ne sera pas surpris que j'en aie peu chez les Carmélites. — Mais l'Ordre des Carmélites, Madame, est un Ordre si universellement austère! Le jeûne y est de la plus grande partie de l'année, le maigre habituel, mal apprêté, la solitude profonde, l'obéissance sans bornes, la prière et le travail continuels. — Je sais tout cela, M. l'abbé, et bien des choses que vous ne me dites pas. J'ai médité à loisir les Constitutions de sainte Térèse, et j'espère que Dieu me fera la grâce de pouvoir les pratiquer. J'ai même fait à cet égard quelques essais qui m'encouragent; et puis j'aurai encore pour m'éprouver le temps du noviciat, auquel le Roi veut qu'on ajoute trois mois de plus pour moi que pour les autres. — Je vois bien que Madame est décidée à être fille de sainte Térèse. Me sera-t-il permis de lui faire encore quelques observations sur la maison de l'Ordre qu'elle veut adopter? En ma qualité de supérieur, je la connais mieux que personne. Cette maison n'offre pas, pour les bâtiments, les avantages de quantité d'autres,

et pour le temporel, elle est plongée dans la dernière misère. — Eh ! tant mieux, M. l'abbé, il sera doux pour moi de venir à son secours ; et à défaut de grandes vertus, de lui apporter du moins les bontés du Roi pour moi. — Ce n'est pas tout, Madame, cette maison, la plus pauvre qu'il y ait en France, est peut-être la plus austère ; car, outre qu'on y est fidèle aux Constitutions, on y suit encore nombre de pieuses observances qui ne sont en usage que dans ce monastère, mais dont les bonnes religieuses ne se dispensent jamais. En un mot, Madame, on appelle Saint-Denis la Trappe du Carmel. — Tant mieux encore, M. l'abbé ; car toute ma crainte, depuis que je pense à me faire religieuse, a toujours été de tomber dans une maison relâchée, et je dois bénir la Providence qui me sert à souhait, en me conduisant à Saint-Denis ; c'est sûrement mon bon ange qui m'a suggéré ce choix. — Il ne m'est plus permis de douter que la vocation de Madame ne soit de Dieu ; trop heureux si je puis lui être de quelque utilité dans les moyens qu'elle va prendre pour l'effectuer ; et pour cela, je lui ferai observer qu'il est indispensable que nous ayons par écrit le consentement du Roi, pour pouvoir lui ouvrir la porte du monastère. — Cette nouvelle demande au Roi, M. l'abbé, va renouveler toute sa douleur : ne pourriez-vous donc pas vous

contenter du consentement verbal qu'il m'a donné et sur lequel il ne reviendra sûrement pas? — Non, Madame, cela ne suffirait pas pour nous mettre à l'abri de tout reproche : nous devons exiger de toute postulante qu'elle nous présente le consentement écrit de ses parents; c'est à Madame à juger si nous pourrions négliger cette sage précaution à l'égard de la fille du Roi. — Hé bien! M. l'abbé, puisqu'il faut ce consentement écrit, je ne me présenterai pas à Saint-Denis sans l'avoir. »

Madame Louise savait que le Roi, plongé dans une affliction profonde au sujet de son départ, s'était retiré à Choisy pour y faire diversion; elle lui écrivit, le priant de lui envoyer son consentement par écrit, puisqu'on l'exigeait pour sa réception. Louis XV le lui expédia, y joignant ce billet daté du 5 avril 1770 : « Je vous embrasse de tout mon cœur, chère fille. Je vous envoie l'ordre dont vous me parlez pour votre départ, et j'exécuterai ce que vous désirez pour vos domestiques et tous vos autres arrangements..... Vous n'aurez qu'un mot de moi ce soir, mon petit Cœur, car il est tard. »

Dès la réception de cette lettre, la Princesse fit appeler de nouveau M. l'abbé Bertin, auquel elle remit l'acte de consentement du Roi; elle l'informa ensuite de ses intentions pour son entrée à Saint-Denis, qui fut fixée au mercredi suivant onze avril.

« Je désire, lui dit-elle, que le mercredi matin seulement vous préveniez vos filles que je me propose d'aller entendre la messe dans leur chœur. Je ferai en sorte d'être à la porte du couvent à neuf heures et demie ; si j'arrive plus tôt à St-Denis, j'irai prier sur le tombeau de la Reine. La messe finie, je resterai devant le Saint-Sacrement, et pendant ce temps-là vous assemblerez les religieuses pour leur annoncer le dessein qui m'amène chez elles. » M. l'abbé Bertin la pria de lui dire ce qu'elle désirait que l'on fît pour son logement. « Je n'ai besoin pour logement, lui dit-elle, que d'une cellule qui soit conforme en tout à celles des autres religieuses. Mais comme je suis accoutumée à ne monter et descendre que des escaliers faciles, s'il n'y avait pas de rampes à ceux qui seront à mon usage à St-Denis, je vous prie d'y faire mettre des cordes, car mon étourderie ne vieillit pas. »

Pour se conformer à ces instructions, M. le Supérieur se rendit à St-Denis, et gardant vis-à-vis de nos Mères le secret que Madame Louise lui avait recommandé, il prescrivit plusieurs arrangements qui étonnèrent beaucoup celles qui devaient les exécuter. Il entra d'abord dans la maison avec un architecte du Roi, auquel il fit visiter tous les bâtiments, à l'intention (qu'il ne découvrit pas) de faire disposer un appartement convenable pour

recevoir Louis XV. La communauté supposa que cet excellent Père, dont elle connaissait le dévouement, songeait à faire exécuter à ses frais les réparations indispensables. Nos Mères le comprirent encore moins lorsqu'il leur demanda quels étaient les privilèges accordés par la règle aux dames de qualité qu'on recevait quelquefois. Elles se persuadèrent aussitôt qu'il voulait leur donner une bienfaitrice séculière, ce qu'elles ne désiraient pas, dans la crainte qu'en remédiant à leur extrême pauvreté, on ne donnât lieu à quelque affaiblissement des saintes observances si redouté dans ce monastère. Le bon supérieur ordonna encore de mettre des rampes à tous les escaliers, et de substituer l'usage du vin à celui du cidre qu'on avait adopté par des motifs d'économies. La dépositaire voulait de tout son cœur exécuter cette obéissance, dépassant à ses yeux, comme à ceux de la Mère prieure, les vues de la raison, mais elle n'avait point d'argent dans sa bourse, et la cave était bien fournie de cidre : elle se permit donc quelques représentations qui furent sans résultat, comme on le devine bien. Enfin M. l'abbé Bertin exigea de ses filles un acte de soumission plus difficile encore, en leur prescrivant de faire rompre le bail de Mme la vicomtesse de Cheylas, logée dans un appartement

extérieur dont le revenu était la dernière ressource de la maison.

Jamais nos bonnes Mères n'eurent une meilleure occasion de manifester leur abandon au divin Maître et à la protection maternelle de Marie. Ce fut aussi la dernière épreuve à laquelle il plut à Dieu de les soumettre, avant d'ouvrir pour elles cette source inépuisable de bénédictions dont les précieux effets sont heureusement parvenus jusqu'à nous.

CHAPITRE V.

Madame Louise quitte secrètement Versailles. — Elle arrive à St-Denis et entre immédiatement dans le monastère. — Elle demande à parler à sa dame d'honneur et à son écuyer, et les avertit qu'elle ne doit plus sortir du couvent. — Affliction de ceux-ci. — Elle les charge de lettres pour Mesdames de France. — Elle assiste à la sainte messe à l'issue de laquelle la communauté étant réunie au parloir près de M. le Supérieur, la Princesse s'y rend et, se jetant à genoux, demande, dans les termes les plus humbles, la grâce d'être admise comme postulante. — Dès le premier jour elle assiste à tous les actes de communauté. — Elle reçoit des lettres des princesses ses sœurs.

Madame Louise, connaissant la tendre affection que lui portaient les princesses ses sœurs, voulut leur épargner les déchirements des adieux au moment de leur séparation. Elle ne leur avait jamais parlé de son attrait pour la vie du Carmel, et loin de le soupçonner, Mesdames le croyaient en opposition avec sa faible santé. Il lui fut donc assez facile de faire ses préparatifs aussi secrètement qu'elle le souhaitait. Mais ces angoisses auxquelles

elle était si désireuse de soustraire son auguste famille furent toutes concentrées dans son propre cœur. Il fut bien cruel ce moment où, jetant un dernier regard sur ses sœurs bien-aimées qu'elle voyait calmes et occupées comme à l'ordinaire, elle s'arrachait pour toujours à la douceur de leur société, en même temps qu'elle se séparait d'un père chéri qui avait besoin lui-même de son affection. Nouvelle Térèse, elle aurait pu dire aussi qu'elle ressentait comme une dislocation de ses os, et une sorte d'anéantissement physique, en quittant la maison paternelle. Cependant elle n'hésite pas : à l'heure indiquée elle annonce qu'elle va entendre la messe à St-Denis et prier sur le tombeau de la Reine, qu'elle ne veut qu'une dame d'honneur et son écuyer pour l'accompagner. Sa mise est simple autant que son secret peut le permettre [1]. Elle monte dans son carrosse et franchit d'un trait l'espace effrayant qui sépare la Cour du Carmel.

Qu'elle est belle cette démarche de la fille du Roi ! Cachée au monde qui l'aurait souillée de ses regards, elle est seulement connue des anges, et

[1] Sa robe était d'une belle étoffe en soie, mais unie; elle avait par dessus un grand mantelet. Sa coiffure n'était qu'un bonnet haut, orné simplement d'une fontange rose.

ils la contemplent avec des transports de joie. C'est ici le triomphe de l'Epoux des Vierges sur tous ses ennemis acharnés. C'est aussi la gloire de son épouse fidèle, admirablement fortifiée du ciel pour s'arracher au vain éclat qui l'environne et s'élever à la véritable grandeur! Sur les traces du Dieu victime qu'elle recherchera dans la solitude, elle aura avec lui toute la ressemblance permise à la faible créature, et au lieu des bienfaits qu'elle aimait à répandre sur l'indigent, seul plaisir que lui donnaient ses richesses, elle versera sur les ames les bénédictions et les grâces du salut, puisées dans ses mérites unis à ceux du divin Maître.

M. l'abbé Bertin était arrivé à St-Denis le 10 avril au soir. Le jour suivant, mercredi saint, après avoir célébré la sainte messe, il fit assembler la communauté, et lui adressa une pieuse exhortation sur l'abandon de l'ame religieuse à la divine Providence, qui veille sur elle avec une tendre sollicitude ; puis il prévint nos Mères que Madame Louise allait venir entendre la messe dans le chœur et qu'elle désirait être reçue sans cérémonie. On remarquait de l'émotion dans la parole de l'excellent supérieur, et il paraissait n'être pas exempt de quelque préoccupation non étrangère à son discours. Le bruit d'une voiture vint l'interrompre, c'était celle de la Princesse. Après avoir recom-

mandé aux religieuses d'ouvrir sans délai, M. l'abbé Bertin sortit du parloir, mais déjà le carrosse était entré dans la cour; Madame Louise en était promptement descendue et demandait à entrer aussitôt. La bonne tourière, sœur Marianne, bien éloignée de soupçonner la présence d'une princesse, lui répondit : « Ah ! Mademoiselle, nos Mères n'ouvrent pas comme ça leur porte : dites-moi qui vous voulez voir, et d'ailleurs elles sont au parloir avec M. le Supérieur. — Il est absolument nécessaire que j'entre sans retard, répétait Madame Louise. » Elle prévint sa dame d'honneur que pour ne pas troubler le silence du monastère elle y entrerait seule, et qu'ensuite elle irait la rejoindre. M. le Supérieur se présenta alors à la Princesse et lui dit qu'on allait ouvrir à l'instant. Les minutes lui étaient aussi longues que des heures. Craignant toujours qu'on ne la découvrît et ne l'arrêtât dans ses projets, elle croyait ne pouvoir être protégée que par les murs du cloître contre l'affection de ses amis dévoués. « Je pourrai au besoin, dit-elle à M. l'abbé Bertin, certifier l'exacte clôture de vos filles, qui est telle que, par vos ordres même et vous présent, on a bien de la peine à pénétrer chez elles. » Enfin la porte s'ouvre et Madame Louise de France, pénétrée d'un profond mépris pour toutes les pompes du siècle et ses fausses joies, le

cœur rempli d'une tendre affection pour Jésus crucifié, entre à sa suite dans la voie du Calvaire : heureuse, a-t-elle dit, comme si elle entrait au ciel, parce qu'elle a compris que le souverain bonheur ici-bas est de consacrer sa vie à donner à Dieu des marques de son amour et de sa reconnaissance.

Elle salua les religieuses avec bonté et demanda à parler seule au tour à sa dame d'honneur et à son écuyer. Elle leur annonça qu'elle ne devait plus sortir du monastère, où elle n'était venue qu'afin d'y être religieuse. A cette nouvelle Mme de Chistel pousse un cri perçant : les tourières accourent et voient la dame et l'écuyer livrés à une étrange désolation ; celle-là se trouve mal ; tout le monde, à l'extérieur de la maison, est informé de ce qui se passe, chacun est troublé, saisi, tremblant, stupéfait. On songe enfin à secourir Mme de Chistel, et la Mère Eléonore [1], que son emploi de dépositaire attirait alors au parloir, entend quelques paroles vagues

[1] La Mère Eléonore de Jésus-Crucifié, professe de notre monastère de St-Denis, avait exercé la charge de prieure depuis l'année 1764 jusqu'en 1767. Alors elle fut élue dépositaire, et occupa aussi d'autres emplois dans la communauté. Son état habituel de souffrance, en remplissant sa vie de mérites, empêcha qu'elle ne fût employée pour l'avantage de la maison autant que l'auraient désiré nos supérieurs. Elle décéda dans le monde pendant la révolution de 1793.

qui lui révèlent le mystère : elle n'y croit pas entièrement, toutefois elle accourt chez la Mère prieure et lui transmet les indices qu'elle vient de recevoir. « Allons, ma Mère, lui répond celle-ci, est-ce chose possible? Dieu peut tout, il est vrai.... Mais.... non, non, ne vous arrêtez pas à cela. »

Cependant M[me] de Chistel, revenue de son évanouissement, se répandait en plaintes contre la Princesse et l'accusait d'ingratitude. « Est-ce donc ainsi, Madame, lui disait-elle, qu'on quitte une famille dont on est chéri? Votre départ de la Cour ressemble à une évasion, et vous voulez que j'en sois regardée comme la confidente et la complice. Ah ! Madame, je vous ai toujours aimée, et vous ne m'aimez pas. Comment me présenter devant le Roi? Que lui dirai-je? Que dirai-je à Mesdames que cette nouvelle fera mourir de douleur? Non, je ne retourne plus à la Cour, je ne puis y retourner sans vous : jamais on ne m'y reverra...» L'écuyer se joignait à la dame, et ensemble ils disaient à la Princesse qu'elle les avait trompés. C'était une scène bien douloureuse, et le cœur de Madame Louise en souffrait singulièrement. Elle consola de son mieux ces amis si dévoués, leur remit le consentement du Roi et son ordre [1] qui l'autorisait à se faire obéir;

[1] M. de Quincerot, ancien président à la Cour royale de

elle leur offrit des lettres pour ses sœurs et pour d'autres personnes de la Cour, s'ils le désiraient; mais ces cœurs demeuraient inaccessibles à tout autre sentiment qu'à celui d'une douleur profonde, et ce ne fut qu'après bien des exhortations et à l'aide des sentiments religieux, que Madame Louise les fit consentir à lui prouver leur amitié, en participant pour l'amour de Dieu au sacrifice qu'elle lui faisait en ce jour.

Aussitôt que la Princesse eut congédié son monde, la communauté fut introduite au tour pour lui offrir ses hommages. Elle parla à toutes les religieuses avec une amabilité ravissante, puis s'adressant à la Mère prieure : « Il paraît, lui dit-elle, que votre communauté n'est pas des plus nombreuses? — Non, Madame, il y en a une raison bien naturelle.

Paris, a bien voulu nous transmettre une copie de cet ordre du Roi, que son père, M. d'Haranguier de Quincerot, écuyer de Madame Louise, avait reçu d'elle à son entrée au Carmel, et qui est religieusement conservé dans cette respectable famille; il était ainsi formulé :

« Les dames qui suivront ma fille Louise, lors de son » départ pour le couvent, où elle désire se retirer avec » mon agrément et permission, lui obéiront, ainsi que » l'officier de mes gardes, et les gardes-du-corps et écu- » yers, sur tout ce qu'elle leur commandera, comme si » c'était moi-même qui le leur disais. A Versailles, ce » 6 avril 1770.

» Signé Louis. »

— Et quelle raison donc? — C'est, Madame, que nous sommes excessivement pauvres. — Avez-vous des novices? — Aucune, Madame, depuis plusieurs années. — Et des postulantes? — Nous en avons deux. — Sont-elles bien âgées? — L'une est fort jeune, l'autre a quarante ans; elles doivent se présenter précisément aujourd'hui. — Aujourd'hui, c'est fort heureux! Je voudrais bien, par l'amitié que j'ai pour les Carmélites, vous porter bonheur en venant vous voir. — L'honneur que nous fait Madame est déjà un grand bonheur pour nous. — Il faut espérer qu'il se présentera quelques autres sujets, et que votre maison se rétablira. — Dans nos plus grands embarras, Madame, nous n'avons jamais désespéré un instant de la divine Providence. — Vous avez bien raison, reprend la Princesse en levant les yeux au ciel, cette Providence est admirable pour ceux qui se confient en elle. Mais, Mesdames, c'est l'heure de votre messe, et je suis venue pour l'entendre avec vous. Nul dérangement, je vous prie; suivez vos usages et vos cérémonies sans songer à moi, que pour me recommander à Dieu; je prie celles d'entre vous qui auront le bonheur de communier à cette messe, de le faire à mon intention. »

Pendant que la communauté se rendait au chœur, Madame Louise demanda M. l'abbé Bertin au par-

loir ; elle lui recommanda particulièrement de bien informer nos Mères que son dessein était de suivre la règle en tout point, sans accepter la moindre distinction. Elle alla ensuite à la messe et refusa le prie-Dieu qu'on lui avait préparé. Durant le saint sacrifice, elle versa d'abondantes larmes, mais c'étaient des larmes de joie, ainsi qu'elle l'avoua elle-même. Il lui semblait qu'elle n'avait plus rien à souhaiter sur la terre : ses fers étaient brisés, elle se voyait dans l'asile vers lequel elle avait si longtemps et si ardemment soupiré ; enfin elle était tout à Dieu ! Le frémissement de la nature, en présence de tant de moyens préparés pour sa destruction, se fit, il est vrai, fortement sentir, mais ce ne pouvait être un sujet de larmes pour la courageuse Princesse, parce que cette souffrance inhérente à la vie qu'elle embrassait était l'objet de son choix.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Douzanville, chapelain du monastère ; il avait appris, peu auparavant, l'entrée et le projet de Madame Louise, et était bien vivement attendri à la vue d'une marque si touchante de la protection de la sainte Vierge sur sa famille désolée. Son émotion l'interrompit plusieurs fois durant le saint sacrifice, et son cœur s'élevait ardent vers le ciel en offrant la victime Eucharistique pour un si digne sujet. Au lieu des

distractions que cause la réception des grands, toutes les religieuses sentirent, pendant la messe, une ferveur inaccoutumée.

A l'issue de ce saint exercice, la communauté fut appelée au parloir par M. le Supérieur, tandis que la Princesse demeura seule à prier. Il était enfin permis à ce bon père de verser dans le cœur de ses filles les consolations surabondantes dont le sien était inondé. Par quelques paroles de feu il excite dans leurs ames les plus tendres sentiments d'amour envers Jésus et Marie, et leur apprend qu'elles ont obtenu de la bonté divine ce qu'elles imploraient avec tant de sollicitude : Madame Louise ne devant plus sortir du monastère où elle n'était venue qu'à dessein de se faire Carmélite. A ces paroles, nos Mères demeurent interdites d'étonnement ; elles lèvent les yeux au ciel, et n'ont que des larmes et des soupirs pour exprimer l'excès de leur joie. Quelques-unes croient s'être méprises : « Mais, mon Père, s'écrient-elles, cela est-il bien vrai ? — Oui, répond M. l'abbé Bertin, c'est très vrai : Madame Louise veut être Carmélite et veut l'être ici ; le Roi y consent, et ce qui doit augmenter votre bonheur, c'est que la Princesse m'a chargé de vous prévenir qu'elle voulait être Carmélite sans adoucissements et sans distinctions, et que le plus grand chagrin que vous pourriez lui

donner, serait de vous souvenir du rang élevé d'où elle ne descend que pour être en tout votre égale, et vraie fille de sainte Térèse. Ce sentiment d'humilité est tellement dans son cœur, qu'elle voulait exiger que je vous fisse un devoir de la traiter en tout comme une postulante ordinaire. Au reste, vous allez l'entendre elle-même, cette auguste compagne, et vous apprendrez de sa bouche les motifs de sa retraite parmi vous ; je suis convenu avec elle que je la ferais prévenir lorsque vous seriez assemblées. »

On peut imaginer quels furent surtout les sentiments de la Mère Saint-Alexis à la vue de cette effusion des miséricordes divines. Jusque-là, témoin chaque jour des mille privations que l'indigence imposait à ses filles, elle a concentré dans son cœur les plus amères souffrances ; elle a prié, il est vrai, avec une entière confiance, celle qu'on n'invoqua jamais en vain, et s'attend bien à être aidée, secourue ; mais cette faveur qui change en un instant toutes les angoisses en consolations, l'accable de son poids ; elle ne peut comprimer les divers sentiments qui la saisissent, et a besoin de tout son courage pour remplir les fonctions que lui impose alors sa charge de prieure. Cependant, à l'invitation de M. le Supérieur, elle se lève, prend avec elle quelques-unes des religieuses et se rend au

chœur. Dès que la Princesse l'aperçoit, elle se met en devoir de la suivre. Les cœurs sont si émus que de part et d'autre on garde le plus profond silence en allant au parloir. Madame Louise, y entrant, tombe à genoux aux pieds des religieuses qui se prosternent de leur côté, et elle leur dit d'un ton ferme et affectueux : « Je vous supplie toutes, Mesdames, de me faire la grâce de me recevoir parmi vous, de me regarder comme votre sœur, d'oublier ce que j'ai été dans le monde, et de prier Dieu pour le Roi et pour moi. Je désire de tout mon cœur être Carmélite, et je tâcherai, avec la grâce de Dieu et le secours de vos prières, de devenir bonne Carmélite. » A peine eut-elle fini de parler que les sanglots comprimés éclatèrent de toute part, les pleurs ne tarissaient pas. La Mère prieure s'approcha de la Princesse, lui baisa les mains avec les marques de la plus respectueuse tendresse, et la pria de se relever. Madame Louise l'embrassa, et puis tour-à-tour chacune des religieuses auxquelles elle dit : « Eh bien ! Mesdames, c'est donc moi, c'est ma belle humeur qui rend vos pleurs intarissables ? » Puis s'approchant de la grille, elle ajouta : « Et vous aussi, M. le Supérieur, vous pleurez ! » M. l'abbé Bertin, témoin de ce qui venait d'avoir lieu, était si fort attendri qu'il ne put répondre un seul mot.

La Mère prieure voulut rompre ce silence, et en parlant à la Princesse, elle l'appelait *Madame* : « Madame! reprit vivement l'auguste aspirante, que dites-vous là, ma Révérende Mère? Je sais qu'une postulante chez les Carmélites ne s'appelle point Madame, mais ma sœur, et je vous prie de ne pas oublier que c'est bien sincèrement, et sans retour, que je viens de renoncer entre vos mains à tous les titres de distinction qui peuvent flatter la vanité du monde. Lorsque j'aurai mérité une mortification, vous pourrez me le faire comprendre en m'appelant *Madame*. Mais à propos de nom, je crois me rappeler que c'est lorsqu'on entre chez les Carmélites qu'on change celui qu'on portait dans le monde. — Quel nom Madame désire-t-elle porter, dit alors M. le Supérieur? — Tout nom qui ne me rappellera pas ce que j'étais ci-devant me sera à peu près égal. Si j'avais quelque inclination, ce serait pour celui de Térèse; mais comme je ne voudrais pas en priver celle qui pourrait déjà le porter dans la maison, et que d'ailleurs, en cela comme en tout le reste, je ne dois point avoir ici de volonté, je recevrai le nom qu'on voudra bien me donner. — Puisque Madame devient aujourd'hui la Térèse de la France, dit alors la Mère prieure, je la prie de porter son nom; voudrait-elle y joindre celui de Saint-Augustin? — J'ai beaucoup

de dévotion à saint Augustin, mais j'avoue qu'il ne me serait jamais venu à la pensée de demander son nom. Pourrais-je savoir, ma Révérende Mère, pourquoi vous voudriez me le donner? — C'est parce que ce nom est celui de M. notre Supérieur, et que nous nous étions proposé de le donner à la première postulante que nous recevrions de sa main. — C'est donc moi qui serai ici la première fille de M. l'abbé Bertin? — Oui, c'est Madame. — Oh ! cela étant, il est juste que j'aie son nom ; mais comment le nom d'Augustin s'ajustera-t-il à celui de Térèse? — Rien de plus facile, Madame ; on dira Térèse de Saint-Augustin. — C'est à merveille, me voilà baptisée : sœur Térèse de St-Augustin. »

La communauté sortit alors du parloir pour se rendre à vêpres; Madame Louise y assista, ainsi qu'à la récréation [1]. Une seule chose troublait son bonheur : on lui donnait une place de distinction auprès de la Mère prieure, et on la nommait toujours *Madame*, car nos Mères ne purent oublier si vite ce qui était dû à sa personne, et à mesure qu'elles la voyaient et l'étudiaient davantage, elles

[1] La communauté étant en retraite pendant la semaine sainte et n'ayant pas de récréation, M. le Supérieur jugea convenable qu'elle eût lieu ce jour-là, à cause de l'entrée de la Princesse.

la trouvaient toujours plus digne de leur respect. Elle ne témoignait ni étonnement, ni répugnance en s'appliquant à imiter les actions de la communauté. Paraissant être à l'aise avec tout le monde, elle ôtait aux religieuses toute idée de contrainte à son égard. A la récréation, elle charma par sa gaîté, son amabilité, ses manières franches et simples. Elle demanda si les postulantes qu'on lui avait annoncées le matin étaient arrivées. « Il n'y en a encore qu'une, Madame, répondit la Mère prieure. — Est-ce la vieille? — Non, Madame, c'est la petite de Saint-Germain : nous attendons que la seconde arrive, afin de n'ouvrir la porte qu'une seule fois. — Cette attention est bien régulière, reprit la Princesse, en témoignant de la satisfaction. » Ce propos rappela à nos Mères le souvenir de leurs postulantes qu'elles avaient presque oubliées, tout occupées de celle qui leur avait causé tant de surprise. Elles se demandèrent entre elles s'il ne serait pas à propos de différer leur admission, afin d'examiner plus attentivement si leur éducation ne les rendait pas impropres à devenir les compagnes de cette grande Princesse. Madame Louise les devina et marqua son étonnement et sa peine de les voir ainsi préoccupées : « Ces ménagements humains, dit-elle, seraient contraires à l'esprit de sainte Térèse ; je vous prie de n'en pas faire usage, et de vouloir bien in-

troduire au plus tôt cette postulante que Dieu me donne pour compagne. » Nos Mères qui avaient cru ne devoir pas repousser entièrement les moyens d'adoucir à la Princesse le passage subit de la Cour dans le cloître, furent, à leur tour, fort surprises de trouver en elle les plus délicates inspirations de l'esprit religieux ; leurs craintes de voir s'affaiblir la rigueur des saintes observances par les dispenses dues à Madame Louise, furent alors entièrement dissipées, et leur reconnaissance envers Dieu ne connut plus de bornes. Elles s'empressèrent d'ouvrir la porte à la jeune personne et la conduisirent à la récréation. Aussitôt qu'elle parut, la pieuse Princesse l'embrassa, la combla d'amitié et lui dit : « Je dois vous fêter comme ma première *camarade.* » La Mère St-Alexis pria Madame Louise de choisir le nom de la nouvelle venue, et elle lui donna celui d'Adélaïde. La première fois que les dames de France vinrent à St-Denis, l'auguste postulante ne manqua pas de leur présenter sa compagne en leur disant : « Voici ma sœur Adélaïde. »

Dès ce premier jour, elle suivit tous les exercices de la communauté et fit paraître le contentement d'un voyageur exilé, parvenu enfin au repos de la patrie. Tout paraissait lui plaire et sympathiser avec ses goûts. Les formes diverses de la vie

religieuse étaient celles qu'elle essayait depuis longtemps de donner à sa vertu. Goûtant déjà tout le bonheur qu'elle s'était promis dans sa chère solitude, celui des religieuses augmentait le sien : quelle joie pour elle d'avoir banni de tous ces cœurs, si attachés à leur sainte vocation, la crainte d'une dispersion à laquelle l'indigence les conduisait ! Avec quel plaisir elle écoutait ces projets de ferveur, de renouvellement dans les saintes pratiques que la reconnaissance et l'amour inspiraient à l'envi ! Enfin toutes les joies, toutes les consolations étaient entrées avec Madame Louise dans le monastère et avaient effacé le souvenir de toutes les douleurs.

A la Cour, la scène était bien différente : la princesse de Chistel, en y rentrant, la trouva plongée dans une cruelle affliction. Le Roi avait annoncé à ses augustes filles la retraite de Madame Louise, et à cette nouvelle elles étaient tombées évanouies. Tous ceux qui apprenaient cet évènement se livraient à la douleur ou exaltaient tant d'héroïsme ; les courtisans les moins susceptibles d'apprécier une telle démarche en témoignaient de l'étonnement et de l'admiration ; mais les serviteurs de la Princesse étaient inconsolables, ils pleuraient comme ils auraient pu faire autour de son cercueil. De toute part on regrettait une mère, une amie, un

modèle. Mme de Chistel remit aux princesses les lettres que Madame Louise leur adressait, pour les prier de lui pardonner le secret qu'elle avait gardé à leur égard, les assurant bien qu'elle n'avait eu d'autre motif que de leur épargner la douleur des adieux.

Ce même jour, la famille royale envoya un courrier à St-Denis; il portait des lettres adressées à Madame Louise; nous les citons textuellement :

« Le 11 avril 1770.

» Tu peux mieux te figurer que je ne puis t'exprimer ce qui s'est passé et ce qui se passe encore dans mon cœur. Ma douleur égale mon étonnement : mais tu es heureuse, cela me suffit. Prie Dieu pour moi, mon cher cœur; tu connais mes besoins; ils sont plus pressants aujourd'hui que jamais. J'irai certainement te voir dès que je le pourrai, que j'en aurai la force et que tu voudras me recevoir sans te déranger. Adieu, mon cher cœur, je m'en vais à Ténèbres, où je crains d'être un peu distraite. Aime-moi toujours et crois que je te le rends bien.

» ADÉLAIDE »

« Le 11 avril 1770.

» Si je ne t'ai pas reparlé de ton projet de te faire religieuse, c'est parce que je croyais que c'était un

projet en l'air et que tu n'effectuerais jamais. Je te pardonne de tout mon cœur de ne m'en avoir rien dit. Ton sacrifice est beau, parce qu'il est volontaire ; mais crois-tu que celui que tu me fais faire en nous quittant, et qui n'est pas volontaire, soit moins fort à soutenir ? Enfin la volonté de Dieu. Sois bien sûre, mon cher cœur, que je t'aime, que je t'aimerai toute ma vie, et que j'irai te voir, quand tu le permettras, avec bien de l'empressement. Je t'embrasse de tout mon cœur.

» SOPHIE. »

On n'a pu retrouver la lettre que Madame Victoire écrivit ce jour-là à sa sœur ; nous reproduisons celles qu'elle adressait à la Mère prieure et à la maîtresse des novices, la Mère Térèse de l'Enfant-Jésus. [1]

[1] La Mère Térèse de l'Enfant-Jésus, dans le monde Mlle des Roches, professe du couvent de la rue Chapon, fut appelée à Saint-Denis, en 1745, par MM. nos Supérieurs, pour travailler, de concert avec les Mères Dorothée de la Croix et Anne de Saint-Alexis, à la restauration de notre monastère. Son mérite et sa capacité la rendaient propre à tous les emplois, et sa parfaite obéissance la portait à prévenir ses supérieurs lorsqu'elle pressentait leurs désirs dans les obédiences difficiles qu'ils avaient à lui imposer. Elle fut pour eux une ressource, et toujours à l'avantage des couvents qui la possédèrent. Successivement elle fut envoyée à ceux de Saint-Jacques, de Troyes, de Compiègne et de Sens. Elle remplit la charge de prieure dans ces deux dernières communautés, après l'a-

« 11 avril 1770.

» Je vous prie, Madame [1], de vouloir bien remettre ces deux lettres, l'une à Louise, l'autre à Mme des Roches. J'ai un grand désir de faire connaissance avec vous. Je vous prie donc de m'écrire et de me donner des nouvelles de Louise exactement. Je l'aime jusqu'à l'excès, je l'avoue : jugez de l'état où je suis de notre séparation. Il n'y a que pour Dieu que je puisse la soutenir en lui disant : *Fiat voluntas tua.* Je suis obligée, en conscience, de vous avertir que Louise est très faible, d'une complexion très délicate ; qu'elle a une mauvaise poitrine et crache souvent le sang. Je ne doute pas de vos soins pour elle. Je vous avertis qu'elle s'en impatientera ; mais ressouvenez-vous que vous êtes sa supérieure.

» Adieu, Madame, je vous prie d'être bien persuadée de tous mes sentiments pour vous.

» VICTOIRE. »

« 11 avril 1770.

» Je suis ravie, Madame [2], que vous vous soyez trouvée dans la maison que Louise a choisie pour se

voir exercée à Saint-Denis, où elle fut rappelée à la fin de l'année 1769. Parvenue au terme d'une vie remplie de mérites, elle décéda au mois de mars 1782.

[1] La Mère prieure.

[2] La maîtresse des novices.

faire religieuse : c'est une grande consolation pour moi, pour moi qui suis désolée, je l'avoue, mais soumise à la volonté de Dieu, qui me paraît bien marquée dans cette occasion. J'ai la plus grande grâce à vous demander : c'est de vouloir bien me donner des nouvelles de Louise, et très souvent, surtout dans ces commencements, où son zèle sera plus grand que ses forces, étant naturellement délicate et ayant une mauvaise poitrine. Enfin, Madame, ayez pitié de moi, et entrez, je vous prie, dans les plus petits détails sur sa santé, et sur cet article ne me cachez jamais rien. Je vous le demande pour Dieu et un peu pour moi, indigne.

» Soyez sûre, je vous prie, Madame, de tous mes sentiments pour vous.

» VICTOIRE. »

Dans l'après-midi, Madame Louise écrivit au Roi pour lui apprendre son bonheur et le remercier. M. l'abbé Bertin se chargea de la lettre en partant le soir pour Versailles.

En fixant l'entrée de la Princesse au mercredi saint, la Providence avait favorisé sa ferveur : elle put assister à matines que nous disons dans l'après-midi les trois derniers jours de la semaine sainte, tandis qu'on l'aurait certainement dispensée de cet exercice, s'il n'avait eu lieu qu'à neuf heures du soir,

selon la coutume. Elle suivit donc fidèlement la communauté pendant cette première journée, sauf à l'examen où on ne lui permit pas de se rendre. Bien que le souvenir de Versailles se fût plusieurs fois présenté à son cœur, elle témoigna la même gaîté à la récréation du soir ; l'amabilité de sa conversation et l'expression de bonheur qu'elle portait sur sa physionomie ne subirent aucun changement. Elle était si exercée dans l'art des sacrifices, qu'en les multipliant elle sentait croître son amour et sa générosité. Une pensée, d'ailleurs, la consolait merveilleusement dans celui qu'elle avait fait de son auguste famille : elle pouvait, dans la sainte vocation qu'elle avait embrassée, obtenir, mieux que partout ailleurs, des grâces spirituelles à ceux qu'elle aimait avec une si vive tendresse.

Nos Mères, ne connaissant pas encore le haut degré de vertu auquel était parvenue l'auguste postulante, éloignaient soigneusement tout ce qui aurait pu reporter sa pensée vers la famille royale, et elles furent étonnées d'entendre Madame Louise en parler elle-même sans émotion, en une circonstance où elles admirèrent dans cette vertueuse Princesse le détachement et l'humilité d'une parfaite religieuse : « Sans doute, dit-elle agréablement, que le trouble de la Cour aura fait oublier à mes femmes qu'elles devaient m'envoyer ma toilette :

je prie la sœur portière de me procurer un bonnet de nuit des tourières, ne croyant pas qu'il me soit permis de porter ceux des religieuses [1]. » Elle témoigna le désir de coucher, dès le soir même, sur la paillasse piquée ; la Mère prieure n'y consentit pas et demeura inflexible, malgré les plus humbles et les plus vives supplications de la Princesse, qui se soumit à l'obéissance en sacrifiant la mortification qu'elle ambitionnait.

On avait désigné la sœur Julie [2] pour exercer l'office d'*ange* à son égard : une éducation soignée, beaucoup de capacité et des vertus supérieures distinguaient cette excellente religieuse et justifiaient ce choix. A la fin de la récréation qui s'était prolongée jusque vers huit heures, la communauté se rendit à l'examen, et la Mère St-Alexis voulut

[1] La nuit nous portons des voiles en toile blanche.

[2] La sœur Julie, nommée dans le siècle Julienne de Mac-Mahon, que nous ferons connaître par une notice spéciale dans le cours de cette histoire, appartenait à la noble famille de ce nom si estimée à Autun, où s'est conservé son portrait modelé en cire et peint sur toile. Le buste en cire fut apporté au Sacré-Cœur d'Autun par Mme Elisa de Mac-Mahon, sœur de l'illustre général et religieuse de cette communauté. Après sa mort, Mme la Supérieure du Sacré-Cœur fit hommage à notre monastère du buste de la Mère Julie; il remplaçait une copie semblable que nous avions laissée à nos Mères de la rue de Vaugirard en quittant Paris.

que l'auguste postulante se retirât pour prendre son repos. La sœur Julie sachant que, selon ses habitudes, Madame Louise ne passait pas d'un appartement à l'autre sans l'aide de son écuyer, lui offrit son bras et la conduisit à l'infirmerie où elle devait coucher, étant condamnée à se servir du matelas pendant huit jours. On remarqua que durant le trajet elle disait son rosaire. Vraiment on aurait pu croire qu'elle avait assisté aux leçons de nos premières Mères, qui recommandaient à leurs novices de prier toujours, même en marchant. Avant de se coucher, elle écrivit quelques mots à une personne de la Cour qui avait sa confiance. Le bien-être qu'elle éprouvait déjà dans sa nouvelle position y est exprimé en des termes fort simples et fort persuasifs : « Tout respire ici la gaîté du ciel. Je viens de la récréation où j'ai pensé mourir de rire quoique j'eusse reçu des lettres qui m'avaient fort attendrie. Vois quel pouvoir a la joie d'une bonne conscience sur les cœurs les plus tendres, car le mien l'est et le sera toujours; il n'en aura que plus de mérite, c'est ma consolation. »

Pour la première fois, Madame Louise mit la main à sa toilette; la sœur Julie lui aida un peu, mais elle fut bientôt à même de se passer de ce secours. Si elle était privée de la couche dure des Carmélites, ses autres petits meubles étaient tout-à-fait ré-

guliers, et l'usage dut lui en paraître assez étrange ; ce fut pour elle un léger dédommagement. Elle dormit six heures cette première nuit, et trouva qu'elle n'avait pas payé trop chèrement l'échange de son lit de Versailles.

CHAPITRE VI.

Le Ministre d'Etat informe les cours étrangères de la retraite de la Princesse. — Les plus doctes et les plus saints personnages exaltent le mérite de son sacrifice. — Elle reçoit l'expression des regrets des jeunes princes ses neveux. — Elle demande qu'on l'exempte de toutes distinctions. — Son aptitude aux plus humbles devoirs est un objet d'admiration pour la communauté. — Elle obtient des supérieurs que la sœur Julie continue à l'avertir de ses fautes. — Elle reçoit les visites des princesses ses sœurs, puis celles du Roi et de la famille royale réunie. — Sa Majesté procure à la communauté l'avantage de voir Madame la Dauphine.

Le Roi sortait de la messe le jeudi saint, lorsque M. l'abbé Bertin eut l'honneur de lui remettre la lettre de Madame Louise. Sa Majesté l'entretint assez longuement, puis elle adressa la réponse suivante à sa fille bien-aimée :

« Versailles, ce 12 avril 1770.

» Ma très chère fille, M. l'abbé Bertin m'a remis ce matin votre lettre au retour de la Cène, et après la messe j'ai eu une longue conversation avec lui.

» Je vous ai obéi quoique votre supérieur en plusieurs manières : c'est à vous à obéir aujourd'hui à la supérieure de la communauté que vous avez choisie pour retraite ; l'abbé Bertin m'en a dit du bien, ainsi que de toutes les religieuses de cette maison ; elle fera bien de vous ménager dans les commencements pour aller jusqu'au but que vous vous êtes proposé en nous quittant.

» Soyez sûre de mon amitié, chère Louise ou sœur Térèse de St-Augustin. Ma santé est bonne ; ma nuit précédente avait été un peu agitée, et ma visite du matin à vos sœurs n'avait pas été si agréable que de coutume.

» LOUIS. »

Louis XV donna l'ordre à M. de Choiseul, ministre et secrétaire d'Etat, d'informer tous les ambassadeurs aux cours étrangères de la retraite de Madame Louise. En date du 12 avril il leur écrivit : « La piété respectable et soutenue de Madame Louise, fille du Roi, lui a inspiré le projet de se retirer aux Carmélites. Elle a éprouvé sa vocation au sein de la Cour, et après avoir obtenu l'agrément de Sa Majesté, elle s'est renfermée hier dans un monastère de cet Ordre à St-Denis, où elle compte faire profession comme une simple religieuse, s'étant séparée absolument de tout ce qui pouvait tenir au monde et à sa dignité. Le Roi m'a chargé

de vous mander cet évènement exemplaire et attendrissant.

» Le duc de CHOISEUL, ministre. »

Le jeudi saint la communion générale de la communauté fut offerte en actions de grâces de la vocation de Madame Louise, et du choix qu'elle avait fait de la maison de St-Denis. Ce jour-là l'auguste Princesse reçut de nombreuses visites, et d'abord celle de Mgr le Nonce qui se présenta dès le matin. Ce prélat lui offrit un chapelet bénit par N. S. Père le Pape. Madame Louise s'excusa de le recevoir, alléguant qu'elle n'avait pas la permission de la Mère prieure, et alla aussitôt la demander.

Mgr Henry Hachette des Portes, évêque de Cydon, notre digne visiteur, vint dans l'après-midi rendre ses hommages à la Princesse et féliciter la communauté du bonheur de la posséder. M. l'abbé du Ternay, confesseur de Madame Louise, arriva presque en même temps. Ce respectable ecclésiastique venait se fixer à St-Denis, et occuper l'appartement qu'avait habité M[me] la vicomtesse de Cheylas. C'était M. l'abbé Bertin qui avait arrangé cette affaire, tandis que l'humble postulante ne songeait qu'à s'adresser au confesseur qu'on lui désignerait. Le sage supérieur, touché de ce détachement, fut confirmé dans sa pensée, qu'ayant su conduire la Princesse à une si haute vertu au sein de la Cour,

M. l'abbé du Ternay était plus capable qu'aucun autre de l'aider à marcher dans l'étroit sentier qui s'ouvrait devant elle. Madame Louise continua donc à s'adresser à son confesseur jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de le lui enlever en l'appelant à une vie meilleure, après l'avoir éprouvé par de longues et douloureuses infirmités.

Elle était entrée au Carmel au moment où les austérités sont le plus rigoureuses. Le vendredi saint, surlendemain de son arrivée, la communauté ne prenait pour toute réfection que du pain et de l'eau, et chaque religieuse mangeait assise à terre au réfectoire. Madame Louise demanda en grâce qu'on la laissât faire comme les autres : la Mère prieure s'y refusa et la fit asseoir sur un petit banc. On lui servit une soupe à l'eau et des lentilles qu'elle mangea sur ses genoux. Le samedi elle reçut la visite de Mgr de Beaumont. Le vénéré prélat n'eut qu'à s'applaudir d'avoir été l'instrument d'une vocation si admirable, et il se retira bénissant le Seigneur qui donnait à l'Eglise une si touchante consolation et au monde un tel exemple.

Le lendemain, jour de Pâques, toutes les chaires de la capitale retentirent des éloges du grand sacrifice qui venait de surprendre et d'édifier la France entière. Tous les personnages éminents en doctrine et en piété exaltaient le mérite de l'humble

Princesse et envisageaient ce mémorable évènement comme l'un des grands moyens accordés à ce siècle pour ménager le salut des peuples. Plusieurs lui adressaient des félicitations et des encouragements. Nous ne citerons ici que la lettre du R. Père de Beauvais, jésuite, autrefois confesseur de Madame Louise, et auquel elle continuait à donner des marques de confiance:

« Dijon, ce 14 avril 1770.

» Madame,

» Oh! l'agréable surprise! j'en serais plus frappé si je n'avais vu de près, depuis plusieurs années, tout ce que vous avez ressenti d'ardeur pour suivre le glorieux parti que la grâce vient de vous aplanir. Tout, ainsi que vous avez, Madame, la bonté de me le marquer, tout a été préparé, soutenu et exécuté dans les règles que vous deviez suivre: l'attachement du Roi digne de sa religion, l'approbation d'un homme de lumières qui mérite toute votre confiance, cinq années d'épreuves auprès de Dieu même, tout a concouru à mettre le sceau à cette démarche importante. Béni soit mille fois, Madame, l'auteur de ce bienfait signalé. Quel don sur vous des mérites de son sang adorable! L'Eglise nous en découvre en ce saint temps le trésor dans sa passion et sur la croix; vous êtes assez heureuse pour vous répondre que c'est sur vous qu'il s'est

plu à le verser plus spécialement et plus abondamment. Vous le recueillez, Madame, avec cette prédilection sur le Carmel, et au milieu des ferventes épouses de Jésus-Christ qui l'habitent. Un grand Ordre, et aussi célèbre par la conservation de l'esprit de sa sainte institutrice que par le choix des ames généreuses qui l'ont embrassé, vous regardera présentement comme l'une de ses plus précieuses acquisitions. S'il est honoré par l'avantage de vous posséder, vous n'ignorerez jamais, à ce que j'espère, tout ce que vous y gagnez vous-même. Que de bien pour vous, Madame! d'abord dans les récompenses et le centuple promis par le Maître à ceux qui quittent tout pour le suivre, et ensuite dans les secours, les exemples, les grâces particulières, la paix intérieure, inséparables de la vie cachée au monde et tout occupée de l'amour de Jésus. Goûtez donc, Madame, cet honneur et ce bonheur qui sont au-dessus de tous les autres. Ceux que vous abandonnez vous auraient abandonnée à la mort; ceux-là sont un avant-goût et le présage des félicités réservées à tous les cœurs qui n'estiment rien que Dieu et sa possession.

» Je ferai part à nos saintes Carmélites du fruit de leurs neuvaines, elles les ont faites avec la plus vive ardeur; elles ont été exaucées, et comme vous le dites, elles l'ont emporté auprès de leur sainte

Mère; soyez toujours, Madame, sa digne fille et leur digne sœur.

» N'oubliez pas dans vos ferveurs celui que vous avez honoré de vos bontés : il en sera reconnaissant autant que mérite une suite de faveurs dont il connaît tout le prix ; il ne cessera, en disant dès aujourd'hui un *Nunc dimittis*, d'offrir ses vœux les plus ardents pour la persévérance et l'accroissement de votre perfection. Voilà jusqu'au dernier soupir les sentiments de celui qui a l'honneur d'être, avec le plus profond respect, dans l'union aux cœurs sacrés, auxquels vous vous dévouez pour jamais,

» De Madame

» Le très humble et obéissant serviteur,

» DE BEAUVAIS, prêtre. »

A l'occasion de l'entrée de Madame Louise, Mgr l'Evêque de Cydon adressa à tous les monastères de l'Ordre en France la lettre suivante :

« Paris, 15 avril 1770.

» Ma révérende Mère et mes très chères Sœurs.

» Que notre ame bénisse le Seigneur, et que toutes ses puissances exaltent son saint nom ! Madame Louise de France est entrée, le 11 du courant, avec la permission du Roi, dans le monastère de vos sœurs de St-Denis, et leur a déclaré qu'elle

voulait embrasser votre Réforme dans tous ses points. On lui a donné pour nom de religion sœur Térèse de St-Augustin. Quelle gloire pour votre saint Ordre ! Quel triomphe pour la religion ! Puisse cet exemple sublime et attendrissant, graver encore plus avant dans vos cœurs l'estime et l'amour de votre sainte vocation, et vous inspirer un nouveau zèle pour en remplir toujours avec la même ferveur les obligations consolantes.

» Nous désirons que vous offriez à Dieu des actions de grâces pour ce bienfait inestimable, et nous accordons, à chacune de vous, trois communions pour obtenir à cette auguste Princesse le bonheur de consommer son sacrifice. Nous vous recommandons en même temps de redoubler vos vœux pour la personne sacrée du Roi, pour Mgr le Dauphin, Mgr le Comte de Provence, Mgr le Comte d'Artois et pour Mesdames.

» Je suis, avec le zèle et l'affection la plus sincère,

» Ma révérende Mère et mes très chères Sœurs,

» Votre très humble et très obéissant serviteur et père en J.-C.

» HENRI, évêque de Cydon, visiteur apostolique des Carmélites de France. »

Le 16 avril, Mgr le Dauphin, les princes et prin-

cesses ses frères et sœurs, adressèrent à leur auguste tante l'expression de leurs regrets sur leur séparation :

« Versailles, 16 avril 1770.

» Ma chère tante,

» Je suis au désespoir de notre séparation. Je suis rempli d'admiration du courage que vous avez eu de quitter le monde et de vous attacher uniquement à Dieu. Si je ne craignais pas de vous troubler dans vos saintes occupations, ce serait avec le plus grand plaisir que j'irais vous voir, et vous marquer tous les sentiments de la plus grande tendresse, et de la vénération que j'ai et que j'aurai toujours pour vous. Je vous prie, ma chère tante, d'avoir toujours pour moi la même amitié, et de me donner quelque part à vos bonnes et saintes prières.

» Je vous embrasse de tout mon cœur, ma chère tante.

» Louis-Auguste. »

« Versailles, 16 avril 1770.

» Ma chère tante,

» J'ai été aussi pénétré de la plus vive douleur de vous perdre et de vous voir quitter le monde pour vous consacrer à Dieu, que j'ai été édifié et rempli d'admiration des grands sentiments de

piété, d'humilité, de détachement des grandeurs d'ici-bas, et du courage qui vous en ont fait prendre la résolution, et qui vous l'ont fait exécuter. Je crains seulement que vous ne puissiez pas supporter, sans être incommodée, les rigueurs de la vie que vous embrassez.

» Je vous prie de vous souvenir de moi dans vos prières. Je vous embrasse de tout mon cœur, ma chère tante.

» LOUIS-STANISLAS-XAVIER. »

« Versailles, le 16 avril 1770.

« Ma chère tante,

» Je suis vivement affligé de notre séparation, mais en même temps je suis pénétré d'admiration pour le grand exemple que vous donnez au monde entier.

» Je ferai demain ma première communion; vous avez Dieu dans votre cœur, demandez-lui, ma chère tante, qu'il daigne venir pour toujours dans le mien.

» Je vous embrasse de tout mon cœur, avec une infinie tendresse et la plus grande vénération.

» CHARLES-PHILIPPE. »

« Versailles, le 16 avril 1770.

» Ma chère tante,

» Je ne puis vous dire le chagrin que j'ai eu de

votre retraite à St-Denis. La seule pensée que je ne vous verrai plus que très rarement me fait frissonner; cependant j'espère que l'on me permettra d'aller quelquefois à St-Denis, et que j'aurai le plaisir de vous y voir; ce sera certainement le plus grand que l'on pourra me faire.

» Le Roi nous a promis le plaisir de souper avec lui dans ses petits cabinets mardi prochain; je puis vous assurer, ma chère tante, qu'il ne me paraîtra pas si agréable puisque vous n'y serez pas. Ce sera aussi ce jour-là que je ferai ma première communion. Je vous prie, ma chère tante, de demander à Dieu que je la fasse dignement. Pour moi, je m'acquitterai de votre commission de prier pour vous, quoique je pense que vous n'en ayez nullement besoin. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur, ma chère tante.

» MARIE-ADÉLAIDE-CLOTILDE-XAVIÈRE.

» Ma sœur me charge de vous dire qu'elle partage tous mes sentiments tendres pour vous.

» Petite chère Amie [1] n'ose pas me prier de la mettre à vos pieds, pénétrée de respect et d'admiration. »

[1] Mme de Marsan, gouvernante des princesses.

Une seule chose affaiblissait le contentement de la Princesse dans sa chère solitude : on continuait à la nommer *Madame,* et on usait de distinctions à son égard. C'est-à-dire qu'on la faisait communier la première, qu'elle était placée auprès de la Mère prieure lorsque la communauté était assemblée, et que depuis son entrée, il y avait toujours au chœur un prie-Dieu et un carreau, quoiqu'elle n'eût jamais voulu s'en servir. Elle avait plusieurs fois demandé de faire cesser ces particularités, mais au lieu d'y consentir, la Mère Saint-Alexis l'assura qu'elle ne ferait ôter le carreau que par ordre du Roi. Madame Louise s'empressa d'obtenir cet ordre : elle écrivit au monarque pour lui exposer en détail le sujet de sa seule peine au Carmel. Louis XV, ne sachant rien refuser à sa fille chérie, et étant d'ailleurs toujours disposé à applaudir aux vues qui favorisaient l'accomplissement du devoir, lui répondit :

« Versailles, ce 17 avril 1770.

» J'ai reçu hier votre lettre, chère fille, en sortant de la messe ; elles ne peuvent jamais m'importuner, pourvu que je ne vous réponde que quand il me sera possible.

» Il est difficile qu'on oublie ce que vous êtes, et l'on ne peut cependant pas vous traiter comme une fille des rues. Le tapis, après une première fois, est de trop, et quand vos sœurs iront vous

voir, surtout qu'on ne leur en donne pas non plus. Vous savez leur façon de penser à cet égard, et combien j'aime peu moi-même ces sortes de réceptions. A la communion et au réfectoire, vous pouvez dire à la supérieure qu'elle vous mette après les religieuses, pourvu que vous lui obéissiez en tout ce qu'elle vous commandera : car en faisant trop, prenez garde que vous ne vous mettiez hors d'état de remplir cette vocation.

» LOUIS. »

Les ordres du Roi furent exécutés à la grande satisfaction de l'auguste postulante. Cependant M. l'abbé Bertin, de concert avec la Mère prieure, crut devoir, à raison de son faible tempérament, la soumettre à quelques particularités pour la nourriture : il régla qu'on lui servirait tous les jours un plat de poisson. La Princesse, à qui on offrait une mortification en échange du plaisir qu'elle goûtait dans l'accomplissement des observances communes, se soumit sans peine à l'obéissance ; elle comprenait la nécessité des précautions pour ménager sa santé dans les commencements, moyen indispensable pour assurer sa persévérance; et d'ailleurs elle détestait le poisson, ce dont elle ne parla à ses supérieurs qu'à l'expiration du temps marqué pour cette pénitence. Parvenue au terme des huit jours

donnés aux postulantes pour étudier le règlement des actions extérieures et en prendre l'usage, la sœur Térèse de St-Augustin ne manqua pas de rappeler qu'on lui avait promis pour cette époque la faveur de coucher sur sa chère paillasse. Après quelques difficultés, la maîtresse des novices céda à son courage et à sa ferveur. Très satisfaite de l'essai de sa nouvelle couche, elle ne pardonnait qu'à l'obéissance le délai qu'on avait mis à la lui procurer. L'ameublement de sa cellule était, selon ses désirs, tout semblable à celui des autres : une chaise, un banc servant de table, un bénitier, une croix, trois images en papier, voilà tout le détail de ce qu'elle avait en particulier. Lorsque le Roi faisait annoncer sa visite, on portait son fauteuil dans la pauvre cellule ; souvent le monarque, au lieu de s'en servir, s'asseyait sur la paillasse de sa chère Carmélite. Celle-ci eut un jour le loisir de savourer toutes les douceurs de ce lit du Carmel. Elle était prête à se coucher, lorsque la maîtresse des novices, la croyant fatiguée, vint lui dire de ne pas se lever le lendemain au signal du réveil, mais de *reposer, sans se déranger*, jusqu'à ce qu'on vînt l'avertir. La docile postulante prit cette prescription à la lettre, particulièrement ces derniers mots : *sans vous déranger* ; le lendemain on la trouva dans la même position où elle s'était couchée la veille.

Elle avoua ensuite qu'elle avait cruellement souffert toute la nuit, mais que la crainte de manquer à l'obéissance ne lui avait pas permis de faire un mouvement.

Elle se faisait gloire d'occuper la place des postulantes, c'est-à-dire le dernier rang, et elle s'y rendait avec beaucoup d'empressement lorsque la communauté se réunissait. C'était aussi avec tant d'aisance et d'expression de joie, qu'on ne pouvait douter que ce ne lui fût à chaque fois un renouvellement de bonheur. Prompte à exécuter ce qui lui était prescrit, elle avait l'œil attentif pour ne laisser échapper aucune occasion de se mortifier, et son adresse à les saisir égalait celle des religieuses les plus avancées dans la mort à soi-même. Ayant vu ses compagnes de noviciat s'accuser en communauté d'avoir cassé quelque pauvre vaisselle, elle désira pour elle-même quelqu'une de ces malencontreuses aventures, afin d'en subir la pénitence. Si l'on faisait en commun quelque travail pénible, elle s'empressait d'y prendre part. En vain s'appliquait-on à lui laisser ignorer certaines pratiques dont on aurait voulu la dispenser, en un instant elle avait tout pénétré et se trouvait instruite de tout. Pour les petites obédiences affectées aux postulantes, et qu'elle nommait son droit, il eût été difficile de les lui disputer; elle les avait énumérées

bien souvent dans le secret de son appartement de Versailles, et, libre enfin de s'y exercer, elle y volait avec une indicible ferveur. Ainsi, c'était elle qui éclairait les religieuses dans les corridors en certaines circonstances, qui préparait la lumière pour le chœur et la récréation, qui ouvrait et fermait les fenêtres et les portes du chœur, qui sonnait les cloches et allumait les lampes des religieuses. Elle voulait aussi balayer et frotter les planchers. Ces occupations tout-à-fait contraires aux habitudes de l'auguste Princesse paraissaient lui être si agréables, que la communauté ne se lassait pas de l'admirer, croyant à peine ce qu'elle avait chaque jour sous les yeux.

Parmi les nombreux témoignages que nos Mères en ont rendus, nous lisons ceux-ci dans les lettres de la sœur Térèse des Chérubins [1] adressées à Dom

[1] La sœur Térèse des Chérubins, nommée dans le monde Marie Turban, entra dans le monastère de St-Denis en 1747, et prononça ses vœux l'année suivante. Religieuse d'une grande édification, elle fut encore fort utile à la communauté, et remplit avec succès les emplois de sous-prieure et de dépositaire auxquels elle fut successivement appelée. Elle fut du nombre de celles que les supérieurs chargèrent de recueillir les notes et les mémoires nécessaires pour la rédaction des annales de la maison. Quelques mois après la profession de notre vénérée Mère, la sœur Térèse des Chérubins fut élue prieure par le monas-

Turpin, religieux de l'Ordre de St-Benoît, son parent, le 19 avril, le 30 mai et le 30 juillet 1770 : « Madame se fait un devoir de s'assujettir à tous nos usages, et de prendre tous nos termes et nos façons, et c'est avec une grâce qui ajoute encore à ses actions héroïques... Notre nourriture ne l'incommode pas, non plus que la paillasse et les draps de serge, quoique les siens qui sont neufs soient presque aussi chauds que des couvertures. Elle dit que lorsqu'elle s'éveille le matin, et qu'elle pense qu'elle est aux Carmélites, elle ne peut se défendre d'un transport de joie.... Lorsqu'on veut la laisser entrer la première au chœur ou en d'autres lieux, elle s'arrête tout court à la porte et dit agréablement : *Je ne suis plus Madame Louise, je m'appelle sœur Térèse de St-Augustin*... On dirait qu'elle a passé sa vie ici, tant les choses lui paraissent faciles et aimables... C'est un prodige de vertu, de courage et d'amabilité....

» Depuis neuf jours que Madame est ici, nous

tère de Nevers. Celui de St-Denis où elle occupait alors l'emploi de troisième dépositaire, fut fort affligé de la perdre. La communauté de Nevers admira sa sagesse et ses autres qualités pour le gouvernement; et fut pénétrée de la plus vive douleur lorsque, au terme des six années de sa charge, ayant accumulé ses mérites devant Dieu, elle en reçut une récompense prématurée.

avons souvent cru avoir fait un beau rêve.... Tout paraît seconder sa piété qui est éminente.... Sa gaîté, son air ouvert annoncent un contentement parfait. Elle a un esprit d'ange, et tant de grâces et d'agrément, que, quand elle ne serait ni vertueuse ni princesse, on l'affectionnerait extrêmement pour les aimables qualités de son esprit et de son cœur. Elle fait l'agrément de nos récréations où l'on rit de si bonne grâce que j'en sors quelquefois toute fatiguée.... Son humilité est si profonde, qu'il faut toute notre application pour lui cacher les égards dus à sa vertu, à sa naissance et à sa délicatesse. Non-seulement elle nous parle avec bonté et amitié, mais encore elle embrasse nos sœurs converses, et dit qu'elles sont ses sœurs comme les autres. »

Cette application si détaillée de Madame Louise à adopter toutes les formes religieuses, provenait de son esprit de foi qui, élevant ses vues au-dessus des pensées humaines, la faisait entrer dans le sentiment de Dieu pour régler son appréciation. De là cette confusion qui paraissait la saisir lorsqu'il échappait à sa vigilance une parole ou une manière propre à une princesse; elle en rougissait comme ferait une pauvre fille des champs qui sentirait la rusticité de ses façons dans une brillante société où on l'aurait introduite. La sœur Térèse

de St-Augustin ne s'en tenait pas là, mais attribuant à son orgueil ce reste d'habitude nécessaire à son ancienne condition, elle se jetait à genoux aux pieds des religieuses et leur faisait des excuses avec une telle expression de repentir, que celles-ci en versaient des larmes.

A mesure qu'elle s'exerçait aux pratiques de nos saintes règles, elle sentait croître son estime pour ce joug divin qu'elle portait avec tant d'amour; chaque heure, chaque moment de ses journées voyait grandir sa reconnaissance pour le bon Maître qui le lui avait imposé. Ces sentiments sont exprimés dans une prière qu'elle composa dès son entrée en religion, et qu'on trouva dans ses papiers après sa mort. Nous la citons textuellement :

« Quelles grâces n'ai-je pas à vous rendre, ô mon Dieu ! pour m'avoir conduite en votre sainte maison ! C'est donc aux pieds de vos saints autels que mes jours vont s'écouler désormais; c'est là que j'habiterai jusqu'au dernier soupir de ma vie, quel bonheur ! Est-ce trop pour vous en remercier, Seigneur, que de vous faire l'offrande de tout moi-même, sous le joug de la sainte règle que je suis venue embrasser ! Pourquoi regretter ce que j'ai quitté ? Ce que j'ai quitté n'est rien, comparé à ce que j'ai trouvé, ô mon Dieu, ô mon tout ! Désormais la pauvreté fera mon trésor, et quel trésor, puis-

qu'il m'acquerra votre royaume! Quelle proportion entre quelques jours de pénitence et ce poids immense et éternel de gloire! Oui, mon Jésus, j'embrasse votre croix, et je l'embrasse de tout mon cœur. Faites que je ne m'en sépare jamais. Accordez-moi, Seigneur, toutes les grâces nécessaires pour que je parvienne à être votre victime. Votre victime! ah! Jésus, quel beau titre! et que je m'estime honorée de quitter les vains titres du monde pour celui de votre victime! »

Ecrivant à Mgr l'évêque d'Amiens [1], Madame Louise lui parle en ces termes :

[1] Mgr d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, était l'un des plus saints prélats de son siècle. Il avait connu Madame Louise à la Cour où il était accueilli avec les marques d'estime dues à ses mérites et à ses éminentes vertus. A l'exemple du Dauphin son frère, la Princesse le nommait Monseigneur, ce qui n'est pas en usage parmi les princes. Cependant dans sa correspondance elle s'écartait quelquefois de cette pratique. Mgr d'Amiens avait été supérieur de notre monastère de Saint-Denis pendant douze années. En 1768 son grand âge et ses occupations multipliées l'obligèrent à se décharger de cet emploi, au grand regret de la communauté avec laquelle il voulut bien conserver des relations toutes paternelles. Madame Louise se trouva donc à même, en partageant les sentiments de ses sœurs pour le vénérable prélat, de donner un libre cours à la confiance qu'elle lui avait toujours témoignée. Elle entretint avec Sa Grandeur une correspondance dont nous avons inséré un extrait dans le recueil des lettres de notre vénérée Mère.

« 16 avril 1770.

» M. notre Supérieur, Monsieur, m'a remis votre lettre. Je suis ravie que vous vous proposiez vous-même de venir voir la sœur Térèse de St-Augustin ; elle vous attend avec la plus vive impatience. Ah ! Monsieur, quelles grâces Dieu m'a faites ! Je n'aurai jamais assez de ma vie, en la lui consacrant tout entière, pour lui en rendre grâces. J'espère, Monsieur, que vous m'aiderez par vos prières à l'en remercier.

» Adieu, Monsieur ; je vous attends avec la plus grande impatience : je ne saurais trop vous le répéter, non plus que l'assurance de tous les sentiments que je vous ai voués pour la vie.

» Sr Térèse de St-Augustin. »

« Je ne suis pas encore revenue de la joie qui s'est emparée de mon cœur, écrivait-elle à la Mère prieure des Carmélites de Compiègne, depuis que je suis dans ce monastère. Je n'ai pas douté un seul instant de la part que vous prendriez à mon bonheur. J'ai bien des pardons à vous demander, de toutes les tricheries que je vous ai faites, pour savoir toutes les particularités de vos saintes pratiques, sans oublier la tunique que je vous ai volée. A présent, vous savez d'où venaient mes questions, et, sûrement, vous m'avez tout pardonné. Adieu,

ma Révérende Mère; ne m'oubliez pas dans vos prières, pour que mon sacrifice se consomme selon mes désirs. »

Dieu bénissait visiblement la générosité de sa fidèle servante; le jeûne et le maigre qu'elle observa dès son entrée, au lieu d'altérer sa santé qui jusqu'alors ne lui avait permis ni l'un ni l'autre, parurent, au contraire, la fortifier. Son médecin et le Roi lui-même furent obligés d'en convenir avec un profond étonnement.

Rien ne fut plus agréable à l'auguste postulante que de confier la direction de son ame à la maîtresse du noviciat, parce qu'elle y voyait un moyen sûr de connaître et de corriger ses défauts, comme aussi d'apprendre ce qui est le plus agréable à Dieu, afin de l'accomplir. La Mère Térèse de l'Enfant-Jésus, chargée de cet emploi, méritait, par sa vertu et ses talents, la confiance de sa digne élève. Celle-ci l'avait connue à Compiègne, où elle exerça la charge de prieure pendant six années; elle se félicita de la trouver à St-Denis et de l'avoir pour directrice. Cependant cette Princesse incomparable, se voyant affranchie des liens qui avaient jusqu'alors captivé les élans de son amour généreux, éprouvait un immense besoin de s'offrir à Dieu en parfait holocauste. Elle n'aspirait qu'à souffrir, à s'humilier, à se vaincre, à se renoncer en tout et

toujours. Sa profonde humilité la portait à cacher ces désirs au fond de son cœur, et ne pouvant dérober à la communauté la connaissance de ses actes de vertu, elle savait admirablement les envelopper sous des dehors qui ne laissaient pas soupçonner l'élévation de ses vues.

La maîtresse des novices devant comprendre dans sa sollicitude la perfection de toutes ses filles, Madame Louise craignit que sa vigilance ne pût s'étendre sur tous ses défauts, et désira qu'une religieuse de la communauté fût spécialement chargée d'examiner sa conduite. Les petits services en ce genre qu'elle avait reçus de la sœur Julie, pendant huit jours, l'avaient mise à même d'apprécier la capacité de cette religieuse pour un tel emploi, et elle se détermina à prier les supérieurs de lui laisser ce moyen « nécessaire, disait-elle, à une ci-devant princesse qui a tant de mauvaises habitudes à corriger, et que tout le monde craint d'avertir. » En cela, Madame Louise n'eut point en vue de se soustraire à la conduite de sa maîtresse ; au contraire, elle y demeura parfaitement assujettie, ne recherchant qu'un supplément à sa vigilance, et un moyen efficace pour hâter ses progrès dans la perfection.

MM. nos Supérieurs, touchés d'une vertu qui présentait déjà tant d'héroïsme, favorisèrent l'hu-

milité de la Princesse en cédant à ses désirs. Etudiant sa conduite, ils entrevirent l'œuvre de grâce que le Seigneur préparait en elle pour l'avantage de la sainte Eglise et l'édification du monde entier. Ils reconnurent dans son appel à notre sainte vocation, l'un des traits les plus sensibles de la miséricordieuse protection de Dieu sur le saint Ordre du Carmel, et, admirant la faveur accordée à notre monastère de Saint-Denis, ils partagèrent sa reconnaissance envers le Cœur immaculé de notre divine Mère, médiatrice de tous ces bienfaits.

La vertueuse postulante s'empressa de faire connaître à la sœur Julie ce qu'elle avait obtenu des supérieurs, et la pria de ne mettre aucune borne à son zèle pour l'aider à devenir bonne Carmélite. Elle lui exposa ce désir en des termes si pressants et si persuasifs, que cette religieuse, très habile à discerner les voies diverses par lesquelles Dieu se plaît à attirer les ames à lui, prévit alors que celle-ci était destinée à devenir un parfait modèle d'humilité et d'abnégation religieuse, et se croyant obligée de seconder ce dessein de Dieu, elle lui dit dans ce premier entretien : « Vous vous attendez bien, Madame, qu'ici on aura pour vous tous les ménagements possibles, et qu'à chaque pas on vous en offrira de nouveaux : vous pourrez les accepter et nous édifier encore beaucoup par comparaison à

ce que vous étiez dans le monde; mais, si vous m'en croyez, vous ne serez pas Carmélite à demi. — Je veux fermement être Carmélite, répondit avec vivacité la fervente Princesse, et, avec l'aide de Dieu, l'être tout-à-fait. » La sœur Julie, en lui déroulant le tableau des austérités du Carmel, lui montra la mortification perpétuelle qui s'y pratique, comme l'ame et l'essence de cette vie, laquelle, ainsi que ce glaive à deux tranchants dont parle l'Apôtre, attaquant d'une part tout l'extérieur et le sensible, atteint de l'autre jusqu'à l'intime de l'ame, et immole ainsi la victime dans toutes ses parties. Il fallait du courage pour donner ces leçons à une princesse : mais Dieu, en inspirant la sœur Julie, disposait son émule à recevoir une instruction conforme du reste à ce qui était depuis longtemps l'objet de ses désirs. Il ne lui manquait, pour parvenir à cette mortification parfaite, que l'usage habituel des pratiques dont elle n'avait à la Cour que des occasions isolées. Sa docilité envers la sœur Julie était sans exemple. Souvent elle s'humiliait sans se voir coupable, mais elle était convaincue de l'être, parce que son *ange* le lui avait insinué par un signe; le seul désir d'éviter ces fautes à l'avenir la portait à demander des explications. Tous les avertissements, sous quelque forme qu'ils lui fussent donnés, étaient reçus avec une

humilité qui surprenait et édifiait tout le monastère. La sœur Julie en était elle-même dans un grand étonnement, et à cette vue elle s'encourageait à une œuvre de zèle qui coûtait fort à son humilité.

La reconnaissance et l'affection de Madame Louise pour sa zélatrice étaient si vives, que M. le Supérieur lui exprima un jour la crainte de la voir tomber dans un attachement particulier pour cette religieuse. « Je puis vous assurer avec vérité, lui répondit-elle, que j'aime toutes mes sœurs avec tendresse, et que je n'ai pas de plus grand contentement que lorsque je puis leur en donner des marques; mais je vous avouerai aussi que je ne puis me défendre d'une affection de préférence pour celle qui a seule le courage de me faire connaître mes défauts et de me former à l'esprit de mon état. Celle qui me flatte le moins, n'est-elle pas aussi celle qui m'aime le mieux, et à qui je dois le plus? » Etablie sur des motifs si parfaits, l'union entre la sœur Térèse de Saint-Augustin et la sœur Julie, qui fut indissoluble, loin d'être nuisible à la communauté, fut au contraire un moyen de perfection pour les ames qu'elles furent appelées à conduire tour-à-tour. Le même esprit les animait, et il fut glorieux à la Mère Julie de mériter ce témoignage de ses filles : que, sous son gouverne-

ment, elles se croyaient toujours conduites et dirigées par la Révérende Mère Térèse de St-Augustin.

Connaissant déjà nos saintes règles, Madame Louise demanda à être instruite dans le plus grand détail des usages particuliers à la maison de Saint-Denis. La moindre circonstance de ces règlements était pour elle l'objet d'une étude sérieuse, et les effets de cette application se reproduisaient immédiatement dans sa conduite. Elle attachait tant de prix à la fidélité aux pratiques religieuses que, dans le sentiment de cette estime et de sa reconnaissance d'avoir été admise à la Trappe de l'Ordre, elle avait une continuelle appréhension que les égards qu'on voulait avoir pour sa personne, et les concessions dues à la famille royale, n'affaiblissent en quelque point la vigueur de la perfection régulière, gloire et seule richesse de cette chère communauté. Ayant désiré connaître les règlements relatifs à l'entrée des personnes séculières dans la clôture, elle résolut fortement de ne favoriser aucune de celles que la règle n'autorise pas. « Lorsqu'il faudra empêcher les entrées, disait-elle, alors seulement je me souviendrai que je suis dame de France. » Mais d'autres circonstances vinrent le lui rappeler, et ce furent d'abord les visites de ses augustes parents.

Le jeudi de Pâques, 19 avril, on annonça l'arri-

vée des princesses. Comme le temps de l'oraison approchait, Madame Louise n'omit pas de demander la dispense de cet exercice, prévoyant qu'elle n'y pourrait assister. Il y eut quelque chose de fort touchant dans cette première entrevue des quatre sœurs si intimement unies. La communauté se rendit à la porte de clôture en manteaux et grands voiles; elle entourait l'auguste postulante qui se préparait avec sa sérénité et son courage ordinaires à soutenir les assauts de l'affection fraternelle. A son aspect les trois princesses fondent en larmes, elles l'embrassent plusieurs fois tour-à-tour, exprimant les plus amers regrets de leur séparation. Toutes les religieuses sont attendries; Madame Louise seule surmonte son émotion, console ses sœurs et leur demande, sur le ton de la gaîté, si l'envie de son bonheur n'est pas le motif de leurs larmes. Selon son désir, Madame Adélaïde ne permit l'entrée du monastère qu'aux trois premières dames d'honneur. Les princesses s'entretinrent longtemps ensemble, puis elles assistèrent au salut; Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie s'agenouillèrent sur les prie-Dieu qu'on leur avait préparés, et Madame Louise se mit au bas du chœur, à la place des postulantes.

La communauté, après avoir rendu ses hommages aux princesses, descendit processionnellement

au réfectoire. Madame Louise marchait à la tête avec la sœur Adélaïde, sa compagne de postulat. Mesdames suivirent la procession et voulurent faire l'honneur aux religieuses de les servir elles-mêmes à souper. Ce repas se composait de pommes de terre et de lait froid. Lorsqu'elles virent Madame Louise manger de fort bon appétit ces mets qui, à la Cour, lui eussent causé une indigestion mortelle, elles comprirent qu'avec son courage et sa piété, elle était moins à plaindre qu'à féliciter dans sa solitude.

Le lendemain, le Dauphin, les comtes de Provence et d'Artois vinrent aussi visiter leur auguste tante. Elle pria Mgr le Dauphin d'empêcher l'entrée des personnes de leur suite, et il donna ses ordres en conséquence : le gouverneur et le précepteur des princes furent seuls admis. Ils passèrent environ une heure dans le couvent et assistèrent au salut ; Madame Clotilde fut reçue le surlendemain. Elle voulut, comme les princesses ses tantes, servir la communauté à souper.

Après les visites de la famille royale, un nombre prodigieux de personnes du plus haut rang accoururent à Saint-Denis pour y voir l'héroïne de la religion. Tous les évêques de France, alors assemblés à Paris, se présentèrent en premier lieu. Madame Louise les reçut au parloir, et après de

courts entretiens, les laissa convaincus que la paix et le silence du Carmel avaient pour elle mille fois plus de charmes que toutes les douceurs de la vie auxquelles son amour pour Dieu l'avait arrachée. Les autorités de la ville de Saint-Denis vinrent en corps lui offrir leurs devoirs, et M. le Maire, au nom de tous, lui exprima des sentiments pleins de respect auxquels elle répondit avec une touchante bonté. Le chapitre de lá collégiale s'empressa également de témoigner la part qu'il prenait à l'admiration générale, et sollicita la permission de chanter une messe solennelle d'actions de grâces dans l'église du monastère.

Toutes les personnes dévouées à notre saint Ordre, tous les amis de la maison et les Mères prieures de nos communautés de France, prirent part à l'heureux évènement qui comblait de joie tous les enfants du Carmel; on reçut à cette occasion un nombre incalculable de lettres et de visites.

Le 4 mai, Louis XV, qui n'était jamais entré dans aucun couvent, fit sa première visite à la Princesse. Il était impatient de juger par lui-même de la nouvelle position de sa fille bien-aimée, pour laquelle sa tendresse paraissait s'accroître encore depuis qu'il l'avait si généreusement offerte au Seigneur. Il la fit prévenir qu'il voulait être reçu sans cérémonie. Sa Majesté arriva à cinq heures du soir,

pendant que la communauté était à l'oraison ; Madame Louise, accompagnée de la Mère prieure et de quelques religieuses, s'empressa d'aller la recevoir. Dès qu'on eut ouvert la porte, le Roi embrassa son auguste fille avec une expression de vive tendresse; puis il ordonna de fermer, sans permettre à personne de le suivre, disant au capitaine de ses gardes : « Vous pouvez m'attendre ici sans inquiétude, je serai bien gardé par les Carmélites. » La Mère prieure présenta au monarque une des clefs de la porte, ce qu'on observait à chaque visite. Mais, lorsque le capitaine des gardes entrait avec le Roi, c'était à lui que cette clef était remise, et il la gardait tant que Sa Majesté demeurait dans la clôture.[1]

Madame Louise conduisit le Roi dans une infirmerie, où ils eurent un entretien d'une heure environ. Elle l'accompagna ensuite avec les principales religieuses pour lui faire visiter le monastère. Le prince entra d'abord dans sa cellule dont il admira la pauvreté; le lit surtout le frappa, il l'examina en détail et dit qu'il était bien dur. De là on passa aux ermitages [2], puis au chœur. Sa

[1] La porte de clôture a deux serrures, de sorte que, avec une seule clef, personne ne peut entrer ni sortir.

[2] On nomme ermitages, au Carmel, de petits oratoires que notre sainte Mère veut qu'on trouve en divers lieux du monastère.

Majesté, qui ne distinguait pas ce lieu des précédents, n'y voyant pas de tabernacle, parlait à haute voix : « Papa-Roi, lui dit l'auguste postulante, on ne parle ici qu'à voix basse, » et aussitôt Louis XV se conforma à cet avis. En visitant la maison il demanda le nom de famille des religieuses qui l'accompagnaient. Précisément elles se trouvaient être toutes originaires d'Irlande : « J'ai donc ici une garde Irlandaise, dit le Roi? » En passant dans une allée, il lut le nom des sœurs sur la table du rang des confessions, et demanda pourquoi celui de la sœur Térèse de Saint-Augustin ne s'y trouvait pas; c'était une omission qu'on se hâta de réparer. Le Roi donna à sa fille des marques de la plus tendre affection, et il la recommanda aux religieuses en leur témoignant une grande bonté. Lorsqu'il sortit du monastère, il passa au parloir extérieur dont il fit ouvrir la grille, voulant entretenir encore Madame Louise et donner aux personnes de sa suite la satisfaction de la voir quelques instants.

Huit jours après, le Roi allant à la rencontre de la future Dauphine, dont le mariage devait se célébrer le 16 mai, s'arrêta à Saint-Denis et entra dans le monastère avec la famille royale dont il était accompagné. Sa Majesté ayant demandé à voir toutes les religieuses, Madame Adélaïde sonna elle-même le timbre pour les assembler. Elles reçurent un ac-

cueil bienveillant du monarque qui leur promit de revenir le quinze et d'amener Madame la Dauphine. L'auguste famille se rendit ensuite dans l'appartement de M. le Supérieur où elle devait dîner. Ce fut M. Bertin qui eut l'honneur de servir le Roi, deux de ses neveux servirent Mgr le Dauphin et les princesses. Le repas terminé, le Roi alla frapper à la porte du parloir, les princes et les princesses ne tardèrent pas à le rejoindre, et tous ensemble visitèrent la maison. En traversant le réfectoire, ils arrivèrent près de la cuisine, et Louis XV désira voir ce qu'on y préparait pour le souper; mais on ne s'en occupait pas encore; il n'y avait pas même de feu. On dit à Sa Majesté que le repas ne devant avoir lieu qu'à six heures, à cinq seulement on commencerait à le préparer, ce qu'elle trouva fort étrange. Toutefois, Madame Louise l'assurant qu'elle se portait mieux qu'à Versailles, le Roi ne garda aucun ressentiment contre la froide cuisine des Carmélites.

La famille royale sortit du monastère à quatre heures, et partit immédiatement pour Compiègne. En arrivant dans cette ville, elle rencontra le Saint-Sacrement qu'on portait à un malade. Le Roi descendit aussitôt de son carrosse et suivit Notre-Seigneur jusqu'à la pauvre demeure dans laquelle ce divin Maître ne dédaignait pas d'entrer. Il voulait

y pénétrer à sa suite, mais on le pria de s'en abstenir, cette personne étant atteinte d'un mal contagieux. Le monarque s'arrêta donc à la porte; il se disposait à se mettre à genoux dans la boue, lorsqu'une pauvre femme étendit spontanément son tablier sur lequel il s'agenouilla. Tous les spectateurs répandirent des larmes en voyant cette touchante expression de foi de leur souverain, qui fit donner ensuite un double-louis à cette pauvre femme et autant au malade.

Le mardi 15, le Roi entra de nouveau dans le monastère; il tenait la Dauphine par la main et venait accomplir sa promesse à nos Mères : « Où sont les religieuses? s'écria-t-il aussitôt; qu'on les fasse venir pour voir Madame la Dauphine. » Cette princesse charma la communauté par sa douceur et sa modestie. En embrassant Madame Louise, elle lui fit un affectueux reproche d'avoir quitté la Cour à la veille de son mariage. Elle voulut visiter sa cellule, et parut sensiblement touchée de son dénûment. Les autres princesses, sœurs de Madame Louise, avaient aussi manifesté la même peine, ce qui porta l'auguste postulante à écrire à l'une d'elles en date du 20 mai 1770 :

« Tu n'auras aussi, mon cœur, que du pain à chanter pour cachet, cela m'étant plus commode que l'attirail d'une bougie. Mon lit t'a donc atten-

drie? Cependant je ne suis pas si à plaindre, je m'y trouve très bien, et sans aller plus loin qu'aujourd'hui, j'y ai dormi huit heures. Je t'assure que cela n'est pas si pitoyable, quand on pense à ce que Notre-Seigneur a fait pour nous; d'ailleurs, cela ne me coûte pas, je le dis à ma honte pendant que tout le monde s'en édifie, j'y suis aussi à mon aise que j'étais sur un lit de plume. Tu sais bien que je n'aime pas qu'on prenne des engagements qu'on ne peut pas remplir, ainsi tu peux être sûre que si je suis Carmélite, c'est que j'en aurai la force; c'est pour cela que j'ai pris dix-huit mois d'épreuves au lieu de quinze qu'ont les autres. Mais je suis si persuadée que c'est la volonté de Dieu, que je n'en ai nulle inquiétude. »

CHAPITRE VII.

Madame Louise étudie et embrasse avec un grand zèle la pratique de toutes les observances religieuses. — Elle fait ses délices des œuvres les plus basses et les plus mortifiantes. — Privée de toute consolation sensible dans le service de Dieu, elle n'en est que plus généreuse dans les témoignages de son amour pour lui. — Le monde interprète sa conduite et la calomnie ; elle se tait et prie pour ses persécuteurs.

Il tardait à la fervente Princesse de voir cesser ces visites qui troublaient le repos de sa solitude et l'empêchaient de se livrer, selon ses désirs, aux œuvres d'humilité et d'obéissance pour lesquelles elle se sentait de l'attrait. En descendant du faîte des grandeurs pour habiter un cloître, assez semblable par son indigence à l'étable du divin Sauveur, elle avait imité, autant qu'il est permis à une faible créature, les abaissements du Verbe incarné, et n'aspirait qu'à le suivre pas à pas dans sa vie cachée, obscure, méprisée, et dans la voie douloureuse du Calvaire. Bien loin de choisir ses croix,

elle préférait toujours celles que lui imposaient le devoir, l'exercice des vertus de son état, et les voies particulières par lesquelles il plaisait à Dieu de l'attirer à lui.

Pour bien s'éclairer sur tous ces points, elle écoutait avec une grande attention les enseignements de la maîtresse des novices. Elle attachait tant d'importance à ces leçons qu'elle s'y rendait avec une exactitude scrupuleuse, et aucun motif ne pouvait l'en arracher, si ce n'est celui de l'obéissance. Un jour, tandis que s'humiliant de ses fautes au noviciat, elle espérait recevoir les avis de sa maîtresse pour le règlement de sa conduite, on vint lui annoncer la visite de ses nièces Mesdames Clotilde et Elisabeth. « Je vous en prie, dit l'auguste postulante, qu'on les fasse attendre jusqu'à la sortie du noviciat. » La Mère prieure ne le jugeant pas à propos, elle se soumit et alla recevoir les jeunes princesses. Elle ne comptait que quelques semaines de postulat, et déjà elle possédait merveilleusement l'esprit du Carmel, ce qui parut bien dans cette circonstance. Elle n'avait permis qu'à une seule dame d'honneur d'accompagner ses nièces dans la clôture : à peine la porte en était refermée que Madame Elisabeth, âgée de cinq à six ans, réclama un service. La dame d'honneur demanda s'il n'était pas entré de femmes :

elle aurait pu voir qu'on ne les avait pas admises, mais elle espérait que l'auguste postulante appellerait quelque religieuse pour assister la jeune princesse. Madame Louise, sachant qu'une Carmélite ne doit jamais se faire servir, n'entra pas dans cette pensée, et dit : « Je vais moi-même accompagner ma nièce. » Elle était déjà partie, lorsque la dame d'honneur, toute confuse, l'arrêta et remplit elle-même ce devoir de charité.

Madame Louise n'eut pas à s'habituer à la récitation du saint Office, c'était à la Cour une de ses pratiques journalières, mais elle apprit avec satisfaction toutes les pratiques et les cérémonies qu'imposent à ce sujet nos saints règlements. Lorsqu'elle croyait remarquer que la Mère prieure ou la maîtresse des novices avait mis quelque réserve dans l'exposé des devoirs auxquels on ne voulait pas encore entièrement l'assujettir, elle s'adressait à la sœur Julie : « Il est vrai, répondait celle-ci, on diffère de dire ces choses à Madame Louise, mais à la sœur Térèse de Saint-Augustin on apprendrait encore ceci et cela. » Ces ouvertures étaient pour la Princesse des découvertes précieuses; elle se félicitait bien alors d'avoir eu la bonne inspiration de demander à conserver son *ange*, et disait qu'elle savait seule travailler généreusement à la faire devenir bonne Carmélite.

Fervente à accomplir tous les points de la règle, même les moins importants, sans jamais laisser voir ce que lui coûtaient les nombreux assujettissements qu'ils lui imposaient, la pieuse Princesse donna des preuves, dès le commencement de sa vie religieuse, de cette merveilleuse disposition d'humilité et d'obéissance, caractère propre de sa vertu. D'une part, elle ressentait un besoin réel de s'adonner à toute sorte de pratiques humbles, mortifiantes; de l'autre, elle était attirée à exercer une parfaite soumission envers tous ceux qui dirigeaient sa conduite. Or, il arriva que cette obéissance, objet spécial de son attrait, fut au Carmel sa première et sa plus lourde croix. Ses supérieurs n'avaient d'autre occupation à son égard que de modérer sa ferveur, de l'arrêter dans son élan prodigieux pour les œuvres basses et pénibles. Ces limites qu'on étendait cependant beaucoup, et devant lesquelles devait s'arrêter son zèle, lui étaient à charge. Elle obéissait, mais souvent elle représentait, dans les termes les plus humbles, les motifs qui l'inclinaient vers la souffrance : « Suis-je donc venue dans la religion, disait-elle, pour chercher mes aises et mes commodités? » Et s'adressant à la maîtresse des novices : « Pardonnez-moi, ma Mère, si je désire me soustraire à votre indulgence; mais si dans ces commencements je ne m'habitue pas aux aus-

térités de la règle, je ne pourrai dans la suite les pratiquer. » Elle se jetait aux pieds de ses supérieurs et leur demandait, en versant des larmes, la grâce d'être autorisée à tout accomplir; et pour mieux les convaincre de la sincérité de son désir et de la force intérieure que Dieu lui donnait, elle s'acquittait scrupuleusement des pratiques qu'on lui avait permises. Elle observait toujours de se mettre à genoux pour demander à la Mère prieure ou à sa maîtresse les moindres permissions. Très exacte à faire les mortifications accordées à toutes les religieuses deux fois la semaine, il arriva un jour que, recevant au parloir la visite de Mgr de Beaumont, elle entendit sonner l'examen d'avant le dîner; aussitôt elle prit congé du prélat, lui disant : « Je suis forcée de vous quitter, Monseigneur, car je dois aujourd'hui baiser les pieds de mes sœurs à la porte du réfectoire. »

Parmi les œuvres pénibles qu'elle recherchait, on la voyait désireuse de réitérer souvent celles qui lui causaient plus de répugnances naturelles; c'était en celles-ci surtout qu'elle aimait à prévenir ses sœurs en faisant leur besogne. Elle prenait ses mesures si adroitement pour éviter d'être surprise, qu'elle y parvenait très souvent. Mais enfin, on apprit si bien à la connaître que lorsqu'une religieuse se plaignait de ce qu'on avait achevé son travail,

tous les soupçons tombaient à la fois sur la sœur Térèse de Saint-Augustin. S'il lui arrivait d'être prise sur le fait, elle se jetait à genoux, demandait humblement pardon à ses sœurs, et les priait d'avoir égard à la nécessité pour elle de s'exercer activement à se rendre propre aux travaux dont elle n'avait pas l'habitude.

Ayant obtenu la permission de nettoyer à son tour tous les chandeliers de la maison, il arriva, pendant la semaine où cet emploi lui était échu, qu'une de ses compagnes, vivement touchée à la vue d'une princesse se livrant avec une si grande ferveur à des actions dont elle avait elle-même tant de dégoût, demanda la permission de se lever avant la communauté pour accomplir cette obédience. Elle n'était pas entièrement achevée lorsque Madame Louise passant par ce lieu, et se voyant supplantée dans ce qu'elle avait de meilleur à offrir au divin Maître, en témoigna un vif regret. Lorsqu'on eut sonné la fin du grand silence et qu'il lui fut permis de s'expliquer, elle dit à sa compagne : « Ma bonne sœur, vous m'affligez beaucoup; cette occupation me plaît plus que vous ne sauriez l'imaginer. J'ai toujours été très friande de mouton : en me condamnant à n'en manger jamais, j'ai du moins le plaisir d'en savourer l'odeur tout en accomplissant mon devoir. » Ayant fléchi sa compa-

gne par ses prières, elle recourut à la prieure pour être protégée par elle contre la charité de ses sœurs. De sa part, elle prit tant de précautions qu'il eût été difficile de la prévenir, et comme elle n'avait pas encore bien saisi toutes les formes du vœu de pauvreté, il lui arrivait, lorsqu'elle avait porté les chandeliers au chœur, de les allumer avant le temps, afin de n'être pas supplantée.

Voyant que chaque religieuse allait à son tour, après dîner, aider les sœurs du voile blanc à laver la vaisselle, Madame Louise demanda comme une faveur précieuse de participer à cette fonction. La Mère prieure lui répondit qu'on en dispensait les postulantes en robes de soie, l'esprit de pauvreté ne permettant pas d'user, dans ce travail, ce qui plus tard pourrait servir utilement à la sacristie. Heureuse de n'être arrêtée par aucun autre obstacle, la sœur Térèse de Saint-Augustin eut bientôt trouvé le moyen de surmonter celui-ci. Elle écrivit immédiatement au Roi pour le prier d'ordonner qu'on lui envoyât un costume en rapport avec les travaux auxquels elle voulait s'exercer. Louis XV, qui ne savait rien refuser à sa fille chérie, entra si bien dans ses vues, que deux jours après elle reçut un manteau de lit en taffetas rose [1]. Plus joyeuse

[1] Bien que ce vêtement fût aussi en soie, comme il avait

d'avoir ce vêtement que de posséder tout ce qui fait l'objet de l'ambition des hommes, elle s'en revêt sur-le-champ, va trouver la Mère prieure et lui dit : « Maintenant, ma Mère, vous ne pouvez me refuser la permission de laver la vaisselle, puisque le Roi lui-même y consent ; trouvez bon, je vous prie, que j'y aille sans délai. » Ainsi autorisée, Madame Louise se rend diligemment à la cuisine; elle examine pendant quelques instants les sœurs qui lavent, et espère déjà pouvoir passablement les imiter. Suivant ce mouvement d'humilité qui la portait toujours à choisir le pire, elle jette les yeux sur un chaudron fort lourd et fort sale, s'en saisit, et malgré toutes les instances qu'on lui fait pour l'engager à réformer un choix si opposé à ce qu'elle nommait sa délicatesse et son immortification, elle s'en tient à son chaudron dont elle espère se tirer avec un succès satisfaisant. Tout le contraire arriva : l'humble Princesse, usant pour cet ustensile de la méthode qu'elle avait vu employer aux sœurs lavant des casseroles, se mit à frotter en dedans et en dehors, s'imaginant qu'il ne s'agissait, en faveur d'un chaudron, que de dépenser plus de forces. Elle

peu d'ampleur, et que cette couleur rose ne s'emploie pas à la sacristie, il était, sous tous les rapports, moins précieux que les robes de la Princesse.

usa les siennes jusqu'au bout. Mais à la fin son manteau rose ayant pris la couleur noire du chaudron, sans que celui-ci en eût acquis une autre, elle fut obligée de s'avouer vaincue. Les sœurs du voile blanc étaient édifiées et confuses, mais en même temps elles se récréaient fort en voyant l'embarras de la Princesse autour d'un baquet. Elles l'avertirent enfin que les chaudrons ne se lavent que d'un côté. « Je ne m'en serais pas doutée, répondit Madame Louise; veuillez me pardonner mon ignorance, puisque c'est la première fois que je lave la vaisselle. J'espère, en m'appliquant, pouvoir y réussir, et mieux vous aider dans la suite. »

Elle fut jalouse aussi de se procurer le mérite des assujettissements que rencontrent les jeunes religieuses dans les offices où elles sont employées. Ayant manifesté ce désir à la Mère prieure, elle obtint d'être placée comme aide à la sacristie. Ce partage fut précieux à sa piété, et Mgr l'Evêque d'Amiens étant allé lui faire sa visite, elle s'empressa de lui dire : « Monseigneur, je dois vous apprendre ma nouvelle dignité : je suis troisième sacristine, et c'est moi qui lave les burettes, qui plie le linge, qui sonne la cloche et autres choses semblables. »

Mgr de Beaumont allait la voir tous les quinze jours; sa Grandeur arriva une fois pendant qu'on lavait la lessive de la sacristie, et la sœur Térèse

de St-Augustin entrant au parloir, lui dit en l'abordant : « Monseigneur, je suis bien aise que vous ne soyez pas arrivé plus tôt, car je savonnais, et je vous aurais fait attendre. » Toute espèce de travail, de soin, était nouveau pour la Princesse, et exigeait les efforts de sa vertu. Néanmoins, l'intelligence, la rare pénétration dont elle était douée, et mieux encore, son attrait pour la souffrance l'avaient bientôt élevée au-dessus des difficultés extérieures, pour ne lui laisser que la satisfaction de voir se prolonger le sacrifice intérieur des répugnances naturelles. Elle montra dès-lors un esprit d'ordre, un tact merveilleux pour saisir les convenances et amener chaque chose à son but. Elle était surtout vigilante pour éviter toute occupation relative à la direction des divers emplois, et sachant que les jeunes sœurs adjointes aux officières ont la charge d'y entretenir la propreté, elle ne manqua pas de se faire attribuer ce travail à la sacristie. Une religieuse, passant un jour devant ce lieu, la vit tout-à-fait couchée par terre nettoyant le dessous d'une armoire. Surprise à cet aspect : « Que faites-vous donc là, Madame, lui dit-elle? — Ma sœur, répondit humblement la Princesse, je fais mon devoir. » Cependant, ayant remarqué que cet exercice lui causait une fatigue préjudiciable à sa santé, la Mère prieure avait chargé la sœur Julie de saisir l'oc-

casion de l'en détourner ; celle dont nous venons de parler parut favorable, et la zélatrice, se conformant au désir de Madame Louise qui la conjurait sans cesse de l'aider à vaincre son amour-propre, lui dit alors : « Pourquoi donc, Madame, vous fatiguer ainsi, puisque vous réussissez si mal, et qu'on est toujours obligé de recommencer après vous, ce qui retarde nécessairement? » La Princesse s'humilia sur-le-champ, et avec une docilité parfaite, promit de ne pas continuer ce travail jusqu'à ce qu'elle sût le faire convenablement.

Rien n'égalait son désir de s'accoutumer aux plus humbles pratiques de la vie du cloître, afin d'effacer pour toujours en elle toute distinction des autres postulantes. Quoiqu'elle appréciât beaucoup la charité des religieuses, elle luttait vivement contre leurs prévenances, et s'affligeait de leurs égards qu'elle nommait l'*expiation de sa naissance*. Elle fit tant d'instances pour obtenir qu'on ne la nommât plus *Madame*, que la Mère prieure, à sa demande, fit une injonction générale à ce sujet. Elle en écrivit à une religieuse que nos supérieurs avaient donnée à une autre communauté : « Grâces à Dieu, lui dit-elle, depuis le dernier chapitre on m'appelle *ma sœur*, nom si doux à mon cœur et à mes oreilles. Ainsi, j'espère qu'en bonne fille de St-Denis vous vous en souviendrez. »

Comme on le voit, la sœur Térèse de St-Augustin entrait dans les vues de notre sainte Mère, qui désirait voir ses filles assez généreuses pour s'acquitter, dès leur entrée en religion, de toutes les pratiques extérieures. Mais ces actions de la pieuse Princesse avaient leur principe dans le cœur, et tandis que les postulantes ordinaires ébauchent dans ces commencements le travail de leur perfection, Madame Louise ne faisait qu'ajouter des traits précieux au tableau déjà parfait de ses incomparables vertus.

Pour compléter la réforme extérieure qu'impose tout d'abord notre sainte Mère, la Princesse simplifia ses vêtements autant qu'il lui fut possible : elle ne portait qu'une robe de soie unie ; sa coiffure était de même sans art ni arrangement particulier. Ayant su qu'une postulante ne doit pas avoir de montre, elle n'hésita pas à se défaire de la sienne ; comme elle en ressentait la privation, sa maîtresse la laissa libre de s'en servir pendant son postulat. Cette condescendance alarma sa ferveur, et ne pouvant consentir à différer un sacrifice qu'elle était appelée à offrir à Dieu immédiatement, elle mit son chapelet à la place de sa montre, et chaque fois que l'habitude lui donnait la pensée de regarder l'heure, elle disait un *Ave Maria.* Parmi plusieurs objets qu'on lui avait envoyés de la Cour, elle trouva de

petits ouvrages curieux en or et en argent et dit : « Voilà encore de petites idoles de vanité qui auraient dû rester dans leur pays, » et elle les jeta au feu.

De toutes les mortifications qu'embrassait l'illustre postulante, celle de la vue lui coûta plus d'efforts. Habituée seulement à soustraire à ses regards tout objet dangereux, elle n'avait pas songé à offrir au bon Maître les mille petits sacrifices dont les occasions se rencontrent partout journellement. Au Carmel elle s'y appliqua avec tant de soin, que ni ses habitudes contraires, ni sa grande vivacité, ni même les violents maux de tête que lui causaient ses efforts, ne l'empêchèrent de parvenir à pratiquer à un haut degré cette modestie rigoureuse.

Naturellement entraînée à marcher vite et à parler haut, elle eut encore ici beaucoup à se contraindre pour observer le silence du Carmel, et il lui arrivait souvent de se trouver en défaut sur ce point. Aussitôt elle s'empressait d'accomplir la pénitence attachée à ces fautes, heureuse de les expier par l'humiliation. Jamais, dans ces circonstances, on ne voyait chez elle les indices de la honte ou les saillies de l'humeur. Elle avouait ses torts ingénument, sans paraître étonnée de sa fragilité, ni choquée d'un avertissement, lors même qu'elle n'y avait pas donné lieu, et savait toujours profiter d'une

leçon qui l'avançait dans la connaissance et le mépris de soi-même.

Tant de dévouement de la part de la Princesse, tant de preuves irréfragables de son amour affectif pour le Dieu de son cœur, auraient dû, ce semble, lui attirer de la part du divin Maître cette réciprocité de témoignages d'amour qu'il ne refuse pas à ses plus humbles servantes. Pourquoi ne lui rendait-il pas au centuple, par les charmes de sa sainte présence et les enivrements de ses ineffables communications, les jouissances qu'elle lui avait sacrifiées? Pourquoi ne lui offrait-il pas le repos délicieux de son Cœur sacré, pour la délasser des fatigues que chaque jour elle embrassait pour lui? Oh! non, ce n'est point ainsi qu'elle est traitée; sa vertu généreuse mérite d'autres récompenses. Elle a recherché le Dieu du Calvaire, elle a reçu de lui la force de marcher constamment sur ses traces, et cette faveur ne lui fera pas défaut. A la Cour elle goûtait ces douceurs, mais au Carmel, vraie fille de St-Jean de la Croix, elle ne choisirait pas autrement que lui le salaire de son travail, si le Père de famille ne le lui décernait de lui-même, s'inclinant à son attrait. Elle est privée de toute consolation sensible, elle n'agit que par la foi, elle aime et se fait victime de son Bien-aimé, sans s'attendre à rien qu'au privilège de ne jamais quitter l'autel de l'immolation.

Cependant elle n'omet aucune des prévenances et des attentions qu'elle sait être agréables au divin Epoux. Son assiduité à l'oraison, au saint office, ne peut être surpassée. Elle est la première rendue au chœur pour tous les exercices. Là, son maintien, son recueillement, sa ferveur édifient toute la communauté; on s'accorde à dire que sa piété est éminente. Dans ses moments libres elle vole vers le tabernacle sacré, et loin de s'arrêter à déplorer la privation de l'attrait sensible, elle se persuade qu'elle l'a bien méritée, qu'elle ne doit pas être traitée comme une épouse, et demande humblement des grâces de force, de courage, afin de servir Dieu, chaque jour de sa vie, avec une parfaite fidélité.

Non contente d'exercer les actes de piété prescrits par nos saintes règles, elle fait choix d'un grand nombre de pratiques journalières dont elle nourrit sa ferveur. Elle rend des honneurs particuliers à N. S. dans ses divers mystères : ceux de sa sainte enfance, objet de son attrait spécial, l'occupent surtout; chaque jour elle en récite les litanies. A toutes les heures de la journée elle honore le Sauveur expirant sur la croix, et lui rend des actions de grâces pour le bienfait inestimable de notre rédemption. Son amour pour l'adorable Eucharistie lui mérite la grâce de la communion quo-

tidienne que les supérieurs lui accordent. Elle ne sait, pour ainsi dire, terminer ses préparations à la réception de ce divin Sacrement, et son action de grâce se prolonge autant que sa vie. Les hommages qu'elle rend à la sainte Vierge sont de tous les instants; elle ne cesse d'implorer ses bontés maternelles pour les besoins du prochain : le dimanche, elle offre le chapelet pour les voyageurs; le lundi, pour les ames du purgatoire; le mardi, pour les pécheurs; le mercredi, pour les hérétiques; le jeudi, pour ceux qui commettent des irrévérences dans le lieu saint, et tous les profanateurs des saints temples; le vendredi, pour les agonisants; le samedi, pour honorer la divine maternité de Marie. A toutes les heures de la journée elle récite l'hymne *O Gloriosa,* pour féliciter la sainte Vierge de ce glorieux privilège et adorer N. S. dans sa sainte Incarnation. Le chapelet du saint Enfant-Jésus, la petite couronne de la sainte Vierge et souvent le saint Rosaire, font encore partie de ses prières de chaque jour. Les litanies du saint Ange gardien, de saint Joseph, de saint Louis de Gonzague, sont affectées chacune à quelque jour de la semaine. Elle fait des prières ardentes et spéciales pour le Roi, et saisit les occasions de solliciter la piété de ses sœurs en faveur de ce père chéri. La famille royale, les besoins de

l'Etat, ceux de la sainte Eglise sont aussi l'objet de sa tendre sollicitude aux pieds des saints autels.

Nous ne connaissons qu'une partie de ces pratiques consignées dans un règlement de vie écrit de la main de notre vénérée Mère elle-même, et dont il ne nous reste que deux fragments. Une de ces pages précieuses se termine ainsi : « Enfin, prier continuellement, soit pour les agonisants, soit pour les ames du purgatoire, pour.....» C'est dans cet autographe que nous voyons encore le soin qu'avait notre pieuse Mère de renouveler à chacune de ses actions son désir de la faire pour Dieu seul. En un mot, elle prie et s'immole sans cesse pour obtenir le salut de telle et telle ame, et le bonheur de la France entière.

Une de nos anciennes Mères de St-Denis [1], écrivant au sujet de Madame Louise, en mai 1770, s'exprimait ainsi : « Il me tardait de vous dire que le temps ne fait que perpétuer la ferveur de notre incomparable Princesse. Elle est dans l'exercice de toutes nos observances, et non-seulement sa santé se soutient, mais elle semble s'accroître. Son médecin qui l'est venu voir, a dit qu'il était fâché d'avouer qu'il ne l'avait jamais trouvée en si bon état. Le maigre qu'elle fait depuis son entrée, la pail-

[1] La Mère Térèse des Chérubins.

lasse où elle dort à merveille, les matines où elle vient tous les jours, rien de cela ne l'incommode. L'humilité, la dépendance, l'obéissance de notre fervente postulante sont surtout les constants objets de notre admiration. A cet égard, n'imaginez rien d'ordinaire, tout est ravissant et digne du ciel qui peut seul inspirer de si grandes vertus.

» Oui, M..., il n'y a point de jour, presque point d'heure où nous ne voyions Madame Louise, à deux genoux, demander les plus petites permissions à notre Révérende Mère ou à sa maîtresse, et leur rendre compte de toutes ses démarches. Si j'entrais là-dessus dans le détail, à peine m'en croiriez-vous. Heureuses d'en être les témoins, nous ne nous y accoutumons pas, et nous allons toujours nous frappant la poitrine de confusion. »

Dans une autre lettre de la même, écrite peu après, on lit : « L'accroissement de la ferveur de cette illustre postulante est des plus frappants; nous en sommes dans une admiration continuelle.

» Vous connaissez notre règle : Madame en remplit tous les devoirs comme nous et mieux que nous ; je dis les devoirs de pénitence, de mortification, de dépendance, d'assujettissement, d'humilité. Elle est la première à tous nos exercices, et cela du matin au soir. Elle veut balayer et aller à son rang laver la vaisselle ; et tout cela se fait avec

une grâce qui nous enchante, car cette incomparable Princesse a le plus aimable caractère que j'aie jamais vu. On ne sait qu'admirer davantage en elle, tout y est ravissant; elle ne dit pas une parole qui ne fasse preuve de l'étendue de son esprit et de la bonté de son cœur... Elle nous donne à toutes en général, et à chacune en particulier, les témoignages de la plus singulière bonté.

» Soyez sûr, M..., que je ne vous dis pas la centième partie de ce que je vois tous les jours d'édifiant; il faudrait vous rapporter toutes les paroles et les actions de Madame Louise qui portent toutes l'empreinte de la plus héroïque vertu. On nous félicite avec raison d'avoir une des saintes princesses du monde, mais nous nous trouvons plus heureuses encore d'avoir en elle un modèle de toutes les vertus; en sorte que, pour être de grandes saintes nous-mêmes, Dieu ne demande plus rien de nous que l'imitation. »

Mais tandis que le parfum des vertus de l'illustre postulante embaumait notre solitude, tandis que l'action de grâces était dans les cœurs et sur les lèvres de tous les amis du Carmel, le monde, dans sa malice et son orgueil, se permettait d'interpréter la conduite de l'héroïne de l'humilité. Il sondait même ses motifs et les montrait à ses sectateurs avec les noirs caractères qu'il sait impo-

ser aux plus éclatantes vertus : Madame Louise, disait-on, n'est pas entrée dans le cloître pour y vivre comme les autres ; cela n'appartient pas à une princesse si délicate ; la règle sera modifiée à son égard : ses habits seront moins grossiers, sa table moins pauvre, sa cellule plus commode. Sans doute qu'elle sera supérieure perpétuelle, ajoutaient ceux qui la croyaient incapable de porter le joug de la sainte obéissance. D'autres se demandaient pourquoi elle avait embrassé une vie si austère, et trouvaient la solution qui les tirait d'embarras en disant qu'elle avait à expier les illusions d'une jeunesse égarée.

Jusqu'ici la vertueuse Princesse avait écouté sans peine les attaques de la calomnie ; mais ce dernier trait la blesse au cœur et la pénètre profondément. La seule pensée de ces écarts qui, certes, ne furent jamais les siens, lui fait chaque jour répandre devant Dieu des larmes amères. Elle porte sur sa physionomie et sur toute sa personne les caractères les plus frappants qui distinguent les vierges du Seigneur, elle offre mille expiations au divin Maître pour consoler son Cœur sacré de la perte de tant d'ames, victimes d'une passion dont elle ignore même les combats, et on l'accuse de s'être abandonnée à ses plus coupables entraînements !..... « Consolez-vous, ô Mère vénérée ! ce

n'est point à la Cour, où vous fûtes bien connue, qu'on tient ces discours pleins de malice ; c'est encore moins dans cet asile de la vertu dont vous êtes l'ornement et la gloire. Nous les avons entendues s'exprimer à ce sujet, nos Mères, vos filles et vos compagnes ; elles nous ont confirmé ce qu'une renommée plus vraie et plus générale nous avait déjà appris de vous : que votre innocence fut parfaite, et qu'elle parut toujours comme un lis revêtu d'une splendeur singulière parmi ceux de l'humble vallée où l'Epoux divin prenait son repos. Ce monde qui vous calomnie, c'est celui-là même qui accusa notre divin Sauveur, et il n'est votre ennemi que parce qu'il fut le sien. » C'est ce que comprit notre vénérée Mère ; aussi, n'opposa-t-elle que le silence et l'humilité à tous ces libelles injurieux, et pour se conformer plus parfaitement à l'exemple du divin Maître, elle y joignit des prières ardentes pour le salut de ceux qui la persécutaient. Quelques personnes lui ayant dit que ses calomniateurs étaient bien dignes de châtiments : « Dites plutôt de reconnaissance, répondit-elle ; car ceux qui nous calomnient nous font plus de bien que ceux qui nous flattent, et quand nous prions pour nos bienfaiteurs, nous devons les avoir particulièrement en vue. Tant de bonnes ames qui ne me connaissent pas, disait-elle encore, exagèrent le bien qui est en

moi, que j'aurais tort de trouver mauvais que d'autres, qui ne me connaissent pas mieux, en exagèrent le mal. » Le long séjour qu'elle avait fait à Versailles lui était encore un motif de s'humilier, et elle disait avec l'accent d'une profonde conviction : « Toutes ici ont fait à Dieu plus de sacrifices que moi en se donnant à lui : la plupart ont quitté une aisance qui plaisait à la nature, et toutes lui ont au moins sacrifié leur liberté ; au lieu que j'étais esclave à la Cour ; et mes chaînes, pour être plus brillantes, n'en étaient pas moins des chaînes. C'est bien à tort qu'on exalte mon sacrifice ; ce qui m'a coûté n'a jamais été ni de le faire, ni de l'avoir fait, mais d'avoir été obligée de passer tant d'années sans le consommer. Il faut, ajoutait-elle, que le monde me croie impropre au royaume des cieux, puisqu'il est si émerveillé de me voir faire, pour y parvenir, ce que tant d'autres font chaque jour sans qu'il paraisse s'en apercevoir. »

Une dame de piété lui disait que c'était un juste sujet d'admiration de voir qu'ayant une santé si frêle et étant élevée en fille de roi, elle eût embrassé un genre de vie si austère : « Et moi, Madame, lui répondit la Princesse, rien ne m'étonne plus que votre étonnement, car vous connaissez l'Evangile et vous savez bien qu'il n'offre aucun secret particulier ni aux santés délicates, ni aux en-

fants des rois pour se sauver et faire pénitence. »

Elle s'efforçait ainsi d'effacer l'éclat de son héroïsme, en même temps qu'elle s'ensevelissait dans une vie toute cachée en Dieu, en se dérobant de plus en plus aux regards et à l'attention des hommes. Une communauté de religieuses hospitalières du diocèse d'Amiens, qui lui devait d'avoir échappé à une complète destruction, voulait faire graver sur les murs de l'église les armes de la pieuse Princesse. Elle s'en défendit fortement et écrivit à Mgr l'Evêque d'Amiens : « J'ai toujours détesté ces vains honneurs et encore plus depuis que je suis hors des pompes de ce monde. Si vous pouvez m'en dispenser, Monsieur, vous me ferez grand plaisir, d'autant plus que je ne crois pas dans les règles de la modestie religieuse de mettre pompeusement les armes d'une Carmélite. Encore si c'étaient celles de l'Ordre, ce serait différent. »

CHAPITRE VIII.

Clément XIV adresse un bref à Madame Louise à l'occasion de sa prise d'habit ; dispositions de la digne postulante à cet acte important. — Sa Sainteté charge son Nonce en France de faire, en son nom, la cérémonie. — La Princesse obtient une grâce par l'intercession de saint Louis de Gonzague. — Lettre adressée par un de MM. nos Visiteurs à tous nos monastères pour les informer de la prochaine vêture de l'auguste postulante. — Préparatifs à ce sujet.

Cependant, la petite cité qui possédait dans ses murs le trésor du Carmel se glorifiait hautement d'avoir été si favorisée. Chaque jour voyait croître son estime, son admiration pour l'auguste Princesse. Ses habitants pauvres avaient acquis en elle une ressource; elle était pour eux une amie, une mère. Tous bénissaient son nom, et sa réputation de bonté, de bienveillance était si étendue, qu'il n'y avait aucune espèce d'infortune qu'on ne crût soulager en la lui exposant. Les placets lui arrivaient par milliers; mais ses ressources étaient loin de se trouver en rapport avec tant de besoins. Son

cœur souffrait, et, en distribuant ses dernières aumônes, elle se disposait au parfait renoncement de la pauvreté, au sacrifice de ses plus douces jouissances, celles de faire du bien aux malheureux.

L'entrée de Madame Louise au Carmel avait comblé de joie le cœur du Souverain Pontife Clément XIV. Sa Sainteté voulut la lui témoigner, en lui adressant un bref en date du 9 mai 1770[1]. Après lui avoir décerné de touchantes félicitations, le St-Père lui inspire une haute idée de la grâce de la vocation religieuse, et l'encourage à y correspondre avec une grande fidélité. Puis il lui montre ce qu'il attend de son zèle pour la gloire de Dieu et les intérêts de la sainte Eglise, qu'il recommande à ses prières, ainsi que sa personne. Enfin Sa Sainteté autorise la Princesse à se faire dispenser, par son confesseur, des points de la règle incompatibles avec la faiblesse de sa santé, et lui accorde pour elle et toutes les religieuses du monastère l'indulgence plénière à chaque communion.

Mgr le Nonce présenta ce bref à Madame Louise et lui en fit lui-même la lecture. Puis il demanda la communauté au parloir et le lut de nouveau. L'article des dispenses fut un sujet de grande peine pour la Princesse. « J'apprécie beaucoup, dit-elle,

[1] Pièces justificatives (A).

l'indulgence que m'accorde le St-Père ; mais pour ces dispenses, en santé je n'en veux pas et en maladie il ne m'en faut pas. » [1]

Le Pape avait joint son portrait à l'expédition du bref ; Madame Louise le reçut avec une sainte joie, comme l'image de Notre-Seigneur lui-même, l'esprit de foi étant toujours le guide de ses appréciations. Elle envoya le bref au Roi dont elle reçut la réponse suivante :

« J'ai vu le bref du Pape, chère fille, qui me paraît bien beau, mais un peu long. Je connais la figure du Saint-Père ; quand j'irai vous voir, je vous dirai si le portrait qu'il vous envoie est ressemblant à celui que j'ai vu, ainsi je vous dispense de me l'envoyer. Sûrement qu'il faudra que vous fassiez une réponse ; M. de Choiseul vous mandera tout cela de ma part. Le bref ne me paraît s'étendre qu'aux Carmélites de la maison où vous êtes ; cependant vous en ferez l'usage que les Carmélites ont coutume de faire de pareils brefs, quoique celui-ci soit sur un sujet sans exemple.

» Je vous embrasse, chère fille.

» Louis. »

[1] On comprend que les mêmes motifs qui avaient attiré des dispenses à la Princesse, l'autorisaient à cette déclaration formelle opposée en soi à l'abandon qu'exige l'obéissance religieuse.

Malgré le désir qu'éprouvait la communauté de s'attacher au plus tôt un sujet si digne, elle dut, par égard aux volontés du Roi, consentir à prolonger le postulat de la Princesse; mais on ne différa pas pour cela de l'admettre aux suffrages des capitulantes; ils lui furent accordés au terme ordinaire, c'est-à-dire deux mois après son entrée.

La Mère prieure ayant fait tenir le chapitre, l'auguste postulante se présenta au milieu de l'assemblée, et se mettant à genoux, elle dit avec une touchante expression : « Mes Mères et mes sœurs, je vous supplie très humblement de me faire la charité de me recevoir au saint habit de la religion, malgré mon indignité; mais j'espère, avec la grâce de Dieu et le secours de vos saintes prières, faire mieux à l'avenir que par le passé. » La prieure lui annonça en peu de mots que la communauté, reconnaissante du choix dont elle l'avait honorée et heureuse de la voir s'appliquer à illustrer notre saint Ordre par sa régularité et ses vertus, plus encore que par sa haute naissance, l'avait admise avec joie à la réception du saint habit. Alors, Madame Louise, dans le sentiment de son indignité, se prosterna et baisa la terre. Son bonheur était proportionné aux ardents désirs avec lesquels elle l'avait appelé. Elle se releva vivement et alla embrasser la Mère prieure. Selon l'usage, elle aurait voulu parcourir

les rangs pour exprimer aussi sa gratitude à chacune de ses sœurs ; mais la Révérende Mère la pria de s'asseoir auprès d'elle et de permettre que les religieuses allassent elles-mêmes lui témoigner tour-à-tour leur vive satisfaction.

On remarquait dans la Princesse une charité si vraie, si sincère, que son bonheur paraissait toujours s'accroître lorsqu'il lui était permis de le partager. Quelques jours après sa réception au chapitre, la communauté étant de nouveau assemblée pour le même motif, en faveur de trois postulantes, Madame Louise, réunie à ses compagnes au noviciat, priait de grand cœur, sollicitant avec elles l'heureux succès d'un acte si intéressant pour toutes. Le résultat mit le comble à leurs vœux, et l'auguste postulante, se tenant à la porte du chapitre lorsque les religieuses en sortaient : « Mes Mères et mes sœurs, leur disait-elle, je vous remercie d'avoir bien voulu admettre mes compagnes. »

Peu après, dans l'octave du St-Sacrement, elle reçut la visite du Roi. Sa Majesté était entrée seule dans le monastère, et après s'être entretenue avec la Princesse, elle en sortit pour assister au salut dans la chapelle extérieure où l'attendait toute sa suite. En allant à Compiègne, le Roi vint encore ; il ne mettait ordinairement qu'un mois d'intervalle dans ses visites qui paraissaient lui être toujours plus

agréables. On remarquait en tout temps la vive affection qu'il portait à son auguste fille ; sa complaisance pour elle était sans bornes, et les religieuses recevaient de Sa Majesté les témoignages d'un dévouement tout paternel.

Ce bon Prince avait lieu de se convaincre de plus en plus que les austérités du cloître n'altéraient pas la santé de sa fille : il était bien évident, au contraire, qu'elle se portait mieux depuis qu'elle habitait le Carmel ; ses crachements de sang avaient cessé pour ne plus reparaître.

On commençait à s'occuper sérieusement de sa prise d'habit, et le Roi l'avait déjà fixée au mois de septembre. Mgr le Nonce en informa Sa Sainteté qui chargea ce prélat de faire, en son nom, la cérémonie de la vêture[1]. Clément XIV adressa aussi un bref au Roi, pour le féliciter et le remercier du sacrifice par lequel il avait glorifié Dieu et honoré la religion.[2]

C'était en multipliant ses actes de vertu que la Princesse se disposait à revêtir l'habit religieux dont elle se croyait si indigne. On la voyait ingénieuse à saisir et à imiter dans ses sœurs les moindres traits qui perfectionnent la fervente Carmélite,

[1] Pièces justificatives (B).

[2] Id. (C).

et se prêter avec une simplicité et une bonté ravissantes aux petites fêtes de la famille religieuse. Celle de la Mère prieure étant arrivée, elle obtint de l'aumônier du couvent une pièce de vers pour lui en faire hommage, n'étant pas exercée à ce genre de composition. Ses petits ouvrages de goût, mêlés à ceux des religieuses, en leur donnant du prix, augmentèrent la satisfaction que causèrent à la Révérende Mère ces marques de dévouement filial. Elle-même accueillit avec beaucoup de grâce et d'affabilité les témoignages de respectueuse affection que la communauté s'empressa de lui offrir le 15 juillet, anniversaire de sa naissance, puis à la fête du saint roi son patron.

Le jour de sainte Marthe, que l'on célèbre joyeusement au Carmel en l'honneur des sœurs du voile blanc, Madame Louise, secondant les sentiments de cordiale affection que son humilité lui inspirait pour ces bonnes sœurs, déploya un grand zèle à se conformer aux règlements de la fête. Le point principal oblige les novices à se rendre cuisinières, autant pour ménager du repos aux sœurs du voile blanc, qu'afin de les faire participer à certaines actions de communauté, exclusivement réservées aux religieuses du chœur. Cette pratique était tout-à-fait du goût de la Princesse. Un retour sur son droit d'aînesse au noviciat lui inspira la pensée qu'elle

pouvait se donner le titre de cuisinière en chef, et il en fut ainsi. La petite troupe se rend donc à la cuisine, congédie honorablement les habituées du foyer, qui s'en vont regrettant de ne pouvoir jouir du spectacle d'une princesse autour d'un fourneau, comme elles l'avaient considérée lavant la vaisselle. Et voici qu'à l'instant, pourvue de tablier et munie d'ustensiles, chaque novice se présente pour recevoir des ordres. L'illustre présidente n'était pas peu embarrassée pour les donner ; mais, accoutumée à ne pas se laisser déconcerter par les difficultés, elle s'efforce de s'élever au-dessus de celle-ci, de manière à ne pas affaiblir son courage et à soutenir celui de ses compagnes. Son désir de bien traiter les émules de sainte Marthe était extrême et réglait toutes ses déterminations. L'une de ses plus remarquables ordonnances portait que les salières seraient mises de côté, ou d'un très faible usage, le sucre devant dominer tous les assaisonnements [1]. Enfin ce fameux dîner fut servi au réfectoire, et, au dire de celles qui y participèrent, il fut indispensable, pour conserver l'appétit, de ne pas perdre de vue que c'était l'œuvre d'une Princesse et

[1] L'usage permet aux cuisinières Carmélites d'user de sucre deux fois l'année : à la fête de la Mère prieure et à celle des sœurs du voile blanc ; ce qui est encore toléré aux jours de prise d'habit et de profession.

de la meilleure des sœurs. On en fut si touché que la petite mortification de ce repas parut délicieuse.

Comme on le voit, aucune espèce de devoir, de pratique ne déconcertait la généreuse Princesse; chaque épreuve nouvelle donnait au contraire un nouveau jour à sa vertu, et montrait à ses sœurs la force qu'elle recevait de Dieu pour tout accomplir. Une seule de nos saintes observances était pour elle impraticable : c'était de se tenir longtemps à genoux sans appui; chaque fois qu'elle s'y assujettissait elle en ressentait une fatigue insoutenable, ce qui l'affligeait profondément, dans la crainte de donner lieu à quelque irrégularité. Depuis son entrée dans le cloître, elle adressait au Seigneur les plus ferventes supplications pour être délivrée de cette peine, et Dieu, jusqu'alors, ne l'avait pas exaucée. Un jour, tandis qu'elle se préoccupait à ce sujet, elle sentit croître son désir et sa confiance d'obtenir cette grâce par la prière. Elle eut la pensée de recourir à saint Louis de Gonzague, patron du noviciat, auquel elle avait une dévotion spéciale. Dans le sentiment de son humilité, se jugeant incapable d'obtenir des grâces, elle associe à son projet l'une de ses compagnes, et ensemble elles commencent une neuvaine au jeune saint, que son ardent amour pour N. S. et sa pureté virginale rendaient si cher à la pieuse Prin-

cesse. Les deux postulantes rivalisaient de ferveur durant les exercices de la neuvaine, et le divin Maître, touché de l'humilité de l'une et de la charité de l'autre, et se plaisant d'ailleurs à établir dans ces cœurs angéliques la dévotion au saint patron de la parfaite innocence, les exauça pleinement. A la fin de la neuvaine, Madame Louise se trouva si bien guérie que, non-seulement elle put demeurer à genoux autant que nos saints devoirs le prescrivent, mais encore, pour témoigner à Dieu sa reconnaissance par l'usage même du bienfait qu'elle venait d'en recevoir, elle passait des heures entières à genoux, au chœur, pour s'acquitter de ses dévotions particulières. Toute la communauté était dans l'étonnement et dans l'inquiétude même ; car, ignorant encore la faveur reçue, on craignait beaucoup que cet excès de ferveur ne compromît une santé si précieuse. Madame Louise assurait en vain qu'elle ne souffrait plus de cette position, et M. le Supérieur fut établi juge de cette affaire. Alors l'auguste postulante fit connaître la grâce qu'elle avait obtenue, et que son humilité lui avait fait cacher jusque-là [1] ; elle avoua que sa guérison était si parfaite, que cette attitude, très pénible pour elle au-

[1] C'est en grande partie à notre très honorée Mère Térèse de Saint-Augustin qu'on doit l'extension du culte de saint Louis de Gonzague, fort remarquable de son

paravant, était à présent celle où elle souffrait le moins.

Ce nouveau trait de la bonté divine, complément des bénédictions répandues sur le sacrifice de l'illustre Princesse, accrut encore son estime pour le bienfait de sa vocation. Elle voyait avec un indicible bonheur approcher le jour où, dépouillée des livrées de la grandeur mondaine, elle pourrait plus facilement se confondre parmi ses sœurs, et s'abaisser au-dessous d'elles. Cette perspective l'occupait sans cesse; elle en méditait les douceurs dans le silence et le recueillement, en se préparant à la retraite de trois jours qui précède la vêture.

La cérémonie fut fixée d'abord au dimanche 9 septembre : comme elle ne devait avoir lieu que

temps. Ce fut à elle qu'on dédia, en 1785, un nouvel exercice de trois jours en l'honneur de ce saint, auquel on ajouta une édition des *six dimanches* consacrés à la même fin. Elle obtint pour nos monastères de France la permission de faire, sous le rite double-majeur, l'Office de saint Louis de Gonzague et celui de saint Stanislas de Kostka, qu'elle honorait aussi avec une singulière confiance. Le grand-pénitencier, François de St-Pierre, ayant traduit en français un *triduo* d'exercices pieux en l'honneur de ce saint novice, le lui envoya de Rome. Après y avoir fait faire quelques corrections indispensables, notre vénérée Mère comptait le publier, ayant en vue les intérêts spirituels des novices de toutes les communautés de France. Sa mort prématurée suspendit cette œuvre de zèle qu'on réalisa quelques années plus tard.

le soir, le Roi objecta que les personnes employées aux derniers préparatifs seraient exposées à travailler le dimanche; on la remit donc au lendemain.

Nos respectables Visiteurs s'empressèrent d'informer toutes nos communautés d'un évènement qui devait les intéresser et les édifier au plus haut point. L'un d'eux, Mgr l'évêque de Cydon, leur adressa la lettre suivante :

« Paris, ce 20 août 1770.

» Ma Révérende Mère et mes très chères sœurs,

» Son Excellence Monseigneur le Nonce a bien voulu me faire part de la commission dont notre saint Père le Pape Clément XIV l'a honoré, pour donner en son nom et pour lui l'habit de votre sainte Réforme à MADAME LOUISE DE FRANCE, postulante depuis six mois chez vos sœurs de Saint-Denis.

» Le Souverain-Pontife, voulant augmenter la joie commune qu'un spectacle si touchant doit répandre dans votre Ordre et la rendre plus complète, daigne ouvrir en votre faveur les trésors de l'Eglise, en accordant, pour le jour de cette cérémonie fixée au lundi 10 du mois prochain, une indulgence plénière à toutes les Carmélites réformées de ce royaume, qui, après s'être approchées des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, adresseront à

Dieu de ferventes prières pour l'exaltation de la sainte Eglise catholique, pour le Roi, pour la famille royale, pour ce royaume florissant, spécialement pour l'auguste Princesse qui brûle du désir de partager votre bonheur, afin, ajoute Sa Sainteté, que, comblée de jour en jour de nouveaux dons du Saint-Esprit, elle soit encore, plus par la sainteté de sa vie que par la splendeur de sa naissance, l'ornement de votre saint Ordre.

» Hâtez-vous, mes chères sœurs, de recueillir avec respect et reconnaissance une grâce si précieuse, et d'attirer, par la ferveur et l'abondance de vos vœux, les bénédictions du ciel sur les prémices d'un sacrifice si cher à la religion: Demandez à Jésus-Christ, l'époux de vos ames, de veiller sur cette illustre amante de la croix, de la protéger et soutenir dans la carrière du noviciat qui va s'ouvrir à son zèle, et de couronner les merveilles de la grâce du don précieux de la persévérance.

» Je suis, avec l'affection la plus sincère et le dévouement le plus entier,

» Ma Révérende Mère et mes chères sœurs,

» Votre très humble et très obéissant serviteur et père en Jésus-Christ,

» HENRI, EVÊQUE DE CYDON,

» Visiteur apostolique et général des Carmélites en France. »

Peu de jours avant la cérémonie, on amena à

Saint-Denis Madame Elisabeth. Son auguste tante lui dit en la caressant : « Ce sera vous, n'est-ce pas, ma petite reine, qui me donnerez le voile à ma prise d'habit? — Oh ! non, ma tante, répondit la jeune princesse. — Pourquoi donc? — Ce sera Madame la Dauphine, reprit l'auguste enfant : elle ne sentira pas comme moi la perte qu'elle fait. »

L'assemblée de tous les évêques de France se tenait alors à Paris; elle députa l'un de ses membres à Madame Louise pour lui apprendre que le Roi avait exprimé le désir de voir les prélats assister en Corps à la cérémonie. La Princesse en eut de la joie : tout ce qui lui rappelait plus sensiblement son titre d'enfant de l'Eglise étant pour elle un sujet de douce consolation; d'ailleurs, on lui ménageait ainsi un concours de prières sur lequel elle aimait à compter pour obtenir les bénédictions du ciel dans cet heureux jour.

Le jeudi soir 6 septembre, elle entra en retraite avec une joie sensible de se voir libre des préoccupations inévitables pour la communauté aux approches d'une si brillante cérémonie. Elle s'acquitta avec une admirable ferveur des exercices affectés à ces jours de solitude plus profonde. Quatre heures d'oraison, l'assistance aux saints Offices, les examens, la lecture et diverses autres pratiques lui laissaient à peine deux ou trois heu-

res d'intervalle chaque jour. Elle demeurait continuellement, pour ainsi dire, aux pieds des saints autels, sollicitant avec une amoureuse confiance les grâces de préparation à ce double dépouillement qu'elle appelait de tous ses vœux.

Le Roi, dont le cœur était toujours ému à la pensée du sacrifice de sa fille bien-aimée, ne voulut pas assister à une cérémonie si attendrissante; les princesses ses sœurs s'en dispensèrent par le même motif, et Madame la Dauphine fut chargée de représenter la famille royale.

Louis XV, désirant que l'on déployât dans cet acte solennel toute la pompe nécessaire pour relever à l'extérieur le mérite de l'auguste victime et de son action mémorable, ordonna au grand-maître des cérémonies, M. le marquis de Dreux, de se transporter à Saint-Denis pour régler la décoration de l'église. Ce dignitaire en traça le plan et n'omit rien pour entrer dans les intentions du monarque. Les plus belles tapisseries de la couronne y furent employées; la richesse, le goût s'y faisaient remarquer. En un mot on y voyait briller toute la munificence royale.

Les musiciens de la chapelle du Roi allèrent recevoir de la Mère prieure les instructions nécessaires pour le chant de la cérémonie; ils devaient, au nombre de trente, l'exécuter dans l'église.

Le samedi 8, Mgr le Nonce apporta à Madame Louise le manteau de notre sainte Mère Térèse, conservé dans le monastère de la rue St-Jacques, à Paris. Nos Mères, en le remettant à son Excellence, consentirent à le laisser quelques jours en dépôt à St-Denis, en sorte que toutes les religieuses purent le mettre tour-à-tour en communiant. L'auguste postulante fut fort sensible à cette attention si précieuse à sa piété.

CHAPITRE IX.

Détails sur la cérémonie de la vêture. — Clément XIV adresse un bref à l'auguste novice. — Sa ferveur après sa prise d'habit est marquée par des traits plus frappants, et jette ses compagnes dans l'admiration.

Le 10 septembre vint enfin apporter à la pieuse Princesse tout le bonheur qu'elle en espérait. Exclusivement occupée du sacrifice qu'elle allait faire d'elle-même à l'Epoux divin, elle se tenait dans le recueillement intérieur, tout en se prêtant aux exigences du moment. Par esprit d'abnégation, elle refusa d'user de son droit d'accorder l'entrée du monastère aux personnes de la Cour et autres invitées à la cérémonie : ce fut Mgr le Nonce qui les autorisa. Les étrangers accouraient en foule à St-Denis, et les plus dignes personnages venaient prendre part à la brillante fête. Dès le matin, un détachement de gardes-françaises fut posté dans les avenues du monastère, un autre, composé de cent Suisses, se plaça dans la cour extérieure pour garder les portes de l'église.

Dans la matinée, jusqu'à midi, les messes se succédèrent sans intervalle aux trois autels. Mgr le Nonce célébra celle de la communauté, à laquelle Madame Louise et toutes les religieuses communièrent. Après l'action de grâces, son Excellence, accompagnée de M. l'abbé Rigaud, notre visiteur, du supérieur de la maison et de plusieurs autres ecclésiastiques, entra dans le monastère pour bénir, au nom du Pape, la cellule de la Princesse. Elle reçut cette faveur avec une expression de joie remarquable, et accepta avec piété et reconnaissance un crucifix que lui offrit Mgr le Nonce. C'était un chef-d'œuvre de l'art; l'expression de la tête était fort touchante ; il avait environ cinquante centimètres de haut.

L'heure du dîner était déjà passée lorsque les prélats se retirèrent; la communauté se rendit au réfectoire où l'auguste postulante devait présider. Ce fut un spectacle bien attendrissant que celui de cette grande Princesse ornée de ses plus magnifiques parures et reflétant toutes les splendeurs royales[1], en même temps qu'elle conservait les mani-

[1] Elle portait une robe de cour à fond de lames d'argent avec des colonnes de fleurs de même métal coloriées et faisant l'effet de rubis. Entre les colonnes on voyait un parsemé de fleurs d'or. Ce mélange produisait un éclat merveilleux. A la tête, au cou et aux bras de la Princesse il y avait pour plus d'un million de diamants.

ères simples et unies de la vie religieuse, en parfait accord avec ses humbles compagnes. Mais il était bien plus touchant encore de pénétrer dans son cœur généreux, et d'y lire le désir ardent qui la pressait de se dépouiller de tout ce vain éclat, pour ne posséder que l'amour et la croix de son Dieu.

A midi les gardes-du-corps arrivèrent : on en forma une double haie dans l'enceinte de l'église ; d'autres occupèrent la porte de clôture ou l'intérieur du monastère sur la ligne conduisant au chœur. La maison de Madame Louise entra vers une heure, et attendit, dans le lieu destiné à la récréation, l'instant où, pour la dernière fois, il lui serait permis d'entourer *la bonne Princesse.* Elle parut enfin, et ce fut pour tous ces cœurs si sincèrement dévoués un moment d'indicible consolation. Mais le regret de la perdre devint plus vif par la nouvelle expérience qu'ils firent alors de ses bontés, et tous les sentiments de joie s'évanouirent. Les larmes commencèrent à couler, et les efforts de l'auguste maîtresse pour les tarir les rendaient plus abondantes. Tout en regrettant de les affliger, elle leur annonça que leur service serait terminé lorsqu'elle rentrerait dans le monastère.

La cérémonie devait avoir lieu à trois heures ; Madame la Dauphine arriva exactement avec sa suite. Alors les portes du cloître s'ouvrirent, et Madame

Louise, entourée de sa maison, alla au-devant de la jeune princesse jusqu'au milieu de la cour. Après s'être donné des témoignages réciproques d'une tendre amitié, elles s'avancèrent vers l'église. Mgr le Nonce, en habits pontificaux, précédé du grand-maître des cérémonies, accompagné de vingt-deux évêques et d'un très grand nombre d'ecclésiastiques, les reçut à la porte en leur présentant l'eau bénite, et les conduisit jusqu'à leurs prie-Dieu placés au bas des marches du sanctuaire. Son Excellence se rendit ensuite près de la grille des religieuses : elle était assistée de deux ecclésiastiques en chape, du diacre et du sous-diacre revêtus des ornements sacrés, et de douze prêtres en surplis. Les évêques et le clergé séculier et régulier occupaient le chœur. Un nombre incalculable de personnes distinguées remplissaient la nef.

Toute la munificence royale était là représentée ; mais dans cette assemblée que le sacerdoce et l'empire s'efforçaient, comme à l'envi, de rendre vénérable, la Princesse qui en était le sujet absorbait tous les regards, occupait tous les cœurs. Elle était revêtue des insignes de la grandeur, étincelante d'or et de pierreries, entourée de la pompe d'une Cour brillante, et cependant rien en elle ne fixait l'attention comme son incomparable modestie, ce noble courage par lequel, s'élevant au-dessus de

tout ce qui est élevé sur la terre, elle s'attachait à Dieu, centre et principe de toute véritable grandeur.

Un profond silence régnait dans l'assemblée. Tous les esprits étaient dans une attente religieuse, lorsque Mgr Matthias Poncet de la Rivière, évêque de Troyes, monta en chaire. L'éloquent orateur commençait à peine à traiter son sujet, que le son de sa voix révéla l'émotion profonde dont il était saisi en présence d'un sacrifice que sa foi lui montrait si précieux devant le Seigneur. Ces impressions, que tous les cœurs partageaient, se manifestèrent aussi de toute part, et chacun essuya ses larmes. L'auguste postulante seule ne pleurait pas, la faveur d'être immolée à Dieu comme victime lui inspirait bien d'autres sentiments.

Aussitôt après le discours, Madame Louise, accompagnée de la Dauphine et suivie de la brillante assemblée, s'avança d'un pas ferme et triomphant vers le saint asile qu'elle avait choisi pour le lieu de son repos. Du seuil de l'enceinte sacrée elle jeta un dernier regard sur le monde, et avec un indicible transport de joie elle lui dit son éternel adieu. Ce monde, ennemi de la vie qu'elle embrassait, ne put cependant lui refuser son admiration. Il la vit avec étonnement se prosterner dans la poussière, aux pieds du divin Epoux crucifié qu'elle prenait solennellement pour son partage, lui fai-

sant l'abandon de toutes les grandeurs, de toute la gloire humaine et des autres avantages qu'elle tenait de sa bonté. En lui offrant en holocauste son cœur si pur, elle reçut de lui le titre de fiancée, toutes les grâces nécessaires pour l'élever dès-lors à une sorte de conformité de vie avec cet Epoux bien-aimé, et le gage du bonheur qu'il lui réservait au séjour de ses éternelles miséricordes.

La Mère prieure la fit relever et la conduisit par la main jusqu'au chœur, à la suite de la procession formée par les religieuses. Madame la Dauphine marchait à ses côtés entourée de sa maison, celle de Madame Louise la suivait de près. Dès que la communauté parut au chœur, les musiciens entonnèrent l'hymne *O Gloriosa*. L'auguste postulante fut conduite devant la grille où elle se mit à genoux, Madame la Dauphine se plaça sur son prie-Dieu et les dames se rangèrent de chaque côté du chœur, devant les stalles des religieuses qu'occupaient d'autres personnes de la Cour. Madame la Dauphine avait auprès d'elle Mgr l'Evêque de Chartres, son aumônier, et derrière son fauteuil étaient placés M. le comte de Tessé, son premier écuyer, et les écuyers ordinaires. A la gauche de Madame Louise, on voyait M. l'abbé du Ternay, son confesseur, et M. l'abbé de Colincourt, aumônier du Roi; l'un et l'autre étaient en rochet et manteau long.

Après le chant de l'hymne, Mgr le Nonce adressa à Madame Louise les questions d'usage sur le but et les motifs de sa démarche; elle y répondit avec une noble et sainte liberté. Puis, autorisée par la sainte Eglise, elle quitta l'auguste assemblée, et alla se dépouiller des splendeurs du diadème pour revêtir la bure de sainte Térèse. Pendant ce temps, les musiciens exécutaient dans le chœur le chant du psaume *In exitu, etc.* Heureux moments qu'elle avait appelés pendant de si longues années avec des soupirs pleins d'amour! On la vit s'arracher elle-même les plus beaux objets de sa parure, et les fouler avec un profond mépris. Qu'il lui fut doux ensuite de s'entourer des livrées de la pénitence! Ainsi transformée et environnée d'une nouvelle cour formée par les anges, elle reparut dans le chœur. A sa vue, toutes les ames s'attendrirent, tous les yeux se mouillèrent de larmes. Ce contraste, plus touchant que le discours qui venait de le peindre, était plus saisissant encore par l'expression de joie répandue sur tout l'extérieur de l'héroïque Princesse. Elle s'avança vers la grille pour recevoir de la Dauphine, avec la bénédiction de l'éminent pontife, la ceinture, le scapulaire, le manteau et le voile religieux. La jeune princesse arrosa ces vêtements de ses pleurs devenus intarissables.

Mais rien ne fit tant d'impression sur l'assemblée que la vue de Madame Louise, reflétant naguère tout l'éclat de la gloire humaine, et s'anéantissant alors, prosternée la face contre terre, sous le vêtement grossier du Carmel, pendant qu'on chantait le *Veni Creator*. A cet aspect, les cœurs les moins sensibles furent émus. La maison de l'auguste victime, rangée autour d'elle, offrait le spectacle d'une famille désolée, assistant aux funérailles d'une mère chérie. Ce n'était plus des larmes essuyées en silence, c'était des sanglots qui éclataient de toute part. On vit alors dans l'église des hommes de Cour, des militaires, des étrangers, des personnes attirées seulement par la curiosité, cherchant à se soustraire à la foule pour se livrer sans contrainte à l'émotion qu'ils ne pouvaient plus concentrer. Après le chant du *Veni Creator*, le célébrant prononça d'un ton funèbre les paroles : *Pater Noster* ; il continua les prières et fit l'aspersion sur la nouvelle novice. Celle-ci s'étant relevée, et voyant l'attendrissement général dont elle était l'objet, tandis qu'elle ne pouvait contenir ses transports de joie, aurait voulu dire à la foule ces paroles que notre divin Sauveur adressait aux filles de Jérusalem, pleurant à sa suite sur le chemin du Calvaire : « Vous vous méprenez et votre pitié se trompe ; ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer, puisque je

trouve mon bonheur à vivre loin du monde, mais sur vous, que ce monde séduit et égare, tandis que vous ne cessez de lui consacrer vos affections. » Elle pria de cœur pour que la lumière divine se fît dans toutes les ames, et en particulier dans celles dont le salut était l'objet de ses vœux les plus ardents.

Cette belle cérémonie fut terminée par la bénédiction de Mgr le Nonce. Madame la Dauphine monta promptement dans son carrosse pour aller rendre compte au Roi de ce qui avait eu lieu. Ce bon prince attendait impatiemment son retour; la journée avait été fort triste pour lui. Au récit de l'action mémorable de son auguste fille et de son héroïque courage, il s'attendrit plus vivement, et comprit que sa vertu était bien élevée au-dessus de l'idée qu'il en avait conçue.

En sortant du chœur, Madame Louise, devenue la sœur Térèse de Saint-Augustin, s'empressa de donner aux religieuses des témoignages de sa vive affection. Combien elle aimait cette nouvelle famille! Avec quel plaisir elle se plaçait dans ses rangs, en se voyant vêtue comme l'un de ses membres! De son côté, la communauté surabondait de joie, et manquait d'expression, pour parler de son bonheur. Personne n'oublia, qu'après Dieu, on le devait au cœur maternel de notre divine Reine, et

toutes les sœurs, à l'envi, la proclamaient digne de leur immortelle reconnaissance. Les heureuses compagnes de la sœur Térèse de Saint-Augustin étant dans l'inquiétude sur la souffrance qu'avait dû lui causer l'émotion de tant de personnes amies, l'interrogèrent à ce sujet; la pieuse Princesse les rassura et leur dit en particulier : « J'ai ressenti pendant toute la cérémonie une impression de force qui m'élevait au-dessus de tout ce que je voyais et entendais. »

Avant de se retirer, Mgr le Nonce, accompagné de Mgr l'archevêque de Reims, de son coadjuteur et de Mgr de Cydon, notre visiteur, vint féliciter la sœur Térèse de Saint-Augustin. En ce jour, les dignes prélats purent constater tous les caractères d'une vocation divine dans celle de l'humble Princesse. Mgr le Nonce la bénit de nouveau au nom du Saint-Père, et se dit heureux d'avoir été le ministre d'une consécration si glorieuse au Seigneur. Ce bonheur avait été envié par les prélats français les plus vénérables.

Le lendemain, Son Excellence se rendit au château de Versailles; le Roi lui offrit son portrait, enrichi des armes de France en diamants. Sa Majesté fit en cette circonstance de magnifiques présents à la sacristie du monastère, entre autres, elle donna plusieurs ornements de grande valeur.

Elle désira de plus que la robe qu'avait portée sa fille le jour de la cérémonie fût employée à faire un ornement, et envoya cent aunes de galon d'or pour le confectionner.

La sœur Térèse de Saint-Augustin s'empressa d'écrire au Pape pour le remercier et lui apprendre le bonheur qu'elle goûtait sous la bure de sainte Térèse. Nous ne citons qu'un extrait de sa lettre :

« Votre Sainteté m'a comblée de joie en chargeant Mgr l'archevêque de Damas, son Nonce en France, de faire pour Elle et en son nom la cérémonie de ma prise d'habit dans le monastère des Carmélites, et je lui en rends de très humbles actions de grâces. Ce saint habit est un nouveau lien qui m'attache de plus en plus à l'Eglise, au Saint-Siége et à la personne de Votre Sainteté. Les religieuses de l'Ordre dans lequel j'ai eu le bonheur d'entrer partagent avec moi la plus vive reconnaissance pour les indulgences qu'il a plu à Votre Sainteté de nous accorder à cette occasion. »

Quelques jours après la cérémonie, Mgr le Dauphin et son auguste épouse vinrent visiter la vertueuse novice : ils admirèrent en elle les manières humbles et simples d'une parfaite religieuse. Voulant assister à vêpres, ils se placèrent l'un et l'autre dans les stalles du chœur, et Mgr le Dauphin chantait avec la communauté.

Le Roi ne tarda pas à se rendre à Saint-Denis et entra dans le monastère. A l'aspect de sa fille bien-aimée devenue Carmélite, il parut saisi de divers sentiments. L'émotion excitée par une vive tendresse fut réciproque : « Eh bien ! chère fille, lui dit le Roi, c'est donc décidément que vous voulez renoncer à tous vos droits et à tous vos titres? — Oh ! non, cher papa, reprit vivement la Princesse : le plus cher de mes droits, je le conserverai toujours, car, toujours, je serai votre fille. — Pour celui-là, mon cher cœur, reprit le monarque, il est gravé en caractères ineffaçables ! »

La Mère prieure voulut obtenir de Sa Majesté la consolation que réclamaient toutes les religieuses, de voir achever le portrait de l'auguste novice ; il n'avait pu l'être avant sa prise d'habit, et depuis, la sœur Térèse de Saint-Augustin refusait de recevoir le peintre, craignant de s'écarter des convenances et de l'esprit religieux. Louis XV trancha la question en faveur de la communauté : « Vous ne pouvez, dit-il à la Princesse, refuser cette satisfaction à vos Mères. » L'humble novice obéit en sacrifiant un désir cher à son cœur. Le Roi sortit de la clôture pour entendre la messe dans l'église, et avant de remonter dans son carrosse, il voulut encore dire adieu à sa fille.

En date du 15 octobre 1770, Clément XIV adressa à Madame Louise un bref ainsi conçu :

« Clément XIV, Pape,

» A notre très chère fille en J. C., Dame Louise-Marie, fille de notre très cher fils Louis XV, roi de France, et admise sous le nom de sœur Térèse de St-Augustin à l'année d'épreuves, dans le monastère des religieuses du Mont-Carmel de la ville de St-Denis en France, salut et bénédiction apostolique.

» La lettre par laquelle vous nous annoncez et décrivez la sainte cérémonie de votre prise d'habit, qui s'est faite le 10 septembre dernier, nous a comblé d'une extrême consolation. Nous vous avons présente à l'esprit toutes les fois que nous offrons au Père Eternel le sacrifice non sanglant de la messe. Mais le jour où vous vous revêtîtes du saint habit de la religion, notre paternelle et constante affection envers vous, nous fit un devoir de l'offrir uniquement pour vous, et pour vous obtenir l'abondance des grâces spirituelles. Aujourd'hui, fête de la Mère Térèse, votre patronne, nous avons fait à l'autel une mémoire spéciale de vous, notre chère fille en J. C., et nous ne cesserons de supplier le Très-Haut de vous accorder la persévérance dans votre sainte et généreuse résolution.....

» Nous adresserons continuellement des vœux au ciel pour qu'il vous comble de ses bénédictions.

Nous vous donnons avec une tendresse vraiment paternelle notre bénédiction apostolique, ainsi qu'à la Mère prieure et à toutes les religieuses de votre monastère.

» Donné à Castel Gandolfo, le 15 octobre 1770, et la première année de notre pontificat. »

Ces bénédictions du Souverain-Pontife furent accueillies par la sœur Térèse de St-Augustin avec une tendre piété : elle les mit au rang des grâces précieuses qu'elle avait reçues à sa prise d'habit, au moyen desquelles sa ferveur prit un accroissement dont elle ne paraissait pas susceptible. Les nouveaux devoirs auxquels l'engageait sa concondition de novice furent pour elle l'objet d'une sérieuse application. Dieu, pour faire éclater davantage sa vertu, permit qu'elle éprouvât des répugnances à remplir l'emploi de versiculaire au saint Office, et à dire des leçons à matines ; jamais, cependant, elle ne voulut consentir à en être dispensée. Elle refusa de même l'exemption de chanter l'oraison du *Salve Regina*, le samedi, quand venait son tour au noviciat. Et comme les efforts qu'elle faisait pour se vaincre la mettaient en nage : « J'en serai quitte, disait-elle, pour changer de linge. » Elle aimait à servir ses sœurs au réfectoire, et avait du plaisir à s'entendre nommer à la table des offices pour remplir cette fonction pen-

dant une semaine entière. Elle était de même lectrice à son rang.

Quand vint l'époque où commencent nos jeûnes de huit mois, la sœur Térèse de Saint-Augustin s'empressa de persuader à ses supérieurs qu'elle pourrait parfaitement les soutenir. On ne put lui refuser la permission d'essayer, et la ferveur surmontant en elle la délicatesse du tempérament, elle soutint en effet cette pénitence dans toute sa rigueur, sans égard à ce qu'elle en souffrait dans la matinée, car le jeûne auquel elle fut toujours si exacte lui coûtait extrêmement.

Fidèle à se rendre des premières au chœur pour l'oraison du matin, il arrivait, depuis qu'elle était novice, que sa toilette portait des marques de ce saint empressement. Heureusement pour elle, notre sainte Mère Térèse n'a pas permis l'usage des glaces dans ses monastères. Dispensée ainsi de remédier au désordre de sa mise que rien ne lui avait indiqué, elle était déjà livrée à la ferveur de son oraison lorsqu'elle se sentait tout-à-coup entourée de ses compagnes occupées à réformer son ajustement. Elle prenait alors des résolutions pour le lendemain ; mais ce ne fut qu'après une assez longue pratique qu'elle parvint à la perfection extérieure sur ce point.

Sa piété et son exactitude du matin ne lui firent

pas négliger un acte d'humilité dont elle découvrit bientôt l'occasion. Les sœurs du voile blanc avaient la charge de sonner l'*Angelus*, et il leur arrivait quelquefois de ne pas se trouver sous la cloche à l'heure précise. Alors la Princesse s'empressait de saisir la corde, et remplissait avec un bonheur indicible cette fonction attribuée à la dernière sœur converse. Celle-ci volait au premier signal et venait revendiquer ses droits que l'auguste novice prétendait avoir acquis par sa diligence. Rien n'édifiait comme cette pieuse discussion, où on n'employait que des signes, vu le lieu et l'heure du silence.

La saison d'hiver vint lui apporter de nouveaux mérites en lui procurant de nouvelles souffrances. Le lourd vêtement de bure n'est pas toujours un garant contre la rigueur du froid, là où la cellule et le chœur ne sont jamais chauffés; et à part les deux heures consacrées chaque jour à la récréation, il sévit tout à l'aise au Carmel sans diminuer en rien la paix et le bonheur de ses heureux habitants. Notre vertueuse Princesse se réjouissait en possédant la belle fortune qu'elle avait toujours désirée, et chaque jour elle grossissait ses trésors pour le ciel. Une fois, cependant, elle fut sensible au froid qu'elle éprouvait aux mains, jusqu'à verser des larmes. Elle ne manqua pas de saisir cette

occasion pour s'humilier et s'accuser de faiblesse. Elle en écrivit à l'une de nos Mères de la rue de Grenelle : « Croyez-vous bien, lui dit-elle, que j'en pleurais comme font les enfants? Il faut pourtant bien avoir quelque chose à offrir au Seigneur. » Depuis qu'elle était novice, il n'y avait plus rien dans son vêtement, dans sa nourriture et dans ses pratiques qui ne fût parfaitèment conforme aux actions communes et aux prescriptions de la règle, si ce n'est cette portion de poisson qu'on lui servait à part tous les jours, et qui lui faisait renouveler autant de fois un acte d'héroïque obéissance. Laissant ignorer à ses sœurs la mortification attachée pour elle à cet aliment, elle leur disait : « On me soigne, et j'y consens, jusqu'à ce que j'aie prononcé mes vœux. Mais alors que je n'aurai plus rien à craindre des espions de Versailles; Carmélite sans inquiétude, il me sera permis, comme à vous, de l'être sans ménagement. »

Elle se croyait dans les ménagements, tandis que sa mortification, son courage à surmonter la nature, à se vaincre elle-même, causaient à ses compagnes une admiration profonde. Elle n'édifiait pas moins par son attention et son adresse inconcevables à soustraire aux regards ses innombrables sacrifices journaliers. Là où les habitudes du Carmel contrastaient le plus avec celles de la Cour, on la

voyait sans étonnement, sans embarras, ne laissant paraître que le contentement d'une ame à laquelle Dieu fait goûter le bonheur de s'immoler à lui. Personne, à part ceux qui dirigeaient sa conduite, ne pouvait soupçonner ce qu'elle avait à souffrir, à moins que le mal physique ne la trahît aux yeux de ses sœurs, ainsi qu'il arriva dans une circonstance. Elle offrait en secret au divin Maître la souffrance que lui causait la chaussure du Carmel, depuis qu'elle était novice, ayant échangé des souliers à talons d'une hauteur considérable contre des semelles plates, lorsque tout-à-coup ses pieds et ses jambes enflèrent de telle sorte qu'il ne lui fut plus possible de faire un seul pas. La Mère prieure voulait alors la dispenser de porter des *alpargates* [1]; c'était précisément ce que craignait la sœur Térèse de Saint-Augustin : « Ah! ma Mère, lui dit-elle, permettez-moi de passer mon mal tout de suite; il faudrait bien que j'y revînsse tôt ou tard. » Le bon Maître se plaisant à bénir ses efforts lui aplanit bientôt cette difficulté. Aucune occasion de pratiquer la vertu n'échappait à sa vigilance. Etant un jour rendue des premières à la récréation du matin, et désirant lire une lettre qu'elle venait de

[1] Chaussure des Carmélites, en usage parmi les pauvres en Espagne.

recevoir, elle en demanda la permission à la plus ancienne des trois ou quatre religieuses présentes.

Nos Mères aimaient à raconter mille traits de ce genre par lesquels leur auguste novice les édifiait constamment; quelquefois même on les retrouvait dans leur correspondance. Nous avons déjà cité les lettres de la Mère Térèse des Chérubins à l'un de ses parents, religieux de l'Ordre de St-Benoît. Dans celle qu'elle lui adressa le 21 octobre 1770, on lit : « Les consolations sont multipliées et abondantes parmi nous. Madame Louise en offre de toute espèce. Plus nous voyons cette Princesse, plus nous la trouvons incomparable. Depuis six mois que nous avons le bonheur de la posséder elle n'a pas encore eu le plus petit soulagement, et cependant elle se porte mieux que jamais. Depuis la sainte Croix elle jeûne tous les jours, et vous seriez ravi si vous voyiez avec quel appétit elle mange les fèves, les carottes, les pommes de terre, les choux fricassés. On dirait qu'elle n'a jamais vu autre chose. Elle vient à l'oraison du matin où elle est des premières, et souvent assez mal habillée, parce qu'elle s'habille seule et que sa toilette est faite en cinq minutes. Elle porte la serge sans en être incommodée. En un mot, elle n'est distinguée des autres que par une communion plus fréquente. Notre habit est ce qui lui coûte le plus parmi nos

austérités. Elle croit qu'elle ne pourra jamais avoir froid avec ce vêtement, tant il lui paraît chaud et pesant. Notre chaussure l'a un peu fait souffrir, mais elle s'y est accoutumée. Son courage est supérieur à tout; c'est assez qu'une chose lui coûte pour être faite plus promptement. »

Mgr de Beaumont allait souvent à Saint-Denis s'édifier des vertus de l'auguste novice. La première fois qu'il la vit vêtue en Carmélite, il fut touché de la simplicité et de l'expression de vrai bonheur qu'elle faisait paraître. Voulant faire examiner au saint prélat tout le détail de son costume, elle se tournait en tous sens devant lui pour le mettre à même de saisir les explications qu'elle lui donnait. Le vénérable archevêque, la voyant si heureuse et si favorisée dans sa vocation, bénissait le Seigneur de l'avoir choisi pour seconder l'œuvre de sa grâce dans un sujet si digne et dont l'exemple pouvait être utile à tant d'ames.

Les plus illustres personnages, les plus saints ecclésiastiques voulaient voir la Princesse sous son habit de bure, et ils sortaient d'auprès d'elle pénétrés d'une profonde admiration. Toujours occupée des intérêts de Dieu et du bien des ames, la sœur Térèse de Saint-Augustin profita de la visite du R. P. Corret de la compagnie de Jésus, dont elle appréciait le zèle et l'esprit apostolique, pour

obtenir qu'il donnât une retraite à la Communauté. Ce saint religieux seconda ses vues, et les exercices spirituels, qui eurent lieu pendant huit jours, produisirent parmi les religieuses les fruits les plus abondants.

CHAPITRE X.

La conduite de l'auguste novice est donnée pour modèle à ses jeunes compagnes. — Elle les excite à la reconnaissance envers Dieu pour la grâce de leur sainte vocation. — Elle dote la sœur Louise-Marie (Sophie de Beaujeu), et elle est chargée de guider ses premiers pas dans la vie religieuse. Sa conduite dans ses rapports avec ses sœurs. — Elle préside au noviciat le jour des saints Innocents. — Une visite du Roi. — La pieuse Princesse maintient avec fermeté les austérités pratiquées dans le monastère, et défend avec zèle les droits de la clôture. — L'impératrice-reine Marie-Térèse lui envoie son portrait. — L'auguste novice profite de ces relations pour intéresser Sa Majesté en faveur de la béatification de la vénérable Mère Anne de Jésus

---

Les éclatantes vertus de l'illustre Princesse, dont le parfum s'exhalait par tout le monastère, produisaient de merveilleux effets dans le noviciat. On ne vit jamais, dans cette école de la religion, tant de ferveur et de fidélité. A la tête de ses compagnes par son rang de novice, elle les devançait toutes par sa régularité, son zèle et ses efforts pour la perfection. La voir était une leçon touchante qui pénétrait les cœurs les moins disposés au bien, et

les forçait à le pratiquer. Il arrivait que de jeunes postulantes, élevées délicatement, et récemment admises dans le cloître, s'arrêtaient devant certains devoirs révoltant leur amour-propre, et aspiraient en secret aux dispenses accordées, sans doute, se disaient-elles, à la Princesse sur ce point. Mais elles ne tardaient pas à s'apercevoir que la sœur Térèse de St-Augustin, non contente de s'acquitter à son tour de ces œuvres d'humilité, les recherchait et les enlevait pour ainsi dire à celles qui y avaient droit. Les délicatesses de la nature ne pouvaient tenir devant cet exemple, et ces nouvelles aspirantes à l'amour divin ne tardaient pas à prendre le parti de l'imitation.

La sœur Raphaël était entrée à Saint-Denis un an après la vénérée Princesse [1]. Il ne lui fallait rien moins qu'un tel modèle pour l'encourager dans les sacrifices d'une vie si différente de ses habitudes et si contraire à son éducation. Tout la mortifiait et la décourageait presque, mais surtout elle ne pouvait tenir à la pensée de n'avoir que de la vaisselle de terre : « Ah ! disait-elle, soupirant en secret, bien sûr que Madame ne se sert pas de pareils ustensiles ! » Elle alla jusqu'à demander à une reli-

[1] Nous donnerons sa notice dans un des chapitres suivants.

gieuse où étaient les objets à l'usage de la Princesse. La sœur devina la pensée de cette postulante et lui dit : « Eh bien, cherchez dans la maison, vous y trouverez peut-être le cabinet où Madame dépose tout ce qui lui sert en particulier. » La sœur Raphaël crut dès-lors devoir à son industrie une découverte que d'autres n'avaient pas su faire, et déjà elle voyait en esprit, dans le cabinet, cette vaisselle contre laquelle elle désirait vivement échanger celle des Carmélites. Il est sûr, du moins, que les intérêts de son amour-propre n'étaient pas étrangers à sa curiosité. Elle se mit donc à chercher dans la maison, allant de la cave au grenier et du grenier à la cave, mais ce fut en pure perte ; elle ne pouvait découvrir ce qui n'existait pas, et l'épreuve eût été au-dessus de ses forces, si, dans ce début si peu attrayant pour elle, on lui eût encore mis sous les yeux les instruments de pénitence, seuls objets que la fervente novice avait à part des autres. La pauvre postulante fut donc obligée d'en prendre son parti ; elle accepta pour l'amour de Dieu la répugnance que lui causait cette vaisselle, et le bon Maître, voulant lui en faire un sujet de mérite, permit qu'elle la conservât toute sa vie, quoiqu'elle fût d'ailleurs fort affectionnée aux pratiques de la sainte pauvreté.

La maîtresse du noviciat se servait toujours avec

succès de l'exemple de la sœur Térèse de Saint-Augustin pour encourager ses filles, soit qu'elle eût à leur reprocher leurs défauts, soit qu'elle voulût les exciter à marcher plus courageusement dans le sentier des vertus : « Voyez votre auguste compagne, leur disait-elle ; a-t-elle un autre ciel à gagner que vous, ou avez-vous été élevées plus délicatement qu'elle? Ne pouvez-vous donc pas faire ce que fait tous les jours sous vos yeux la fille de votre Roi? » Cette leçon était parfaitement comprise de ces jeunes ames, et on voyait des prodiges de mortification parmi celles que la naissance et la fortune avaient habituées à toutes les aises de la vie.

Toujours persuadée qu'on la traitait avec indulgence, la sœur Térèse de Saint-Augustin saisissait avec une adresse inconcevable les observations ou recommandations qu'on faisait à ses compagnes, en sorte que plus d'une fois sa maîtresse la vit avec étonnement pratiquer ce que personne ne lui avait appris. Témoin quelquefois des difficultés et des efforts des novices, elle admirait leur courage et se disait : « Ce sont elles qui ont fait des sacrifices! Elles ont quitté pour Dieu leur fortune et leur liberté ; au lieu que moi, en m'éloignant de la Cour, j'ai vu cesser un esclavage qui me tyrannisait. »

Dans les entretiens qu'elle aimait à avoir avec elles, lorsque la règle le permettait, elle les exci-

tait toujours à la reconnaissance envers le bon Maître pour leur appel à son divin service. Elle se plaisait à mettre en parallèle la condition des rois et celle des épouses du Seigneur : « Croyez-moi, mes sœurs, leur disait-elle, nous sommes bien plus heureuses que les princes à la Cour ; et même pour le physique, on gagne à être au Carmel. A Versailles j'avais un bon lit, mais souvent je n'y pouvais dormir : ici, sur notre paillasse piquée, je ne puis qu'à peine m'éveiller au bruit de la matraque [1] ; ma table était bien servie, mais comme je m'y rendais sans appétit, je n'en retirais aucun avantage ; ici, j'ai scrupule de trouver tant de plaisir à manger nos pois et nos carottes. Quant à la paix de l'ame, quelle différence ! c'est à la lettre et dans la vérité que je puis dire qu'un seul jour passé dans la maison du Seigneur m'apporte plus de contentement solide que mille dans le palais que j'habitais. Si nous avons ici nos observances, la Cour a les siennes, qui sont bien plus onéreuses que les nôtres ; et quand on est à la Cour, il faut, au dépens de ses goûts, se conformer à tout ce qui s'y pratique. »

C'était avec ce délicieux sentiment que la véné-

[1] Instrument de bois qu'on agite pour éveiller la communauté.

rée Princesse considérait les avantages de l'échange qu'elle avait fait avec le Seigneur, et toujours elle y découvrait de nouveaux motifs d'actions de grâces : « A Versailles, disait-elle encore aux novices, je me mettais à table à deux heures; ici, je vais à vêpres. J'étais obligée d'aller au jeu à cinq heures ; ici, je vais à l'oraison. A neuf heures, il fallait se rendre au bal, au spectacle ; ici, je vais à matines. Quelle différence pour moi ! Quel bonheur d'être délivrée d'un joug si pesant pour porter celui qui n'a que des suavités ! Oh ! il est bien vrai que j'ai trouvé ici les plus douces jouissances, et que, depuis plus d'un an que j'y suis, je me demande tous les jours à moi-même : où sont donc les austérités du Carmel ? »

Elle n'éprouvait qu'un regret, celui de n'avoir pas embrassé plus tôt la vie pénitente du cloître ; mais elle adorait avec soumission les desseins de Dieu qui lui avait refusé cette jouissance. Elle saisit cependant l'occasion de s'en dédommager en lui offrant, dans une autre victime, cette fleur de la jeunesse si précieuse à ses yeux. M[lle] Sophie de Beaujeu, âgée de 16 ans, désirait vivement être Carmélite ; mais elle n'avait pas la dot nécessaire, la fortune de sa famille n'étant pas en rapport avec sa condition. Madame Louise y suppléa, et la jeune personne fut admise. « Je suis trop heureuse,

disait la Princesse, dans le sentiment de son humilité, de pouvoir offrir à Dieu un sacrifice plus précieux que le mien. »

Cette œuvre si digne de son amour généreux envers le divin Epoux, elle la reproduisit dans un grand nombre de nos communautés. On aurait eu peine à compter au Carmel les protégées de la sœur Térèse de Saint-Augustin, et nous voyons dans ses lettres autographes avec quelle humilité, quel esprit de foi elle se recommandait à leurs prières, convaincue que le droit qu'elle y avait était un moyen ménagé par la Providence pour subvenir à ses besoins spirituels.

Mlle de Beaujeu reçut en religion le nom de son auguste protectrice, *Louise-Marie*. Celle-ci lui fut donnée pour *ange* et s'acquitta de ces fonctions avec un dévouement tout maternel. Elle instruisait sa jeune compagne avec une patience sans limites, s'associait à ses premières épreuves et faisait pour elle ou avec elle ce qui lui coûtait le plus. La postulante se trouvait bien d'un tel auxiliaire, mais parfois la nature prenait le dessus, et les exercices d'une vie contraire à ses habitudes la lassaient complètement. On l'avait chargée de balayer et de frotter le chœur. Un jour qu'elle y avait épuisé ses forces, réfléchissant sur son obligation de recommencer ainsi tous les matins, elle fut tentée de dé-

couragement, et se laissa persuader qu'elle ne pourrait y tenir. Pour donner un libre cours à sa douleur, elle se retira dans un ermitage; là elle versait des larmes amères, roulant dans son esprit la pensée de retourner dans le monde, lorsque la sœur Térèse de Saint-Augustin entra dans ce lieu pour prier. A la vue de son *ange*, la jeune postulante s'écria : « Quoi! toujours balayer, toujours frotter! j'en suis en nage, je ne puis y tenir. » Surprise de la trouver dans une telle désolation, la Princesse lui répondit avec bonté : « Oui, ma chère sœur, toujours balayer, toujours frotter, toujours se gêner, toujours se mortifier; nous y tiendrons, et vous et moi, nous aurons le bonheur d'ajouter un jour : *Et ce jusqu'à la mort* [1]. » La sœur Louise-Marie se calma et consentit à devenir plus généreuse dans le service du bon Maître. Mais plus d'une fois encore elle perdit de vue cette résolution.

Ayant manqué un jour de se trouver à l'oraison du matin, elle avait en perspective une pénitence attachée à cette faute, dont elle ne pouvait supporter l'humiliation. Elle y réfléchit un peu vis-à-vis d'elle-même, et un peu trop, sans doute, puisqu'elle en vint à déclarer qu'elle ne s'y soumettrait

[1] La formule de nos vœux se termine par ces paroles : *Et ce jusqu'à la mort.*

jamais. Il s'agissait de paraître au réfectoire, ayant en main l'oreiller, complice de sa paresse, et de s'accuser publiquement de cette faute. La sœur Térèse de Saint-Augustin, touchée de compassion, voyant sa jeune protégée apprécier si peu ces occasions qu'elle-même estimait au-dessus de tous les avantages, déploya en sa faveur les plus industrieuses inventions de sa tendre charité. Ayant obtenu la permission de se charger de la pénitence de sa compagne, elle parut au réfectoire avec l'oreiller, s'accusa de paresse, de lâcheté, d'une façon si humble et si attendrissante que la sœur Louise-Marie se vit forcée d'avouer que rien ne l'avait jamais tant frappée; et désormais il lui fut impossible d'avoir d'autres sentiments que ceux d'une parfaite estime pour les pratiques les plus humiliantes.

Telle était la sœur Térèse de Saint-Augustin parmi ses compagnes; et cependant, loin de penser qu'elle leur servait de modèle, elle craignait toujours que ses habitudes de princesse venant à se mêler aux formes religieuses dont elle était déjà toute revêtue, sa conduite ne fût un sujet de mauvais exemple. Tout en faisant beaucoup plus qu'elles, elle croyait leur être bien inférieure en mérite, et pour essayer de les atteindre, elle embrassait des pratiques que les autres novices n'envisagent que de loin, comme un but de perfection.

Elle avait pour ses compagnes une tendresse de charité qui lui attachait tous les cœurs, et était à leur égard comme une amie dévouée, toujours vigilante, pour les aider et leur adoucir, en les partageant, les difficultés des premières épreuves. Lorsqu'elle s'apercevait de leur embarras dans certaines obédiences, elle s'en acquittait avec elles, et leur rendait facile ce qui leur paraissait impraticable. D'autres fois, elle les prévenait, en sorte que les jeunes postulantes trouvaient toute faite cette tâche qui les tenait en émoi. Si quelqu'une la surprenait à ce travail, la Princesse tombait à ses pieds, lui baisait la main et la conjurait de lui garder le secret; enfin elle savait s'y prendre de manière à obtenir quelquefois la liberté de continuer son action.

Dans la pensée que la ferveur du cher noviciat pouvait être un sujet de complaisance au divin Epoux, elle s'intéressait vivement à ce que toutes ces ames travaillassent de concert à atteindre ce but, digne objet d'une sainte émulation. Exerçant son zèle d'abord sur elle-même, elle l'étendait ensuite sur les émules de ses vertus : « Nous ne devons pas examiner, leur disait-elle, si ce que nous allons faire nous plaît ou non; mais seulement si la règle l'exige et si Dieu le demande de nous. Ces deux considérations sont bien capables de faire

cesser, ou du moins d'adoucir et de diminuer nos répugnances. »

S'il arrivait que la vivacité naturelle se mêlât un peu à son zèle, à l'instant elle réprimait ce sentiment trop actif, et demandait pardon à celle qui l'avait provoqué. Faisant un jour une observation à l'une de ses compagnes, elle s'aperçut que son ton ressemblait fort à celui du reproche; aussitôt se jetant à genoux : « Pardonnez-moi cette promptitude, lui dit-elle, c'est là le fruit de mon éducation, car nous autres princesses, on nous élève si mal que nous voulons toujours avoir raison et n'être jamais contrariées en rien. J'espère cependant que je me corrigerai. »

Une autre postulante, bien neuve encore dans l'exercice des vertus, lui disait un jour avec une aimable simplicité : « Il me semble que si j'étais Madame Louise j'aurais bien de la peine à me plier à telle et telle pratique. — Si vous étiez moi, lui répondit la sœur Térèse de St-Augustin, vous ne seriez plus vous, et vous penseriez comme moi. Vous vous diriez à vous-même : Je ne suis pas venue pour être servie et commander, mais pour servir et me soumettre; et si, à raison de ce que j'ai été dans le monde, j'éprouve des répugnances, je dois m'efforcer de les vaincre, et pour moi qui en aurai le mérite, et pour les autres afin de leur donner bon exemple.»

Inviolablement attachée aux pratiques régulières, elle ne les sacrifiait que dans l'impossibilité absolue de s'y conformer. Pendant l'Avent, elle refusa la visite des princes ses neveux. Le Roi l'ayant su, et ne voulant pas se priver du plaisir de voir sa fille, lui écrivit qu'il irait, et que, s'il le fallait, il enfoncerait les portes. En effet, le 12 décembre, Sa Majesté se rendit au monastère et reçut de la Princesse un accueil tout filial.

Ce fut pour elle une indicible consolation d'assister à l'Office de la nuit la veille de Noël. Elle allait se coucher à trois heures du matin lorsqu'on vint lui dire qu'elle pouvait dormir pendant l'oraison du lendemain. Heureuse qu'on ne lui intimât pas un ordre, elle remercia et dit agréablement : « Pour être fille de roi, je n'en suis pas moins obligée à mes devoirs. » Le lendemain, fête de saint Etienne, où le jeûne est interrompu au Carmel, aussi bien que le jour de Noël, la sœur Térèse de Saint-Augustin consentit à aller prendre quelques bouchées de pain au réfectoire dans la matinée, et il lui arriva en le coupant de casser son couteau. A l'instant elle s'approcha de la maîtresse des novices qui était présente, et se mettant à genoux, elle s'accusa d'avoir intéressé la sainte pauvreté par sa maladresse.

Le jour des saints Innocents, grande fête du no-

viciat, il est d'usage que la plus ancienne des novices se mette à la tête de ses compagnes et remplisse les fonctions de la maîtresse. C'est elle qui fait l'instruction, qui adresse des avis, qui provoque enfin, par l'aveu de ses fautes et des bons propos qu'elle forme pour l'année suivante, les mêmes sentiments exprimés après elle par chacune de ses compagnes. Le droit d'aînesse était acquis à l'auguste novice; il lui fallut donc, malgré ses répugnances, se dévouer pour un jour aux fonctions de présidente du noviciat. Après vêpres avait lieu l'exercice principal; elle s'en acquittait avec toute la ferveur du zèle, luttant contre les réclamations de l'humilité, lorsqu'on vint lui annoncer la visite de Madame la duchesse de Chartres. Elle aurait bien voulu se dispenser de la recevoir, mais la Mère prieure n'approuvant pas ce désir, elle se rendit au parloir en priant l'une de ses compagnes de venir l'appeler bientôt. Tout le noviciat y était intéressé, et on suivit l'ordonnance. Au premier signe, elle s'excusa auprès de la duchesse, disant que des occupations sérieuses la réclamaient. Ce même jour, un courrier de Versailles étant venu prendre ses lettres, elle lui fit dire qu'au jour de la fête des saints Innocents des affaires importantes l'empêchaient d'écrire.

Louis XV rendait toujours plus fréquentes ses visites à St-Denis; il y vint le 3 janvier, et témoi-

gna le désir d'assister à vêpres dans le chœur; au son de la cloche, il interrompit son entretien pour s'y rendre. Au lieu de se servir du fauteuil qu'on lui avait préparé, Sa Majesté se plaça dans les stalles des religieuses, à deux pas de la dernière postulante. Elle avait en main un diurnal de la communauté, et suivait le chœur. Après le salut, le Roi rejoignit Madame Louise et s'entretint de nouveau avec elle. Il se plaisait beaucoup dans sa société, et y passait des heures entières. Dans ces longues entrevues, la Princesse ne manquait pas d'exercer son zèle envers ce père bien-aimé, dont elle sollicitait sans cesse auprès de Dieu le bonheur et le salut éternel. Un jour qu'elle lui avait parlé à cœur ouvert des désirs qu'elle formait à ce sujet, le Roi s'attendrit au point de verser des larmes abondantes. Etant sorti du monastère pour assister au salut dans l'église, avec tout son monde, au lieu d'accepter la place qu'on lui avait destinée, il s'agenouilla sur les dalles du sanctuaire et les arrosa de ses pleurs.

Le saint temps du Carême approchait, et Madame Louise, qui n'avait jamais pu soutenir le jeûne de Versailles, se mit en mesure pour obtenir la permission de faire celui du Carmel dans toute sa rigueur. Elle comptait assez sur la grâce de sa vocation pour se persuader qu'elle ne lui ferait pas défaut sur ce point. Ses supérieurs, secondant les

desseins de Dieu sur cette ame généreuse, consentirent à un essai. Le bon Maître bénit tellement sa ferveur, qu'ayant participé à toutes les austérités du Carême, surtout à celles de la semaine sainte, auxquelles elle avait joint des pénitences secrètes, elle arriva à Pâques avec une santé et une vigueur merveilleuses, et, le jour de cette grande solennité, elle fut des premières rendues à matines, qui se disent à trois heures du matin.

Si l'on n'eût connu sa délicatesse naturelle et la faiblesse de sa santé, on n'aurait pu soupçonner les mortifications que lui imposaient le jeûne et la grossière nourriture du Carmel; car elle-même assurait que le plaisir avec lequel elle mangeait sa portion lui causait du scrupule : « Non, disait-elle souvent, jamais cuisinier de Versailles n'a su assaisonner un dîner comme le font ici le jeûne et le travail. » Une sœur du voile blanc, réputée fort peu habile dans les fonctions de cuisinière, crut, en voyant la Princesse s'accommoder si bien de ses ragoûts, être parvenue à la perfection de son art : « Voyez-vous, disait-elle, cet estomac royal, comme il savoure nos citrouilles et nos carottes; j'espère bien qu'on ne dira plus à présent que nous n'entendons rien à la cuisine ! »

Lorsque la famille royale envoyait quelque présent de comestibles ou autres objets de ce genre,

l'humble novice ne souffrait pas qu'on lui en servît rien à part : « C'est, disait-elle, l'aumône de la Cour à la communauté. » Mgr l'Archevêque de Paris lui ayant fait parvenir, en très petite quantité, les primeurs d'un fruit qui était de son goût, elle le fit distribuer à toutes les sœurs au réfectoire, en sorte qu'il lui en revint à peine suffisamment pour dire qu'elle en avait goûté.

Elle possédait éminemment l'art de se mortifier, et plus encore l'adresse de dérober ces actes à tous les regards. Sa gaîté, son enjoûment la secondaient on ne peut mieux, il faut le dire; mais sa vertu était si solide et son humilité si sincère, qu'elle était loin de donner le nom de vertu à ces œuvres par lesquelles elle ravissait ses compagnes d'admiration. S'étant aperçue que dans lès distributions communes on lui donnait toujours du linge neuf, elle demanda s'il était d'usage que les novices rabattissent les coutures pour les autres : « En ce cas, dit-elle, je serais bien aise de rendre ce service aux anciennes Mères; mais je serais très fâchée que l'on eût d'autres motifs en me donnant du linge neuf. » On fut donc contraint de la satisfaire sur ce point.

Elle se livrait aux travaux pénibles avec une telle ardeur que, cinq mois après sa prise d'habit, ses vêtements étaient déjà tout usés. On voulut alors les raccommoder, et, comme c'était l'hiver, on l'enve-

loppa, pendant ce travail, d'une couverture en laine. Cette pauvreté la ravit, et voulant utiliser son temps, elle écrivit à Madame Adélaïde, et lui dit que la pauvreté ne lui permettant pas d'avoir deux robes, elle était roulée dans une couverture pendant qu'on raccommodait la sienne. A cette même époque on lui donna des alpargates neuves; elle les prit et garda les autres, sans doute pour les porter encore. La sœur chargée de la chaussure lui ayant demandé, à la récréation, ce qu'elle avait fait des vieilles, la pensée lui vint alors qu'elle avait failli contre la pauvreté en conservant l'usage des deux paires. Aussitôt elle se jeta à genoux et s'accusa de cette faute devant la maîtresse des novices qui était présente.

Rien ne lui coûtait dans la pratique de la pauvreté, que l'obligation de refuser l'aumône aux nombreux solliciteurs qui la réclamaient. Elle acceptait la peine de se voir ainsi importunée du matin au soir, et disait : « Le monde veut tirer parti de moi jusqu'au bout, et il faut me résigner à ses importunités jusqu'au jour de mon divorce avec lui. » Loin de se permettre la plus légère dispense de la rigueur des règles, elle aimait à trouver à Saint-Denis des usages propres à les maintenir dans leur intégrité. Sans la prétention de rien ajouter, elle voulait conserver jusqu'au moindre trait

de cette parfaite régularité qui l'avait attirée dans le monastère. M. le Supérieur, s'apercevant que la santé des religieuses s'altérait depuis quelque temps, crut en voir la cause dans les austérités particulières à cette communauté. Autorisé par Mgr l'Archevêque, il projeta de retrancher en ce genre tout ce que la règle ne prescrivait pas. Ayant communiqué ce dessein à la fervente novice, elle lui répondit, profondément affligée : « Je vous entends, mon Père, et je vous vois venir : il convient, par ménagement pour Madame Louise, que le relâchement s'introduise dans cette maison. Mais vous savez bien que j'en connaissais les usages comme les règles avant d'y entrer, et que je ne l'ai préférée qu'à cause de sa plus édifiante régularité. S'il faut que ma présence affaiblisse la ferveur, et si vous poursuivez votre projet, je vous déclare que, ne pouvant plus me souffrir parmi celles auxquelles j'aurai porté un si grand préjudice, dès le lendemain je solliciterai la permission de passer dans un autre de nos monastères. » Une résolution si énergique obligea M. l'abbé Bertin à laisser aux soins de la divine Providence la santé de ses filles, et bientôt il eut la consolation de se voir à l'abri des inquiétudes qu'il avait conçues à cet égard.

Elle défendit avec la même vigueur les droits de la clôture vis-à-vis la princesse de Conti. Cette dame,

pénétrée d'une haute estime pour les vertus de son auguste parente, et désirant s'édifier fréquemment par un spectacle si digne de son admiration, avait obtenu du Souverain-Pontife un bref l'autorisant à entrer dans le monastère à volonté, et même à y prendre ses repas. Elle arriva un jour à St-Denis, tenant en main cette pièce qui lui causait tant de joie, et la présentant à Madame Louise, la conjura de ne pas s'opposer à ses pieux désirs. La vertueuse novice lui accorda l'entrée pour cette fois, et témoignant à la princesse la peine que lui causerait l'exécution du bref, elle la pria de ne pas intervenir dans ce qui faisait la gloire du Carmel de Saint-Denis : la parfaite observation des règles.

A cette époque, elle reçut un témoignage d'amitié de Marie-Térèse, impératrice-reine de Bohême et de Hongrie; Sa Majesté lui envoyait son portrait sous le costume de Carmélite. Au bas elle avait écrit ces lignes : *Lorsqu'au pied des autels vous goûtez l'avantage du calme que vos vertus vous ont fait préférer au bruyant éclat de la Cour, jetez un regard sur ce portrait; il vous demande en mon nom un souvenir de tendresse pour ma fille* [1] *et pour moi*. Touchée de l'attention de l'impératrice qui avait voulu lui rendre ce présent plus

[1] Marie-Antoinette, alors Dauphine de France.

agréable en le lui offrant sous des formes qu'elle aimait, la pieuse novice lui répondit en ces termes : « Je suis pénétrée de la plus vive reconnaissance pour le don que Votre Majesté a bien voulu me faire; en jetant les yeux sur lui, je m'animerai aux vertus de mon état par le souvenir de toutes celles que Votre Majesté pratique sur le trône. Je ne puis lui offrir que mes vœux pour sa prospérité, pour sa famille impériale et royale, et en particulier pour la Dauphine, ma très chère nièce. Je prie Votre Majesté de me conserver toujours quelque part dans son amitié; je ne cesserai jamais de la justifier par un parfait retour de ma part, et par l'inviolable respect avec lequel je serai toute ma vie,

» Madame, ma sœur et ma cousine, etc. »

La sœur Térèse de Saint-Augustin écrivit encore à l'impératrice-reine pour la prier de solliciter à Rome la béatification de la vénérable Mère Anne de Jésus. Sa Majesté s'empressa de satisfaire à ses pieux désirs et lui donna de nouveau des marques de son estime et de sa tendre affection.

CHAPITRE XI.

Mgr de Beaumont examine en dernier ressort la vocation de la sœur Térèse de Saint-Augustin. — Elle est reçue par les suffrages de la communauté à l'émission des saints vœux. — A l'occasion de sa profession, le Saint-Père lui adresse un bref, ainsi qu'au Nonce et au Roi. — Elle songe à récompenser ses domestiques, et ayant remis à la Mère prieure la dot ordinaire, elle témoigne son désir de n'avoir aucune pension. Ses supérieurs l'obligent à la recevoir ; ses sentiments à ce sujet. — Ses dispositions intérieures à l'époque de son sacrifice.

Plus de huit mois s'étaient écoulés depuis la prise d'habit de l'auguste novice, et les supérieurs chargésd'examiner sa vocation y découvraient toutes les marques de l'appel de Dieu. Ils admiraient les desseins ineffables de sa miséricorde infinie, non-seulement sur cette ame privilégiée, mais sur l'Ordre entier du Carmel. Dès-lors, ils voulurent s'attacher un sujet si précieux en permettant à la communauté de recueillir les suffrages en sa faveur.

La sœur Térèse de Saint-Augustin, apprenant cette disposition de ceux qui lui tenaient la place de Dieu, s'humilia profondément, et se plaçant

vis-à-vis de ce qu'elle appelait ses démérites et ses infidélités, elle se persuada qu'une telle faveur ne lui serait pas accordée : « Je présumais bien, dit-elle ensuite en rendant compte de ses dispositions, que nos sœurs, se souvenant de ma qualité de princesse, me donneraient leurs voix, mais je croyais que Dieu, infiniment juste et tout-puissant, changerait la valeur des suffrages qu'elles m'auraient accordés. » Ces sentiments d'une part, et de l'autre son désir ardent d'être irrévocablement consacrée au Seigneur, lui causèrent une vive angoisse; elle s'efforça de ne pas la manifester au dehors, et redoubla ses sollicitations auprès du divin Epoux, pour en obtenir ce regard de miséricorde dont elle se croyait si indigne. Elle multipliait aussi les marques qu'elle lui donnait journellement de son amour généreux, et ses œuvres la plaçaient déjà au rang des plus fidèles épouses. Se souvenant qu'on ne lui avait pas laissé réitérer ses demandes pour l'admission à la vêture, selon l'usage de l'Ordre, elle supplia instamment la Mère prieure de la traiter sans distinction, et se présenta trois fois au chapitre pour solliciter la grâce de la sainte profession. Avant d'y être introduite pour la troisième fois, elle dut subir le dernier examen de sa vocation, lequel, selon les vues de l'Eglise, doit être fait avec une sorte de solennité.

Dieu avait confié à Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, la mission de transférer Madame Louise de la Cour au Carmel; il choisit encore ce digne prélat pour transmettre à sa fidèle servante l'expression de ses volontés sur la consommation de son sacrifice. Louis XV, ayant appris que sa fille devait se rendre dans l'église du monastère pour cet acte important, désigna trois dames d'honneur pour l'accompagner, tandis qu'elle serait hors de la clôture. Au jour fixé, à trois heures après midi, Mgr l'Archevêque, accompagné de M. le Supérieur, de MM. les confesseur et chapelain du monastère, et suivi des dames d'honneur, se rendit à la porte de clôture. La Princesse, dans son costume de novice, y vint de son côté, avec la Mère prieure, qui la remit entre les mains de Sa Grandeur. Monseigneur la conduisit jusque dans le sanctuaire; suivait la petite escorte qui fut extrêmement édifiée de la modestie et du maintien religieux de cette grande princesse. Elle se prosterna devant le Saint-Sacrement, baisa la terre, selon les habitudes du cloître, et pria avec le recueillement qu'on lui voyait toujours dans le lieu saint, et que la gravité des circonstances excitait encore. Toutes les personnes de la suite s'étant retirées, la sœur Térèse de Saint-Augustin resta seule aux pieds du pontife. Elle lui révéla, en présence du Dieu victime et

comme à lui-même, les dispositions de son ame sur sa vocation : elles étaient dignes de l'admiration des anges. Le saint prélat y contempla de prodigieux accroissements de grâces, effet des bénédictions divines attirées par un amour fort et constant. Il prononça le décret solennel, et offrit dans son cœur, au Dieu du tabernacle, cet holocauste précieux dont lui seul connaissait bien la juste valeur. Ce fut dans cette circonstance mémorable que l'*Athanase* de la France goûta des consolations capables de le dédommager de tous les travaux de sa vie laborieuse.

Après quelques instants de prières et d'actions de grâces, Madame Louise rejoignit les dames d'honneur et visita avec elles les appartements extérieurs du monastère. Elle brûlait du désir d'y rentrer, mais ne pouvant se dérober si brusquement à l'affection des personnes qui l'accompagnaient par ordre du Roi, et se voyant obligée de leur accorder un entretien, elle voulut se le rendre plus supportable en y faisant participer la communauté. L'ayant demandée au parloir, elle s'y trouva avec les dames de la Cour. Monseigneur y vint aussi. En présence des religieuses, la sœur Térèse de Saint-Augustin changea de physionomie ; elle se retrouvait à l'aise dans sa famille, et donnait à chacune de ses sœurs, en lui adressant la parole, des

témoignages de la plus tendre affection. L'une des dames se plaignit à elle de ne pouvoir jouir de sa présence : « Tous vos regards, lui dit-elle, sont pour les religieuses que vous voyez tous les jours. — Si vous saviez combien je les aime, répondit Madame Louise, et combien elles méritent mon amitié ! Ce sont des anges, et je leur dois tout ! »

Une autre de ces dames exprimait sa surprise de voir tant de gaîté dans les Carmélites qu'elle croyait aussi austères dans leur langage que dans leur vie matérielle : « Ne vous en étonnez pas, répondit vivement la Princesse, ici se trouve toute la joie d'une bonne conscience. Je suis si heureuse dans cette sainte maison que toute l'année ne me paraît que comme un seul jour de fête. Oui, tout rit au Carmel, jusqu'aux murs de son enceinte. »

Après une demi-heure d'entretien, Madame Louise demanda à rentrer. La communauté se rendit à la porte conventuelle, et l'auguste novice, ayant reçu la bénédiction du pieux prélat, s'achemina vers l'asile solitaire où devait s'écouler sa précieuse vie. La petite escorte la suivait; Monseigneur et M. l'abbé Bertin marchaient à ses côtés. Celui-ci, la tenant par la main, la conduisit jusqu'à l'entrée du cloître. En y arrivant, la Princesse tomba à genoux aux pieds de la Mère prieure et l'embrassa. Celle-ci s'empressa de la relever, et Ma-

dame Louise, ayant salué les personnes qui l'accompagnaient, fut conduite au chapitre, où les religieuses, assemblées pendant son examen, avaient réuni leurs suffrages. Alors la sœur Térèse de Saint-Augustin, à genoux au milieu de ses sœurs, leur demanda humblement, pour la troisième fois, la grâce d'être admise à la sainte profession. La Mère prieure lui annonça que Dieu, dans son infinie miséricorde, s'était plu à combler ses vœux; et avec une noble et touchante fermeté, elle ajouta : « Toute grande princesse que vous êtes, ma chère sœur, votre vocation à la vie religieuse est une faveur insigne du Dieu de toute bonté; et si vous avez honoré notre saint Ordre en lui donnant la préférence sur tant d'autres, j'ose dire qu'à son tour il vous honore, puisque c'est à lui que vous devez la qualité d'épouse de Jésus-Christ. Vous allez en devenir le modèle comme vous en serez le soutien par la protection qu'il a droit d'attendre de vous. Efforcez-vous d'être aussi élevée au-dessus de nous par vos vertus que vous l'êtes par votre rang. Nos cœurs reconnaissants n'oublieront jamais que vous êtes la restauratrice de notre maison. »

Les larmes de la digne prieure la condamnèrent au silence. Elle fit asseoir l'auguste novice auprès d'elle, et les sœurs vinrent l'embrasser tour-à-tour.

Le bonheur de la Princesse était au comble ; elle manquait d'expression pour peindre sa reconnaissance envers Dieu et envers la communauté. Toutes les religieuses partageaient sa joie, et dans cet heureux jour, le Carmel de Saint-Denis, en possession du bienfait qu'il avait sollicité de la maternelle bonté de Marie, redisait à sa louange que les consolations présentes étaient pour lui plus suaves et plus abondantes, que l'épreuve précédente n'avait été amère et rigoureuse. La sœur Térèse de Saint-Augustin se déroba un instant aux empressements de ses pieuses compagnes pour aller répandre son ame au pied du Saint-Sacrement. Quelles touchantes actions de grâces elle déposa dans le cœur de son Epoux bien-aimé ! Mais surtout quelles généreuses résolutions pour lui demeurer fidèle !...

Elle ne pouvait tarir en parlant de son bonheur, ce qui fut bien remarqué à la récréation du soir, où elle répétait à chaque instant : « Mes sœurs, je vous remercie de m'avoir reçue. » Une religieuse lui fit observer qu'elle aurait pu, après son examen, rester plus longtemps hors de la clôture pour la consolation des personnes qui l'accompagnaient : « J'y suis restée, répondit-elle, autant que mon désir de rentrer me l'a permis. »

A cette époque, Louis XV ne manqua pas d'aller

visiter sa fille. Il parut ému en voyant la satisfaction qu'elle témoignait au moment de consommer son sacrifice, et il s'attristait à la pensée de cette carrière si rigoureuse qu'elle allait parcourir : « Je ne comprends pas, lui dit-il, que vous puissiez vous trouver si satisfaite dans une vie si dure? — Il est pourtant vrai, papa, lui répondit-elle, que je suis au comble du bonheur. Ma vie est austère, il est vrai; mais la pensée que je suis venue ici pour le salut de ceux que j'aime a quelque chose de si consolant, que je ne suis pas surprise d'y avoir trouvé le rétablissement de ma santé. » Le Roi, à ces paroles, ne put retenir ses larmes.

Madame Victoire voulut écrire à Sa Sainteté pour l'informer des dispositions de l'auguste novice sur l'émission de ses vœux. Clément XIV en eut une grande joie, et adressa deux brefs [1] à son Nonce en France pour le charger de faire en son nom la cérémonie de la prise de voile, témoignant le regret de ne pouvoir célébrer en personne ce beau triomphe de la religion dans une princesse dont il louait la haute sagesse et la force surnaturelle. Dans l'un de ces brefs, le Saint-Père donna à son Nonce le pouvoir d'accorder, au jour de la pro-

[1] Pièces justificatives (F et G).

fession, l'indulgence plénière aux Carmélites de France, aux religieuses du Calvaire de Nantes, selon le vœu de Madame Victoire, enfin à toutes les communautés du royaume qui le désireraient. De plus, Sa Sainteté accordait la même indulgence à Madame Louise et à sa communauté, le jour où elle devait recevoir le saint voile.

Mgr le Nonce remit les deux brefs à la Mère prieure, et la chargea de faire une liste des communautés et des personnes pieuses désirant participer à l'indulgence. Le nombre en fut tel qu'on ne put y suffire, et de toute part on se préparait à cette faveur comme à la grâce du Jubilé.

Louis XV reçut aussi un bref du Pape [1] qui le félicitait d'avoir eu tant de part dans un sacrifice si digne de Dieu; il lui faisait un exposé touchant du mérite de son illustre fille, et lui apprenait qu'il avait chargé son Nonce de le représenter dans l'auguste cérémonie. Le Saint-Père terminait en lui accordant, avec des expressions touchantes, les plus abondantes bénédictions pour sa personne et toute la famille royale.

Enfin le Vicaire de Jésus-Christ, s'adressant par un nouveau bref [2] à Madame Louise elle-même, lui

[1] Pièces justificatives (I).
[2] Idem (H).

expose l'immense consolation de son cœur, en apprenant sa persévérance dans un état si saint, et lui montre les espérances que lui fait concevoir son engagement irrévocable au divin Epoux, non-seulement pour sa propre sanctification, mais pour l'avantage de l'Eglise entière.

La fervente Princesse touchait au terme tant désiré, et malgré son éloignement de toutes les affaires du monde et de tous les intérêts matériels, elle se vit contrainte de s'en occuper une dernière fois. Ayant à cœur de récompenser ses domestiques d'une manière satisfaisante, elle avait déjà sollicité les bontés du Roi sur ce point, et lui en écrivit de nouveau en ces termes : « Il me paraît naturel qu'on fasse à mes domestiques le sort qu'ils auraient lieu d'attendre si j'étais morte, puisqu'en effet je suis morte au monde par l'état que j'ai embrassé. » Il paraît cependant que dans le mémoire qu'elle adressait à Sa Majesté, elle portait ses vues plus loin, car le Roi lui répondit en date du 31 juillet 1771 : « Je m'acquitterai demain, chère fille, de votre commission auprès du contrôleur-général.... Vous êtes juste, et cependant vous voulez faire payer à vos gens la gratification des voyages qu'ils ne font pas. Gages, nourriture, rien de plus juste, ainsi qu'une petite douceur de plus. Mais ce que vous demandez est trop fort, surtout pour les cir-

constances actuelles de nos finances. Je me suis emparé de votre mémoire, et je le rendrai avec mes décisions lorsque je l'aurai examiné tout du long. »

Il fallut enfin en venir aux affaires la concernant; suivant son pieux désir de ne se distinguer des autres en rien, elle offrit à la Mère prieure le double de la dot ordinaire, en lui disant : « Voici six mille francs pour moi et six pour ma bosse. » Quant aux revenus nécessaires à la maison, pour subsister et réparer les bâtiments, elle aurait voulu que le Roi les lui assignât en son propre nom, sans qu'il fût question d'elle en aucune sorte. Louis XV avait bien le projet de doter le monastère, mais en même temps il voulait que sa fille eût une pension convenable. Les supérieurs obligèrent l'humble novice à renoncer à la satisfaction qu'elle aurait goûtée dans le parfait dénuement qu'elle projetait, lui faisant craindre le déplaisir du Roi si on poussait plus loin cette affaire. Elle se soumit, et adressa cette réponse à M. l'abbé Bertin : « Sur ce que vous m'avez dit, mon Père, je me suis rendue à l'accepter... J'aimerais mieux n'avoir pas de pension... Cela serait même plus honorable au Roi. On dirait : Madame Louise, en se faisant Carmélite, a renoncé à tout, a refusé une pension, et le Roi, pour entrer dans ses vues, a bien voulu ne pas lui en faire. »

Louis XV avait fait appeler le digne supérieur pour le consulter sur cette affaire; il se présenta devant Sa Majesté, bien instruit des intentions de la Princesse : puisqu'elle était contrainte d'avoir une pension, au moins désirait-elle qu'elle fût modique et n'excédât pas les besoins de la communauté. M. l'abbé Bertin, interrogé par le Roi, lui proposa de la fixer à 24,000 fr. Surpris qu'on ne lui demandât qu'une somme si minime, le monarque la compara aux revenus d'une abbesse qu'il nomma, et dit qu'elle ne pouvait suffire. M. le Supérieur insista, alléguant que la vie pauvre et austère d'une Carmélite exigeait peu de dépense, et que d'ailleurs le vœu le plus cher de la Princesse étant de vivre dans l'esprit et la perfection de l'état qu'elle avait embrassé, on n'avait pu qu'avec l'autorité de l'obéissance lui faire accepter cette pension si restreinte. Ce bon prince, admirant de plus en plus les vertus et le mérite de cette fille bien-aimée, signa, les larmes aux yeux, le mémoire qu'on lui présenta, et la pension fut ainsi fixée à 24,000 livres.

La sœur Térèse de Saint-Augustin avait obéi, mais cette pension lui pesait sur le cœur; elle avait soupiré si longtemps après le moment heureux qui devait la dépouiller de ces biens fragiles pour lesquels elle avait conçu un profond mépris! Elle

exprimait ainsi ses sentiments à M. l'abbé Bertin : « Il ne me reste qu'un chagrin; c'est qu'il y ait une pension. Il m'aurait été bien plus doux de penser qu'il n'y avait plus rien pour moi dans le monde. Ce qui me console, c'est qu'aux Carmélites, malgré ma pension, je n'en aurai rien de plus à mon usage. Ainsi, je m'abandonne à la volonté de Dieu qui n'a pas voulu que je pusse avoir le plus petit mouvement de gloire d'être la première princesse qui n'eût pas gardé de pension en se faisant religieuse. Ce n'est pourtant pas par ce motif, comme vous savez, mon Père, que j'avais demandé au Roi de ne rien me donner. »

Louis XV s'ouvrit à sa fille sur son projet de doter la maison pour 40 religieuses, et voulut apprendre d'elle sous quelle forme et dans quelles conditions il devait faire cet acte pour la satisfaction du monastère. La Princesse lui donna là-dessus beaucoup de détails; son affection pour la communauté lui inspirait à ce sujet des précautions pleines de sagesse. Elle consigna ses intentions dans un mémoire qu'elle fit présenter au Roi, et en reçut cette réponse : « Je vous verrai, chère fille, après-demain, sur les cinq heures; j'ai communiqué au contrôleur-général les mémoires que l'abbé Bertin m'a remis de votre part. Je les ai trouvés on ne peut mieux faits, et sûrement nous

ferons du mieux que nous pourrons pour votre communauté, tant présente qu'à venir. »

En effet, toutes ces affaires se terminèrent avantageusement, et la sœur Térèse de Saint-Augustin se livra à la douce espérance de n'avoir plus rien à démêler avec le monde, et de pouvoir désormais consacrer sa vie entière au service et à l'amour de son Dieu. Dès ce moment, rien ne put la distraire de la préparation intérieure à son sacrifice. Jour et nuit elle méditait la douceur et la force des engagements sacrés qui allaient l'unir au divin Epoux, et se proposait la fidélité de l'épouse, le suivant pas à pas dans sa vie humble, cachée, assujettie; dans les souffrances et les rigueurs du Calvaire. Son amour généreux ne l'empêchait pas de sentir ce qu'il y avait de crucifiant pour la nature dans la condition où elle se plaçait; mais toujours elle avait aspiré à ce crucifiement, comme au seul moyen de rendre à son Bien-aimé amour pour amour : « Puisque le Dieu qui va devenir mon époux a vécu dans les souffrances, disait-elle, pourrais-je désirer un autre partage? Je suis indigne et trop heureuse de pouvoir lui offrir ma vie en reconnaissance du don qu'il m'a fait de la sienne. Je n'ai d'autre prétention que de porter ma croix après lui; que ne puis-je la rendre aussi pesante que la sienne! » Ces sentiments ne subirent jamais aucune variation,

non plus que les desseins du divin Maître à son égard.

Elle avait, dès son enfance, respecté le domaine souverain de Dieu sur son ame, et parvenue au moment de lui faire une consécration solennelle et si complète de tout son être, elle surabondait de joie, se croyant en possession de tout le bonheur auquel puisse aspirer une créature dans ce misérable exil.

Cette joie avait son écho, non-seulement dans le monastère, mais tout le Carmel la partageait et soupirait après le jour béni qui devait consacrer l'auguste victime. Il avait déjà reçu tant de consolation et tant de gloire des admirables vertus que l'héroïque Princesse avait pratiquées sous ses lois sévères, qu'il lui était bien permis de souhaiter l'accroissement de ce bienfait. De toute part, dans nos communautés, on adressait à Dieu des prières ferventes qui centuplaient les bénédictions du ciel sur cette épouse fidèle. Celle-ci, de son côté, réclamait les suffrages de toutes les bonnes ames pour obtenir d'être enfin Carmélite.

CHAPITRE XII.

La sœur Térèse de Saint-Augustin se prépare à la sainte profession par sa retraite de dix jours. — Détails sur cette cérémonie et celle de la prise de voile qui suivit de près.

Tout étant préparé pour ce grand sacrifice, la Princesse commença les exercices de sa retraite le 1er septembre au soir. Sa piété et sa ferveur surpassaient tout ce qu'on en pourrait dire. Elle ne quittait pas, pour ainsi parler, le saint tabernacle; son union avec Dieu était incessante, sa prière n'était pas interrompue, et, oubliant en quelque sorte qu'elle avait un corps, elle regrettait que le repos de la nuit vînt l'arracher à ses saintes pratiques. Plus elle méditait les avantages de la divine alliance qu'elle allait contracter, plus elle sentait croître ses désirs, et enfin elle n'en pouvait plus supporter le délai : « Je ne saurais vous exprimer, mon Père, écrivait-elle à M. l'abbé Bertin, combien

j'ai d'impatience d'être parvenue à ce bienheureux moment qui me consacrera pour toujours au service du Seigneur. Ma santé est très bonne ; il semble qu'elle se fortifie de plus en plus. Vous savez pourtant que le temps d'une retraite n'est pas un temps de repos. Cela, le contentement dont je jouis et l'empressement que j'ai de voir arriver le 12, tout cela, dis-je, me prouve de plus en plus que c'était ici que Dieu me voulait. Priez pour moi, mon Père, j'en ai besoin. »

Mgr de Beaumont, voulant mettre en œuvre tous les moyens possibles pour attirer les grâces divines sur la consécration de cette précieuse victime, et la rendre efficace pour le salut des peuples, accorda les prières des Quarante-Heures aux trois jours précédant la cérémonie. Le concours des fidèles au pied des saints autels fut très édifiant. Un grand nombre d'ecclésiastiques et de fervents religieux s'y rendaient à l'envi pour célébrer les saints mystères.

Vint enfin la veille du grand jour tant désiré par la pieuse novice. Le règlement de sa retraite, qu'elle suivait avec la dernière exactitude, marquait pour cette journée des pénitences extraordinaires dont on aurait voulu la dispenser. Le jeûne au pain et à l'eau, le cilice, la veille jusqu'à minuit devant le Saint-Sacrement, paraissaient être

au-dessus de ses forces, à la fin des exercices pendant lesquels elle ne s'était pas permis un instant de repos. La Mère prieure lui ayant offert cette dispense : « Je vois bien, ma Mère, lui répondit-elle, que vous vous souvenez toujours de ce que j'ai été dans le monde. Tâchez donc, je vous en conjure, de l'oublier une bonne fois, ou, si cette pensée vous revient encore, que ce soit pour vous rappeler qu'à ce titre j'ai plus besoin qu'une autre de faire pénitence. » Dès le matin de cette heureuse vigile, elle écrivit ses vœux sur du parchemin, et les porta à la messe, pendant laquelle elle les baisa plusieurs fois. Ce fut avec une telle expression de piété que quelques sœurs, en étant témoins, ne purent retenir leurs larmes. Le soir, elle parut au milieu du réfectoire, lorsque la communauté y fut réunie, et se mettant à genoux, ellé remercia les religieuses d'avoir bien voulu l'admettre à la sainte profession; elle réclama aussi leurs prières pour accomplir son sacrifice dans les dispositions les plus propres à attirer en elle le divin Epoux. A minuit, il fallut l'arracher du chœur pour l'obliger à prendre quelque repos. Elle obéit; mais son ame ne put se soustraire aux ardeurs divines qui la pénétraient, et son oraison dura toute la nuit.

Le lendemain, elle se leva avec un saint trans-

port. Ce jour lui apportait de véritables gloires, des grandeurs incomparables. Cette seule pensée la jetait dans un étonnement profond sur les miséricordes de Dieu à son égard, et le sentiment de son indignité était en elle si pénétrant, qu'elle osait à peine croire à son bonheur. Elle demeura dans le recueillement jusqu'au moment de la cérémonie.

Depuis six heures du matin jusqu'à onze, tous les autels de l'église furent incessamment occupés par les prélats et les ecclésiastiques qui s'étaient rendus à Saint-Denis. MM. les Chanoines de la collégiale chantèrent dans leur église une messe solennelle du St-Esprit, à l'heure même où Mgr l'Archevêque de Paris célébrait celle de la cérémonie. L'exposition du Saint-Sacrement et le chant du *Veni Creator* avaient précédé la messe de Monseigneur [1], à laquelle l'auguste novice assista, revêtue du manteau de notre sainte Mère Térèse. MM. nos Visiteurs célébraient en même temps sur les autres autels de l'église.

Après l'action de grâces de la sainte communion, la communauté descendit processionnellement au chapitre ; la Mère prieure tenant la Princesse par

[1] L'ornement que portait Sa Grandeur était fait de la robe de cour dont se dépouilla la Princesse le jour de sa prise d'habit.

la main marchait la dernière. Toutes les reliques du monastère, sauf les corps saints entiers, avaient été déposées en ce lieu ; le nombre en était incalculable, on y avait placé un beau luminaire; c'était une douce image du paradis. Les seules religieuses y furent admises, et contemplèrent bientôt l'un des plus beaux triomphes de la religion. Déjà la Princesse était à genoux aux pieds de l'humble prieure qu'elle honorait comme Dieu même. Elle répondit aux interrogations qui lui furent adressées, touchant le but et les motifs de sa démarche. Son expression était noble et persuasive; elle annonçait les convictions les plus profondes. Assurée de sa libre et parfaite détermination, la Mère St-Alexis, avec toute la dignité convenable à la circonstance, lui adressa ces paroles :

« Il est donc arrivé, ma chère sœur, ce jour heureux, objet de vos désirs et des nôtres. Vous touchez à ce moment précieux, après lequel vous avez soupiré durant de si longues années. La sérénité que je vois peinte sur votre front m'annonce la sainte joie dont votre ame est inondée. Ah ! c'est que vous appréciez le mérite du sacrifice que vous allez faire ; c'est que votre cœur, où Jésus-Christ veut régner sans partage, sent combien il est doux de se consacrer à lui sans retour. Je n'exposerai point à vos yeux la gloire que l'Eglise recevra de

l'action héroïque que vous êtes sur le point de consommer; je ne vous peindrai point l'éclat qu'elle fait rejaillir sur l'état religieux : ces motifs n'ont point déterminé votre choix; il a été dicté par l'amour le plus juste et le plus tendre. Pénétrée des bienfaits dont le Seigneur vous a comblée, vous avez voulu faire pour lui ce que votre reconnaissance vous a inspiré de plus grand et de plus généreux, et quels droits immenses n'avait-il pas acquis sur elle! Oui, ma chère sœur, l'histoire de votre vie est le tableau le plus touchant et le plus frappant tout ensemble de ses miséricordes : conserver la piété la plus solide au milieu de la séduction générale, nourrir le goût de la retraite dans la plus brillante Cour de l'univers, s'essayer à la vie de la croix au sein des délices et des plaisirs; affronter le monde jusque dans son temple, quelles grâces! En fût-il jamais de plus signalées?

» Voilà pourtant, ma chère sœur, celles que la bonté de Dieu vous a départies; elles n'étaient que le prélude de celles que vous avez reçues sous nos yeux; car c'est à sa miséricorde infinie que vous devez cette ardeur constante avec laquelle vous vous êtes portée aux différents exercices de notre saint Ordre; ce contentement parfait que vous avez goûté dans les privations qui auraient dû vous être le plus sensibles; cette estime singulière que vous

avez témoignée pour les œuvres les plus simples et en apparence les moins utiles; ce courage intrépide qui vous a soutenue dans les épreuves du noviciat, et les autres que la Providence a su vous ménager. Non, ma chère sœur, je ne puis en douter, le Seigneur couronnera son ouvrage; il achèvera en vous ce qu'il a commencé. Guidée par son esprit, aidée de son secours, vous courrez cette nouvelle carrière avec autant de zèle que vous avez montré d'empressement pour y entrer.

» Que les devoirs de l'état que vous allez embrasser sont étendus! Que ses obligations sont sacrées! Vous les connaissez, vous les avez médités, vous les avez approfondis. Permettez néanmoins que je vous les présente en raccourci; c'est dans cet instant surtout qu'il est important de les rappeler. Ce souvenir ne peut qu'ajouter au prix de votre consécration et à la ferveur qui vous transporte.

» Désormais, ma chère sœur, votre volonté ne vous appartiendra plus. Née pour commander, vous dépendrez de toutes celles à qui le ciel confiera son autorité. Le vœu d'obéissance proscrit tout examen, tout choix, toute élection, tout mouvement propre; il captive l'esprit, il enchaîne les désirs, il subjugue le jugement. Pour en remplir la perfection (et c'est à cette perfection que vous aspirez), il ne suffit pas d'exécuter ce qui est ordonné,

il faut le faire sans délai et promptement, abandonnant même une lettre qu'on aurait commencée. C'est le plus juste en soi, le plus glorieux à Dieu, le plus utile à notre sanctification. Il faut obéir sans tristesse, sans chagrin, se réjouissant d'imiter par sa soumission celle que Jésus-Christ rendit à son Père pendant qu'il vécut sur la terre. En un mot, par le vœu d'obéissance, on abdique pour toujours la disposition de soi-même, on renonce à sa liberté, on devient pupille pour toute sa vie; on rentre dans une enfance, sainte et spirituelle à la vérité, mais continuelle et éternelle. On perd sa volonté dans une volonté étrangère; on en remet à un autre l'exercice pour ne s'en réserver que le sacrifice. Tel est le caractère du premier vœu que vous allez prononcer.

» Le second n'est pas moins essentiel, et si notre saint Ordre s'est maintenu dans sa ferveur primitive, il en est redevable à l'observance de la pauvreté la plus étroite. Ce ne serait pas assez pour une fille de sainte Térèse d'avoir quitté tout ce qu'elle possédait dans le monde, avec le désir, l'espérance et la puissance d'avoir; il faut que son détachement soit plus parfait encore que son dépouillement. Elle ne doit pas même avoir le domaine du nécessaire dont elle a l'usage. Il n'est pas jusqu'à ces expressions ordinaires qui sentent ou

dénotent l'esprit de propriété, qu'elle ne doive bannir de ses entretiens. Emule de la pauvreté de Jésus-Christ, qui n'avait pas où reposer sa tête, elle doit s'estimer heureuse, non-seulement de manquer des commodités de la vie, mais aussi de ce qu'elle pourrait légitimement se procurer. Sa pauvreté fait son héritage, son patrimoine et son trésor. Elle recherche les moyens d'en éprouver les rigueurs, et elle chérit les occasions qui lui en offrent la facilité.

» Cet amour pour la pauvreté, ma chère sœur, est le rempart le plus assuré contre l'esprit du monde, et dès-lors, avec quelle facilité ne marche-t-on pas dans le chemin de la croix? et c'est de cette croix dont vous vous chargez par le troisième vœu. Vœu sublime! qui fait du corps une hostie vivante à Dieu, qui vous interdit jusqu'aux douceurs des plaisirs les plus innocents, car la virginité est une vertu angélique qui vit et se nourrit de mortification. C'est le cep qui croît et fleurit au milieu des épines; on ne peut le conserver dans tout son lustre que par une guerre sanglante et implacable contre les sens qui en sont les ennemis les plus irréconciliables.

» Tels sont, ma chère sœur, les engagements sacrés que vous allez contracter au pied de ces autels, en présence de la communauté qui exprime les sentiments de sa joie et de sa reconnaissance par les

douces larmes qu'elle répand. Elle doit à la préférence que vous lui donnez la considération dont elle jouit dans l'esprit des peuples ; elle devra à votre zèle et à votre régularité la ferveur qui la distinguera dans l'Eglise. Par votre choix vous l'avez soutenue, vous avez relevé à jamais ses murailles prêtes à crouler ; par votre exemple vous l'animerez et vous y renouvellerez le double esprit de notre sainte Mère dont vous serez la parfaite imitatrice.

» L'éclat de vos vertus n'éclairera pas seulement cette heureuse maison, il s'étendra sur toutes celles de ce florissant royaume qui ont les yeux fixés sur vous. Elles attendent de votre puissante protection d'être préservées des entreprises que l'irréligion forme contre les sanctuaires de Jésus-Christ ; elles attendent de votre sainteté d'être encouragées dans les voies de la perfection. Vous serez leur modèle et leur soutien. *Térèse, l'immortelle Térèse* dont vous portez le nom, revivra en vous pour les défendre et les édifier, et notre saint Ordre vous devra sa gloire et sa félicité.

» Pour moi, ma chère sœur, je bénis la Providence de m'avoir destinée, tout indigne que j'en suis, à un ministère aussi illustre et aussi consolant. Pouviez-vous, ô mon Dieu, me donner une preuve plus éclatante de votre bonté et de votre prédilection ? Mes yeux voient dans ce beau jour un des plus

grands miracles de la grâce, je contribue au plus héroïque sacrifice qui vous ait été offert, je conduis à vos pieds la plus auguste victime que vous ayez contemplée ! Ah ! Seigneur ! versez sur elle vos faveurs les plus signalées. En recevant ses vœux, couronnez tous mes désirs : ils tendent tous à faire glorifier votre saint nom, à faire éclater vos miséricordes et à multiplier le nombre de vos fervents et zélés serviteurs. »

Après ce discours, Madame Louise tenant ses vœux écrits, joignit les mains, et les mettant dans celles de la prieure, elle prononça à haute voix ses engagements solennels. L'ardeur de ses sentiments se peignait par une sorte de précipitation dans sa parole. Les heureux témoins de cette action mémorable assurèrent, et nous ont laissé par écrit, que l'héroïque Princesse paraissait si fort élevée au-dessus des choses terrestres et si absorbée en Dieu, lorsqu'elle prononça ses vœux pour la troisième fois, qu'on la croyait plus au ciel que sur la terre. A cette vue, les religieuses furent saisies d'une vive admiration, et profondément attendries elles confondirent leurs larmes. Plusieurs d'entre elles crurent entendre un concert céleste lorsque la nouvelle professe cessa de parler. Alors la prieure fit pour elle les prières et les cérémonies d'usage. On acheva de la revêtir des habits religieux et on lui

mit sur la tête la couronne de ses noces sacrées [1]. Enfin la nouvelle épouse se prosterna sur le tapis de bure pendant que la communauté chantait le *Te Deum* qui fut tout au long entrecoupé de sanglots. La Mère prieure avait à peine entonné cette hymne que les cloches du monastère donnèrent au prieur de l'abbaye le signal convenu. Immédiatement, toutes les cloches de la ville s'ébranlèrent et apprirent à un peuple nombreux, attiré à St-Denis, que ce grand sacrifice était consommé. Alors on vit des hommes de tout rang, de tout état, quitter leurs affaires et leurs travaux, pour se livrer aux sentiments qu'inspirait la seule pensée d'un tel héroïsme. Ils s'assemblaient dans les rues, se portaient vers le monastère, levaient les yeux au ciel et exprimaient de toute manière leur étonnement de voir une fille de roi se dévouer pour toujours à une vie si austère.

Pour clore la cérémonie on chanta le psaume *Ecce quam bonum, etc.*, pendant lequel mille témoignages de joie, de reconnaissance, de charité, furent échangés entre l'heureuse professe et sa chère communauté : « Bénissez Dieu, mes sœurs, répé-

[1] Cette couronne, merveilleusement travaillée, avait été faite et offerte par nos Mères de la rue de Grenelle à l'auguste novice de Saint-Denis.

tait-elle : il a brisé tous mes liens; je suis à lui, je suis à vous ! Remerciez-le de sa grande miséricorde envers moi. Voilà que je vais passer ma vie dans le séjour de la sainteté; demandez-lui que je m'y sanctifie et que je m'y conduise toujours selon l'esprit de notre sainte Mère. » Elle se déroba un instant aux empressements de ses sœurs pour aller écrire au Roi : « Je me sers, cher papa, lui dit-elle, de la plume avec laquelle j'ai écrit mes vœux pour vous faire part de mon bonheur, et vous assurer que je n'oublierai jamais que je le dois tout entier à vos bontés pour moi. »

Elle rejoignit bientôt la communauté et la suivit au réfectoire. Le Roi avait envoyé le dîner, et le R. P. Turpin, religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, procura la lecture du jour; c'était un sermon qu'il avait composé pour la circonstance. La nouvelle professe en fut agréablement surprise, et dans la journée elle en envoya une copie aux princesses ses sœurs qui étaient loin de partager la joyeuse fête de Saint-Denis. Guidées par leur piété, elles s'étaient réunies le matin à la sainte table, afin de trouver dans cet aliment divin le courage dont elles avaient besoin pour joindre leur sacrifice à celui de leur sœur chérie.

On sortait à peine du réfectoire lorsque Mgr le Nonce, Mgr de Beaumont, MM. nos Visiteurs et le

supérieur de la maison se firent annoncer, en témoignant le désir de passer la récréation au parloir avec la communauté. La sœur Térèse de Saint-Augustin s'y présenta d'abord, et donna les preuves les plus convaincantes du contentement de son cœur. L'un de nos visiteurs [1] parle de cette visite dans une lettre qu'il écrivit peu après à une Carmélite : « Lorsque Madame Louise eut fait ses vœux, selon la formule ordinaire de votre Ordre, elle vint au parloir où étaient plusieurs princes de l'Eglise, les trois visiteurs et M. l'abbé Bertin, supérieur de la communauté de St-Denis. Elle portait une couronne de fleurs qui avait été très artistement faite au couvent de la rue de Grenelle, à Paris, où la fille de Mgr le duc de Fleury et Mme la comtesse de Rupelmonde sont Carmélites. La Princesse, en entrant au parloir, dit avec cet air de dignité qui lui est propre : « Je porte une couronne mille fois plus précieuse pour moi que celle de France et de Navarre ! » Elle était d'un contentement et d'une satisfaction que nulle expression ne peut rendre. Toute la communauté vint ensuite, et nous passâmes la récréation avec cette sainte compagnie. Nous assitâmes tous à vêpres à trois heures, et on

[1] Mgr Lequien de la Neuville, nommé depuis au siège de Dax.

donna ensuite la bénédiction du très St-Sacrement. Le salut fut très solennel, on y chanta le *Te Deum*, une foule nombreuse y assistait. »

Les visites furent remises au jour de la prise de voile, et la nouvelle professe put goûter en paix le bonheur de cette mémorable journée. La solitude du Carmel, jusqu'alors si douce à sa piété, lui apparaissait avec de nouveaux charmes ; le silence, l'obéissance, la vie pauvre avaient pour elle encore plus d'attraits. Le sentiment de sa reconnaissance devenait toujours plus vif ; elle l'exprima à la récréation du soir en des termes si touchants, que les douces émotions de la cérémonie se renouvelèrent dans tous les cœurs.

Elle n'avait pas omis, à l'époque de sa profession, de réclamer les prières du saint évêque d'Amiens, pour lequel elle conservait une vénération profonde. Sa Grandeur lui répondit peu après : « Il ne convenait pas à l'homme du monde qui désire le plus sincèrement votre perfection, de répondre à la dernière lettre dont vous l'avez honoré, avant la fin de votre retraite et la consommation de votre sacrifice. Je célébrai la sainte messe à votre intention aussitôt que je l'eus reçue, et je l'ai fait encore le 12. J'ai demandé pour vous, Madame, une persévérance accompagnée de progrès : Dieu vous les cachera, mais j'espère qu'ils seront réels. J'ai de-

mandé surtout à Dieu, qu'en comblant de biens le monastère, son plus grand bonheur fût d'avoir, dans votre auguste personne, un modèle de vertus. Il ne me sera pas possible d'aller vous voir avant le 12 ou le 13 du mois prochain ; j'aurai la consolation de vous voir avec un voile plus précieux que la couronne royale. »

Nos respectables visiteurs voulurent apprendre à tous nos monastères les consolations merveilleuses et les gloires de la religion, dans l'évènement mémorable du 12 septembre, et leur annoncer en même temps que le Souverain-Pontife avait étendu à toutes les Carmélites de France l'indulgence plénière du jour de la prise de voile, fixée au 1er octobre :

« Notre Révérende Mère et nos très chères sœurs,

» Nous vous annonçons un grand sujet de joie : *le jour que le Seigneur a fait* pour sa gloire vient de luire sur le Carmel. Ils reparaissent ces heureux temps, où, du milieu des palais de nos rois, des ames saintes prenaient les ailes de la colombe et s'envolaient dans le secret des déserts. MADAME LOUISE DE FRANCE, se consacrant à Dieu dans le monastère de vos sœurs de Saint-Denis, est un des plus grands spectacles que la religion puisse donner, une des plus grandes consolations que l'Eglise

puisse attendre, une des plus grandes leçons que le monde puisse recevoir.

» Cette auguste Princesse, nos très chères sœurs, dite en religion *Térèse de Saint-Augustin*, a consommé, le 12 de ce mois, son héroïque sacrifice. Nous avons eu le bonheur de voir cette ame forte et généreuse ne se rappeler tout ce qu'elle avait été, que pour préparer à la foi et à la vertu un triomphe plus éclatant, ne jeter un dernier regard sur le monde que pour achever, en le quittant, de l'instruire et de l'éclairer.

» Plus grande sous l'habit de Térèse que dans toute la pompe de la Cour, plus admirable dans les exercices de l'humilité chrétienne que dans les honneurs dus à la dignité de son rang, cette illustre amante de la croix nous a rappelé le saint roi David chantant les louanges de Dieu autour de l'arche, se dépouillant de toute sa gloire, s'anéantissant devant le Seigneur, devenant l'admiration des Israélites, et infiniment au-dessus de ceux qui osaient le censurer.

» Le Souverain-Pontife a senti tout le prix d'un sacrifice si glorieux ; ne pouvant y présider en personne, comme il l'aurait ardemment désiré, il a chargé Mgr le Nonce, archevêque de Damas, de le représenter et de faire en son nom la cérémonie du voile, fixée au 1er octobre prochain. Pour rendre,

nos très chères sœurs, ce jour encore plus solennel pour vous, et votre joie plus complète dans le Seigneur, Sa Sainteté ouvre les trésors de l'Eglise : Elle accorde pour ce même jour une indulgence plénière à toutes les religieuses Carmélites réformées de France, qui, après s'être approchées des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, adresseront à Dieu de ferventes prières pour l'exaltation de l'Eglise catholique, pour le roi et la famille royale, pour ce royaume florissant et pour l'auguste Princesse qui vient de s'immoler, comme une victime déjà sanctifiée par le feu de la plus ardente charité.

» Epoque à jamais mémorable pour l'état religieux, ses succès sont son apologie dans un siècle tel que le nôtre. Du milieu du cloître il est sorti un Pontife [1] à qui la religion a confié le soin de son héritage ; du centre de la Cour la plus brillante il passe dans le cloître une princesse dans qui la religion retrace tous ses prodiges. Le plus grand roi de la terre rend lui-même hommage à l'excellence de cet état; convaincu des desseins adorables de Dieu sur son auguste fille, il s'humilie sous sa main toute-puissante, lors même qu'elle porte les coups les

[1] Clément XIV était Mineur Observantin.

plus sensibles à son cœur paternel ; il paie au Roi des rois ce juste tribut de soumission qu'il lui doit, en adorant ses décrets et en lui sacrifiant jusqu'à sa douleur.

» Que les chrétiens voient ce grand évènement, qu'ils reconnaissent le Dieu qui en est l'auteur et qu'ils apprennent combien son joug est doux et léger, en considérant l'auguste Princesse qui le porte et qui en fait son bonheur. Que les impies et les incrédules gardent le silence; il ne leur appartient, ni de juger des attraits de la grâce, ni de mettre des bornes à sa puissance.

» Pour vous, nos chères sœurs, qui savez apprécier l'inestimable don que le ciel vient de vous faire, rendez-lui d'éternelles actions de grâces, puisqu'il a daigné vous visiter dans sa miséricorde.. Regardez-vous comme son peuple chéri, puisqu'il vous comble de bienfaits dans le désert. Que l'impression des vertus d'une Princesse, qui sera désormais le modèle du Carmel, comme elle en est la gloire, augmente de plus en plus en vous le goût délicieux que vous trouvez dans l'accomplissement de vos devoirs. Les vœux de votre sainte fondatrice sont remplis : elle aurait désiré de faire connaître la religion à tout l'univers; eh! qui peut le faire avec plus de succès que l'exemple d'une princesse illustre, animée de son esprit, dont toute

l'Europe parle, et à qui tout le christianisme applaudit.

» Nous sommes, nos Révérendes Mères et nos chères sœurs, etc.

HENRI, évêque de Cydon,
L'abbé RIGAUD,
LE QUIEN DE LA NEUVILLE.

Visiteurs apostoliques et généraux des Carmélites en France.

L'un de ces vénérés Pères, M. Le Quien de La Neuville, remit un exemplaire de cette lettre à la nouvelle professe qui en demeura toute confuse. Voici ce que notre digne visiteur rapporte à ce sujet : « J'ai eu l'honneur de voir cette Princesse plusieurs fois depuis mon arrivée, et de me trouver seul au parloir avec elle en différentes occasions. Je suis enchanté de son amour pour la régularité et surtout pour le silence. Elle est d'une exactitude infinie à ne point ouvrir les grilles, et elle paraît fort éloignée de vouloir des visites. Le Roi va la voir régulièrement tous les quinze jours, mais la famille royale, par déférence pour son éloignement du monde, ne va que rarement à Saint-Denis. Je lui ai remis lundi la lettre circulaire; cette auguste Princesse s'est fort humiliée à cette occasion. Je suis enchanté de sa vertu; et puisque vous désirez le savoir, elle parle aux visiteurs et supérieurs

comme les autres Carmélites, c'est-à-dire à genoux. Elle est la première à se rendre à toutes les heures de la communauté, et observe très exactement tous les points de la règle. »

On s'occupa alors de la prise de voile. La famille royale, toujours vivement affectée de la séparation de l'auguste Princesse, ne parut pas à Saint-Denis tant qu'il fut question de ces cérémonies qui renouvelaient sa douleur. Sa Majesté désigna la Comtesse de Provence pour la représenter. Cette Princesse en fut charmée, et dans un entretien qu'elle eut avec sa vertueuse tante, elle lui témoigna ses regrets de perdre pour toujours l'espoir de vivre dans sa société. Le dernier jour de septembre, la Cour s'occupa des décorations de l'église, qui furent aussi brillantes qu'au jour de la vêture.

Le 1er octobre, dès le matin, un détachement des gardes-françaises et un des gardes-suisses s'emparèrent des avenues de la maison, afin de prévenir le tumulte. Depuis six heures jusqu'à midi le saint sacrifice fut offert sans interruption sur tous les autels de l'église. Mgr le Nonce arriva dans tout l'éclat de sa dignité, et dit la messe conventuelle à laquelle eut lieu la communion générale des religieuses, ayant à leur tête la sœur Térèse de Saint-Augustin. Mgr l'évêque de Cydon s'était réservé

pour onze heures, et pendant qu'il célébrait, la musique exécuta d'excellents motets.

L'après-midi, les gardes de Mgr le Comte de Provence prirent leur poste dans l'église et aux barrières placées de distance à autre, pour empêcher les séculiers d'entrer dans la clôture, ce qui ne fut permis qu'aux dames de la suite de la Comtesse. Elle arriva à trois heures ; Mgr le Nonce, suivi de son clergé, alla la recevoir à la porte donnant sur la rue, et la conduisit jusqu'à celle du cloître où la communauté l'attendait. On se rendit au chœur au chant du *Te Deum*. Les évêques, au nombre de vingt, occupaient déjà leurs places dans le sanctuaire. Mgr le Nonce y parut revêtu de ses habits pontificaux, ayant à ses côtés MM. nos Visiteurs en chape, un diacre et un sous-diacre en dalmatique ; vingt ecclésiastiques en surplis le précédaient. Dans le chœur des religieuses, Madame la Comtesse de Provence s'était placée sur son prie-Dieu, entourée de toutes ses dames d'honneur. L'auguste Carmélite était à genoux par terre devant la grille. Mgr le Nonce, agenouillé au pied de l'autel, entonna le *Veni Creator* ; les musiciens en grand nombre l'exécutèrent, s'accompagnant seulement de leurs basses et bassons, ce qui rendait parfaitement l'expression de cette grave prière.

Lorsqu'elle fut terminée, Mgr l'évêque de Senlis

monta en chaire [1]. Relevant le mérite de l'état religieux, après en avoir montré les difficultés, le digne orateur eut l'avantage de ne rien avancer dont son auditoire n'eût sous les yeux la preuve la plus frappante : Madame Louise, après avoir soutenu toutes les luttes capables d'exercer une novice pendant ses épreuves, était parvenue au dépouillement complet qui constitue la parfaite immolation. Quel dépouillement extérieur! On ne la voit plus entourée d'une maison brillante et des insignes de la grandeur; elle est modestement assise au milieu de ses sœurs sur une chaise toute simple, ne portant que l'habit grossier de la pénitence; et cependant, tous les traits du bonheur, du plus vrai contentement, sont peints sur sa physionomie. Chacun sait combien sa résolution a été libre, avec quelle générosité elle l'a soutenue. Tous peuvent se convaincre que sa persévérance répondra à l'héroïsme de son début.

Son dépouillement intérieur est marqué à des traits plus frappants encore : On l'a vue, dans la pratique de l'obéissance, sans volonté, sans désirs, sans attache à ses propres pensées; dans la

[1] Mgr Armand de Roquelaure, premier aumônier du Roi, conseiller d'Etat ordinaire, et l'un des quarante de l'Académie française.

pauvreté, sans occupation d'elle-même, sans réflexion sur ses souffrances, sans souvenir des aises qu'elle avait sacrifiées à Dieu; dans l'humiliation, sans amertume pour ceux qui les lui procuraient, sans armes pour défendre les intérêts de l'amour-propre; dans la pratique de ses devoirs et de la règle, sans ménagements pour elle-même, sans égards pour sa santé, pour sa délicatesse, pour ses habitudes et ses difficultés. Ainsi dépouillée, et bien plus encore, Madame Louise sanctionnait les paroles de l'éloquent prélat, et reflétait dans son auguste personne toutes les gloires de l'état religieux.

Le discours étant terminé, on continua la cérémonie. Les musiciens chantèrent le répons des Vierges : *Ama Christum*, puis l'antienne *Veni sponsa Christi* et le psaume *Exaudiat* pour lequel on avait réservé tout le brillant, l'expressif, le pathétique de la musique. Toutes les voix, tous les instruments de la chapelle royale y furent employés, et cet ensemble, joint à l'à-propos des paroles, produisit les plus émouvantes impressions. La nouvelle professe, conduite par la Mère prieure, s'approcha ensuite de la petite grille, et Mgr le Nonce déposa sur sa tête le voile bénit. Madame la Comtesse de Provence, avec toute la dignité convenable à son rang, mais aussi avec une piété touchante, l'étendit elle-même sur la tête de son auguste tante, et

la déroba ainsi pour jamais à tous les regards. Mgr le Nonce acheva les prières d'usage, et la sœur Térèse de Saint-Augustin se prosterna sur le tapis pendant qu'on chantait le *Te Deum ;* puis le vénérable officiant donna la bénédiction.

Au sortir de la cérémonie, on s'entredisait que Madame Louise, ayant montré à sa vêture le courage d'un athlète qui entre dans la lice, avait laissé paraître, dans cette dernière circonstance, la joie modeste d'un vainqueur dans la gloire du triomphe. Les ames vertueuses qui venaient d'en être témoins en avaient le cœur profondément ému, et bénissaient Dieu qui, dans un siècle pervers, instruisait le monde par un évènement si mémorable.

Après avoir reçu le saint voile, la sœur Térèse de Saint-Augustin s'empressa de répondre au bref que le Souverain-Pontife lui avait adressé, en date du 14 d'août [1]. Elle s'exprima en ces termes :

« Très Saint-Père,

» J'ai reçu avec la plus vive reconnaissance le bref de Votre Sainteté, et je ne puis assez admirer le zèle apostolique et la tendresse paternelle qui en ont dicté toutes les expressions.

» L'émission de mes vœux a eu lieu le 12 du

[1] Pièces justificatives (H).

mois passé, et la cérémonie solennelle du voile a été mardi dernier, premier du courant. Je ne puis rendre à Votre Sainteté de trop sincères actions de grâces d'avoir bien voulu confier, dans cette occasion, à Mgr l'Archevêque de Damas, l'exercice de ses fonctions apostoliques et la dispensation des indulgences que Votre Sainteté a répandues sur moi et sur toutes les Carmélites de France. Ce prélat m'a donné les preuves les plus constantes de l'intérêt qu'il prend à mon bonheur, et je voudrais pouvoir lui marquer ma parfaite estime.

» Je profiterai, autant qu'il dépendra de moi, des conseils salutaires que Votre Sainteté veut bien me donner. Je sais tout ce que je dois de respect, d'attachement et de reconnaissance au Roi, mon seigneur et père, dont je ne cesse d'éprouver les témoignages de bonté les plus chers à mon cœur, et mes vœux pour sa conservation seront de tous les jours de ma vie.

» Je prierai aussi pour Votre Sainteté et pour la prospérité de son règne, avec toute la ferveur dont je suis capable. Je la supplie de demander à Dieu qu'il perfectionne en moi le saint ouvrage qu'il a commencé d'opérer.

» Je profite de cette occasion pour prier Votre Sainteté de vouloir bien donner ses ordres, afin qu'on travaille à la conclusion du procès de béa-

tification de la vénérable Mère Anne de Jésus, Carmélite; l'Impératrice-Reine s'y intéresse vivement, et je partage plus que jamais son désir à cet égard.

» C'est avec la plus entière confiance que je renouvelle à Votre Sainteté les assurances de mon fidèle dévouement, et du respect filial avec lequel je suis, etc. »

Tout le royaume s'occupa de l'évènement qui liait à jamais une princesse de France à la règle austère du Carmel. Si tant de personnes s'en édifièrent et en prirent occasion de songer plus sérieusement à leur salut ou à leur perfection, d'autres se permirent de conjecturer que le zèle de l'auguste Carmélite aurait des bornes et s'accommoderait enfin des dispenses. Egalement insensible au blâme et aux louanges, la sœur Térèse de Saint-Augustin, heureuse d'avoir posé entre elle et le monde des barrières infranchissables, ne s'occupa, dans sa solitude, qu'à atteindre le but qu'elle s'était proposé en s'y retirant, et chaque jour de sa vie fut marqué de quelque mérite particulier.

CHAPITRE XIII.

Pour mettre le lecteur plus à même d'apprécier la communauté où la sœur Térèse de St-Augustin va passer sa généreuse vie, et lui indiquer la voie par laquelle les traditions sur ses héroïques vertus nous sont parvenues, nous devons faire connaître ici quelques-unes de nos Mères de St-Denis, dont les relations spéciales avec l'auguste Carmélite ont été pour ainsi dire journalières.

Et d'abord, la Mère Anne de Saint-Alexis qui la reçut dans la sainte religion et lui fit consommer son sacrifice; la Mère Julie de Jésus, appelée à exercer envers la pieuse Princesse l'action du zèle le plus pur et le plus généreux, comme aussi à partager sa sollicitude, son dévouement, ses travaux pour l'avantage du monastère et le progrès des ames dans le sentier difficile de la perfection

religieuse ; enfin la Mère Louise-Maurice de Saint-Raphaël, nommée proprement l'*Elève* de Madame Louise, héritière de son esprit et restauratrice de sa communauté, après les jours mauvais qui l'avaient enveloppée de leurs ruines.

La Mère Anne de Saint-Alexis.

La Mère Anne de Saint-Alexis était originaire d'Irlande. M. Mathieu Creag, son père, fut attaché à la maison de Jacques II, roi d'Angleterre, et en 1688 il suivit, avec son épouse, ce prince en France, sacrifiant ainsi sa patrie et ses biens à son attachement pour sa religion et son roi.

Cette pieuse famille demeurait à Saint-Germain-en-Laye, lorsque le 26 août 1702 Mme Creag donna le jour à une fille qui reçut le nom de Marie-Anne sur les fonts du baptême. Les exemples de ses pieux parents lui inspirèrent, dès sa plus tendre enfance, les principes des vraies et solides vertus. Possédant tous les agréments et l'innocence du premier âge, elle n'en eut jamais les puérilités. Un caractère grave et réfléchi, une conduite sage et retenue, des dispositions à la piété, tout en elle annonçait que sa vie, dans les desseins de Dieu, ne devait pas être commune. Ses plus jeunes années se passèrent dans l'exercice des bonnes œuvres,

et déjà elle s'employait à l'entretien du linge destiné au service des autels.

Sa vertu naturellement austère lui inspira une grande estime pour les personnes d'une morale sévère, et peu s'en fallut que cette disposition ne fût un piège pour sa foi. Elle s'adressa, sans le savoir, à un confesseur janséniste, professant un rigorisme outré ; l'extrême pureté de mœurs de cet ecclésiastique, la bonne composition de son extérieur, tout concourait à le faire regarder comme un saint, aussi ne mit-elle aucune borne à la confiance qu'elle lui accorda. Ayant depuis longtemps le désir secret de se faire religieuse, sans avoir encore fixé son choix parmi les divers Ordres répandus dans le royaume, elle s'en ouvrit à ce nouveau confesseur qui lui fit un éloge pompeux d'une communauté infectée du poison de l'erreur. A ce trait, elle ouvrit les yeux, et s'effrayant du danger qu'elle avait couru, elle fut à l'avenir plus réservée sur le choix de ses confesseurs.

M. Creag, ayant perdu son épouse, passa en Italie à la suite de Jacques II ; sa fille était restée en France, mais il ne tarda pas à l'appeler près de lui. Elle le pria de ne pas contrarier son désir de se consacrer entièrement à Dieu dans la vie religieuse, et ayant obtenu son consentement, elle étudia son attrait pour fixer le choix de l'insti-

tut qu'elle devait embrasser. Sa tendre dévotion pour la sainte Eucharistie l'inclinait vers les monastères où se pratique l'adoration perpétuelle; d'autre part, son goût pour la pénitence l'attirait aux filles de l'*Ave Maria.*

Elle était dans cette indécision lorsqu'une dame de grande piété, qu'elle n'avait jamais vue et dont elle n'était pas connue, l'aborda au sortir d'une église, et lui dit : « Le ciel vous destine au Carmel, et vous y serez une fervente religieuse. » Chose étrange ! ces paroles lui parurent être un ordre de Dieu, et elle n'hésita pas à se déterminer. Son courage ayant triomphé des obstacles qui s'opposaient à sa généreuse résolution, elle entra au monastère des Carmélites de Pontoise en 1728, et fut nommée Anne de Saint-Alexis. Sa ferveur lui mérita la grâce de recevoir le saint habit le 13 septembre, peu de temps après son entrée. Le R. P. Boyer, Théatin, appelé depuis au siége de Mirepoix, prêcha à la cérémonie. Dans la suite, ce vertueux prélat seconda merveilleusement le zèle de Mgr de Bethléem, l'un de nos plus dignes supérieurs, dans ses travaux pour défendre le Carmel contre l'esprit d'erreur qui envahissait alors les communautés les plus ferventes.

Admise aux épreuves du noviciat, la sœur Anne de Saint-Alexis se livra avec beaucoup d'ardeur à

toutes les pratiques de régularité et de perfection religieuses. La communauté l'apprécia dès qu'elle put la connaître, et se l'attacha avec bonheur en lui accordant ses suffrages pour la sainte profession qu'elle fit le 29 septembre 1729. Les progrès rapides que faisait la jeune Carmélite dans les solides vertus persuadèrent à ses supérieurs qu'elle serait un jour le modèle et le soutien de sa communauté. Aussi laborieuse que fervente, elle remplit avec un grand succès les différents emplois auxquels elle fut occupée pendant dix-sept années, et, sans le pressentir en aucune sorte, elle se préparait, par les mille renoncements dont elle avait l'occasion, aux desseins que Dieu avait sur elle pour la perfection de plusieurs ames religieuses, pour l'avantage de notre saint Ordre et du monastère de St-Denis en particulier.

En 1745, le Seigneur ayant reposé ses regards de miséricorde sur cette communauté, en proie depuis plusieurs années à tous les ravages de l'erreur, choisit dans le mònastère de Pontoise la très honorée sœur Dorothée de la Croix pour l'employer à l'œuvre de sa restauration; la sœur Anne de Saint-Alexis lui fut adjointe et seconda admirablement son zèle. Appelée d'abord à l'emploi de maîtresse des novices, elle y fit paraître lés rares talents qu'elle avait reçus de Dieu pour la direction des

ames. Plusieurs sujets formés par elle furent employés au gouvernement de diverses maisons de l'Ordre. Après qu'elle eut exercé cet office à Saint-Denis pendant dix-sept années, les supérieurs l'envoyèrent au monastère de Saint-Jacques, à Paris, pour le lui faire continuer. Plus tard, ils la transférèrent encore à celui de Troyes, dont le rétablissement fut en grande partie son ouvrage. Lorsqu'elle fut rendue à sa chère maison de St-Denis, on plaça de nouveau les novices sous sa conduite. A son talent et à son mérite bien connus, se joignaient alors toutes les lumières de l'expérience et les avantages de la vertu éprouvée par tous les genres de sacrifice, ce qui lui attira les suffrages de ses compagnes pour la charge de prieure. Elle fut élue en 1758 et combla pleinement l'attente de la communauté. La fermeté et la douceur, la sagesse et l'humilité, la bonté et le zèle de la nouvelle prieure contribuèrent merveilleusement à accroître la perfection que la Mère Dorothée de la Croix avait établie dans le monastère. Elle parlait des choses de Dieu avec une extrême facilité ; c'était un vrai bonheur pour ses filles d'assister à quelqu'une de ses exhortations, et pour l'ordinaire, leurs ames étaient éclairées de la lumière divine dont cette vénérée Mère était si abondamment favorisée.

La communauté vit avec peine le terme des six

années de ce gouvernement, et Dieu se plut à aggraver son épreuve, en permettant que l'un de nos supérieurs généraux pensât à rendre la Mère Saint-Alexis à Pontoise, comme n'étant plus nécessaire à St-Denis. Dans cette persuasion, il engagea nos Mères de cette première ville à l'élire prieure de leur monastère. Rien ne pouvait leur être plus agréable; elles avaient toujours regretté la Mère St-Alexis et souhaitaient ardemment son retour. Ayant procédé aux élections qui réunirent les suffrages en sa faveur, M. l'abbé de La Roche, supérieur de la communauté de Pontoise, se rendit à Saint-Denis pour annoncer cet évènement. L'humble religieuse, attachée par-dessus tout à l'obéissance, se disposait à partir en faisant un double sacrifice, lorsque la Mère Eléonore de Jésus-Crucifié, alors prieure, refusa d'y consentir, persuadée que son monastère ne pouvait se passer de celle qui en était l'ame par ses exemples et par sa sagesse. M. l'abbé de La Roche ne s'attendait qu'à un refus, et il se montra assez dévoué à la communauté de Saint-Denis pour faire agréer ses réclamations à MM. nos Visiteurs. Les religieuses remarquèrent avec une pieuse reconnaissance envers Marie, qu'ayant fait une neuvaine en son honneur, pour obtenir de garder leur ancienne prieure, elles avaient reçu cette grâce le jour de l'octave de sa glorieuse Assomption.

La Mère Anne de Saint-Alexis était de ces ames dilatées et généreuses que rien ne satisfait hors de Dieu et qui ne connaissent pas les réserves dans le don qu'elles lui font d'elles-mêmes. Les souffrances et les épreuves avaient été son partage, et jamais un mot de plainte n'avait altéré sa résignation parfaite, jamais l'épanchement dans un cœur ami n'avait diminué le mérite de son état de victime. Elle était dédommagée de toutes ses peines par le bonheur même de souffrir pour Dieu, et cherchant sa force dans la prière, elle disait : « Une communion, une heure d'oraison consolent de tout, et une Carmélite qui peut prier et communier n'a point de plaintes à faire. » Dieu, fidèle aux promesses de son divin amour, les accomplit envers cette ame, et lui donna même, dès son exil, des jouissances, de douces consolations. L'une des principales fut l'œuvre admirable qu'il lui avait réservée : appelée de nouveau, en 1767, à occuper la place de prieure, il fut donné à cette digne Mère d'ouvrir les portes du cloître à la fille d'un grand roi, de l'admettre parmi les épouses d'un Dieu crucifié, de la revêtir des livrées du Carmel, enfin de la conduire à l'autel du Seigneur comme la plus humble et la plus auguste de ses victimes. Ainsi, elle contribua à l'honneur de la religion, à la gloire de notre saint Ordre et à la consolation de sa communauté, dont les souffran-

ces et les privations, fruits d'une pauvreté rigoureuse, avaient si lourdement pesé sur son cœur maternel. Dans les circonstances qui donnèrent lieu aux personnes du plus haut rang d'exalter son mérite, la Mère Saint-Alexis se montra toujours semblable à elle-même, toujours profondément humble. Cette humilité donna du prix à ses autres vertus, car elle sut allier un sincère mépris d'elle-même à beaucoup d'élévation d'esprit et de grandeur d'ame ; dans sa conduite toujours digne, se peignait en même temps une sainte liberté qui, même en présence des grands et du roi, la tenait attentive à garder les formes et la pratique des vertus religieuses.

Elle jouissait habituellement d'une forte santé et savait s'en prévaloir pour ajouter au parfait accomplissement de nos saintes règles un grand nombre de mortifications surérogatoires. L'usage de tous les instruments de pénitence lui était familier ; ingénieuse à se prémunir contre les recherches de la nature, elle lui ménageait toujours quelques nouvelles souffrances. Ses veilles prolongées témoignaient de sa piété envers le très St-Sacrement de l'autel. Digne fille de notre Père saint Elie, auquel elle avait une dévotion spéciale, son zèle pour les saintes observances lui faisait dire souvent que, si la régularité venait à s'affaiblir parmi ses filles

après sa mort, elle était persuadée que ses os, se choquant dans son tombeau, crieraient à leur façon : *Observance régulière ! observance régulière !*

Austère pour elle seule, ses religieuses recevaient chaque jour les marques les plus sensibles de ses bontés maternelles. Elle veillait à leurs moindres besoins, et on la voyait l'hiver, après matines, sortir de sa cellule pour porter sa couverture à quelqu'une d'entre elles plus sensible au froid. Elle avait une grâce signalée pour les assister dans leurs peines intérieures, et il leur suffisait souvent de les lui confier pour les voir disparaître. Les malades, et particulièrement celles dont elle pressentait la fin prochaine, étaient l'objet de son spécial dévouement : elle demeurait attachée à leur chevet jour et nuit, leur insinuant les plus saintes dispositions, et les assistant elle-même jusqu'à leur dernier soupir.

Son exactitude à ses devoirs était telle que, pendant les douze années de sa supériorité, chargée d'occupations accablantes, il ne lui arriva pas une seule fois de s'absenter de l'Office divin, non plus que des autres exercices de la communauté. Sa prudence et sa discrétion étaient à toute épreuve et lui méritèrent la parfaite confiance de tous ceux avec lesquels elle eut des rapports.

Déchargée du fardeau de la supériorité au terme de son second triennat, elle vit avec une joie intime l'élection de la Révérende Mère Térèse de Saint-Augustin, et fut heureuse, rentrant dans l'état de dépendance, d'avoir pour Mère celle qu'elle avait eu droit jusqu'alors de nommer sa fille; l'obéissance parfaite qu'elle lui rendit pouvait servir de modèle à la plus humble novice.

Quoique avancée en âge, elle conservait toujours sa bonne santé, et on se flattait de voir une heureuse prolongation de sa carrière, tandis qu'elle-même, livrée à de justes pressentiments de sa fin prochaine, se conduisait d'après ces vues, et vivait dans l'espoir d'être bientôt en possession de son Dieu. En effet, le 10 novembre 1777, pendant les petites Heures qu'elle récitait avec la communauté, elle tomba frappée d'apoplexie, au moment où l'on prononçait ces paroles : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*

Ses filles alarmées la transportèrent à l'avant-chœur, et tandis qu'une partie d'entre elles poursuivaient l'Office, les autres lui prodiguèrent les soins les plus empressés. Elle témoigna par signe son désir de recevoir la sainte communion avant que d'accepter aucun remède. Lorsqu'on l'eut conduite à l'infirmerie, M. l'abbé Douzanville entra pour la confesser. Le mal étant fort violent les

progrès en furent rapides; la paralysie atteignit la gorge, et bientôt la malade ne put rien avaler. Ses filles, prosternées devant le St-Sacrement, offraient au divin Maître les vœux les plus ardents pour la conservation d'une vie si précieuse; mais cette ame si pure et si longtemps éprouvée par la tribulation était appelée aux joies éternelles. On lui administra l'Extrême-Onction, et elle entra dans une agonie qui se prolongea dix heures. L'auguste prieure l'entourait des soins les plus tendres et les plus assidus; il en coûtait à son cœur de se séparer de celle qu'elle chérissait comme la meilleure des Mères; mais toujours forte et généreuse pour surmonter la nature, cette héroïque Princesse s'oubliait elle-même et oubliait sa douleur, pour entretenir la pieuse mourante dans les plus parfaites dispositions de foi, de confiance et d'amour. Enfin, au moment où le prêtre, offrant pour elle le saint sacrifice, prononçait ces paroles : *Domine Jesu, accipe spiritum suum*, elle expira, laissant ses filles plongées dans une profonde affliction. M. l'abbé Rigaud, notre digne visiteur, touché de la perte que venait de faire la communauté, voulut adoucir sa douleur et témoigner son estime pour les vertus de cette vénérée Mère, en faisant lui-même les cérémonies de ses obsèques.

CHAPITRE XIV.

La Mère Julienne-Julie de Jésus.

La Révérende Mère Julienne-Julie de Jésus, comme plusieurs de ses compagnes de Saint-Denis, était Irlandaise d'origine. Elle appartenait à l'une des premières familles de ce royaume, respectée depuis des siècles pour son attachement aux principes de la foi et de la morale chrétiennes, et pour son dévouement à ses souverains. La fidélité à ces traditions héréditaires obligea cette pieuse famille à quitter patrie, biens et honneurs, pour venir s'établir en France, où elle s'acquit de l'estime dès qu'elle fut connue.

La petite Julienne suça avec le lait les principes des grandes vertus qui avaient distingué ses aïeux, et fit bientôt espérer qu'elle soutiendrait dignement la gloire de son origine. Elle était encore en bas

âge lorsque la mort vint arracher M. de Mac-Mahon, son père, à la tendresse de sa famille. Son épouse, que cette perte affligeait doublement, puisqu'en la privant de l'objet de ses affections elle lui enlevait l'aisance dans laquelle elle avait vécu jusqu'alors, sut cependant se résigner à la volonté divine, et s'imposa toutes sortes de privations pour procurer à son fils et à sa fille, tendrement chéris, une éducation solide et chrétienne.

Elle confia sa chère Julienne aux dames de Saint-Thomas, dans leur établissement de St-Germain-en-Laye. Sous ces pieuses maîtresses se développèrent bientôt, dans la jeune enfant, les plus heureuses qualités. Déjà elle se montrait sage, discrète et prudente. Ennemie de toute légèreté, elle se prêtait aux jeux de son âge sans jamais s'y livrer entièrement, et lorsqu'elle n'était pas remarquée elle se retirait pour s'occuper à la lecture où à quelque travail utile. Cette manière d'agir n'altérait pas en elle la gaîté convenable à l'enfance, qu'elle unissait à tous les charmes de la modestie, vertu qui brillait sur son visage, dans son maintien et sa douce conversation, surtout qui ornait son cœur de droiture, de franchise et de simplicité. Elle n'avait d'autres défauts qu'un peu d'humeur et d'impatience, mais elle travaillait avec tant de courage à les corriger qu'il ne lui échappait pas la

moindre saillie en ce genre qu'elle n'aperçût et ne réprimât aussitôt.

Ces vertus prématurées la disposèrent merveilleusement à connaître les desseins de Dieu sur son avenir. Son attrait pour le silence et la solitude se montra bientôt supérieur à tous ses goûts, et lui indiqua la vie du Carmel comme étant la mieux appropriée aux besoins de son ame. Elle crut devoir à un acte de charité la grâce de son appel à cette heureuse vocation. Un jour qu'elle était réunie à quelques-unes de ses compagnes, une femme atteinte du haut-mal tomba en leur présence dans un terrible accès, et conjura ces jeunes personnes de lui donner, au nom de Dieu, un verre d'eau froide. Loin de satisfaire la pauvre malade, ces demoiselles s'enfuirent toutes, effrayées par la crainte de contracter ce mal. La jeune Julienne, touchée de compassion, courut de son côté pour aller chercher un verre d'eau, et le présenta à cette femme qui la combla de bénédictions. Sans se mettre en peine des invectives de ses amies, elle se contenta de rincer le verre pour s'en servir. Dès-lors, elle se sentit si déterminée à embrasser la vie du Carmel, que rien ne fut capable d'ébranler sa résolution ; mais il lui restait à vaincre bien des obstacles pour réaliser ses pieux désirs.

Son frère étant mort à la la bataille de Laufeld, elle demeura enfant unique d'une mère affligée par la perte de ce qu'elle avait de plus cher au monde, et dont les affections comme les espérances étaient alors toutes concentrées dans cette fille bien-aimée. Mlle de Mac-Mahon comprenait la position de sa tendre Mère; elle la voyait dépourvue de ressources matérielles, subissant de cruelles épreuves; comment l'obliger à consentir à une séparation qui devait mettre le comble à son isolement et remplir sa vie d'amertume? Mais, jetant un regard sur les véritables intérêts de sa mère, elle vit combien ce sacrifice lui serait méritoire devant Dieu, comme il serait pour elle la source de mille bénédictions divines, dès ici-bas, et le principe d'une jouissance ineffable dans l'éternité. Alors elle se détermina à s'ouvrir à elle sur ses désirs et sur les desseins de Dieu à son égard. Cette déclaration fut un nouveau glaive pour le cœur de Mme de Mac-Mahon; elle en ressentit d'abord un profond déchirement; mais, ainsi que sa fille l'avait prévu, la religion vint adoucir sa douleur et lui inspira enfin assez de soumission à la volonté divine, pour la déterminer à faire au Seigneur le sacrifice de l'unique objet qui l'attachait à la vie.

Cette chère fille n'avait que quinze ans; elle fut conduite au monastère de Saint-Denis par Mme Gil-

bert, supérieure de la communauté de St-Germain. En se séparant de son élève, qu'elle avait toujours beaucoup appréciée, cette sage institutrice lui dit avec un affectueux dévouement : « Je n'ai plus que deux avis à vous donner : ne vous occupez jamais de ce qui ne vous concerne pas, et acceptez indifféremment tous les emplois qu'on voudra vous confier. » La jeune Julienne fit de cette leçon une règle de conduite invariable. Elle reçut à son entrée le nom de *Julie de Jésus*. Sa ferveur, sa régularité, un zèle soutenu dans l'exercice de la vertu, firent voir d'abord tout ce qu'on devait espérer de la jeune postulante. Elle devint l'objet de l'estime générale, et comme on la voyait s'accommoder de tout et tout faire volontiers, on lui donna le surnom de *sœur Commode*. Ce titre lui fut d'autant plus glorieux qu'il était le prix de ses efforts et non l'effet d'une nature insensible et indifférente. Ainsi on remarquait qu'elle prenait indistinctement et paraissait manger de fort bon appétit toute sorte d'aliments ; toutefois, la plupart lui causaient une telle répugnance que son estomac les repoussait sur-le-champ. Au lieu d'en accepter d'autres, comme on le lui proposait, elle demanda à Dieu la grâce de vaincre sa nature, et obtint à cet égard une entière victoire.

Elle reçut le saint habit au terme ordinaire ; mais

alors un mal d'yeux, dont elle avait ressenti les premières atteintes à la suite de la petite vérole, vint lui inspirer des craintes sur sa persévérance. Ce ne fut que le prélude des épreuves par lesquelles Dieu voulait fortifier la vertu de cette ame généreuse, pour la ranger ensuite parmi ses épouses les plus fidèles. Son noviciat, prolongé pendant deux années entières à cause de son âge, fut pour elle un temps d'angoisses et de luttes incessantes. Des répugnances d'abord, puis un dégoût désolant pour les pratiques religieuses lui persuadèrent qu'elle mènerait, dans sa vocation, la vie la plus malheureuse. D'un autre côté, son désir de se consacrer à Dieu dans cette vie devenait toujours plus ardent, parce qu'elle voyait clairement que l'accomplissement de la volonté de Dieu était tout entier pour elle dans ce choix. Soutenue par une grâce qu'elle ne sentait nullement, elle parvint à l'époque fixée pour sa profession, sans avoir été abattue ni déconcertée, et ne témoigna alors d'autre désir que celui de s'attacher pour toute sa vie à cette croix si pesante.

Le divin Maître, se plaisant à contempler les actes généreux de sa fidèle servante, lui donna lieu de les multiplier : il permit que sa mère, retirée en Belgique, prît subitement la résolution de se rendre auprès d'elle, et de livrer un nouvel assaut à sa

tendresse filiale pour l'obliger à quitter sa retraite. Cette dame arriva à St-Denis au moment où la sœur Julie sortait du cloître pour se rendre dans la chapelle extérieure où devait avoir lieu son dernier examen. Cette circonstance paraissait bien favorable au dessein de l'affectueuse mère ; elle serre sa fille dans ses bras, la couvre de baisers et de larmes, la conjure de retourner auprès d'elle, lui fait l'exposé le plus attendrissant de sa douleur, de son isolement, de sa vieillesse, de ses besoins. La jeune novice n'était pas insensible, mais l'amour divin dominait toutes ses affections et les lui fit toutes sacrifier. Elle répondit à sa mère : « Ah ! maman, c'est entre les mains de Dieu que je vous laisse ; il nous récompensera vous et moi du sacrifice que nous lui offrons, et nous n'aurons jamais rien à regretter. » Mme de Mac-Mahon lui ayant représenté l'austérité de la vie qu'elle embrassait à un âge trop peu avancé, disait-elle, pour prendre de tels engagements : « N'est-ce donc pas une chose plus redoutable encore de se lier à un époux mortel ? répondit la sœur Julie. Eh bien ! maman, vous l'avez fait à quatorze ans, et sans aucune épreuve préalable ; et moi, à dix-sept, après deux années d'essai, ne pourrai-je pas me livrer à Dieu qui daigne m'appeler avec tant de miséricorde ! » Cette dame ayant pressé sa fille de regarder plusieurs personnes de

sa connaissance, qu'elle aurait pu voir par une fenêtre : « Non, maman, lui répondit-elle, faisons le sacrifice en entier ; je ne dois plus voir le monde, pas même par une fenêtre. » Alors cette innocente colombe s'arracha des bras maternels et entra dans l'arche sainte pour n'en plus sortir. Elle fit sa profession dans des sentiments admirables de ferveur et d'amour, et s'appliqua avec un zèle plus ardent encore à l'accomplissement de tous ses devoirs.

Elle avait une dévotion singulière à la sainte Enfance de Notre-Seigneur, et s'estima fort heureuse lorsqu'on lui donna le soin de l'ermitage dédié aux mystères de cette divine Enfance. Sa piété la porta à demander le rétablissement de la dévotion attachée au vingt-cinquième jour de chaque mois, qui consiste à rendre hommage aux premiers anéantissements du Verbe-Incarné. Elle aimait aussi à lui témoigner son amour et sa reconnaissance dans le sacrement de nos autels, et rien n'égalait son bonheur lorsqu'il lui était permis de se dérober à ses occupations pour aller se prosterner aux pieds du divin Maître. Elle y passait la nuit tout entière la veille de Noël et le jeudi saint, se tenant à genoux six ou sept heures de suite. Son désir de la sainte communion répondait à son amour pour l'auguste sacrement. Les supérieurs favorisèrent son attrait en la lui accordant fréquem-

ment, et enfin ils l'admirent à la communion quotidienne; mais ce fut de leur propre mouvement; car, aussi humble que fervente, la sœur Julie ne demanda jamais une commmunion particulière, tant elle se croyait indigne de cette faveur.

Sa confiance envers la sainte Vierge fut sans bornes; cette divine Mère était son recours dans toutes ses peines. Elle se plaisait à méditer ses vertus, et s'efforçait de les retracer dans sa conduite. Elle ne parlait de Marie qu'avec des marques sensibles de la plus tendre affection, et contribua à l'accroissement de son règne maternel dans les cœurs, en maintenant plusieurs pieuses pratiques par lesquelles elle était honorée dans le monastère.

L'exactitude aux exercices de piété était fort remarquable dans la sœur Julie; elle y portait toujours cet esprit de recueillement qui est l'ame de la vie intérieure. Elle retirait de grands fruits de l'oraison, et la prolongeait pour ainsi dire tout le long du jour. Cependant elle n'y était pas attachée par les goûts et les douceurs sensibles : sa voie était celle des ames généreuses que Dieu attire, éclaire et fortifie pour les faire parvenir au plus parfait renoncement. Elle fut fidèle à cet attrait, et malgré les répugnances de la nature, elle rechercha toujours ce qui lui paraissait pénible et rebutant.

Lorsque le monastère fut réduit à ce complet dé-

nûment, source de tant de privations, la sœur Julie donna des marques frappantes de son esprit de pénitence et de son dévouement aux intérêts de la communauté. Elle se mettait aux emplois les plus vils : raccommoder les carreaux des fenêtres, fendre et scier le bois, etc., étaient ses occupations journalières. Elle y faisait paraître tant d'aisance et de contentement, que tout le couvent en était édifié.

Etant encore au noviciat, elle eut un jour l'imagination frappée par l'appréhension d'un cancer, et ressentit une extrême répugnance pour ce mal; elle lutta contre un sentiment si peu conforme à l'abandon d'elle-même, que doit pratiquer l'ame religieuse ; et ce fut dans des conditions si favorables pour le vrai mérite, qu'elle en vint à s'offrir à N.-S., afin de porter en son corps les plaies les plus abjectes. Nous verrons bientôt comment ce bon Maître exauça une prière si généreuse.

Depuis son enfance elle éprouvait de violents maux de tête, dont elle ne parlait pas, à moins qu'ils ne devinssent excessifs ; alors elle disait simplement le fait, mais avec tant de calme, qu'elle aurait donné le change sur l'étendue de son mal, si on n'eût connu sa vertu. Dans les crises les plus douloureuses, jamais elle ne se permit de porter la main à la tête pour son soulagement. C'est ainsi

qu'elle joignait la mortification aux souffrances par lesquelles il plaisait à Dieu d'embellir son ame et d'accroître ses mérites. Les sacrifices qu'elle eut à faire des personnes qui possédaient sa confiance et son affection la trouvèrent toujours soumise. Le Seigneur lui enleva d'abord le directeur de son ame, celui qui, ayant guidé ses premiers pas sur la sainte montagne du Carmel, l'y faisait marcher encore avec tant de perfection [1]. Mgr de Bethléem, portant de-

[1] Mgr Louis-Bernard de la Taste, évêque de Bethléem, né le 12 janvier 1692, entra, jeune encore, dans l'Ordre de Saint-Benoît, dont il fut la gloire, dans les premières charges qu'il y occupa. Appelé ensuite à l'épiscopat, il refusa longtemps cette haute dignité, et ne l'accepta enfin qu'à des conditions, où, libre de son temps, il put le consacrer tout entier aux intérêts de l'Eglise pour laquelle son dévouement ne connut jamais de bornes. Ses talents, ses vertus, ses savants écrits le rendirent redoutable aux partisans de l'erreur qui ravageait alors le champ du père de famille. En 1745, ce digne prélat voulut bien consentir à son élection de supérieur immédiat de notre monastère de St-Denis. Son zèle pour la perfection des filles de sainte Térèse le rendait vigilant à maintenir parmi elles la plus exacte régularité. Ce dévouement s'étendit sur tout l'Ordre en France, lorsque, en 1747, il accepta le titre de visiteur général. Ses travaux et sa sollicitude pour le Carmel furent alors sans mesure, et sa précieuse mort, arrivée en 1754, le surprit dans l'exercice de ses fonctions paternelles. Il fut assisté dans ses derniers moments par ses frères de l'abbaye de Saint-Denis, et les fit consentir à laisser inhumer sa dépouille mortelle dans l'église de notre monastère.

puis plusieurs années les germes d'une maladie mortelle, fut atteint d'une crise à laquelle il succomba en deux jours. La sœur Julie, le sachant à toute extrémité, recourut à la sainte Vierge avec une tendre confiance, et s'étant prosternée au pied de son image, elle y passa la nuit, versant d'abondantes larmes, priant, conjurant cette Mère de miséricorde de conserver à l'Ordre et à l'Eglise une vie si précieuse, pour laquelle elle offrait de grand cœur le sacrifice de la sienne. A ses instantes prières elle joignit la demande d'une parfaite résignation si Dieu voulait la priver de ce père si digne de ses regrets. Cette dernière grâce lui fut accordée avec tant d'abondance, qu'apprenant cette perte, dont la seule perspective lui avait arraché tant de larmes, elle ne laissa paraître aucune émotion, de sorte qu'on aurait pu l'accuser d'indifférence si on n'eût bien connu ses véritables sentiments. Les épreuves de ce genre, qui se renouvelèrent fréquemment pour le cœur sensible de la sœur Julie, la trouvèrent toujours disposée à cette parfaite résignation à la volonté divine, dont elle aimait à se dire redevable à la très sainte Vierge.

Sa soumission envers ses supérieurs n'était pas moins admirable. Elle voyait Dieu même en leur personne, et au respect profond qu'elle leur portait, elle mêlait la confiance la plus entière ; elle

leur parlait avec une ouverture, une franchise, une simplicité ravissantes. Non contente d'obéir à leurs prescriptions, elle déférait sur-le-champ à leurs conseils : vues particulières, désirs, répugnances, tout leur était subordonné ; aussi fut-elle toujours la joie et la consolation de ceux qui eurent quelque autorité sur elle. Elle était si humble dans l'exercice de ses emplois, qu'au dire des religieuses ses compagnes, jamais personne n'avait mérité mieux le surnom de *sœur Commode*. Lorsqu'elle fut placée au tour, les personnes du dehors y ajoutèrent celui de *sœur Muette*, parce que son amour pour le silence lui faisait éviter les moindres paroles inutiles. Dans l'office de première sacristine, son zèle pour le service et l'ornement des autels était inspiré par sa foi et sa tendre piété. En un mot, partout où paraissait la sœur Julie, on voyait un modèle de vertu et de perfection religieuses.

Elle était dans sa trente-huitième année lorsque Madame Louise entra au Carmel de Saint-Denis. Il fallait donner un guide et un modèle à celle qui pratiquait déjà tant d'héroïsme, et était destinée à donner un nouvel éclat aux vertus parfaites de la solitude, en même temps qu'elle rehaussait par son nom et son origine les gloires de l'Etat monastique. Les supérieurs jetèrent les yeux sur la sœur Julie pour cette importante fonction. La confiance, l'es-

time de la sœur Térèse de Saint-Augustin pour celle qu'elle aimait à nommer son *ange*, justifièrent pleinement ce choix. L'humble religieuse ne pouvait le comprendre, et malgré sa soumission parfaite aux volontés de ses supérieurs, elle sentit quelque répugnance à obéir, et se prit à verser des larmes dans le sentiment de son incapacité. Mais bientôt, s'élevant au-dessus d'elle-même, elle se confia en Celui qui ne manque jamais à l'ame volontairement humiliée sous le joug divin, et sa conduite envers la vertueuse Princesse fut admirée de toutes les religieuses.

Cet emploi si honorable pour la sœur Julie, et si propre à flatter la vanité, puisqu'il lui attirait les égards, les visites de la famille royale et l'intimité d'une grande princesse, n'altéra jamais l'humilité profonde qui caractérisait sa vertu; elle continuait à se montrer simple, douce, modeste, affable, prévenante envers ses sœurs. Lorsque quelque religieuse, s'impressionnant de l'idée du grand respect dû à une princesse, craignait d'approcher Madame Louise, dont l'abord était cependant si facile, la sœur Julie se faisait un plaisir de lier des rapports bien doux à l'auguste Carmélite.

Dieu exigea alors de la sœur Julie un nouveau sacrifice : Mme de Mac-Mahon, que les bontés de Madame Louise avaient engagée à venir habiter la

ville de Saint-Denis, tomba dans une maladie mortelle. Sa fille sentit vivement le coup qui allait la frapper ; mais, sachant que cette tendre mère était entourée de soins et de secours de tout genre, elle ne songea qu'à unir son sacrifice à celui de N.-S., le lui offrant pour obtenir à sa chère malade toutes les dispositions qui pourraient rendre sa mort plus précieuse devant lui. Parfois, il est vrai, elle demandait à ce divin Maître d'éloigner le calice amer, mais presque aussitôt elle ajoutait avec lui : *Que votre volonté se fasse, ô mon Dieu, et non la mienne !* Aux prières les plus ferventes pour sa bonne mère, elle joignait les pénitences les plus sévères. Lorsqu'enfin on vint lui apprendre que cette chère ame avait quitté l'exil, elle fit paraître tant de soumission, de paix et de douceur, que toutes les religieuses en furent fort édifiées.

Elle fut atteinte elle-même, en 1774, d'un mal qu'elle avait accepté pendant son noviciat, pour combattre de vives répugnances que la seule idée alors lui faisait ressentir : « Ah ! dit-elle, se voyant frappée de ce coup, Notre-Seigneur m'a prise au mot; mais je ne l'en aime pas moins. » Le médecin ayant ordonné l'application d'un cautère à la jambe, l'humeur s'y porta avec tant de force que, non-seulement cette plaie s'envenima, mais il en parut d'autres à l'entour qui prirent bientôt un

caractère alarmant. La patience, la résignation de cette chère sœur ne pouvaient aller au-delà, et dans les plus violents accès du mal il ne lui échappa jamais une légère plainte. La vénérée Princesse étant alors prieure, s'employa seule à la panser secrètement pendant deux années entières.

Cet état de souffrance parut un instant s'améliorer; la Révérende Mère Térèse de Saint-Augustin, se trouvant à la fin de sa charge, en profita pour présenter au supérieur la sœur Julie comme étant la plus capable de remplir cet emploi. Elle voulait ainsi se soustraire au projet que ses filles avaient formé de lui donner de nouveau leurs suffrages. Tout se passa selon ses vues, et la sœur Julie fut élue prieure, le 30 novembre 1779. Cette vraie religieuse fit alors paraître les dons de grâce dont elle était enrichie ; ses filles admirèrent en elle tous les talents et les vertus qui font la Supérieure accomplie : l'amour de la règle, l'art de la maintenir par un heureux tempérament de douceur sans faiblesse, et de fermeté sans rigueur; une patience et une modération inaltérables dans les évènements les plus fâcheux, une affabilité constante envers toutes les sœurs la firent chérir et respecter; chacune aimait à avouer que son gouvernement reproduisait au naturel celui de la Révérende Mère Térèse de St-Augustin.

Amie de la paix et de l'union qui doivent régner parmi les épouses du Dieu qui est charité, elle prenait un soin spécial d'entretenir dans le cœur de ses filles les sentiments qu'inspire cette reine des vertus. Ne pouvant souffrir les plaintes : « Je les écoute quelquefois, disait-elle, pour ne pas fatiguer les esprits ; mais, dès qu'on me parle désavantageusement du prochain, j'ai pour principe d'en rabattre les trois quarts, surtout lorsque j'y remarque tant soit peu d'humeur et de passion. » Ce fut pendant son priorat qu'eut lieu ce triste évènement des Pays-Bas, qui porta la désolation et la ruine dans les asiles sacrés des vierges du Seigneur. La Mère Julie seconda merveilleusement le zèle le l'héroïne du Carmel, et reçut dans sa communauté toutes nos sœurs de Bruxelles, en leur faisant partager les droits de ses filles sur son cœur maternel.

Cependant, les soins incessants que réclamait une communauté de soixante religieuses devenaient toujours plus pénibles à l'état de souffrance de cette digne Mère, lequel s'accrut considérablement en novembre 1784. Depuis lors elle demeura jour et nuit clouée dans un fauteuil. Cette position multiplia les plaies déjà si nombreuses dont presque tout son corps était couvert. Les pansements, exécutés avec les mille précautions que sait si bien

dicter la tendresse filiale, lui causaient cependant un redoublement de souffrance. Ce fut pis encore lorsque deux de ces ulcères, prenant un caractère tout-à-fait alarmant, annoncèrent l'entière dissolution du sang, et firent pressentir que tout son corps ne serait bientôt qu'une plaie. Sa résignation fut telle dans ces cruelles souffrances qu'elle ne se permit jamais la moindre plainte. Elle ne refusait aucun remède, quoiqu'ils n'eussent tous d'autre effet que d'augmenter momentanément ses douleurs : « Je m'abandonne, disait-elle. » Dans les crises les plus violentes, il ne sortit de sa bouche d'autres paroles que celles-ci : « Mon Jésus, ayez pitié de moi ! » Elle les prononçait avec tant de calme et de modération qu'elles étaient plutôt l'expression de l'amour que celle de la douleur.

Cette ame, si riche de mérites pour le ciel, avait toujours extrêmement appréhendé les jugements de Dieu ; ce bon Maître, en lui donnant dans son infinie miséricorde un pressentiment de sa fin prochaine, trois mois avant de la retirer de l'exil, daigna la délivrer de ces angoisses intérieures, pour la mettre dans un état de paix et de confiance, où elle demeura jusqu'à son dernier soupir. Lorsque ses filles lui annoncèrent que l'heure suprême allait bientôt sonner, elle les écouta calme et parfaitement résignée. Son sacrifice était tout prêt : il

s'étendait jusqu'à la sainte amitié qui l'unissait à la vertueuse Princesse. Elle-même voulut lui apprendre que ce lien était brisé : « J'ai du scrupule, lui dit-elle, d'avoir eu de l'attachement à la vie, dans la pensée que je pourrais encore vous aider; n'est-ce pas une vaine présomption? Dieu meurt-il avec moi, et ne vous suffira-t-il pas sans moi? Il me restait, lui avoua-t-elle une autre fois, il me restait un sacrifice à faire : c'était celui de notre séparation, et il m'a fallu une demi-heure pour l'accomplir; mais enfin, grâce à Dieu, il est fait, entièrement fait. »

Peu de jours avant sa mort, elle avait reçu à jeun la sainte communion. Depuis, de fréquents vomissements survinrent, et ne permirent pas de lui apporter le saint Viatique. Le 25 septembre, la Reine, ses deux augustes enfants et Madame Elisabeth, étant venues voir leur tante, voulurent visiter l'intéressante malade; elles en furent si édifiées qu'elles disaient en se retirant : « Comment est-il possible de tant souffrir et d'être si tranquille? » En effet, on eût dit que cette pieuse Mère souffrait dans un corps étranger. Le lendemain, son état s'aggravant toujours, M. l'abbé Consolin lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction. L'humble prieure demanda pardon à la communauté, et lui dit les choses les plus atten-

drissantes avec une fermeté et une énergie qu'on était loin d'attendre dans l'extrême faiblesse où on la voyait réduite. Toute la journée et la nuit suivante, elle pria sans interruption. Son aspiration la plus familière était celle-ci : *Mon Dieu, mon tout, mon partage pour l'éternité !* ce qu'elle disait avec une expression si douce, si affectueuse, que les religieuses ne pouvaient retenir leurs larmes. Vers minuit, elle exprima le désir d'entendre réciter les litanies de la sainte Vierge, auxquelles elle répondit avec une grande attention. Une heure avant d'expirer, elle prononça très distinctement cette pieuse oraison : *Dignare, Domine Jesu, cum sacratissima Matre tua, regnare super nos.* Elle était attentive aux prières de la recommandation de l'ame, ayant conservé toute sa connaissance jusqu'à son dernier soupir. Enfin, à six heures du matin, le 27 septembre 1785, cette ame si pure et comblée de mérites s'envola dans le sein de son créateur. Elle était dans la cinquante-troisième année de son âge, la trente-huitième de son entrée en religion et la sixième de sa charge de prieure.

Sa mort fut douce et paisible ; son visage, après son décès, parut plus beau et plus serein que pendant sa vie. Elle fut inhumée au chapitre, et bientôt, à ses côtés, fut déposé le cercueil de celle qui l'avait honorée de sa constante amitié.

CHAPITRE XV.

La Mère Louise-Maurice de Saint-Raphaël.

La Révérende Mère Louise-Maurice de Saint-Raphaël, la restauratrice de notre communauté de Saint-Denis, naquit à Paris, le 6 février 1746. Son père, messire Charles-Alexis Hesselin, écuyer, était marié en troisième noce à Mlle Anne Outrequin, qui, outre les dons naturels qui attirent l'attention, possédait encore les plus belles qualités de l'esprit et du cœur qui brillent dans une femme accomplie. Elle eut quatre enfants, un fils et trois filles ; notre très honorée Mère était la plus jeune, et bientôt elle devint enfant unique, ses frère et sœurs étant morts au berceau. Elle fut nommée au baptême Louise-Maurice Hesselin de Mergé ; ce dernier nom était celui d'une terre de la famille qui devint son apanage. Deux filles aînées que M. Hesselin avait eues de sa seconde femme, furent pour la jeune Louise des compagnes et des modèles.

Dieu se plut à environner cette enfant d'une protection spéciale dès ses plus jeunes années. L'une de ses sœurs étant morte sur un grand chemin, échappée des bras de sa nourrice à cheval, Mme Hesselin prenait d'excessives précautions pour éloigner de sa fille tout danger de ce genre, mais elles n'eussent pas suffi pour l'en garantir si elle n'eût été protégée par Celui qui a seul le pouvoir de conserver pour ses œuvres ceux qu'il y destine. La nourrice de Louise sortait un jour de chez ses parents, avec les mille recommandations dictées par la tendresse maternelle ; au lieu de s'y conformer, elle confie l'enfant à une villageoise sa voisine, lui disant qu'elle la rejoindra en route, après avoir fait quelques emplettes à Paris. Cette femme rendait de bon cœur ce service à son amie, lorsqu'un cheval fougueux, auquel on avait lâché la bride, se montre sur la route et la traverse en tout sens, au risque de renverser tout ce qu'il rencontre sur son passage. La femme chargée de la petite Louise ne crut pouvoir mieux faire, pour la soustraire au danger, que de la déposer dans un ravin qui bordait la route. Bien des gens avaient les yeux sur elle, et jugeaient diversement son action. A peine a-t-elle quitté le ravin que le cheval s'y précipite au même endroit. Des cris d'alarme se font entendre de toute part, chacun impute déjà à cette

femme la mort de l'enfant. Mais le cheval ne reparaît plus; on accourt : il s'était abattu furieux, et on le trouve doux comme un agneau, mangeant dans la main de cette petite fille, âgée de 18 mois, une grappe de raisin qu'elle lui tendait avec une grâce charmante.

Habitué aux jouissances d'une brillante fortune, M. Hesselin sentit peser sur lui une rude épreuve sous ce rapport; ses affaires, depuis longtemps peu satisfaisantes, prirent un caractère alarmant, et bientôt il se vit, avec sa famille, réduit à un état voisin de l'indigence. Mme Hesselin en fut profondément affligée, et à cette douleur vint s'en joindre une autre plus sensible encore : ce fut la perte de cet époux qu'elle aimait avec une vive tendresse; il mourut en 1752, laissant à ses héritiers des dettes excédant ses ressources. Dans des circonstances si fâcheuses, cette dame fit paraître un courage surprenant; son tact et sa prudence dans le maniement des affaires étonnèrent les hommes les plus habiles. Après avoir rétribué tous ses domestiques, elle se retira dans un couvent en qualité de pensionnaire; et par ses sages économies elle parvint à désintéresser les créanciers, en conservant les biens de sa fille qu'elle mit au pensionnat à l'âge de six ans.

Les qualités naturelles de cette chère enfant se

firent bientôt remarquer; sa douceur angélique charma d'abord ses maîtresses et la fit chérir de ses compagnes. Ses saillies d'enfance annonçaient beaucoup de vivacité d'esprit et des goûts naissants pour la vie austère. Elle écoutait avec une grande attention la lecture de la vie des saints solitaires, et formait, à l'âge de sept ans, de secrets désirs de les imiter. Déjà assez généreuse pour ne pas vouloir différer ses sacrifices au Seigneur, et se persuadant que le moment était venu pour elle de les accomplir, elle choisit parmi ses jeunes compagnes celles qui partageaient son attrait, et mit leur discrétion à l'épreuve. S'étant assurée qu'elles pourraient garder constamment un secret, elle leur fit ses petites confidences, et fut très satisfaite de les trouver disposées à exécuter avec elle ce grand dessein de quitter le monde pour s'enfuir au désert. Les résolutions étaient fort sincères, mais un grand obstacle se présenta : elles étaient en clôture, et de profondes réflexions les persuadèrent que jamais elles ne pourraient en franchir les barrières. Cependant, à l'imitation du saint prophète, vivant solitaire comme le passereau sur les toits, elles résolurent de fixer leur demeure sous les tuiles. La jeune Louise, dont le courage animait la petite troupe, s'offrit à faire l'essai de cette nouvelle vie. Sans aucun délai, elle monte au grenier,

grimpe le long des poutres, et parvient à se nicher tout au haut du comble. Elle avait eu la précaution d'emporter dans un mouchoir des provisions indispensables : un morceau de pain, une grappe de raisin et quelques noix. Tandis que la jeune ermite jouissait du fruit de ses efforts et savourait les douceurs de son nouvel état, ses maîtresses, étonnées de ne plus la voir, la firent inutilement chercher dans la maison ; elles commençaient à s'affliger à son sujet, lorsque l'une d'entre elles, montant au grenier, et jetant les yeux de toute part, l'aperçut enfin au faîte de la charpente. Quel ne fut pas son effroi en voyant le danger que courait la jeune élève? Lui réservant dans sa pensée une sévère réprimande, elle ne voulut pas lui en suggérer l'appréhension, et l'engagea doucement à descendre pour venir la retrouver. L'enfant, se voyant découverte, se mit en devoir d'obéir ; mais rendue auprès de sa maîtresse, elle en reçut une pénitence bien capable de lui faire perdre le goût d'une vie si étrange.

Les efforts de la petite troupe pour parvenir à la vie solitaire étant vains, elle se détermina à embrasser la forme cénobitique, et se proposa de fonder un nouvel Ordre au milieu du pensionnat. Mlle Hesselin, ayant donné des preuves convaincantes de son courage et de sa ferveur, fut trouvée compétente pour en dresser les règlements, ce

qu'elle exécuta, aidée de son conseil. Ce code était remarquable par l'esprit de mortification et l'austérité qui en faisaient l'essence. On y trouvait pour chaque jour une pratique spéciale dans le but de crucifier la nature. La vigueur de cette observance se maintenait déjà depuis longtemps parmi les nouvelles religieuses, lorsque malheureusement une des élèves, étrangère à la petite communauté, et plus âgée qu'aucun de ses membres, s'aperçut des réunions de ses jeunes compagnes, et se permit un jour d'écouter à la porte, tandis qu'elles étaient assemblées. Elle découvrit ainsi tout le mystère et alla le révéler aux maîtresses. Celles-ci, s'étant renseignées sur ce fait, admirèrent secrètement le courage de ces enfants, dont l'aînée n'avait pas neuf ans ; toutefois, elles leur défendirent, à l'avenir, d'employer leur récréation à des pratiques trop peu en rapport avec leur âge, et pouvant compromettre leur santé.

Mme Hesselin, que quelques motifs avaient obligée de retirer sa fille de ce pensionnat, la plaça chez les dames du Calvaire. La jeune Louise y trouva de nouvelles amies, ayant comme elle du penchant à la vie religieuse. Elle se fit leur émule, et dès-lors ses progrès dans la vertu furent très remarquables. Son bon cœur fut attendri à la vue d'une jeune pensionnaire de six ans, petit ange de vertu, mais tel-

lement accablée d'infirmités, qu'on la conduisait encore par la lisière. On imagine aisément combien étaient pénibles et assujettissants les soins qu'elle exigeait. Néanmoins, le désir de pratiquer la charité et la mortification engagea Louise, alors âgée de onze ans, à solliciter la permission de devenir infirmière de l'intéressante malade. On la satisfit en lui laissant toute liberté ; elle en profita et se dévoua entièrement à son œuvre. Aux soins matériels, elle joignait des paroles de bonté et de consolation, et se serait reproché vivement d'avoir dérobé à sa malade une seule minute du temps que laissaient à sa disposition les exercices journaliers du pensionnat. La jeune de Scorial (c'est le nom de l'enfant), touchée des marques d'affection de son amie, ne savait comment les reconnaître ; elle lui témoignait souvent son regret de lui donner tant de peines, et de la priver de ses récréations : « Ce n'est rien, répondait la bonne infirmière, tout mon plaisir est d'être avec vous. » Lorsque d'autres pensionnaires venaient offrir leurs services à la malade, elle les remerciait et disait : « Louise est si bonne qu'elle ne se dégoûte pas de moi, et elle a la main si légère qu'elle ne me fait aucun mal en me donnant des soins. » La fervente pensionnaire persévéra dans l'exercice de sa charité jusqu'à la mort de l'angélique enfant, qui rendit l'esprit ayant

un doux sourire sur les lèvres, et tout appliquée à contempler un objet céleste qu'elle paraissait apercevoir.

L'attrait que Louise avait ressenti pour la vie religieuse, dès son bas âge, avait pris de notables accroissements, et à dix-huit ans, sa détermination pour le Carmel était irrévocable. A cette époque, Mme Hesselin retira sa fille auprès d'elle, et, peu satisfaite de ses penchants pour le cloître, elle essaya de les détourner en mettant obstacle, par sa vigilance, aux relations qui pouvaient seconder ses vues. Elle l'habituait à une vie délicate, et lui défendait de rien faire sans l'aide de sa femme de chambre, l'obligeant à l'appeler pour ramasser le moindre objet qu'elle laissait tomber. Pour la toilette elle ne lui retranchait rien de ce qui pouvait convenir aux personnes de sa condition, mais d'ailleurs ne lui donnait aucun argent, afin qu'elle ne pût entretenir ni rapport, ni correspondance à son insu. Plus tard, en se rappelant ces circonstances, notre bonne Mère disait que la pratique de la pauvreté lui avait peu coûté, Mme Hesselin l'ayant mise de bonne heure à l'observance des Capucins.

Cependant sa vocation se fortifiait de jour en jour, et rien ne lui paraissait comparable au bonheur de vivre au Carmel. Que de prières, de mor-

tifications elle offrit au divin Maître pour attirer sur elle le choix de son amour! Elle fit même quelques tentatives auprès de sa mère pour obtenir son consentement; mais celle-ci se montra inflexible, et lui répondit toujours qu'à vingt-cinq ans elle pourrait user du droit que lui donnerait son âge, sans avoir jamais à espérer son consentement. Cette assurance, que Mlle Hesselin était à même d'apprécier, connaissant la fermeté de sa mère, déchirait son cœur si tendre et si soumis. Néanmoins, lorsqu'elle eut atteint sa vingt-cinquième année, le moment de prouver à Dieu sa fidélité étant venu, elle déploya un courage digne de sa belle vocation, et déclara que le Seigneur l'appelant au Carmel, elle ne voulait pas différer un instant de correspondre à cette grâce précieuse. Sa mère mit tout en œuvre pour lui persuader de ne pas la quitter; mais se voyant impuissante à la retenir, et ne pouvant se déterminer à l'éloigner pour toujours, elle lui permit seulement d'aller faire une retraite chez les filles de la Croix. Louise accepta et profita adroitement de sa liberté pour aller elle-même négocier son entrée à Saint-Denis.

Cette démarche ayant eu un plein succès, et Mme Hesselin ne pouvant plus s'opposer à une résolution si ferme et si généreuse, fit conduire sa chère fille à Saint-Denis par sa sœur aînée. Tous

les vœux de la pieuse postulante furent comblés; elle entra dans l'asile béni, objet de tant de soupirs, et ne se proposa que de répondre avec une parfaite fidélité à la faveur qu'elle venait de recevoir. On joignit à ses noms de Louise-Maurice celui de *Saint-Raphaël.* Admise au noviciat, elle y trouva l'auguste Princesse, dont les vertus illustraient ce monastère déjà si renommé par sa régularité et sa ferveur. Elle s'appliqua à retracer de si beaux exemples, et elle eut besoin de tout l'ascendant qu'ils avaient sur son esprit et sur son cœur, pour sortir victorieuse des difficultés que sa délicatesse et son éducation multipliaient pour elle indéfiniment, dans ce nouveau genre de vie.

Mme Hesselin, toujours fort affligée de la retraite de sa fille, refusa constamment d'aller la voir; elle ne voulut pas même lire les lettres qu'elle en recevait, dans la crainte que sa famille ne l'accusât d'avoir favorisé une vocation que tous voulaient méconnaître. Cette disposition d'une mère envers sa fille unique était pour celle-ci le sujet d'une vive peine. Son auguste compagne, Madame Louise, dont l'excellent cœur se portait toujours à adoucir la souffrance, essaya elle-même de vaincre l'obstination de cette dame; elle lui écrivit que l'époque de la prise d'habit de la sœur Raphaël étant arrivée, elle désirait la voir parmi les dames d'honneur

qui entreraient dans le monastère, à la suite de Mesdames Clotilde et Elisabeth, le jour de la cérémonie. Mme Hesselin, ne pouvant repousser l'invitation d'une princesse, déposa son humeur, et en vint à apprécier la grâce que Dieu accordait à sa fille de la rendre témoin, chaque jour, des vertus héroïques qui faisaient l'admiration de toute la France.

La vêture eut lieu le 20 octobre 1771. Vers une heure après midi, la sœur Raphaël sortit du monastère et reçut de sa bonne mère l'accueil le plus affectueux. Elle passa quelques instants auprès d'elle, et put s'assurer que tous ses droits filials lui étaient rendus. A trois heures, Mesdames Clotilde et Elisabeth arrivèrent : la postulante alla à leur rencontre et leur rendit ses hommages, puis elle suivit Madame Clotilde dans le sanctuaire, et se plaça à côté de son prie-Dieu, à quelque distance. Madame Elisabeth, trop jeune pour rester si longtemps à l'église, entra dans le cloître. Ce fut M. l'abbé Gallard, aumônier du Roi, et depuis évêque du Puy-en-Velai, qui prononça le discours, après lequel Madame Clotilde se rendit avec la postulante à la porte de clôture. La communauté les reçut avec les cérémonies ordinaires et les conduisit au chœur. Madame Elisabeth se joignit à son auguste sœur, et les deux princesses occupèrent les places qui leur avaient été préparées. Après les

interrogations d'usage, elles sortirent avec la postulante, et voulurent la revêtir elles-mêmes de l'habit religieux. Lorsqu'elles furent rentrées au chœur, on continua la cérémonie, et ce fut Madame Elisabeth qui mit la ceinture, le scapulaire, le manteau et le grand voile à la nouvelle novice. Elle s'acquitta de ces fonctions avec une grâce et une piété qui arrachèrent des larmes aux assistants. A l'*Ecce quam bonum, etc.*, les princesses embrassèrent la sœur Raphaël et suivirent la communauté à la sortie du chœur.

Cette chère sœur commença son noviciat avec une ferveur toute nouvelle. Ses désirs de s'unir irrévocablement à Dieu devenaient chaque jour plus ardents, mais elle dut les comprimer et subir l'épreuve par laquelle il plut à ce bon Maître de la faire passer. Des arrangements de famille qu'on ne pouvait terminer prolongèrent son temps de probation, et ce ne fut qu'au bout de deux années, le 12 septembre 1773, qu'elle eut le bonheur de contracter ses saints engagements. Elle y demeura si fidèle, que ni les persécutions, ni l'exil, ni les souffrances de tout genre dont sa vie fut traversée, ni la mort même qu'elle eut en perspective, ne purent un instant affaiblir son attachement aux moindres de ses devoirs.

La cérémonie de la prise de voile se fit le 20 oc-

tobre suivant, Madame Elisabeth voulut bien encore y assister et donner le saint voile à la nouvelle professe. M. l'abbé de Beaumont, aumônier du Roi et neveu de Mgr l'Archevêque de Paris, y officia; M. l'abbé Rolland, prédicateur du Roi, fit le discours d'usage.

Les vertus de la sœur Raphaël furent plus frappantes après sa profession. Sa douceur, son aménité rendaient ses rapports fort agréables; sa charité était si parfaite, que ses compagnes ne purent jamais remarquer en elle quelque parole ou quelque action contraire à cette vertu. Elle avait un véritable esprit de communauté, et ne s'occupait que de ses devoirs. Employée presque habituellement à la confection des reliquaires, elle trouvait dans cet emploi un aliment à sa piété et à son attrait pour le silence. Elle orna, en 1782, la châsse de saint Valentin, martyr, envoyé par le pape à notre Mère Térèse de St-Augustin. Ces travaux et d'autres en ce genre, dont elle fut chargée, la mirent en fréquents rapports avec la pieuse Princesse. Elle lui donnait aussi des soins en qualité d'infirmière, car, afin de ne pas priver la sœur Raphaël du mérite attaché aux emplois relatifs au service de la communauté, on l'avait mise aide à l'infirmerie, ce qui la détournait peu de ses autres occupations. Elle sut profiter de l'avantage d'être témoin habi-

tuel, pour ainsi dire, des humbles vertus de notre vénérée Mère, et ce ne fut pas en vain qu'elle s'efforça de les retracer dans sa conduite.

Chargée de la correspondance avec la communauté de Besançon, à laquelle celle de Saint-Denis rendait d'importants services, la sœur Raphaël donna lieu à nos Mères de cette ville d'admirer son attachement à la régularité et l'esprit religieux dont elle était animée, ce qui leur inspira le désir de l'avoir pour prieure. Elles en firent la demande à la Mère Térèse de Saint-Augustin, alors à la tête de la communauté de Saint-Denis ; dans la persuasion que Dieu ne lui demandait pas ce sacrifice, elle leur répondit : « Si nous avions deux sœurs Raphaël, nous vous en donnerions une, mais n'en ayant qu'une, nous devons la garder. »

Cette même sœur, animée d'un zèle spécial pour le soulagement des ames du purgatoire, sollicita auprès de nos supérieurs généraux l'établissement, dans nos monastères de France, de la commémoraison générale des sœurs défuntes. La Princesse appuyait sa demande, mais ce ne fut qu'après son décès qu'ils l'accordèrent aux nouvelles instances de la sœur Raphaël. Cette commémoraison fut fixée au lendemain de la Toussaint de l'Ordre.

Il serait difficile de dépeindre la douleur de cette chère sœur, lorsque la vénérée prieure fut

enlevée à la tendresse de ses filles. Néanmoins, elle ressentit dans cette rigoureuse circonstance une force surnaturelle qu'elle attribua à la protection de celle qui méritait bien tous ses regrets, et reçut encore d'autres preuves de son crédit auprès de Dieu. L'impression de ses éminentes vertus ne s'effaça jamais de sa mémoire, et ce souvenir la soutint, l'anima du plus ferme courage dans les rudes épreuves de sa longue carrière.

En 1790, les bouleversements politiques annonçant déjà la triste destinée des Ordres religieux, le choix des supérieures était devenu plus difficile et plus important. Nos Mères de Besançon se trouvaient alors à l'époque de leurs élections, et, autorisées par MM. nos Visiteurs, elles réunirent leurs suffrages en faveur de la sœur Raphaël. Cette nouvelle fut accablante pour l'humble religieuse, dont l'unique ambition était de passer sa vie dans les douces pratiques de l'obéissance. Son amour pour cette vertu fut seul assez puissant pour lui faire accepter un tel fardeau. Elle eut quelque consolation dans la pensée que Besançon étant près des frontières, elle pourrait plus facilement passer à l'étranger, si, comme on le prévoyait, les monastères étaient supprimés en France. Elle quitta donc Saint-Denis, où tant de précieux souvenirs l'attachaient, et arriva à Besançon le 17 novembre 1790.

Ayant déjà rendu des services signalés à cette maison, elle se donnait alors elle-même avec le dévouement le plus pur et le plus désintéressé. On la reçut comme une Mère chérie, demandée à Dieu depuis longtemps, et sa présence fit oublier toutes les douleurs.

La nouvelle prieure n'eut aucune peine à s'insinuer dans le cœur de ses filles, et la direction qu'elle donna à la communauté l'établit dans la parfaite observance des saintes règles. Mais à peine commençait-on à jouir du bienfait de sa direction maternelle, que les plus tristes évènements vinrent troubler la joie de cette heureuse famille. Bientôt, par ordre du gouvernement, commencèrent ces visites domiciliaires, si hostiles aux maisons religieuses, et dont les motifs faisaient aisément connaître les vues ultérieures de l'autorité. La Mère Raphaël déploya dans ces circonstances difficiles la fermeté d'ame dont le ciel l'avait favorisée ; et la protection dont Dieu se plaît à environner ceux qu'il applique à ses œuvres parut visiblement dans sa conduite.

Parfaitement instruite de ses devoirs, et formée à l'école de celle [1] qui conjurait les Carmélites des Pays-Bas, à l'époque de leur épreuve, de ne jamais

[1] Madame Louise.

consentir à la plus légère modification des règles, la Mère Raphaël se montra inflexible et toujours prête à mourir pour la défense de sa foi et de ses saintes promesses. Elle refusa de prêter aucun des serments qu'on lui présenta sous toutes les formes : « Nous ne connaissons d'autres serments, dit-elle aux commissaires qui la pressaient, que ceux de notre baptême et de nos engagements avec le Seigneur. — Au moins pourriez-vous reconnaître la liberté et l'égalité, découverte si précieuse à la France ! — Messieurs, est-il permis de mentir dans votre loi ? — Non, citoyenne. — Eh bien donc ! nous ne pouvons pas dire que nous sommes libres, puisque vous voulez nous arracher à nos saints asiles, hors desquels nous ne saurions trouver le bonheur. Nous ne pouvous de même admettre l'égalité, ayant au-dessus de nous des supérieurs que nous reconnaissons et que nous reconnaîtrons toujours. » A travers la mauvaise humeur que cette fermeté leur inspirait, ils ne pouvaient se défendre d'une sorte d'admiration : « Cette petite Parisienne a bonne tête, disaient-ils entre eux, il n'est pas facile de l'intimider. »

Un jour de visite rigoureuse, comme ils se disposaient à sortir, l'un d'eux, irrité de la fermeté de la digne prieure, se retourna vers elle et lui dit en levant un bras menaçant : « J'écraserais cette pe-

tite despote comme une mouche. » Sans s'émouvoir, ni se mettre en peine d'éviter sa brutalité, elle lui répondit : « Monsieur, si vous me frappez, vous vous couvrirez de confusion et moi de gloire. » Cet homme fut déconcerté et il sortit sans pousser plus loin ses exigences.

Peu après ils vinrent au nom de la loi pour faire les élections, alléguant qu'on avait forcé la liberté des religieuses en leur donnant une supérieure, et exigèrent que les sœurs du voile blanc y participassent. La Mère Raphaël tint, de son côté, à y faire admettre les tourières, afin qu'elles fussent regardées comme membres de la communauté. Ces messieurs furent fort surpris en voyant les suffrages réunis sur la prieure qu'ils avaient intention de déposer, et l'acte accompli n'eut d'autre effet que de mettre en évidence les sentiments des religieuses.

Ces vexations n'étaient que le prélude des épreuves réservées à nos Mères dans ces temps malheureux. Bientôt la digne prieure eut à se défendre contre ceux qui auraient dû lui servir de guide et de soutien. Parmi les confesseurs de la communauté, elle rencontra le conseiller le plus dangereux, et elle eut à s'en défier, d'autant plus que cet ecclésiastique était l'insigne bienfaiteur du monastère, et que, fort adroit à dissimuler son attachement au parti schismatique, il possédait la con-

fiance de toutes les religieuses. La Mère Raphaël ne permit à aucune le moindre rapport avec lui. Lorsqu'il fut placé sur le siège de Besançon, on voulut obliger nos Mères à le reconnaître pour leur évêque : « Nous ne le pouvons, répondit la prieure; » et les promesses comme les menaces furent impuissantes à la faire changer de résolution. Voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir : « Citoyenne, lui dirent-ils, vous subirez la peine de votre obstination : on va vous ôter le St-Sacrement, mettre les scellés sur votre sacristie, fermer votre église et porter tous les vases d'or et d'argent à la monnaie. » Elle leur répondit avec sa tranquillité ordinaire : « Messieurs, vous êtes maintenant les maîtres de notre temporel, mais vous ne pouvez rien sur le spirituel, et un jour viendra que vous trouverez aussi votre juge. » A l'instant tout fut enlevé, mais la communauté ne demeura pas privée de secours; tout aussitôt on dressa un autel dans le chœur, et pendant une année entière, deux prêtres entrèren tous les jours pour dire la sainte messe à l'heure accoutumée. L'un servait de clerc à l'autre, afin que le secret fût mieux gardé.

Ne pouvant se dissimuler que les monastères de France touchaient à leur ruine, la Mère Raphaël écrivit à la reine de Sardaigne, Clotilde de France, des mains de laquelle elle avait reçu l'habit à

Saint-Denis ; elle la priait de favoriser sa réception et celle de quelques-unes de ses filles dans les communautés de Carmélites de ses Etats. Sa Majesté l'assura qu'elle se ferait un plaisir de seconder ses pieux desseins.

Le jour que nos Mères appréhendaient comme devant mettre le comble à leur désolation arriva enfin : ce fut le 29 septembre 1792 qu'elles se virent forcées de sortir de leur monastère. Que de déchirements pour le cœur si tendre de notre bonne Mère dans cette cruelle journée ! Du matin au soir elle fut occupée à conduire ses filles, l'une après l'autre, à la porte de clôture pour les remettre à leurs parents qui venaient les réclamer. L'expression de leur douleur augmentait la sienne et la renouvelait à chaque instant. Quelques-unes poussaient des cris lamentables, ne voulant pas s'arracher des bras de leur bonne Mère qui les bénissait et les encourageait à supporter cette affliction, en même temps qu'elle les conjurait de demeurer toujours fidèles : « Vous sortez, leur disait-elle, parce qu'on vous y contraint, mais n'oubliez jamais ce que vous avez promis à Dieu, et mourez courageusement plutôt que d'y contrevenir. »

Elle avait vu sortir ainsi toutes ses filles, et il ne restait plus avec elle que la dernière professe, notre chère sœur Isabelle ; elle n'était pas de la ville, et

ses parents ne l'avaient pas réclamée [1]. Elle protestait d'ailleurs ne vouloir jamais abandonner sa prieure, afin de vivre et mourir dans la pratique de l'obéissance. Le soir était venu, et contraintes de quitter le cher monastère, elles crurent qu'elles ne pourraient, sans mourir, en franchir le seuil. Un instant après, elles se trouvèrent dans la rue, sans abri, sans ressources, n'ayant eu jusqu'alors d'autre pensée que de s'en aller en Piémont pour retrouver leur sainte solitude. La Providence veillait sur elles : une dame pieuse, touchée de leur

[1] La sœur Térèse Isabelle des Anges, née Françoise Barthod, entra aux Carmélites de Besançon en 1786. Elle n'avait que sept ans de religion lorsqu'elle se vit contrainte de sortir de l'asile où elle goûtait tant de bonheur. L'amour de sa sainte vocation la rendit inséparable de sa prieure pendant l'orage révolutionnaire; elle la seconda avec un zèle infatigable dans le rétablissement du Carmel de Saint-Denis, à Paris, rue de Cassini.

La dévotion au saint sacrifice de la messe et le zèle du salut des ames furent en elle très remarquables. Obéissante, humble, douce, bonne, pacifique, charitable à un haut degré, elle fut toujours la consolation de ses supérieurs et le modèle de ses compagnes dans les différents emplois qui lui furent confiés, comme dans la vie privée dont elle faisait ses délices. Elle fut admirable dans le sacrifice que lui imposa la translation de la communauté à Autun, en l'arrachant à cette maison, dont la fondation lui avait coûté tant de peines. Elle décéda le 15 janvier 1847.

position, vint leur offrir un asile, heureuse de leur témoigner la vénération dont elle était pénétrée pour leurs vertus. Nos Mères acceptèrent ces offres bienveillantes, et passèrent plusieurs mois dans la maison de cette dame.

Elles ne furent pas moins inquiétées dans cette demeure séculière que dans leur couvent; les visites légales, au contraire, étaient plus fréquentes et plus sévères. La digne prieure y fit toujours paraître la même fermeté et la même grandeur d'ame; et on vit cette humble sœur Raphaël, si timide et si cachée à Saint-Denis, devenir l'admiration de tous les gens de bien, le modèle des supérieures de toutes les communautés de Besançon, leur soutien et leur conseil, au point que, dans les diverses propositions qu'on leur faisait au nom du gouvernement, elles s'informaient, avant de répondre, de la conduite qu'avait tenue la prieure des Carmélites.

Le désir de se retrouver dans son saint état était toujours ardent dans le cœur de notre bonne Mère; elle songeait sérieusement à émigrer, lorsqu'on vint lui annoncer son arrestation. Sans perdre de temps, on la conduisit au séminaire où elle fut incarcérée. On lui signifia qu'elle devait s'attendre incessamment à recevoir son arrêt de mort, en punition de ce que, non contente de refuser le ser-

ment, elle détournait les autres de l'obéissance à la loi. En face de cette nouvelle épreuve, que la séparation de la sœur Isabelle rendait surtout rigoureuse, l'intrépide prieure sentit redoubler son courage, et s'abandonna aux desseins de Dieu. Mais sa compagne ne put se faire à son isolement, non plus qu'à la pensée des privations de sa bonne Mère. Ayant fait, sans succès, les plus vives instances pour obtenir de partager sa captivité, elle n'avait plus de repos et ses larmes étaient intarissables. Les autres Carmélites, disséminées dans la ville, furent aussi plongées dans la dernière affliction : visiter leur prieure, recevoir ses conseils, vivre sous son obéissance avaient été jusqu'alors l'unique dédommagement à leur sacrifice ; celui-ci leur paraissait au-dessus de leurs forces, et elles tentèrent tous les moyens possibles pour obtenir l'élargissement de la prisonnière.

Parvenues, à force de démarches et de prières, à faire accepter leur pétition, il était indispensable d'y faire apposer la signature de la détenue : quelques-unes de ses filles se rendirent auprès d'elle pour la solliciter. Lui ayant présenté cette pièce, acquise à si grands frais, elles la pressèrent de la signer. Sensible à ces marques d'affection filiale, la bonne prieure donna aux religieuses les preuves les moins équivoques de sa reconnaissance et de sa tendresse,

mais elle refusa constamment sa signature, disant : « Je suis prisonnière pour une trop bonne cause, et ne veux pas perdre l'occasion d'être martyre. Non, je ne saurais repousser la palme qui m'est offerte. » Pénétrées de douleur et d'admiration, nos sœurs se retirèrent, fondant en larmes, et demeurèrent inconsolables : elles s'attendaient à chaque instant à apprendre la mort de leur bonne Mère.

Cependant, notre sœur Isabelle ne pouvait plus supporter la séparation de sa prieure. Apprenant alors qu'elle était malade, ni les peines, ni la perspective d'une mort inévitable ne purent l'arrêter dans ses démarches pour se retrouver auprès d'elle. Elle se présenta donc à la municipalité en qualité de garde-malade pour la soigner : « La citoyenne Raphaël, lui répondit-on, est condamnée à mort, et si vous entrez pour la servir, vous ne sortirez que pour subir la même peine. — Qu'est-ce que cela? reprit la sœur Isabelle, ne faut-il pas exercer l'humanité envers ses semblables? Et puisque je dois mourir un jour, peu importe par quel moyen! » L'un des officiers municipaux, touché de ce dévouement, dit à ses collègues : « Puisque cette bonne femme veut suivre l'autre à la mort, laissons-la faire. » Et aussitôt on lui délivra la permission d'entrer au séminaire. Au mobilier de la chère sœur, et surtout à sa paillasse piquée,

on reconnut facilement qu'elle était religieuse : « Tiens, se dirent les surveillants, en voilà encore une. » Cet acte sublime ne demeura pas secret; les parents des autres prisonniers le divulguèrent, et toute la ville donna des éloges à tant d'héroïsme : « On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, écrivait à ce sujet M[lle] de Vautrain, ou la charité de celle qui se constitue prisonnière, ou le mérite de celle qui a le pouvoir d'attirer ses amies dans ses fers. »

Il y avait un mois que la Mère Raphaël était détenue, lorsque sa compagne vint la rejoindre. Toutes ses peines furent alors adoucies, mais elles souffrirent beaucoup l'une et l'autre des chaleurs de juin et de juillet. On les avait prévenues qu'elles subiraient leur sentence aux premiers jours d'août, lorsqu'à l'occasion d'une victoire, remportée par les Français, tous les prisonniers furent élargis. Nos sœurs, bien consolées de cet évènement, purent renouer leurs rapports avec leur prieure, et de nouveau vivre dans la pratique de l'obéissance.

La Mère Raphaël, ayant constamment refusé les pressantes sollicitations que lui faisait sa mère de venir demeurer auprès d'elle, n'en recevait plus aucun secours ; et en sortant du séminaire, elle se vit, ainsi que sa compagne, privée de tout moyen de subsistance. Alors l'une et l'autre songèrent à

travailler pour avoir du pain. Notre bonne Mère, extrêmement adroite, aurait pu confectionner mille petits objets de goût qu'une foule de personnes amies auraient enlevés par vénération, mais son amour pour l'abjection lui fit préférer un travail plus commun : elle se mit donc à filer du coton et de la laine. Son vêtement était conforme à cette humble condition; elle avait su donner à sa grosse robe de bure une forme semblable à celle des femmes de la campagne.

Mme Hesselin, ayant appris que sa fille travaillait pour vivre, et était fileuse de laine, ne put contenir sa douleur et son indignation; elle lui écrivit lettre sur lettre pour lui reprocher le déshonneur qu'elle causait à sa famille, et ce qu'elle nommait la bassesse de ses sentiments. N'ayant pu la déterminer par ce moyen à rentrer sous le toit maternel, elle employa les sollicitations les plus affectueuses, lui déclarant que sa seule présence pourrait apporter quelque adoucissement à l'état d'infirmité où elle se trouvait réduite. D'ailleurs elle lui promettait une entière liberté pour suivre sa règle et assister ses compagnes dans le besoin. Cet expédient n'eut pas un meilleur succès : notre bonne Mère, digne élève de celle qui serait allée au bout du monde chercher un couvent de Carmélites, plutôt que de retourner au château de Versailles, fit à

sa mère une réponse peu satisfaisante. Elle l'assurait que ses vœux au Seigneur étaient incessants pour obtenir l'allègement de ses souffrances ; mais quant à sa vocation, elle lui exprimait le désir de tenter toutes les voies pour y demeurer fidèle. Dès-lors, elle fit des démarches dans le but d'obtenir des passe-ports pour le Piémont, mais elle dut longtemps les attendre, et subir encore de nouvelles vexations.

En 1794 on lui intima l'ordre de sortir de la ville, et l'obligation de se présenter tous les jours à la municipalité du lieu, avec défense d'approcher les frontières. Avant de partir, nos Mères essayèrent de se munir de cartes de sûreté, mais on les leur refusa indignement : « C'est bien à des gens comme vous, leur dit-on, que l'on donne des cartes de sûreté ! Chacun peut tirer sur vous comme sur des bêtes fauves ! »

Ne sachant de quel côté diriger leurs pas, elles acceptèrent les offres du bon vigneron de leur communauté, et se retirèrent dans son pauvre logis. Il habitait à une lieue de Besançon, dans un petit village tout schismatique, nommé Beure, sur lequel Dieu jetait alors un regard de miséricorde, attirant dans ses murs celles dont il voulait se servir pour le ramener à la vraie foi. Elles eurent d'abord cruellement à souffrir de la part de ce pauvre

peuple, qui, ne les voyant pas assister aux offices, voulait les chasser du pays. Tous, jusqu'à leur vigneron Joseph, leur firent une guerre sans fin : « Non, disait celui-ci, je ne puis garder chez moi des personnes qui ne vont pas à la messe. » Peu après, la patience, la douceur, les empressements charitables des religieuses envers ces pauvres égarés, les calmèrent ; elles profitèrent de ces dispositions pour les éclairer sur leurs devoirs, et parvinrent à leur inspirer de l'éloignement pour le prêtre assermenté qui desservait la paroisse. Enfin elles attirèrent des ecclésiastiques orthodoxes pour les instruire, et eurent en peu de temps la consolation de voir tout le village redevenir catholique.

D'après l'injonction qu'elles avaient reçue, nos Mères allaient tous les jours se présenter à la municipalité. Elles habitaient le pays depuis un mois lorsqu'on leur ordonna d'apporter leurs cartes de sûreté en revenant le lendemain. Comme nous l'avons dit, on les leur avait refusées à Besançon, et la sœur Isabelle, en particulier, en conservait de vives inquiétudes. Notre bonne Mère, se confiant en Celui qui l'avait si visiblement protégée jusqu'alors, se rendit paisiblement à la mairie : « Vos cartes de sûreté, citoyennes, leur dit-on tout d'abord? — Nos cartes de sûreté! mais n'est-ce pas à nous à vous les demander, répondit la prieure? Et

que penserait-on de vous, si on savait que depuis un mois que nous sommes dans votre commune, vous ne vous êtes pas mis en peine de nous les procurer? » Le municipal, intimidé comme si on l'eût accusé d'un crime, promit de les délivrer au plus tôt.

Un autre jour, on leur dit : « C'est bien humiliant pour des *ci-devant* comme vous, de venir vous présenter ainsi à chaque instant! — Rien n'est humiliant que le péché, répondit notre bonne Mère, parce que seul il nous dégrade devant Dieu. »

Il y avait trois ans que nos Mères vivaient là, du travail de leurs mains, lorsqu'elles reçurent leurs passe-ports pour le Piémont. Obligées de les faire viser dans leur commune, leur projet fut bientôt connu, et il porta la consternation parmi ce pauvre peuple, accoutumé aux bienfaits de tout genre qu'il recevait des chères religieuses. De toute part on n'entendait que pleurs et gémissements. Ces bonnes gens accouraient vers celles qu'ils se plaisaient à nommer leurs mères, les pressaient, les conjuraient de ne pas les abandonner. Ces scènes déchirantes se renouvelèrent incessamment pendant les préparatifs du voyage. Néanmoins, elles n'eurent d'autre effet que d'accroître le mérite de part et d'autre, nos Mères ne voulant pas différer un instant de se rendre où le devoir les appelait. Ce fut le 13 septembre 1797 qu'elles se mirent

en route pour le Piémont; un respectable ecclésiastique, M. l'abbé Ménétrier, les accompagnait. Ainsi qu'on en était convenu, trois de nos sœurs du monastère de Dôle, pour lesquelles la Mère Raphaël avait obtenu des places en Piémont, vinrent les joindre aux frontières de la Suisse. Là se présenta la première épreuve du voyage qui l'aurait fait abandonner, si le courage de celle qui dirigeait la petite colonie, n'eût été supérieur à tous les obstacles. Cette route était couverte d'émigrés qui, apprenant que le roi de Sardaigne venait d'interdire aux Français l'entrée de ses Etats, ne savaient plus de quel côté tourner leurs regards, n'ayant pas la moindre ressource. Le petit groupe du Carmel était déjà dans l'abattement, mais notre bonne Mère releva son courage en disant : « Quoi qu'il arrive, je ne rebrousserai pas chemin. » On poursuivit donc la route, se confiant en Dieu.

Arrivées à Saint-Pierre, nos Mères renvoyèrent leurs voitures, les sentiers difficiles qu'elles allaient parcourir ne leur permettant plus ce mode de transport. Elles prirent douze mulets pour la troupe et son bagage, et se mirent ainsi à gravir le mont Saint-Bernard. Bientôt elles furent reçues et traitées par les bons religieux, avec la charité qui les caractérisait, et dont les voyageurs savaient se prévaloir. Après le repas on se remit en route. Le mu-

letier, voyant notre bonne Mère si délicate, lui dit qu'elle se trouverait mieux de descendre la montagne à pied, le trajet, jusqu'à Saint-Remi, étant fort court. Ce conseil fut suivi, et la Mère se mit en route, tandis que son mulet partait avec la caravane. La sœur Isabelle s'était arrêtée plus longtemps au mont Saint-Bernard, et doublait le pas pour atteindre la troupe ; sa surprise fut au comble en rencontrant sa prieure seule sur le chemin. Elle lui témoigna sa peine et son regret, lui disant qu'il lui serait bien impossible de marcher si longtemps. Les mulets précipitaient tellement leur course que bientôt elles les perdirent de vue. Ne connaissant la route en aucune sorte, elles furent dans un grand embarras, lorsque parvenues à une certaine distance elles se virent en face de deux chemins, sans aucune indication de celui qu'elles devaient prendre, et il leur arriva de tomber dans une méprise complète. Bientôt elles se trouvèrent dans un sentier si étroit qu'on ne pouvait y poser les pieds que l'un devant l'autre, au risque de tomber, au moindre faux pas, dans un précipice affreux, au fond duquel se trouvait un torrent baignant le pied de la montagne. Pour comble d'affliction, il s'éleva un si terrible ouragan, qu'il ne paraissait pas qu'elles pussent, sans miracle, éviter le danger de tomber dans l'abîme, n'ayant plus la force de lutter

contre un vent furieux, dont le seul bruit aurait déconcerté les plus intrépides. La sœur Isabelle ne pensait pas autrement à elle que pour faire ses actes de contrition, mais elle était dans des transes mortelles au sujet de sa bonne Mère, et marchant devant elle, elle l'invitait à poser les pieds dans les vestiges des siens.

Cependant la caravane avait fait bien du chemin, et M. l'abbé Ménétrier, s'étant aperçu que la prieure et sa compagne n'étaient plus parmi la petite troupe, conçut de vives inquiétudes à leur sujet. Ne sachant où les chercher et jetant les yeux de toute part, il les aperçut enfin sur la pointe des rochers. Plein d'anxiétés, le digne ecclésiastique demanda au muletier si ces chemins étaient praticables : « Il n'y a que les chèvres, répondit le brave homme, qui puissent y pénétrer, et on y courrait de grands risques si on y était pris par la tourmente. » C'était fort peu rassurant, M. l'abbé vola au secours de nos Mères, et malgré ses efforts, il ne put les atteindre de si tôt. La prieure, harassée de fatigue, fut contrainte de s'arrêter : « Je vais me trouver mal, dit-elle à sa compagne. » Celle-ci, navrée de douleur, se lamentait à la pensée que sa bonne Mère allait mourir sans les secours de la religion, lorsque tout-à-coup elle aperçut M. l'abbé Ménétrier : « Ah ! s'écria-t-elle, vous venez bien à pro-

pos pour lui donner la dernière absolution! » Le pieux ecclésiastique fut effrayé, la voyant en un tel danger. Bientôt elle reprit un peu de vie et put faire quelques pas pour se rendre près d'un monceau de pierres qu'on voyait un peu plus loin dans le chemin tant soit peu élargi. En y arrivant elle tomba évanouie. La sœur Isabelle, ayant examiné la route qui conduisait à Saint-Remi, se persuada qu'un mulet pourrait y passer, et voulut aller le chercher au village. L'affection filiale lui donnant des forces, elle franchissait les buissons avec une rapidité inimaginable. En fort peu de temps elle fut rendue auprès du muletier, auquel elle ne manqua pas d'adresser des reproches : « Allez donc bien vite, ajouta-t-elle, chercher cette dame qui se meurt à la cime de la montagne. » La bonne sœur était en nage et tellement fatiguée qu'elle n'eut pas la force de le suivre ; il alla donc seul et trouva la Mère en état de faire la route sur le mulet.

Cependant, à Saint-Remi, la sœur Isabelle et nos sœurs de Dôle étaient empêchées de poursuivre leur route : on leur refusait le passage, interdit par ordre du roi. Un rassemblement se formait autour d'elles, et on leur criait de toute part : « Vous ne passerez pas. — Je ne crains rien, répondait la sœur Isabelle : une grande dame, protégée par la reine, va bientôt arriver, et vous serez contraints

de nous laisser passer. » Ces paroles volèrent de bouche en bouche jusqu'aux extrémités du village; la foule s'accrut considérablement, chacun voulant voir cette grande dame que les ordres du roi n'atteignaient pas. Enfin la bonne Mère arriva; elle était tranquillement assise sur son mulet, ayant une demi-couverture sur les épaules, et sur la tête un mouchoir qu'elle avait attaché sous le menton. Elle était loin de se croire si impatiemment attendue, surtout d'être l'objet de tant de déception, car elle entendait dire de tout côté : « C'est donc là cette grande dame ! » et on riait à ses dépens. Sans trop s'en préoccuper, elle descend de son mulet, et, à la nouvelle que l'entrée du Piémont lui est interdite comme à tous les Français, elle répond qu'étant appelée par la reine, cette défense ne la concerne pas : « Mais comme vous n'êtes pas tenus à me croire sur parole, ajouta-t-elle, veuillez me prêter une plume et du papier, afin que j'en écrive à Sa Majesté. » Il ne s'en trouva qu'une feuille dans tout le village. Notre bonne Mère, désirant écrire en même temps au gouverneur de la cité d'Aoste, la partagea en deux. Les lettres furent remises à un commissionnaire chargé de les déposer à la résidence du gouverneur, distante de quatre lieues, et on lui recommanda la plus grande célérité. Ce bon homme parut flatté de la confiance et

s'en montra digne ; surtout il remplit la condition de manière à surpasser les vues et les désirs de celles qui l'envoyaient.

Le jeune homme qui avait offert à nos Mères l'unique feuille de papier en sa possession, était remarquable parmi ses concitoyens par sa politesse et ses bonnes manières. Voyant ces étrangères sans gîte et paraissant fatiguées, il mit à leur disposition une grande chambre de son logis. Les voyageuses s'y trouvèrent fort à l'aise, d'autant que pas un seul meuble n'en rétrécissait l'espace : leurs malles et leurs effets en tinrent lieu. Après un modeste repas, elles se déterminèrent à passer la nuit dans ce gîte. Voulant fermer la porte, elles s'aperçurent qu'il n'y avait pas de serrure, ni rien qui pût la remplacer. Un instant elles furent embarrassées, mais la pensée leur vint de fermer avec leurs jarretières ; c'était suffisant pour être averties des visites qui pouvaient survenir. Elles en reçurent une seule, que certainement elles n'attendaient pas. Leur messager était parti la veille, vers midi ; il avait fait tant de diligence, et Dieu avait tellement béni sa bonne volonté, que bien avant le jour, il arrivait, apportant une réponse des plus satisfaisantes. Ne se possédant pas de joie, et familier au logis qu'occupaient nos Mères, il se rendit droit à leur chambre. Fort surpris de sentir la porte

lui résister, il tâche de découvrir l'obstacle, et à l'aide de son couteau l'a bientôt surmonté. Il entre triomphant, et de sa voix de Stentor, s'écrie : « Bonne nouvelle ! bonne nouvelle ! j'apporte des réponses, vous pouvez passer. » C'était on ne peut plus importun, mais en même temps si heureux, que les religieuses le lui pardonnèrent facilement.

Le gouverneur, sachant que nos Mères ne pouvaient être logées convenablement à Saint-Remi, les engageait dans sa lettre à aller attendre à la cité d'Aoste la réponse de la reine ; elles se rendirent à son invitation, et partirent avec leurs bagages. Arrivées à la douane, on vint ouvrir leurs malles, et la visite devait être fort sévère. Le premier objet qui tomba sous la main de l'employé fut un parement en jais que la Mère Raphaël avait brodé pour la fête de Madame Louise, la dernière fois qu'on avait eu le bonheur de la lui souhaiter. Les jeunes princes, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, y étaient représentés sous la figure de petits anges posant une couronne sur le Saint-Sacrement. Cette découverte qui, en France, leur eût coûté la vie, leur fut ici avantageuse : « Voici des cordons bleus, se dirent entre eux les douaniers ; allons, c'est bien vrai que cette personne est une grande dame ! » Ils allèrent jusqu'à se persuader que c'était l'une des princesses de France, et aus-

sitôt, refermant les malles, il ne fut plus question de visite. Cette nouvelle parvint au gouverneur qui fit dire aux voyageuses de partir, si elles le voulaient, sans attendre les ordres de la reine.

Rien ne pouvait leur être plus agréable; elles remercièrent la Providence qui les protégeait si visiblement, et, ne voulant pas différer leur départ, elles prirent des charrettes à défaut de voitures. Un officier français, faisant le même voyage, y occupait une place. Ne sachant pas encore que Dieu l'envoyait pour leur prêter secours, les religieuses auraient bien voulu se soustraire à l'honneur de sa société; elles se résignèrent cependant et le trouvèrent poli et plein d'égards; il était même pieux au-delà de leurs prévisions. Il pria nos Mères de ne se gêner en rien pour leurs saints exercices, et de réciter l'office à haute voix, si c'était leur habitude. On se mit donc à psalmodier en chœur les complies. L'officier écoutait silencieux, mais au *Confiteor*, il se joignit à la communauté, prenant un ton tout-à-fait mâle et pénétrant. Au *mea culpa*, il déploya une telle ferveur que l'on croyait entendre un bruit de guerre; peu s'en fallut qu'on en vînt à interrompre la prière, tant était pressante la tentation d'hilarité. Le voyage fut heureux, et l'on touchait au terme lorsque l'officier donna à entendre qu'il connaissait la reine de Sardaigne; la Mère

Raphaël en fut enchantée, et le pria de se rendre auprès de Sa Majesté pour lui annoncer l'arrivée des Carmélites françaises.

Ce fut un dimanche, 24 septembre, à 11 heures du matin, que nos Mères arrivèrent à Turin. Harassées de fatigue et trempées jusqu'aux os par une pluie torrentielle, elles voulurent tout d'abord se rendre dans une église, où elles espéraient encore pouvoir entendre la sainte messe. Leurs forces étant épuisées, elles se virent plusieurs fois sur le point de tomber dans les mares et les ruisseaux qu'elles rencontraient à chaque pas. Arrivées à l'église, elles virent avec douleur que l'heure des messes était passée. La peine de la sœur Isabelle était au comble, et sa prière en devint si ardente que Dieu se plut à l'exaucer en lui envoyant, contre toute attente, un ecclésiastique qui monta à l'autel peu avant midi.

L'officier français ne perdit pas de temps pour s'acquitter de la commission dont il s'était chargé. Il vint trouver nos Mères à l'hôtel et les informa que Sa Majesté leur avait obtenu des places provisoires chez les Carmélites de Turin, où elles pouvaient se rendre immédiatement. Cette nouvelle répandit l'allégresse dans les cœurs; on se hâta, et bientôt la petite troupe retrouva son élément et sa vie dans la sainte solitude du Carmel. Elle oublia

toutes ses fatigues et se crut presque aussi heureuse que si elle eût été déjà au ciel. Le lendemain, la reine honora de sa visite les Carmélites françaises ; elle revit avec plaisir cette petite sœur Raphaël qu'elle avait revêtue de l'habit religieux dans les beaux jours où son auguste tante faisait la gloire du Carmel de Saint-Denis, et lui donna, ainsi qu'à ses compagnes, de touchantes marques de bonté. Le jour suivant, la famille royale vint visiter les nouvelles venues, qui furent singulièrement édifiées en admirant dans ces augustes princes les plus humbles et les plus solides vertus.

Après avoir accordé à nos Mères quelques jours de repos, le R. P. provincial donna des obédiences aux trois Carmélites de Dôle et à la sœur Isabelle; celle-ci était envoyée à Alexandrie, et les trois autres en diverses maisons. La séparation de notre digne Mère d'avec sa chère compagne fut extrêmement pénible à l'une et à l'autre ; elles avaient partagé jusqu'alors tant de douleurs et tant d'épreuves ! mais elles rivalisaient de générosité pour faire un sacrifice que Dieu demandait. Selon les intentions de la reine, la Mère Raphaël fut placée à Moncalier; Sa Majesté envoya son carrosse pour l'y transporter. C'était dans cette communauté que le roi et la reine se rendaient le plus souvent; ils aimaient à avoir des entretiens spirituels avec une

ancienne et vénérable religieuse nommée Mère Paule, fort éclairée dans les voies intérieures. Ils s'édifiaient aussi des vertus du cloître, où ils laissaient eux-mêmes l'impression des plus touchants exemples.

Cinq années s'écoulèrent paisibles pour nos Mères dans les communautés du Piémont, mais alors l'orage révolutionnaire qui avait envahi la France vint porter dans le royaume de Sardaigne ses tristes ravages. Les menaces de destruction se faisaient entendre autour des monastères qui furent traités bientôt comme ceux de notre patrie. Les Carmélites françaises eurent donc à subir une nouvelle dispersion; elles retournèrent dans leur pays, où le calme commençait à se rétablir et donnait quelque espérance d'un meilleur avenir pour la religion.

A peine furent-elles rendues à Besançon, que plusieurs personnes respectables conjurèrent notre bonne Mère de travailler au rétablissement du Carmel dans cette ville. On entreprit dès-lors de réaliser les conditions requises pour l'exécution de ce projet, mais on ne tarda pas à se convaincre qu'il ne pourrait s'effectuer de si tôt, ce qui détermina la mère Raphaël à partir pour la capitale, où elle entrevoyait plus de moyens de réussite. En route, elle fut, ainsi que sa compagne, l'objet de diverses

conjectures. L'abnégation d'elles-mêmes, si parfaitement reproduite dans leur mise, ne permettait pas de les envisager autrement que comme des mendiantes. Etonnés de voir de telles personnes en voiture, les voyageurs, et notamment un général français, au cœur compatissant, leur auraient volontiers fait l'aumône, s'ils n'avaient craint de blesser leur délicatesse, car divers indices leur faisaient soupçonner qu'elles n'étaient pas dans leur condition. Voyant qu'elles ne descendaient pas dans les hôtels au moment des repas, le général en prenait occasion de se convaincre de leur indigence, et leur apportait des fruits du dessert qu'il leur offrait fort délicatement. Il amenait souvent l'entretien sur l'infortune où se trouvaient réduites, par le malheur des temps, les personnes des meilleures familles, et sur le plaisir qu'il éprouvait à leur faire quelque bien. Nos Mères le comprenaient et n'en demeuraient que mieux dans le silence. Ainsi elles devinrent pour lui des personnages indéfinissables. Fort curieux d'apprendre au moins le but de leur voyage, le bon officier ne les perdit pas de vue lorsqu'à Paris on descendit de la diligence; d'ailleurs, il paraissait préoccupé du désir de payer leurs places, s'il les voyait dans l'embarras, ce à quoi il s'attendait. Enfin, il fut tiré d'inquiétude, et le mystère s'éclaircit à ses yeux, lors-

qu'il vit les domestiques de Mme Hesselin saluer ces pauvres avec de grandes marques de respect, et les prier de monter dans le carrosse que Madame envoyait à sa fille.

Ce fut en 1802 que notre bonne Mère Raphaël et la sœur Isabelle arrivèrent à Paris. Elles trouvèrent Mme Hesselin âgée de quatre-vingt-deux ans, et si infirme qu'elle ne pouvait quitter sa chambre. Cette dame eut du plaisir à revoir sa chère fille ; mais affaiblie par l'âge, et étant d'ailleurs d'un caractère peu communicatif, elle goûta le conseil de sa femme de charge, qui l'engageait à ne pas manifester ses dispositions testamentaires à l'humble Carmélite, son unique héritière, et à lui soustraire aussi la connaissance des affaires de sa maison. Les vœux de la servante ayant été satisfaits, elle demeura économe, et notre bonne Mère, à l'âge de cinquante-six ans, se trouva, dans sa propre maison, à peu près comme sainte Chantal chez son beau-père, sous la tutelle de la servante, et dans une dépendance si absolue, qu'elle n'avait pas la liberté de disposer de l'objet le plus minime : d'un fruit par exemple, car, en sa présence, cette femme venait fermer les armoires et emportait toutes les clefs.

La sœur Isabelle, témoin de ces procédés, et sachant bien qu'ils n'étaient pas à la connaissance de Mme Hesselin, résolut plusieurs fois de l'en infor-

mer ; notre bonne Mère s'y opposa constamment, et lui prescrivit même un silence absolu à cet égard : « J'ai toujours ambitionné, lui disait-elle, la position de saint Alexis et de saint Jean Calibite, et j'en suis bien éloignée; du moins, ne m'ôtez pas l'occasion de les imiter d'un peu loin. » Pendant quatre années que dura ce traitement, cette ame si paisible et si charitable ne dit pas une parole de blâme, ne ressentit aucun mouvement de trouble au sujet de celle qui la tenait ainsi captive ; au contraire, elle saisissait l'occasion de prendre sa défense et de faire son éloge. En parlant d'elle dans la suite, elle disait : « Maman a été heureuse de l'avoir pendant ses dernières années, parce qu'elle a beaucoup de conscience, d'ordre et d'économie. » Après la mort de sa mère, elle continua à la regarder comme sa meilleure amie, recevant ses visites avec des témoignages de la plus sincère affection, et lui envoyant chaque année ceux de ses petits ouvrages qu'elle savait lui être plus agréables. Telle fut toujours d'ailleurs la conduite de notre bonne Mère ; elle pratiquait la charité envers tous, et la charité la plus pure, en retour de laquelle elle ne reçut plusieurs fois que d'indignes procédés.

Sans préoccupation dans les peines de sa position présente, la Mère Raphaël s'affligeait de la réserve et du silence que gardait sa mère envers elle,

au sujet de ses dispositions testamentaires. Là reposaient ses espérances pour le pieux projet qu'elle méditait, de réunir ses sœurs en communauté, et de reprendre la vie du Carmel. Rien ne vint adoucir pour elle cette épreuve, et après la mort de Mme Hesselin, arrivée en 1806, elle vit ses tristes prévisions réalisées : sa sœur aînée de père était instituée légataire universelle, et elle, fille unique, n'y était pour rien. La loi autorisait ses réclamations, mais Mlle Hesselin refusa longtemps tout accommodement. Enfin les affaires se terminèrent à la satisfaction des deux parties.

Libre alors de s'occuper de la restauration de sa communauté, et ayant acquis la conviction que le gouvernement ne rendrait pas le monastère de Saint-Denis, transformé en caserne, notre bonne Mère chercha dans Paris une maison convenable. Que de démarches à cette fin ! que de fatigues elle eut à supporter ! Plus d'une fois elle se trouva mal dans les rues qu'elle parcourait à pied, afin de ménager les ressources destinées à l'établissement. Ayant enfin fixé son choix, quant à l'habitation, elle invita ses sœurs de St-Denis à venir se joindre à elle pour reprendre le joug sacré qui seul pouvait faire leur bonheur. Toutes ne répondirent pas à cet appel : elles trouvaient les temps encore trop orageux et craignaient une seconde expulsion.

D'ailleurs, elles nourrissaient l'espoir de rentrer un jour dans leur propre monastère, et elles préférèrent attendre pour jouir de cet avantage.

La Mère Raphaël et sa compagne se rendirent dans la maison choisie par elles à la rue de Cassini; elles y vécurent quelque temps en séculières, la loi n'autorisant ni les réunions, ni le costume religieux. Les pensions que le gouvernement accordait aux religieuses ayant été réduites au tiers, étaient insuffisantes pour vivre; on fit là-dessus, en leur nom, des réclamations au premier consul, qui répondit : « Qu'elles se réunissent, le même feu les chauffera. » Enhardies par cette invitation, nos Mères en vinrent insensiblement à reprendre le saint habit et à se mettre en clôture. Ayant été dénoncées à l'Empereur pour ces faits, il dit, quant au premier délit : « Laissez-les faire, il leur en coûtera moins de se vêtir toutes de même, les vieux habits des unes serviront à raccommoder ceux des autres. » Pour la clôture, Sa Majesté répondit : « Il faut bien de ces maisons-là dans l'empire pour y mettre les mauvaises têtes. [1] » La communauté

[1] On sait que l'Empereur, plus clairvoyant que les hommes d'Etat qui l'environnaient, et aussi plus instinctivement religieux, se servait, pour faire plus facilement adopter les mesures favorables à la religion, des motifs qu'il savait pouvoir être mieux compris de ces philosophes.

étant ainsi autorisée, plusieurs sœurs de St-Denis vinrent former son personnel; la sœur Térèse de Jésus, sous-prieure à l'époque du décès de la Révérende Mère Térèse de Saint-Augustin, y arriva des premières. M. l'abbé de la Myre, vicaire-général de Paris, et depuis évêque du Mans, fut élu par la communauté pour exercer les fonctions de supérieur; il présida aux élections des officières qui eurent lieu pour la première fois le 15 juillet 1807. La Mère Raphaël réunit les suffrages pour la charge de prieure, la sœur Justine de Jésus, aussi professe de Saint-Denis, fut élue sous-prieure.

Rien n'égala la satisfaction de nos bonnes Mères lorsqu'elles se virent rendues à la vie de solitude et de pénitence, objet de leur attrait. Elles rivalisaient de ferveur et se croyaient revenues aux beaux jours de leur noviciat. La digne prieure déploya dans sa nouvelle administration la fermeté dont elle avait donné tant de preuves, et elle ne lui fut pas inutile, car de temps à autre quelques nouvelles mesures de l'autorité venaient renouveler ses craintes et celles de ses filles. On leur annonçait, tantôt que leur maison était désignée pour servir à l'élargissement d'un hospice, tantôt, qu'on avait le projet de les expulser, ou bien que le gouvernement ne tolèrerait à l'avenir que les religieuses servant à l'utilité publique, etc. Cette dernière

annonce impressionna si fort M. le Supérieur, qu'il projeta d'obliger nos Mères à élever des enfants dans la clôture; mais c'était contraire à nos saints règlements, et la Mère Raphaël lui exposa son intention de prendre dans le dehors une institutrice qui, sous le nom de tourière, tiendrait une classe pour les petites filles pauvres du quartier. Ce projet fut mis à exécution, et la classe subsista l'espace de deux années.

Toujours inviolablement attachée à la régularité et à l'accomplissement du devoir, notre bonne Mère mêlait à sa direction une douceur et une charité qui lui gagnaient tous les cœurs. Compatissante et empressée pour soulager ses filles dans leurs besoins, elle n'était sévère que pour elle-même. L'esprit de mortification qui l'avait distinguée dès l'enfance ne cessa de l'animer jusqu'à son dernier soupir. Dans une maladie grave qui la tint pendant quarante jours aux portes du tombeau, le médecin ayant déclaré que des pilules, dans la composition desquelles il entrait du café, pourraient seules la tirer de ce danger, la pieuse malade refusa constamment d'en user, disant que le café nous étant interdit, elle ne permettrait jamais qu'il entrât dans la maison sous aucune forme, qu'elle attendait sa guérison de Dieu et non d'un remède irrégulier. La communauté, attendrie à la vue d'un

tel dégagement, et entrant dans la pensée de cette bonne Mère, fit un vœu à Notre-Dame de Liesse pour obtenir son rétablissement. Notre divine Reine se montra favorable à nos désirs, et la guérison de notre digne prieure fut subite et parfaite.

En cette même année, 1812, plusieurs prélats romains, qui habitaient la capitale pendant la captivité du Souverain-Pontife Pie VII à Fontainebleau, honorèrent notre bonne Mère de leurs visites et de leur bienveillance. Par leur entremise, elle obtint plusieurs faveurs précieuses ; entre autres le renouvellement d'une indulgence plénière, à perpétuité, que peuvent gagner tous les fidèles par la seule assistance à la sainte messe dans notre chapelle.

Tout espoir de rentrer dans notre monastère de Saint-Denis était vain, et nos sœurs, restées dans le monde, étant décédées pour la plupart, nos supérieurs entrèrent dans les vues de la Mère Raphaël, et voulurent, en 1820, que la communauté de la rue de Cassini ne portât d'autre nom que celui de *Carmélites de St-Denis*. Notre bonne Mère y exerça la charge de prieure l'espace de quinze années en diverses fois, suivant l'ordre prescrit par nos saintes constitutions. Elle eut la consolation d'y établir la régularité qui avait toujours distingué notre ancien monastère, et de remettre en vigueur

l'esprit et les maximes de celle qui fut la plus ferme colonne de la perfection du Carmel, et le plus beau modèle des vertus qui illustrèrent cette maison dès son établissement primitif. C'était notre vénérée Mère Térèse de Saint-Augustin qu'elle copiait toujours, soit qu'elle eût à ménager les intérêts ou la régularité du monastère, soit qu'elle eût à travailler à la perfection de ses filles ou à la sienne propre. Elle sut encore reproduire la charité maternelle de Madame Louise pour nos communautés. De toute part on s'adressait à elle pour avoir des conseils relatifs à nos saintes observances, et en les accordant avec abandon et humilité, elle subvenait encore à d'autres besoins. Nos tourières étaient perpétuellement en course pour les commissions de nos maisons de province, et nos sœurs portières et dépositaire n'avaient pas peu à faire pour suffire aux nombreuses expéditions. Tout ce qui pouvait être ménagé sur la dépense annuelle était employé en aumônes à nos maisons pauvres, dans plusieurs desquelles la Mère Raphaël dota des sujets.

Les bouleversements de 1830 l'affligèrent profondément; le pillage des communautés environnant la nôtre lui rappelait les plus tristes souvenirs, et à son âge de quatre-vingt-quatre ans elle se croyait de nouveau sur le point de reprendre le chemin de

l'exil. Mais Dieu et l'auguste Reine du Carmel nous protégèrent à tel point, que l'invocation à Marie conçue sans péché, inscrite sur toutes les portes et les fenêtres de la maison, éloigna, comme par miracle, la foule des malfaiteurs. Plusieurs fois les religieuses les avaient entendus répéter : « Allons aux Carmélites ! » Contrairement à leurs intentions, la maison de nos Mères, rue d'Enfer, et la nôtre, furent les seules épargnées parmi les communautés du quartier.

Il y avait un an à cette époque que la Mère Raphaël était déchargée de la supériorité ; tout occupée du soin de se préparer à la mort, elle paraissait faire chaque jour de nouveaux progrès dans la ferveur. Soumise comme une novice, elle demandait les moindres permissions, et s'il lui arrivait de perdre ou de casser quelque chose, elle allait aussitôt en faire l'aveu à la Mère prieure, se jetant à genoux avec tant de promptitude qu'il était impossible de la prévenir pour l'en dispenser. Son humilité si sincère lui avait toujours inspiré beaucoup d'estime pour ses sœurs ; ce n'était qu'en les priant qu'elle réclamait leurs services, et sa reconnaissance disait assez combien elle se croyait indigne d'être l'objet de leurs attentions. Son grand âge ne lui était pas un motif de se dispenser de l'abstinence et des jeûnes réguliers ; le seul adou-

cissement qu'elle se permettait à cet égard, était de prendre un petit morceau de pain sec après la messe.

Au commencement de l'année 1834, elle fut atteinte d'une maladie mortelle qui jeta l'alarme dans la communauté ; mais Dieu, ayant égard aux vœux de ses filles, ne tarda pas à la retirer de ce danger. Elle était encore convalescente et extrêmement faible lorsque notre médecin vint visiter les malades avant le carême : « Pour cette fois, Madame, dit-il en la voyant, il m'est impossible de vous laisser jeûner ; il faudra, au contraire, continuer à prendre vos repas légers et fréquents. » Elle écouta paisiblement cet avis, et ne fit nulle objection. Le mercredi des cendres, la sœur infirmière lui ayant rappelé l'ordonnance du médecin : « Bah ! bah ! répondit-elle, M. Allard ne sait ce que c'est que d'être vieux ; ce n'est point à mon âge que l'on prend de mauvaises habitudes. Si j'avais voulu croire tout ce qu'on m'a dit sur ma prétendue faiblesse, il y a trente ans que je ne jeûnerais plus, tandis que le jeûne seul me rétablira. » Il en fut ainsi ; après avoir fait le carême dans toute sa rigueur, elle se trouva à Pâques en un parfait état de santé.

Son assiduité au travail était étonnante à son âge ; elle avait toujours plusieurs ouvrages com-

mencés, afin de n'en jamais manquer dans les diverses circonstances. Elle faisait alternativement dans un même jour et à des heures ou des moments réglés, de la tapisserie, des broderies, du filet, etc. Atteinte de surdité depuis quelques années, elle n'avait rien perdu pour cela de cette gaîté si aimable qui faisait l'agrément de nos récréations. Nous nous plaisions à l'entendre nous redire les espiègleries de son enfance, et ses récits avaient pour nous un charme toujours nouveau. D'autres fois, elle nous rappelait, avec l'expression de la douleur, les épreuves des jours mauvais qu'elle avait traversés, et nous faisait ainsi mieux apprécier le bonheur de notre paisible solitude.

Telle était notre Mère bien-aimée, lorsque, le 12 octobre 1837, elle commença sa retraite annuelle avec une ferveur qu'on aurait admirée dans une religieuse de vingt-cinq ans. Son obéissance fut alors mise à l'épreuve, ses supérieurs ne secondant pas les désirs de mortification qu'elle ressentait : « Hélas ! disait-elle, me voilà arrivée aux portes du tombeau sans avoir jamais rien fait pour Dieu, et on ne me permet plus de rien faire ! » Elle fut si fidèle au silence pendant sa solitude, qu'elle s'abstint de demander des choses nécessaires, dans lesquelles on ne pouvait la prévenir. Ses résolutions furent : ne rien demander, ne rien refuser,

tout porter entre Dieu et soi, sans se plaindre, accepter volontiers tout ce qui peut survenir de fâcheux.

Elle sortit de retraite en parfaite santé, et le lendemain 24 octobre, jour de sa fête, nous la possédions à la récréation dans des sentiments de joie plus qu'ordinaires. L'après-midi, elle fut légèrement indisposée, mais se trouvant mieux le soir, nous la crûmes hors d'affaire. Vers minuit, une fausse attaque vint nous donner des craintes sérieuses : le médecin déclara que, vu son grand âge, il pressentait le retour de cet accident, ce qui nous jeta dans de cruelles perplexités.

Le 5 novembre, elle écrivit deux lettres sans lunettes, comme de coutume. Vers le soir, elle traita d'affaires avec M. notre Supérieur, puis elle lui fit sa confession générale. Le lendemain dimanche, elle suivit en tout la communauté jusqu'à la récréation d'après dîner. On lui demanda alors comment elle se trouvait : « Pas si bien qu'hier, répondit-elle, mais ce n'est rien. » A une heure, elle lut plusieurs lettres qui lui firent plaisir, parce qu'on lui promettait des prières. On ne voulut pas lui permettre d'assister à vêpres, et une sœur du voile blanc resta auprès d'elle ; tout-à-coup la sœur s'aperçoit que notre bien-aimée Mère penchait la tête comme pour dormir ; elle s'approche, lui parle, l'ap-

pelle, mais ce fut en vain; les prévisions du docteur s'étaient réalisées : une attaque de paralysie, se portant particulièrement sur la langue, venait de nous enlever pour toujours la consolation d'entendre notre bonne Mère, ne nous laissant que la triste perspective de sa fin prochaine. On lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction, et le médecin, qu'on fit immédiatement appeler, employa sans succès tous les moyens propres à lui donner quelque soulagement; la paralysie demeura opiniâtrément fixée sur la langue et tout le côté droit.

Le surlendemain de cet accident, la malade commença à avaler un peu de liquide, et nous eûmes l'espoir de la posséder encore quelques jours, mais nous payâmes chèrement cette consolation : qu'il était douloureux pour nos cœurs de voir notre Mère mourante jeter sur nous des regards pleins d'angoisses, exprimant le besoin de nous parler, sans que nous pussions en aucune sorte lui en faciliter les moyens. Elle se servait de la seule main dont elle avait le mouvement, pour nous faire entendre par signes qu'elle désirait la visite de M. notre Confesseur. Sa peine redoublait lorsqu'il était près d'elle, se voyant toujours dans l'impossibilité d'articuler un seul mot, et lorsqu'il parlait de se retirer, elle le retenait par le surplis. Ces scènes déchirantes se renouvelèrent plusieurs fois,

et mettaient le comble à notre affliction. La pieuse malade tenait jour et nuit son crucifix à la main, et dans le sentiment de ses privations, elle le baisait affectueusement, comme sa ressource unique et son tout. M. notre Supérieur étant venu la voir, elle en témoigna de la joie au point de s'attendrir, et fit beaucoup d'efforts pour le retenir auprès d'elle.

Que de vœux, que de prières ardentes furent adressées au Seigneur pour obtenir à notre bien-aimée Mère l'usage de la parole et la grâce de recevoir le saint Viatique ! Mais le divin Maître, dont les desseins sont toujours adorables, voulut, sans doute pour l'entière purification de cette ame généreuse, la retenir jusqu'à la mort dans une souffrance si cruelle. Ce fut le 17 novembre 1837, à trois heures du matin, qu'elle rendit paisiblement son ame à son Créateur, et alla recevoir la récompense qu'une vie de fidélité et d'amour lui avait méritée. Nos cœurs, plongés dans la plus profonde affliction, eurent encore la douleur de se séparer de la dépouille mortelle de cette Mère chérie. Elle fut inhumée au Mont-Parnasse, dans une fosse particulière. Sa mémoire vivra à jamais dans notre monastère, dont elle fut la restauratrice, la mère et le soutien.

CHAPITRE XVI.

La sœur Térèse de la Miséricorde.

Nous joignons aux trois notices précédentes celle de la sœur Térèse de la Miséricorde, novice de notre vénérée Mère Térèse de St-Augustin, dont on aura occasion de parler dans le cours de cette histoire. Témoin de ses vertus pendant plusieurs années, il nous sera doux d'en consigner ici le souvenir.

Ma sœur Angélique Térèse de la Miséricorde (d'Hillerin), était petite-nièce de l'un de nos Pères visiteurs de ce nom. Elle naquit à La Rochelle, le 11 septembre 1755. Son père, médecin célèbre, et avant tout chrétien exemplaire, se plaisait à employer son talent en faveur des pauvres ; aussi mérita-t-il de recevoir ici-bas les bénédictions des saints. Il était entouré d'une jeune et nombreuse famille, lorsqu'il perdit en un seul jour toute sa fortune. Peu après étant atteint d'une maladie grave

et dans la perspective de se voir enlever à sa femme et à ses enfants, dépourvus sans lui de toute ressource, il ne sut, comme un autre Job, que bénir le nom du Seigneur. Le divin Maître ne laissa pas son fidèle serviteur sans consolations, il lui ménagea à son lit de mort les témoignages de la reconnaissance de ceux qu'il avait comblés de bienfaits pendant sa vie : toutes les communautés religieuses de la ville s'offrirent à l'envi pour le remplacer auprès de ses enfants, et les adoptèrent sous ses yeux.

La petite Angélique échut aux Augustines, religieuses hospitalières. Elle avait 25 mois lorsque ces dames l'emmenèrent dans leur établissement, peu d'heures avant le décès de son excellent père. Etant sur les genoux de l'une d'entre elles, tout-à-coup elle s'écria en fixant la vue et élevant les bras : « Ah ! papa, papa ! » Quelques instants après on vint annoncer la mort de M. d'Hillerin, et ceux qui avaient entendu cette exclamation de l'enfant demeurèrent persuadés qu'elle avait vu l'ame de son père au moment où elle quittait l'exil, conviction que la sœur Térèse de la Miséricorde conserva toute sa vie.

Le goût pour la piété qu'elle fit paraître dès l'enfance, et son caractère porté à l'austérité l'inclinèrent de bonne heure vers le Carmel. Toutefois elle

chancela un instant dans sa résolution : des lectures frivoles qu'elle s'était permises à l'âge de dix-huit ans l'entraînèrent dans des perplexités qui se prolongèrent pendant quatre années. Enfin, la grâce, victorieuse de ses indécisions, la conduisit à St-Denis où, témoin des vertus de l'héroïne du Carmel, elle eut l'avantage d'être formée par ses mains à la vie du cloître. Aucune novice ne profita plus avantageusement des soins de l'auguste maîtresse; elle fut, dès son noviciat, un modèle de ferveur et de régularité. Sa mortification surtout mérita d'être remarquée, nous n'en citerons que deux traits : la sœur chargée de la roberie ayant omis de la faire participer à la distribution commune, dans la persuasion que l'infirmière, dont elle avait reçu des soins, continuait à y pourvoir, la sœur Térèse de la Miséricorde supporta en silence, pendant six semaines, la privation des choses les plus nécessaires. Une autre fois, elle se priva tout l'été d'ouvrir la croisée de sa cellule pour mortifier le plaisir qu'elle trouvait à respirer le grand air.

Son humilité était si sincère que, s'il lui échappait quelques fautes, non contente d'en exprimer sur-le-champ à Notre-Seigneur les plus vifs regrets, elle se réjouissait lorsqu'il lui était permis de les accuser publiquement : « Cela servira, disait-elle, à diminuer toujours quelque chose de la

bonne opinion que mes sœurs pourraient avoir de moi. » Ses supérieurs favorisèrent son attrait pour la vie intérieure et cachée en évitant de l'employer dans les offices, pour lesquels cependant elle avait une grande capacité. Ils l'occupèrent à copier les annales du monastère qu'elle moula avec une adresse et un goût remarquables.

Cette chère sœur avait joui pendant quatorze années de la paix et du parfait bonheur de la solitude, lorsqu'en 1793 les plus tristes évènements vinrent l'en arracher, ainsi que ses compagnes; Dieu seul connut ce que lui coûta un tel sacrifice. Rejetée dans le monde, elle errait incertaine sur la vie qu'elle allait mener, lorsqu'une religieuse de sa communauté l'invita à la suivre en Espagne, où le commerce de son père lui donnait la facilité de se transporter. Rien ne pouvait être plus agréable à la sœur Térèse de la Miséricorde, et elle ne différa pas un instant son départ.

Nos deux sœurs furent reçues avec une grande charité par nos révérends Pères Carmes, qui voulurent s'acquitter[1] en quelque sorte envers elles de la reconnaissance qu'ils devaient à leur auguste

[1] La révérende Mère Térèse de St-Augustin étant prieure de St-Denis, rendit des services au T. R. P. général des Carmes d'Espagne.

Prieure. Ils les placèrent dans le monastère de Ségovie, et en échange des procédés bienveillants dont elles furent l'objet, notre chère sœur donna à la communauté les plus beaux exemples de vertus et de parfaite régularité.

Elle y pratiqua une entière abnégation d'elle-même en se conformant aux moindres usages de la maison, bien différents de ceux de Saint-Denis, l'un desquels lui causa une mortification des plus sensibles : en Espagne, nos sœurs ne communiaient pas alors aussi fréquemment qu'on le faisait dans nos monastères de France, et le tendre amour que notre chère sœur avait pour son saint état, put seul la déterminer à se soumettre à cette dure privation. Elle en éprouvait une véritable souffrance, et lorsque le sentiment en était plus vif, elle disait du fond du cœur : « Ah ! Seigneur ! c'est pour votre amour que je suis venue ici ; pour votre amour j'y resterai, et porterai cette rigueur jusqu'au jour du jugement, si tel est votre bon plaisir. » Son confesseur [1], pour l'en dédommager, lui permettait de se présenter tous les jours au saint tribunal.

Libre de toute charge et emploi dans la communauté, elle put se livrer à son attrait pour la soli-

[1] Vicaire général d'un diocèse de France.

tude et acquérir, par la lecture des auteurs les plus recommandables, des connaissances précieuses que sa prodigieuse mémoire sut toujours lui conserver.

Notre chère sœur demeura seize années à Ségovie ; les religieuses auraient bien voulu l'y retenir toujours, mais ayant appris le rétablissement de sa communauté à Paris, elle crut de son devoir de faire des démarches pour y rentrer. Elle écrivit donc, en 1814, à la Mère Raphaël pour lui témoigner son désir d'être placée parmi ses filles ; la réponse qu'elle en reçut combla ses vœux, et bientôt, quoi qu'il pût lui en coûter, elle brisa de nouveau, pour accomplir la volonté de Dieu, les liens qu'elle avait formés dans son désir de lui demeurer fidèle.

La Providence l'assista à souhait dans l'appréhension qu'elle avait de partir seule : un général français, ayant appris son dessein, lui procura une voiture et la fit voyager aux frais du gouvernement, escortée par un régiment qui retournait en France. Arrivée à Paris, elle fut reçue à bras ouverts par ses anciennes compagnes. Elle avait perdu un œil depuis peu, et progressivement elle devint aveugle. Condamnée alors aux plus dures privations, non-seulement elle demeura résignée, mais son amour pour la volonté divine parut héroïque dans cette circonstance et tout le reste de sa vie : « Non, disait-elle, quand je pourrais recouvrer la vue en

récitant simplement un *Ave Maria,* je ne le voudrais pas. » On remarqua que cette cécité fut pour elle une époque de progrès dans le recueillement et l'union avec Dieu.

Elle ne cessa pas de réciter le saint Office qu'elle savait par cœur, et multiplia ses exercices de piété. Elle attacha à chaque heure de la journée une pratique particulière, soit pour honorer les mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, soit pour invoquer les saints, ou prier pour les divers besoins de l'Eglise. Pas une âme au monde qui ne fût l'objet de sa sollicitude devant Dieu. Non-seulement sa prière était continuelle, mais ses pratiques devinrent tellement nombreuses que les journées ne lui suffisant plus, elle obtint la permission de se lever une heure ou deux avant la communauté pour y satisfaire. Aux jours de licence elle recevait fort gracieusement les sœurs qui allaient la voir, mais la visite ne devait pas se prolonger, parce que l'heure de quelqu'un de ses exercices ne tardait pas à arriver ; alors elle disait fort agréablement : « *Mon défaut de loisir* ne me permet pas de continuer notre entretien. »

Sa piété était solide et éclairée, sa vie était toute de foi, de sacrifice et d'amour. Ses souffrances physiques redoublèrent et devinrent excessives, lorsqu'à l'âge de 77 ans elle fit une chute et se démit

l'os de la hanche. Néanmoins elle montra toujours une patience héroïque qui ne laissait pas soupçonner ses intolérables douleurs. Son occupation alors était de multiplier en elle les traits de ressemblance avec l'Epoux crucifié, pratiquant un grand nombre de mortifications volontaires.

Aveugle et ayant le corps tout disloqué depuis cet accident, notre chère sœur se donnait des peines inimaginables pour descendre un escalier incommode conduisant au chœur, afin de se procurer le bonheur de la sainte communion. Lorsqu'on lui faisait observer qu'elle s'exposait trop : « Que voulez-vous, disait-elle, j'ai été élevée comme un petit saint Jean sur le Cœur de Jésus, je ne puis trouver que dans ce Cœur sacré la force dont j'ai besoin pour porter mes misères ! »

Dans cet état d'infirmité, on la voyait encore conserver le zèle pour la pratique des vertus et de la régularité que lui avait inspiré au noviciat son auguste maîtresse. Si elle entendait sonner l'heure de quelque exercice, et que la novice chargée de la cloche tardât à la mettre en branle, elle sortait de sa cellule, se coulait le long du mur avec une rapidité incroyable, et saisissant la corde, sonnait avec une ferveur qu'elle paraissait offrir à Notre-Seigneur en dédommagement du retard occasionné. Puis la novice avait sa petite semonce, avec répétition de

ces paroles : « Jamais on ne vit rien de semblable à St-Denis; notre Mère Térèse de St-Augustin ne l'aurait pas souffert. »

Elle avait un soin extrême de ne se laisser servir en rien; l'amour de la pauvreté et de l'abnégation lui inspirait cette manière d'agir. Elle entretenait elle-même la netteté de sa cellule, ce qu'elle faisait avec une rare perfection; et en plusieurs circonstances, on aurait été tenté de dire que son amour excessif pour la propreté jetait une ombre sur son admirable mortification. Ainsi, elle prenait des précautions minutieuses pour éviter les incommodités de ces insectes si importuns en été, et elle nous dit plusieurs fois que sa première prière en paradis, si Dieu daignait l'y admettre un jour, serait pour nous obtenir d'en être entièrement délivrées. Loin de s'attendre à un privilège de ce genre, la communauté ne songeait pas même à le désirer, dans la persuasion que les Carmélites, dévouées à la pénitence, ne doivent pas chercher à s'exempter des petites souffrances communes à tous. Elle le reçut cependant aussitôt après la mort de notre chère sœur, et continue à en jouir depuis. Ainsi Dieu nous montre qu'il se plaît à faire la volonté de ceux qui l'aiment et qui ont le cœur droit devant lui.

Elle était fort exacte à faire sa retraite annuelle,

et ce fut pendant qu'elle se livrait à ces saints exercices qu'il plut à Notre-Seigneur de l'avertir de sa fin prochaine. Elle se sentit frappée le dernier jour de sa solitude, 10 août 1837, et bientôt une fièvre ardente la condamna à rester au lit. Le médecin ayant déclaré le danger prochain, on lui annonça qu'il était temps pour elle de se préparer à recevoir les derniers sacrements. A cette nouvelle, elle entra dans des transports de joie, de reconnaissance et d'amour qu'admirèrent tous ceux qui en furent témoins. Le médecin en particulier ne pouvait y croire, et cette bien-aimée sœur le remercia, comme lui étant redevable des premiers indices de son bonheur. On l'entendait, tantôt répéter ces paroles de saint André : *O bona Crux*, etc., tantôt gémir sur l'aveuglement des ames qui ne connaissent pas Dieu et ne sauraient aspirer à lui. Lorsqu'on lui demandait si elle unissait le sacrifice de sa vie à celui de Notre-Seigneur sur la croix : « La mort, répondait-elle, n'est point un sacrifice, c'est une grâce. »

La Mère Raphaël, âgée de 91 ans, la seule de ses compagnes de St-Denis qui lui restât, étant allée la visiter, lui témoigna la part qu'elle prenait à sa position. La sœur Térèse de la Miséricorde sachant que cette bonne Mère appréhendait beaucoup la mort, l'exhorta d'une manière fort pathétique à ne

l'envisager désormais que comme le terme de nos douleurs et l'aurore du plus bel avenir, puisqu'elle doit nous mettre en possession de l'unique objet de nos désirs et de nos espérances.

Nous eûmes à remercier le Seigneur de nous avoir rendue témoin de cette entrevue attendrissante, où la pieuse malade donna des preuves si convaincantes de la pureté de son amour pour Dieu, et de sa tendre charité pour ses sœurs. Notre digne Mère Raphaël en demeura fort impressionnée, et trois mois après elle allait se réunir à celle qui l'avait devancée de si peu dans la route du Ciel.

Notre chère sœur Térèse de la Miséricorde avait une dévotion spéciale à l'usage de l'eau bénite, et lorsque la maladie l'eut reduite à se priver de faire elle-même l'aspersion dans sa cellule, comme elle en avait la coutume, elle demandait plusieurs fois le jour qu'on lui rendît ce service : « Arrosez-moi, disait-elle, de cette eau précieuse qui rafraîchit mon ame, et met en fuite l'ennemi de mon salut.» Elle paraissait ne pas s'occuper de ses souffrances, mais uniquement de son Dieu. Elle demanda les prières de l'agonie avant que d'être réduite à cette extrémité, disant qu'elle était bien aise de s'y unir en pleine connaissance ; elle aurait même voulu entendre le *Subvenite* qui ne se dit qu'après le décès.

Elle n'interrompait pas ses aspirations vers Dieu; celle-ci lui était surtout familière : *Veni, Domine Jesu !* et le divin Epoux, écoutant les désirs brûlants de cette ame si pure, l'endormit paisiblement sur son Cœur sacré, le 12 septembre 1837, à une heure du matin.

CHAPITRE XVII.

La sœur Térèse de Saint-Augustin est nommée maîtresse des novices et troisième dépositaire. — Elle envoie son portrait au Pape qui le lui avait demandé. — Par amour pour sa vocation, elle refuse de suivre l'inclination de sa charité en faveur de ceux qui la réclament. — Elle sollicite un bref du Saint-Père pour le rétablissement de la réforme dans la maison des Carmes de Charenton. — Ses succès et sa satisfaction en cette affaire.

M. l'abbé Bertin qui avait pu, dans l'exercice de ses fonctions de supérieur, étudier mûrement l'esprit et les vues de l'auguste Princesse, et qui d'ailleurs était chaque jour témoin des effets merveilleux que produisaient dans le noviciat les exemples de ses héroïques vertus, formait depuis longtemps le projet de lui donner la direction de ces jeunes ames, destinées à perpétuer la ferveur et la perfection qui distinguaient ce monastère. Cet emploi, l'un des plus importants dans les communautés religieuses, ne peut être sagement confié qu'à des sujets de choix, joignant au soin de leur avance-

ment dans les plus solides vertus le talent de les insinuer aux autres, le tact nécessaire pour le juste discernement des esprits, la connaissance des voies diverses par lesquelles les ames sont attirées à l'union divine, et cet heureux mélange de douceur et de fermeté dans la conduite, qui gagne les cœurs à Dieu, et leur fait aimer même les souffrances et les sacrifices qu'il impose.

La sœur Térèse de Saint-Augustin venait de prononcer ses vœux, et eût-elle réuni toutes les autres conditions, celle de l'expérience paraissait devoir lui manquer. Le digne supérieur en jugea tout autrement : il savait quelle sagesse et quelle prudence se trouvent dans une princesse qui a pu traverser tous les dangers du monde sans naufrage, qui, non-seulement est sortie triomphante de ses piéges et de ses séductions, mais encore a eu le courage de tenir déployé l'étendard de la croix au sein d'une Cour brillante, d'y faire autoriser, par son exemple, les maximes les plus sévères du christianisme, et qui, pendant dix-huit années, a su cacher sous la pourpre les cilices et les autres austérités des cloîtres. Cette expérience et celle de dix-huit mois passés au Carmel, parurent donc suffisantes à M. l'abbé Bertin, qui savait d'ailleurs la nouvelle professe admirablement pourvue des autres qualités requises pour l'œuvre à laquelle il la destinait ;

aussi s'empressa-t-il de manifester ses intentions aux religieuses. Celles-ci, connaissant les vertus de leur auguste compagne, ne purent qu'applaudir aux motifs qui engageaient leur supérieur à s'écarter des règles ordinaires, et elles entrevirent déjà les avantages qui en reviendraient à la communauté.

Ce fut le lendemain de sa prise de voile que la sœur Térèse de St-Augustin fut nommée maîtresse des novices. Cette marque de confiance l'affligea vivement ; il lui semblait que tous ses projets de vie cachée et solitaire étaient évanouis ; et d'ailleurs, ne voyant en elle qu'une incapacité complète à ces fonctions, elle se crut obligée en conscience d'adresser ses représentations à qui de droit. Ses supérieurs l'écoutèrent, furent édifiés ; mais loin d'entrer dans ses vues, ils la confirmèrent dans l'emploi auquel Dieu l'appelait : « J'ai fait mes vœux, dit-elle alors : tout ce que je demande à Dieu, c'est de ne jamais faire une démarche pour rien obtenir, ni pour rien refuser. » Un peu plus tard, elle écrivait : « Je désirerais bien n'avoir point à répondre des autres, moi qui puis répondre si peu de moi-même ; mais je suis tranquille parce que j'obéis. »

A cette époque, le noviciat était nombreux ; les exemples éclatants de la fille du Roi attiraient des sujets à Saint-Denis, et ces jeunes personnes riva-

lisaient de ferveur pour retracer un si beau modèle. Apprenant que leur auguste compagne était devenue leur maîtresse, elles furent comblées de joie; plusieurs même virent dans cet heureux évènement l'effet des neuvaines qu'elles avaient faites à cette intention. Quelques-unes cependant, tout en avouant que le mérite et les vertus de la sœur Térèse de St-Augustin justifiaient son appel à cet emploi important, craignirent que la Princesse ne se retrouvât en quelque chose dans la maîtresse, et que les novices ne fussent au moins gênées par la crainte de lui être importunes, soit dans les rapports extérieurs, soit dans l'aveu fréquent de leurs peines et de leurs tentations. L'expérience fit bientôt évanouir ces préventions; il leur fallut à peine quelques jours pour se convaincre qu'aucune maîtresse n'eut, comme celle-ci, le talent de rendre son abord facile, et de persuader qu'elle se considérait comme la servante et la Mère de ses novices. La première fois qu'elle leur parla en cette qualité, elle s'exprima ainsi : « Il doit vous paraître aussi surprenant qu'à moi, mes chères sœurs, qu'hier au milieu de vous, je me trouve aujourd'hui placée à votre tête; quel sujet de confusion pour moi! Ne vous attendez pas à m'entendre parler éloquemment de nos saintes obligations; non, je ne saurai pas vous dire, mais avec la grâce de Dieu, je

pourrai faire, et ensemble nous nous encouragerons à la pratique de nos saints devoirs, à l'extirpation de nos défauts et à l'acquisition des vertus. »

Le divin Maître se plut à répandre d'abondantes bénédictions sur les premiers travaux de la nouvelle directrice, et en même temps il lui fit recueillir les fruits de l'obéissance qui, seule, lui avait fait accepter cet emploi ; au lieu d'y trouver quelque obstacle à son union avec Dieu, elle y puisa au contraire tous les aliments propres à nourrir sa ferveur. C'est ainsi qu'elle en écrivait à M. l'abbé Bertin : « Je vous avoue, mon Père, car je suis ici comme à confesse, je vous avoue qu'il n'y a pas de meilleure école pour la vertu que l'obligation de la prêcher aux autres, et notre noviciat est si fervent qu'il fait le sujet de ma confusion, lorsque je pense que je prêche celles qui valent mieux que moi. Depuis que notre Mère me les a remises, je ne saurais vous dire combien cela m'a été utile pour corriger en moi bien des choses. »

Presque à la même époque, la sœur Térèse des Chérubins, troisième dépositaire, ayant été élue prieure dans notre monastère de Nevers, la sœur Térèse de St-Augustin fut désignée régulièrement pour la remplacer dans cet office, dont les devoirs peu nombreux la laissaient libre pour ses autres fonctions.

Le Souverain-Pontife Clément XIV se plaisait à donner à l'auguste Carmélite des marques de sa bienveillance paternelle; il lui avait envoyé son portrait en lui exprimant le désir de recevoir le sien; c'était un ordre pour l'humble religieuse, dont la foi vive se manifestait par un grand respect pour le Vicaire de Jésus-Christ. Elle envoya donc son portrait à Son Eminence le cardinal de Bernis, en le priant de le remettre au Saint-Père. Par un bref en date du 26 février 1772 [1], Clément XIV lui marque sa reconnaissance et la joie dont il est pénétré, en voyant dans sa physionomie l'expression du contentement qu'elle goûte au service de Dieu : « Nous en avons fait tirer plusieurs copies, ajoute Sa Sainteté, afin qu'une si haute vertu soit connue de tous, comme un des exemples les plus dignes d'être admirés et suivis. »

La vertueuse Carmélite, loin de se prévaloir de tels éloges, avait coutume de dire qu'ils ne s'adressaient qu'à son ancienne position, et non à son mérite. Ces humbles convictions étaient en elle si sincères, qu'on la voyait s'appliquer aux vertus avec tout le zèle qu'inspire le sentiment du besoin et de l'indigence, et rien n'édifiait comme de la voir s'essayer à faire les premiers pas dans une carrière

[1] Pièces justificatives (J).

qu'elle avait déjà parcourue. Elle se croyait si indigne des grâces de Dieu, qu'elle saisissait avec bonheur l'occasion de solliciter les prières des bonnes âmes, et c'était pour elle une indicible consolation de voir le monastère de St-Denis uni par de saintes affiliations à tous les Ordres religieux répandus en France. Ayant remarqué que les enfants de St-Bruno ne figuraient pas dans la liste que nos Mères avaient dressée de ces pieuses associations, elle demanda cette faveur au chapitre général de l'Ordre qui fut heureux de la lui accorder.

Après sa profession, la sœur Térèse de St-Augustin croyait ne plus jamais entendre prononcer pour elle le mot *Madame*, mais on ne s'habituait guère à l'appeler autrement, et elle en était profondément affligée. Elle s'en plaignit au Roi qui lui répondit : « Je ne suis pas surpris qu'elles aient de la peine à vous appeler *sœur*, cependant elles ont voulu que cela arrivât ; après, ce sera une autre dénomination qui sera bonne malgré vous [1]. » Elle prenait tous les moyens possibles pour vivre entièrement cachée au monde dans le secret de sa solitude. Surtout elle s'appliquait à perfectionner le sacrifice qu'elle avait fait à Dieu du plus doux penchant de son

[1] Le Roi entendait le nom de prieure.

cœur : celui de répandre des bienfaits et de soulager l'infortune. Que de luttes elle eut ici à soutenir contre elle-même ! Tous les jours, et à tous les instants du jour pour ainsi dire, elle les voyait se renouveler. Un mélange exquis de sentiments d'humilité et de compassion pour le prochain, l'obligeait au moins à s'excuser de ne pouvoir répondre aux sollicitations sans nombre qu'on lui adressait de toute part. Ses lettres laissaient voir les souffrances de sa charité dans la générosité de son amour pour Dieu et pour sa sainte profession : « Mon parti est pris depuis longtemps, écrivait-elle ; en renonçant à tout j'ai même renoncé à faire du bien aux autres... Ce que ma protection ne fera plus, j'espère le faire par mes prières ; non par mes mérites, mais par les mérites de celui auquel je me suis consacrée. Il ne m'est pas possible de recommander tel ecclésiastique à Mgr l'Archevêque. De ma vie je n'ai fait de recommandations qui tendissent à une cure, et vous sentez bien que ce n'est pas aujourd'hui que je commencerai. Tout ce que je puis faire c'est de prier.... Comme vous connaissez ma façon de penser, écrivait-elle à M. l'abbé Bertin, vous avez bien fait d'assurer que je serais très fâchée de m'être mêlée d'évêché ni de loin ni de près, et grâce à Dieu, je n'en ai jamais eu sur la conscience. »

Quelquefois elle priait ses compagnes de l'aider à se débarrasser de ces demandes, et la sœur Julie écrivit un jour à l'une de nos sœurs d'un autre monastère : « Ma sœur Térèse de St-Augustin veut absolument qu'il ne soit plus question d'elle dans le monde.... Une résolution prise par une grande ame est d'ordinaire de longue durée, et je vois qu'il est inutile de la presser davantage. Cette religieuse Princesse vous prie de faire chez vous la réponse qu'elle nous oblige à faire ici, qui est qu'elle ne se mêle plus de rien. Elle demande qu'on la laisse tranquille dans son dénuement et sa retraite. »

Les intérêts de la religion furent les seuls pour lesquels elle consentit à solliciter à la Cour, et on la vit se refuser aux désirs des plus grands prélats qui réclamaient son crédit pour obtenir des faveurs temporelles. Elle répondit de la sorte à Mgr l'Evêque de Clermont pour lequel elle avait une haute estime : « Je n'ai jamais été plus mortifiée que je le suis aujourd'hui, de n'être pas dans le cas de faire ce que vous désirez pour cette place de St-Cyr, d'autant plus que la demoiselle est de vos parentes. Mais vous savez bien que je ne me mêle de rien, et dernièrement encore j'ai été obligée de faire pareil refus à une multitude de personnes qui me demandaient de leur obtenir une semblable

faveur. Il faut aimer mon état autant que je le fais pour ne pas regretter d'avoir renoncé à tout. Je sens bien, Monseigneur, écrivait-elle encore au même prélat, que vous n'avez pu refuser à votre protégé de m'écrire en sa faveur, mais sûrement vous aurez prévu d'avance ma réponse, sachant ma façon de penser et combien je suis éloignée de tout ce qui est affaires du monde ; si cela n'eût regardé que celles de la religion, je me serais fait un plaisir de répondre à votre zèle apostolique. Mais en ceci il n'est question que de distinctions humaines attachées à la naissance, et je ne suis venue chercher ici que l'apanage de l'humilité et de la pauvreté. Je me contenterai donc d'élever mes prières au ciel pour que tout tourne à la plus grande gloire de Dieu. »

Elle ne voulait pas que son nom figurât à la Cour dans aucune distribution de grâces, et lorsqu'il lui était impossible de refuser quelque solliciteur trop malheureux, elle l'adressait aux princesses ses sœurs, qui se faisaient un plaisir d'entrer dans ses vues, et réclamaient ses prières pour l'acquit de ses lettres de change. « Je vous rappellerai au souvenir de mes sœurs, écrivait-elle à la Mère prieure de Compiègne ; mais il faut attendre que la fête de la Toussaint soit passée. Avec le meilleur cœur du monde, elles sont si généreuses,

que dans le moment où elles désireraient le plus de donner, leur bourse est à sec. »

Tout ce qui pouvait la retirer de la solitude lui était à charge. Elle examinait sévèrement les motifs de sa correspondance ou de ses entretiens avec les personnes du dehors, et retranchait ce qui ne lui paraissait pas indispensable, quand même elle aurait pu y trouver quelque aliment à sa piété : « C'est avec un grand plaisir que je reçois de vos lettres, écrivait-elle à Mgr de Clermont. Je voudrais que votre zèle pastoral et la multitude des devoirs de notre saint état pussent nous permettre à l'un et à l'autre de nous écrire plus souvent, j'en tirerais sûrement un grand avantage pour mon ame ; mais cela serait bien difficile, et comme il faut mettre tout à profit pour sa sanctification, je me retourne du côté du sacrifice ; si je donnais tant de temps à l'écriture, il faudrait que l'observance en souffrît : or, je crois qu'elle est plus utile aux autres et à moi-même que l'écriture, et je suis sûre que vous m'approuverez, surtout lorsque je vous avouerai ingénuement que quand on a passé trente ans à la Cour, c'est cette parfaite observance qui coûte le plus, non pas tant pour la fatigue que pour l'assujettissement. »

Cet éloignement du monde ne provenait point d'une disposition d'humeur et de caractère, ni de

l'ennui et du désagrément des devoirs sociaux, mais du désir de conserver l'esprit de sa vocation. Ecrivant un jour à M. l'abbé Bertin : « Si je prends ce parti, lui disait-elle, c'est moins par la crainte des refus ou des reproches, auxquels je me soumettrais pour Dieu, qu'à cause de la dissipation qu'entraînent les affaires extérieures. » Il était facile de s'en convaincre en la voyant se prêter toujours à ce qui était selon Dieu. Ayant refusé de recevoir un homme en place qui, étant disgracié, réclamait sa protection, elle crut pouvoir, à défaut de ressources matérielles, lui offrir les consolations de la foi. L'ayant fait rappeler, elle lui parla avec tant d'énergie du bonheur et du prix de la souffrance, que se sentant débarrassé du poids de ses peines, il s'écria, en sortant du monastère : « J'ai oublié tous mes malheurs depuis qu'une princesse m'a appris l'usage que j'en dois faire. »

Elle usait de tous les moyens possibles pour se soustraire aux visites ; celles de son auguste famille lui étaient fort agréables, vu la tendre affection qu'elle lui portait : néanmoins, elle aurait sacrifié ces jouissances du cœur, si des motifs de convenance ne l'eussent obligée à agir tout autrement. Elle recevait donc ces visites, mais ne les provoquait jamais. Madame Victoire lui ayant dit un jour qu'elle reprocherait à la jeune princesse Elisabeth

d'avoir tardé longtemps à aller à Saint-Denis, l'auguste Carmélite, sans s'expliquer, la pria de n'en rien faire.

Dieu bénissait visiblement des sacrifices que lui-même inspirait : en peu de temps il accorda à l'humble Princesse un tel dégagement des satisfactions personnelles, et tant de joie dans sa vie d'abnégation, qu'elle disait : « Toutes les fois qu'après une visite mes sœurs me quittent pour retourner à Versailles, je me sens pressée de bénir la Providence de ce que je ne suis pas obligée de les suivre. » Cette vie cachée avait pour elle tant d'attraits, qu'elle aurait voulu y demeurer dans l'oubli des créatures, même après sa mort : « Quand je songe, disait-elle, qu'après ma mort on donnera mon cadavre en spectacle, je demande à Dieu qu'il soit alors si défiguré, qu'on ne soit tenté ni de le montrer ni de venir le voir. » Dieu se plut à exaucer ce vœu de son humilité, comme on le verra en son lieu.

Ainsi détachée d'elle-même et séparée du monde, elle n'avait de désir et d'ardeur que pour les intérêts du divin Maître. C'était peu pour elle de lui avoir sacrifié toutes les grandeurs terrestres, elle lui présentait une immolation plus précieuse dans l'acte permanent de la destruction de l'être humain en soi, et son amour la pressant de plus

en plus, elle aurait voulu voir tous les cœurs brûler d'un si beau feu. Rien ne lui causait tant de joie que les occasions d'aider les ames à se donner à Dieu, ou à perfectionner le don qu'elles lui avaient déjà fait d'elles-mêmes. Cette consolation lui fut souvent accordée ; elle la goûta d'une manière fort sensible peu après sa profession.

Les religieux Carmes réformés de la province de Paris étaient déchus de leur première ferveur ; plusieurs d'entre eux néanmoins, demeurant attachés de cœur à l'exacte observance, gémissaient de ce relâchement, et n'aspiraient qu'à pratiquer l'austérité primitivé de la règle. Ce petit nombre de religieux fervents se rencontrait particulièrement dans la maison du noviciat établi à Charenton, diocèse de Paris. Souvent ils conféraient ensemble sur les moyens de réaliser leurs désirs, et, convaincus que l'établissement d'une maison séparée de la province était indispensable pour cela, ils résolurent de demander à Rome un bref les y autorisant. Le R. P. Hilaire de St-Jean de la Croix, prieur de ce couvent, et son sous-prieur le P. Agathange, se distinguèrent par leur zèle à poursuivre ce généreux dessein.

Après avoir longtemps imploré le secours du ciel, le R. P. Hilaire eut la pensée de confier ses projets à l'auguste Carmélite de St-Denis, et de

solliciter sa protection. Il alla donc au monastère, et s'adressant à la Mère Térèse de l'Enfant-Jésus, que la sœur Térèse de St-Augustin avait eue pour maîtresse des novices, il la pria de lui exposer son affaire. La pieuse Princesse ne pouvait rien apprendre de plus agréable, mais cette entreprise si désirable lui paraissait en même temps si difficile, vu l'opposition que l'esprit du jour d'une part, et de l'autre la province entière des Carmes devaient naturellement susciter, qu'elle ne s'y montra pas d'abord favorable. Le P. Hilaire, mû par l'esprit de Dieu, ne s'en tint pas à une tentative; il revint à la charge, et pria la sœur Julie de lui obtenir la protection qu'il désirait. La sœur Térèse de St-Augustin, informée de la constance des bons religieux, consulta sur cette affaire Mgr de Beaumont et le saint évêque d'Amiens; l'un et l'autre l'encouragèrent à protéger l'entreprise.

Elle ne différa plus de s'y employer, et fit savoir au père Hilaire qu'elle désirait apprendre de lui-même les espérances qu'on avait pour la réussite de ce pieux dessein. A cette nouvelle, le saint religieux crut voir déjà le plein succès de ses efforts. Il présenta à la Princesse un mémoire composé de neuf articles, comprenant les moyens de réaliser la séparation du couvent de Charenton d'avec la pro-

vince de Paris, et lui apprit que vingt-trois religieux Carmes étaient déterminés à embrasser la réforme. En mettant en évidence les vues et les intentions de nos Pères, ce mémoire justifiait pleinement leurs démarches ; la pieuse Carmélite y vit les effets d'un véritable amour de Dieu, et promit d'en écrire elle-même au Souverain-Pontife Clément XIV, ce qu'elle fit, après avoir obtenu l'agrément du Roi. Dans cette lettre, en date du 14 mars 1772, elle expose à Sa Sainteté le désir des religieux de Charenton, et les conditions où ils se trouvent pour recevoir la réforme qu'elle sollicite avec beaucoup d'énergie, et avec l'esprit de foi qui la caractérisait : « Ce que nous vous demandons, très Saint-Père, lui dit-elle, c'est un bref conforme au petit mémoire que je joins ici... Il se trouvera peut-être plus de religieux que la maison de Charenton n'en pourra contenir, et on en remplira d'autres, commençant par celle de Paris. Mais n'y en eût-il qu'une, ce sera, sous la protection du Roi, une pépinière qui, tôt ou tard, fournira de quoi en former d'autres, et peut-être de quoi renouveler tout l'Ordre en France, et ce sera un exemple pour tous les autres Ordres. Mais quand même toutes ces espérances seraient vaines, qu'il ne soit pas dit, très Saint-Père, que sous le pontificat d'un Pape qui a donné l'habit du Carmel à la fille d'un roi de

France, sous le règne d'un roi qui a sacrifié sa propre fille au Carmel, il n'a pas été permis aux Carmes de France d'être fidèles à leur règle. Et vraiment vous leur en refuseriez le seul moyen, si vous leur refusiez le bref qu'ils désirent. Mais Votre Sainteté ne le leur refusera pas, j'en ai la ferme confiance. Vous ne le refuserez pas à une fidélité qui, seule et sans protection, mériterait d'être accueillie... Vous ne le refuserez pas au Roi qui, en vous le demandant, vous donne une nouvelle preuve de son respect filial, de son attachement à la religion, et de l'estime qu'il fait de la régularité monastique. Vous ne le refuserez pas à une fille de sainte Térèse qui, en s'intéressant pour ces bons religieux, ne fait que suivre les traces de sa sainte Mère. Vous ne le refuserez pas à votre fille spirituelle que vous avez prévenue de tant de témoignages d'une bonté paternelle, et que vous avez nvitée à vous en demander de nouveaux. Vous ne le refuserez pas à tant de saints religieux qui, dans tous les Ordres, gémissent du relâchement universel, et demandent à Dieu une ressource qu'ils trouveraient dans cet exemple. Enfin, vous ne le refuserez pas à toute l'Eglise qui, scandalisée de tant d'irrégularités, s'afflige de n'y pas voir du moins une exception éclatante, propre à en susciter beaucoup d'autres. » Elle termine en exposant à Sa Sain-

teté ses motifs de désirer que cette grâce soit accordée immédiatement, ce qu'elle lui demande avec de très humbles supplications.

Elle envoya cette lettre au cardinal de Bernis, auquel elle écrivit en même temps pour l'informer de l'affaire et le prier d'en ménager la prompte conclusion auprès de Sa Sainteté. Après lui avoir énergiquement représenté qu'il est impossible aux religieux désirant observer la règle primitive, de la pratiquer parmi ceux qui s'en éloignent, elle ajoute : « Si c'est une condescendance nécessaire de ne pas forcer ceux-ci à garder leurs vœux, c'est une justice indispensable de procurer aux autres la liberté d'y être fidèles, et il n'y a qu'une séparation qui puisse concilier ces deux choses. Je vous prie, Monsieur, de mettre tout votre esprit à bien faire sentir cela ; c'est vous demander beaucoup pour peu de chose, je le vois bien, mais je veux être sûre de mon fait. »

Le Saint-Père, touché de la piété avec laquelle la sœur Térèse de Saint-Augustin implorait l'autorisation de cette réforme, lui expédia dans le plus court délai le bref tant désiré [1], et dans une lettre particulière, l'assura de l'empressement qu'il avait mis à concourir, par son autorité, à l'exécution du projet

[1] Pièces justificatives (K).

si digne d'éloge qu'elle lui avait soumis. Notre vénérée Mère, en possession de ce bref, l'envoya au Roi, qui le revêtit de lettres-patentes et le fit enregistrer. On en donna connaissance aux religieux de Charenton, et enfin il fut signifié au chapitre général de la province des Carmes qui en fut extrêmement surpris et mortifié, et mit au jour une protestation de vivre et de mourir dans la plus rigoureuse pratique de la règle. Cet acte ne pouvait être considéré que comme un moyen de défense; la sœur Térèse de Saint-Augustin ne fut pas la dernière à le remarquer : « Plût à Dieu, dit-elle, que le renouvellement annoncé fût réel, le succès aurait dépassé de beaucoup nos espérances : nous nous sommes réduits à une seule maison et nous aurions toute une province. »

Les Carmes de Charenton mirent aussitôt la main à leur réforme, et bientôt on put comparer ce couvent à ceux qui sortirent des mains de nos saints réformateurs. Jamais ces bons religieux n'oublièrent qu'ils devaient leur bonheur à la vénérée Carmélite de Saint-Denis, qui, de sa part, ne cessait de rendre grâces à Dieu de l'avoir appelée à seconder leur généreux dessein.

Amplement dédommagée de ses sollicitudes par cet heureux succès, elle en rendit compte au Saint-Père, en lui offrant le témoignage de sa filiale re-

connaissance, et saisit cette occasion pour demander l'avancement de la cause de la vénérable Mère Anne de Jésus, en exprimant les vœux et les ardents désirs du Carmel à cet égard. Cette œuvre était pour elle en particulier l'objet de bien douces espérances; elle en parle encore au cardinal de Bernis, en le remerciant de son concours dans l'affaire de nos Pères Carmes : « Je vous prie, lui dit-elle, de me mander où en est le procès, et de suivre cette cause. L'Impératrice s'y intéresse beaucoup, elle m'en a écrit et l'a recommandée à son ambassadeur à Rome. Si l'ambassadeur de France veut bien aussi s'en mêler, j'en attendrai un succès semblable à celui du bref de Charenton. »

Les causes de nos autres Vénérables pendantes à Rome lui étaient également chères; elle témoigna en particulier son désir de voir terminer celle de la Mère Madeleine de St-Joseph; toutefois, ayant appris qu'à Rome on avait mal interprété ses intentions, en supposant qu'elle demandait la béatification de celle-ci avant celle de la Mère Anne de Jésus, elle réclama vivement en s'adressant au cardinal de Bernis : « Je voudrais de tout mon cœur, lui dit-elle, que toutes les deux fussent béatifiées; mais j'ai toujours entendu dire qu'il ne fallait pas courir *deux lièvres à la fois.* Vous verrez que ce sera l'avocat du diable qui aura levé ce second

lièvre pour nous donner le change et nous les faire manquer tous deux. Il serait bien attrappé si cette finesse conduisait au contraire à nous en donner deux pour un. Vous êtes bien capable, Monsieur, de lui jouer ce tour, et je vous avoue que je l'espère. Mais si cela était impossible, travaillez uniquement pour la Mère Anne de Jésus... Il faut que la Mère passe avant la fille. »

A cette époque, la sœur Térèse de St-Augustin contribua encore à une œuvre qui intéressait fort sa piété. Elle apprit que dans la ville d'Amiens on s'occupait à établir l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement ; Mgr l'Evêque avait sanctionné ce pieux projet, mais on avait besoin de quelque rente et l'affaire demeurait en suspens. Elle s'empressa d'en écrire au saint prélat, le suppliant de ne rien omettre pour accélérer une fondation si nécessaire, disait-elle, pour attirer les miséricordes divines sur les peuples; et elle s'offrit en même temps à le seconder selon son pouvoir. Mgr de la Motte lui ayant présenté son mémoire, elle l'adressa au Roi qui, par affection pour sa fille et en considération du saint évêque qu'il vénérait, accorda la rente sans exiger les formalités requises en pareil cas, et ordonna l'expédition des lettres-patentes. Les vœux de la pieuse Princesse furent comblés ; l'adoration perpétuelle s'établit à Amiens d'abord dans

une paroisse de la ville; plus tard elle fut transférée chez les Clarisses qui avaient les premières sollicité cette faveur.

On sait que les saintes reliques étaient pour la sœur Térèse de St-Augustin un objet spécial de dévotion. Se souvenant des offres bienveillantes que lui avait faites le Souverain-Pontife Clément XIV, elle lui demanda le corps d'un saint Martyr qu'elle désirait voir placé dans le chœur des religieuses. Le Saint-Père lui destina aussitôt le corps de saint Valeehcy, et chargea le cardinal de Bernis de le lui adresser de sa part. Son Eminence le lui fit parvenir par l'entremise du duc d'Aiguillon; ce fut le 9 de mai 1773 que cette précieuse relique fut apportée à St-Denis. La Princesse, accompagnée de quelques religieuses, alla la recevoir dans le cloître; on la déposa dans un ermitage, et la communauté chanta le *Te Deum* en actions de grâces. Au mois d'octobre suivant, Mgr l'Archevêque de Paris vint reconnaître l'authenticité du saint corps; il entra dans le monastère accompagné de ses vicaires-généraux, des ecclésiastiques attachés à la maison, ainsi que des médecin et chirurgien. La caisse renfermant la précieuse relique avait été décemment déposée dans le chœur. Monseigneur, après avoir reconnu l'intégrité des sceaux, l'ouvrit, et en tira les ossements qu'il fit examiner par les médecins.

On trouva dans la caisse un vase contenant du sang du saint Martyr, et une pierre sur laquelle son nom était gravé. Monseigneur s'étant lavé les mains après cette opération, la pieuse Princesse, par humilité et par vénération pour le saint prélat, voulut lui présenter la serviette.

Lorsqu'on eut dressé le procès-verbal, Monseigneur invoqua trois fois saint Valeehcy et chanta son oraison après l'antienne *Iste sanctus*, récitée par la communauté. Puis, ayant mis un fragment des saintes reliques dans un bassin, il parcourut le chœur pour les faire vénérer et baiser aux religieuses. Cela fait, on renferma le saint corps dans l'autel ; Monseigneur y apposa son sceau et le remit au chapelain de la maison, auquel il enjoignit de se trouver présent pendant le travail nécessaire pour l'ornement de la châsse. La couronne que la sœur Térèse de St-Augustin portait au jour de sa profession fut posée sur la tête du saint Martyr.

Le Saint-Père ayant autorisé [1] l'auguste Carmélite à faire célébrer dans son monastère la fête de saint Valeehcy, par ordonnance de Mgr le Nonce, elle fut fixée au premier mars. La Princesse en eut une grande joie qu'elle témoigna au Pape avec les expressions d'une tendre piété.

[1] Pièces justificatives (L).

CHAPITRE XVIII.

La sœur Térèse de St-Augustin exerce son emploi de maîtresse des novices. — Sa bonté, son humilité lui attirent la parfaite confiance de ses filles. — Elle est leur modèle dans toutes les pratiques et les vertus religieuses.

La sœur Térèse de Saint-Augustin, se soumettant aux desseins de Dieu qu'elle ne pouvait comprendre, entra dans l'exercice de son emploi de maîtresse des novices avec des dispositions bien propres à attirer les bénédictions du ciel sur son œuvre. Toute pénétrée de ces leçons du divin Maître, auxquelles on l'avait vue jusque-là si fidèle : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de de cœur.... Je suis venu pour servir et non pour être servi*, elle se proposa alors d'obéir à ces autres conseils : *Que celui qui voudra être le plus grand parmi vous soit le plus petit, et que celui qui voudra être le premier soit le serviteur de*

tous. Ces sentiments ne cessèrent pas d'être les siens tant qu'elle exerça la supériorité, et dès son début dans cette carrière elle y conforma sa conduite à tel point, que son exemple fut toujours pour ses filles l'arme la plus puissante dans leurs luttes contre les attaques de l'amour-propre, et les mille répugnances de la nature..

Ces exemples, dans la maîtresse, avaient encore pour résultat d'attirer la parfaite confiance des novices. Persuadées que celle qui pratiquait l'héroïsme de la vertu savait guider les ames dans les sentiers qui y conduisent, il leur était extrêmement facile de s'abandonner à sa direction. De sa part, la nouvelle maîtresse secondait cette disposition indispensable pour assurer le succès de son zèle, et faisait sur ce sujet à ses filles des exhortations aussi simples que persuasives : « Il me vient quelquefois à la pensée, leur disait-elle, que le démon, attentif à se servir de tout pour nous nuire, pourrait bien user de finesse pour diminuer la confiance que vous devez avoir en moi, comme en votre Mère. Ainsi, au lieu de cette qualité sous laquelle, seule, la religion veut que vous me considériez, vous vous rappellerez encore ce que j'étais dans le monde, vous en faisant un fantôme pour vous effrayer. Vous vous direz à vous-mêmes : si notre maîtresse était une autre, je lui ouvrirais mon

cœur, mais je n'oserais parler si librement à celle qui a été *Madame Louise.* Au nom de Dieu, mes sœurs, qu'aucune de vous ne me donne jamais le chagrin d'apprendre qu'elle ait écouté une semblable pensée, ce serait une tentation diabolique qui suffirait pour vous perdre. »

Elle leur facilitait extrêmement l'ouverture de cœur, et celles qui avaient plus d'éloignement pour la direction étaient surprises d'en être venues là, dans un simple entretien avec leur maîtresse. Ses succès n'étaient pas moindres lorsqu'elle voulait leur faire goûter les conseils les plus contraires à la nature. Elle savait les présenter sous des formes si aimables, et les mettre tellement à la portée de chacune, que la mauvaise volonté aurait pu seule les faire repousser. Possédant ainsi la confiance et l'affection de ses élèves, elle veillait à ce que rien d'humain ne se mêlât à ces sentiments, ne leur permettant jamais d'user à son égard de ces expressions tendres qui ne conviennent pas à la sainte amitié dont Dieu seul est le principe : « C'est là, disait-elle, un langage d'idolâtrie qu'on doit s'interdire entièrement dans le cloître. »

Son accueil était toujours plein de bienveillance, alors même que ses filles se rendaient importunes par des visites fréquentes et superflues. En ce cas, elle reprenait l'imperfection, sans négliger le soin

de se mortifier et de se tenir dans la disposition d'humble servante de celles qui lui étaient confiées. Le moment où elles se présentaient paraissait être toujours celui où elle désirait les voir. Accessible la nuit aussi bien que le jour, il lui arriva de consacrer tout le temps de son repos à la consolation d'une ame éprouvée. Ses filles, affligées ou souffrantes, soit au moral, soit au physique, étaient l'objet spécial de sa sollicitude ; point de plaie qu'elle ne voulût sonder, point de douleur qu'elle ne sût adoucir. Ayant vu dans une lettre adressée à l'une des novices que sa sœur se trouvait dans une peine étrange, n'ayant pas une somme dont elle ne pouvait se passer, la bonne maîtresse en adressa sur-le-champ la demande aux princesses ses sœurs. Dès qu'elle eut reçu cet argent, elle fit appeler la novice et lui dit : « J'ai différé de quelques jours à vous remettre cette lettre dans l'espérance que je pourrais vous montrer le remède en même temps que le mal. Tenez, vous enverrez cette somme à Mme votre sœur et vous lui souhaiterez un bon voyage. »

Quant aux malades, elle ne se contentait pas de leur prodiguer les soins affectueux d'une mère, elle consacrait à les servir de ses propres mains tous les instants qu'elle pouvait dérober aux autres devoirs de son emploi. On la voyait monter à l'infir-

merie quatre ou cinq fois dans une matinée. S'appropriant tout d'abord les fonctions d'infirmière, elle paraissait plus heureuse lorsqu'elle y trouvait des pratiques mortifiantes. La sœur Raphaël ayant pris un vomitif, en sentit l'effet dans un moment où elle était seule avec sa maîtresse ; celle-ci, lui tendant les mains dont elle formait une cuvette, lui enjoignit de s'en servir pour cet usage : « Dans l'impossibilité d'aller vous en chercher une autre, lui dit-elle, je vous offre celle-ci, et un peu d'eau réparera tout. » La novice, forcée d'obéir, s'abîmait de confusion : « C'est fort bien, lui dit gracieusement la Princesse, du moins notre plancher est resté tout propre. » Dans une maladie grave, la même sœur étant fatiguée par une démangeaison incessante sous la plante des pieds, la bonne maîtresse voulut essayer de la frictionner avec un morceau de toile neuve. Heureuse de pouvoir lui procurer quelque soulagement, elle passait un temps considérable dans l'exercice de cette humble fonction.

Une autre novice, habituellement souffrante, lui avait demandé la permission de veiller au chœur la nuit du jeudi saint ; hésitant d'abord à le lui permettre, elle céda enfin à ses instances ; cependant, lui ayant préparé un fauteuil dans sa propre cellule, elle l'y conduisit à trois heures du matin,

l'environna de précautions pour la garantir du froid, et lui dit du ton le plus affectueux : « Maintenant il faut dormir sans vous éveiller. » Une autre encore ne pouvait consentir à prendre une médecine que le docteur avait ordonnée. Après lui avoir proposé tous les motifs capables de la déterminer, la maîtresse lui dit enfin : « Je vois, mon enfant, que vous n'êtes pas généreuse ; hé bien ! ce que vous n'avez pas le courage de faire pour l'amour de vous, ni pour l'amour de moi, ni même pour l'amour de Dieu, je vais le faire moi-même, uniquement pour vous prouver qu'une médecine n'est pas un poison. » En même temps, elle verse une partie du médicament dans un vase, l'avale et dit à la malade : « Me voilà ! » Celle-ci, bien confuse, réclame le reste, et avoue que le sacrifice qu'on lui demande n'est pas au-dessus de ses forces.

En hiver, elle visitait souvent ses novices au lit, après matines, afin de voir si elles étaient suffisamment couvertes, et si le froid ne pourrait en aucune sorte les empêcher de dormir. Rien n'échappait à sa sollicitude maternelle, et on avait lieu de se convaincre que l'exercice de la charité était sa plus douce consolation. Jamais elle ne connut l'acception des personnes : toutes ses filles étaient confondues dans son cœur, et elle ne voyait entre

elles d'autre inégalité que celle de leurs besoins. S'employant avec zèle à la perfection de chacune, elle redoublait son travail à l'égard des faibles, afin de les rendre toutes de dignes épouses du Seigneur. Elle savait cependant attendre les moments de Dieu, et montrait une patience invincible dans ces longs intervalles, où l'ame, soumise aux plus rudes épreuves, doit travailler à se quitter soi-même et à acquérir les vertus qui disposent à l'union divine. On lui parlait un jour d'une jeune religieuse, sa novice, dont la conduite n'était pas satisfaisante : « Laissez faire, répondit-elle, vous verrez que ce petit papillon viendra enfin brûler ses ailes au feu du saint amour. » Et de fait, cette religieuse au caractère bizarre, après s'être longtemps laissé conduire par son imagination, fut, vers la fin de sa vie, un sujet d'édification pour la communauté où elle se retira après la révolution, et mourut dans les dispositions les plus consolantes.

L'usage de la Cour, où il est si important pour les princes d'étudier ceux qui les entourent, l'avait préparée au discernement des esprits. Aussi était-il rare qu'elle se trompât dans le jugement qu'elle portait des ames, de leurs progrès, de leurs défauts. Elle distinguait admirablement les diverses sources des fautes, et savait y proportionner ses remon-

trances. Du reste, dans les observations ou les exhortations qu'elle adressait à ses élèves, on remarquait le plus heureux mélange de douceur et de fermeté, de simplicité et de prudence.

Son plaisir était de se trouver parmi ses filles, de se mettre à leur portée et de paraître leur égale. A la récréation, sa bonne humeur, ses manières franches et unies les portaient à la dilatation de cœur. L'une d'entre elles lui ayant demandé si elle ne trouvait pas leur société bien peu amusante, elle l'en reprit comme d'un propos antireligieux : « Sommes-nous donc venues ici, lui dit-elle, pour rechercher ce qui nous amuse? Et croyez-vous que la société des douze Apôtres ait été bien amusante pour Notre-Seigneur? »

On ne voyait jamais s'affaiblir dans la Princesse les sentiments de mépris d'elle-même, dont elle était pénétrée. Elle s'attribuait les fautes de ses novices et s'en accusait quelquefois publiquement en leur présence. Il lui arrivait de leur dire, après les avoir reprises de quelque défaut : « S'il y en a parmi vous qui se mettent dans le cas de mériter ces reproches, c'est à moi-même qu'ils s'adressent et que je dois les faire d'abord. Si vous n'êtes pas tout ce que vous devriez être, c'est sans doute parce que je ne saurais vous dire comme saint Paul aux Fidèles : *Imitez-moi comme j'imite moi-même*

Jésus-Christ. » Donnant un jour des avis particuliers à l'une d'entre elles, elle ajouta : « N'est-il pas vrai, ma chère sœur, que si je vous donnais de plus saints exemples, vous me montreriez vous-même moins de négligence? Si je cultivais plus soigneusement le champ de votre cœur, je n'y verrais pas l'ivraie croître à côté du bon grain; si je vous instruisais mieux des vertus, j'aurais la consolation de vous les voir pratiquer plus généreusement; si mes prières pour vous étaient plus ferventes, elles vous obtiendraient d'être plus fidèle à notre sainte règle. Voyez donc combien vous êtes intéressée à demander vous-même ma sanctification, de peur que mes négligences et mes péchés ne soient un obstacle aux desseins de Dieu sur vous. »

Loin de s'attribuer quelque chose des progrès des novices ou de leurs bonnes dispositions pour la vertu, elle croyait, au contraire, que Dieu agissait en cela pour exciter sa propre ferveur. Ecrivant à son supérieur, elle lui disait : « Je n'ai pas un instant à moi, chargée de treize novices d'une ferveur qu'il faut s'étudier continuellement à modérer; je n'ai de difficultés que lorsqu'il faut les faire reposer. A l'attrait le plus fort pour la prière, elles joignent un zèle immense pour les travaux pénibles. Elles avaleraient comme miel toutes les

œuvres de mortification tolérées parmi nous, si on ne mettait la plus grande prudence à les modérer.

» Je ne puis voir mes novices sans me sentir encouragée au service du Seigneur, leur ferveur s'élève sans cesse contre mes lâchetés. Je rends grâces à la divine Providence d'avoir environné ma faiblesse de ce petit groupe d'anges qui ne respirent que le pur amour de Dieu, et qui, en faisant ma confusion, font cependant aussi ma joie.

» Je regarde mes novices comme autant de maîtresses que le Seigneur m'a données dans sa miséricorde, pour m'apprendre à être humble, mortifiée, courageuse, pénitente et fervente. »

Si l'une de ses filles se rendait coupable de quelque négligence dans ses devoirs, elle punissait cette faute en s'acquittant elle-même de la pratique omise, ce qu'elle faisait plus volontiers lorsqu'il s'agissait d'œuvres mortifiantes ; rien ne pouvait humilier autant la pauvre novice, et lui inspirer un si ferme propos pour l'avenir. Elle dit un jour à l'une d'entre elles, souvent arrêtée dans ses progrès par des recherches de la nature : « Je crois, ma sœur, que le bon Dieu s'est trompé ; c'est vous qui deviez naître princesse et non pas moi. »

La sœur Raphaël, cédant à une réflexion tout

humaine, n'avait pas voulu se laisser couper les cheveux au moment de sa prise d'habit : « Si je ne persévérais pas, se disait-elle, comment me présenter dans le monde n'ayant plus mes cheveux ? » La maîtresse l'examinant un jour, lui demanda ce qu'elle avait de si volumineux sous son voile. Sur la réponse franche de la novice, découvrant en elle une grande faiblesse, effet de l'amour-propre, elle résolut de profiter de la circonstance pour porter un coup à ce formidable ennemi de notre perfection. Pour le moment, il ne revint à la sœur qu'un peu de confusion, mais plus tard, étant dans sa cellule, elle vit arriver la Princesse portant des ciseaux d'une main, et de l'autre le panier des ordures : « C'est moi-même, dit-elle en entrant, qui vais vous couper les cheveux, afin que le sacrifice vous en soit moins pénible. » Sans délai, elle se mit à l'œuvre. La sœur Raphaël s'en montra reconnaissante, témoignant un extrême regret de sa vanité. La voyant dans ces bonnes dispositions, la sage maîtresse voulut les mettre à profit pour faire avancer en elle l'œuvre de la grâce. Les Dames de France étant venues la visiter, reçurent les hommages du noviciat, et adressèrent la parole à chacune des novices que la sœur Térèse de Saint-Augustin leur présentait tour à tour. Quand vint le rang de la sœur Raphaël : « En voici une, dit Ma-

dame Louise, qui ne voulait pas se laisser couper les cheveux; j'ai été obligée de faire moi-même cette opération. — Ils étaient donc bien beaux les cheveux de cette novice, demanda l'une des princesses? — Ah! répondit la maîtresse, ils étaient *couleur de gueux !...* » L'hilarité générale eut une exception : la pauvre sœur Raphaël n'avait pas le cœur à rire; elle recueillait là une confusion dont elle nous parlait encore avec une mémoire toute fraîche à l'âge de 90 ans.

Une autre novice, sœur Térèse de la Miséricorde, entrant un jour dans la cellule de sa maîtresse, y trouva une bonne sœur du voile blanc, exhalant l'odeur de la basse-cour où elle avait travaillé: « Vous devriez bien, ma sœur, lui dit-elle, prendre des précautions pour ne pas apporter ces parfums à notre maîtresse. » Mais aussitôt elle fut reprise par celle même dont elle avait prétendu défendre la délicatesse : « Ma sœur, lui répondit la Princesse, ce sont les parfums de l'Epoux. » Et comme elle filait de la grosse laine grise, elle ajouta : « L'odeur de cette laine ne vous paraîtrait pas plus agréable; mais lorsque vous aurez l'esprit du Carmel, vous changerez bien de sentiments. » Elle lui donna ensuite les plus solides enseignements sur la mortification religieuse.

Cette même novice lui disait, une autre fois, que

sa plus grande pénitence dans la maison était de se servir des essuie-mains communs, que souvent elle trouvait trempés : « Je vous avouerai, lui répondit-elle, qu'à mon arrivée ici j'y fus prise tout comme vous, n'ayant pas compté cette mortification dans le calcul que je faisais de celles du Carmel, quand j'étais encore à la Cour; et ma délicatesse fut telle, dans les commencements, que je me hâtais de prévenir les autres pour me laver les doigts, afin de trouver l'essuie-main tout sec; mais depuis, ayant fait réflexion que cet empressement ne pouvait plaire à Dieu, et n'était pas en rapport avec mon désir de faire le vœu de pauvreté, j'ai pris mon parti et me suis servie de l'essuie-main les yeux fermés. Je vous assure que ce sont là de ces petits sacrifices qui ne font pas de mal quand on les fait pour Dieu. » Une autre postulante éprouvait une aversion insurmontable, ce lui semblait, pour un certain aliment. La maîtresse, en l'apprenant, lui dit : « Je suis bien aise de m'être trouvée dans le même cas que vous; la seule vue de ce légume m'était insupportable, et me donnait d'avance des convulsions d'estomac. Voici les moyens que j'employais pour me surmonter : la prévention venait en partie des yeux, je les détournais, je mangeais et je trouvais que le goût n'en était pas si détestable; et puis, ce qui n'est pas bon au goût est très

avantageux à l'ame, nous n'en saurions douter... Pour moi, disait-elle encore à une autre novice, je ne me suis mise à l'aise qu'en brusquant mes répugnances. C'est nécessaire pour dompter l'imagination qui s'effraie lorsqu'on lui laisse un libre cours dans ces réclamations de la nature. Je me souviens, par exemple, que je me faisais un tourment d'exercer la fonction de chantre au saint Office : au lieu d'accepter les dispenses qu'on voulait m'en donner, je demandai, au contraire, à y être employée plus souvent, et bientôt mes répugnances disparurent. Lorsque je fus sur le point d'échanger mon linge contre la serge pour toute ma vie, la nature murmura encore, quoique j'eusse déjà fait un essai avantageux de cette austérité; pour lui imposer silence, je demandai la permission de porter le cilice pendant quelque temps; je l'obtins, et depuis ce moment, la serge m'a paru douce comme de la soie. »

Elle recommandait à ses filles l'assiduité au travail comme étant l'une des principales mortifications attachées à notre état et nécessaires à notre perfection : « Quand je me sens fatiguée et tentée de rester dans l'inaction, leur disait-elle, je regarde notre cloître [1] où mon corps doit se reposer jus-

[1] Sous lequel étaient les sépultures des religieuses.

qu'au jugement dernier; cette pensée me rend le courage, et je ne songe plus à écouter ni le froid ni le chaud. Plus on aura de charité pour vous, moins vous devez vous écouter vous-mêmes. Lorsque je suis entrée dans la maison, si j'eusse voulu me croire, j'aurais toujours été malade : un Office sonnait, j'avais la migraine, le temps de l'oraison approchait, je me trouvais bien faible; mais je me faisais un peu de violence, j'allais à l'Office et à l'oraison; je n'y étais pas plus tôt que mon mal devenait supportable au point que je l'oubliais. L'été, comme nous nous levons plus matin, je sentais de grands maux de cœur qui m'invitaient fortement au sommeil; je me donnais bien garde d'en rien faire, et dès que j'avais pris l'air j'étais guérie. Je vous dis ceci afin que vous vous teniez en garde contre votre corps qui aime ses aises, contre le diable qui veut nous détourner de nos saints exercices, et aussi contre la charité de nos sœurs qui, souvent trop empressée pour les besoins de nos corps, peut devenir funeste à nos ames. Une religieuse ne doit pas trop facilement se croire malade; et lorsqu'elle n'est qu'incommodée, elle doit se réjouir en silence d'avoir quelque chose de plus que ses sœurs à offrir au divin Epoux. »

Elle disait un jour à une postulante, après l'avoir exhortée aux sacrifices journaliers : « Vous allez

m'objecter qu'il vous en coûtera, et je n'aurai nulle peine à vous croire, sachant combien toutes ces choses m'ont coûté et me coûtent encore, à moi qui aimais mes aises comme personne. Mais en venant ici, nous avons dû y apporter la détermination de ne plus vivre que de sacrifices. Le secret pour nous les adoucir est de nous occuper un peu moins de ce qu'ils nous coûtent, et un peu plus de ce qu'ils nous valent. »

C'était surtout en ce point que la Princesse était le modèle de ses filles, et chaque jour elle leur traçait quelque nouvel exemple de cette parfaite abnégation. Ainsi, s'apercevait-elle que quelqu'un des petits meubles dont l'usage est permis à une Carmélite fût incommode ou moins agréable à l'une de ses élèves, elle lui proposait aussitôt de l'échanger contre le sien. Elle s'était dépouillée de tous les objets, même pieux, auxquels elle avait quelque attache ; mais dans ce complet retranchement, une boucle des cheveux de la Reine avait échappé à sa vigilance. Ayant remarqué qu'une novice conservait de même les cheveux de sa mère encore vivante, elle l'appela et lui dit : « Je vous remercie de ce que vous m'avez fait sentir que conserver des cheveux de nos mères dénote un attachement trop humain pour des Carmélites, qui doivent trouver tout en Dieu. Nous allons donc

renoncer l'une et l'autre à cette petite satisfaction. » La novice entra dans les vues de sa maîtresse et fit son sacrifice, mais elle lui objecta que conserver des cheveux de la Reine, c'était honorer la mémoire d'une sainte, et la conjura de ne pas s'en défaire. L'humble Princesse ayant entrevu plus de perfection dans le dépouillement, persista dans son dessein et l'accomplit aussitôt.

Elle aimait à agir ainsi de concert avec ses novices dans la pratique des leçons qu'elle leur donnait, surtout elle se chargeait volontiers des pénitences que méritaient leurs fautes. A ce propos elle leur disait : « C'est très sagement que notre sainte Mère Térèse veut qu'à chaque faute réponde une pénitence. Si la coupable ne s'en acquitte pas, il est juste qu'elle soit accomplie par celle que son devoir obligeait de veiller à ce que la faute ne se commît pas. »

CHAPITRE XIX.

Suite du sujet précédent. — Instructions que la sœur Térèse de Saint-Augustin donne à ses novices. — Elle souffre en renvoyant celles qui ne sont pas appelées. — Le bonheur qu'elle goûte lorsqu'elles sont admises à la profession. — Sa sagesse dans les moyens qu'elle emploie pour discerner leur vocation.

Nous l'avons vu, la sœur Térèse de St-Augustin enseignait ses novices par l'exemple; toutefois, elle ne négligeait pas de les instruire, et ses instructions étaient solides, fondamentales, ayant pour but d'établir l'ame dans des principes de foi, de confiance, d'amour, et de l'amener par degré aux plus parfaites vertus évangéliques.

Son premier soin, à l'égard des jeunes personnes nouvellement entrées dans le cloître, était de détruire en elles toute estime des maximes du monde, en y substituant celles du divin Sauveur, vivant parmi les créatures comme l'une d'entre elles, afin d'être le modèle de notre vie. Elle voulait que l'es-

prit de foi animât toute leur conduite, et ne souffrait pas en elles l'expression d'un sentiment contraire. Une postulante, ayant communié le matin, lui disait, vers la fin de la journée, qu'elle avait éprouvé de l'ennui dans les moments où elle s'était trouvée seule : « Mais, lui répondit sa maîtresse, est-ce qu'une Carmélite peut être jamais seule? Sa cellule n'est-elle pas un paradis où elle trouve toujours son divin Epoux disposé à l'écouter et à lui répondre, la sainte Vierge, son bon ange et tous les saints réclamant ses hommages et lui offrant leur protection ? »

Si elle les voyait abattues par les peines, les tentations, les épreuves de tout genre : « Qui sommes-nous, leur disait-elle, pour nous étonner ainsi et nous chagriner de nos faiblesses et même de nos chutes? Les saints s'en humiliaient et se relevaient promptement, sans se décourager. Notre découragement est l'effet d'un orgueil insupportable qui attaque Dieu dans celles de ses perfections qu'il aime le plus à nous manifester : sa bonté, sa miséricorde, sa toute-puissance. Le découragement ne va jamais sans présomption, et il en est le châtiment ordinaire. » Elle leur faisait remarquer à propos, comme avec du courage et de l'humilité on triomphe enfin de toutes les ruses de l'ennemi : « Du courage, mes sœurs, leur disait-elle souvent,

du courage ; le joug d'une Carmélite est nécessairement très léger ou très pesant, selon que son courage le porte ou que sa lâcheté le traîne. » L'une de ses filles, étant abattue, lui faisait en pleurant l'aveu d'une faute dans laquelle elle retombait fréquemment : « A quoi bon ces larmes de découragement, lui dit la maîtresse? Ne vaudrait-il pas mieux, en nous pénétrant de notre faiblesse, mettre notre confiance en Celui qui sait tirer le bien du mal? — Et quel bien peut résulter de mes rechutes perpétuelles? — Un très grand : cela nous donne occasion à l'une et à l'autre de nous humilier devant Dieu, vous de ce que vous êtes, et moi de ce que vous n'êtes pas. »

Une novice pénétrée de reconnaissance envers sa bonne Mère, pour les soins qu'elle lui prodiguait en vue de son avancement spirituel, lui dit un jour : « Oh! ma Mère, que deviendrais-je, si j'avais le malheur de vous perdre? — Est-ce que Dieu ne vous restera pas toujours, répondit la maîtresse? Mais d'ailleurs, ne craignez rien, vous êtes encore trop imparfaite pour que Notre-Seigneur vous ménage de si tôt le bonheur de lui faire un sacrifice qui vous coûte beaucoup. » Son travail était incessant pour établir cette vue de Dieu seul dans les ames, elle ne leur montrait de joie, de bonheur véritable que dans le soin de lui plaire et de le

glorifier : « Songez, mes sœurs, leur disait elle, que nous ne devons vivre et respirer que pour notre divin Epoux. Nous lui appartenons par toutes sortes de titres, il veut que nous soyons à lui sans partage : le moindre mouvement de notre cœur qui s'arrêterait à la créature sans aller jusqu'à lui serait un larcin à ses yeux. N'ayez donc aucun désir, aucune affection qui ne se rapporte à Dieu, et ne faites rien qui vous empêche de dire : « Mon Dieu, je fais toutes mes actions pour l'amour de vous. »

L'une de ses filles lui demanda un jour la permission de lire des livres plus propres à satisfaire la curiosité qu'à nourrir la dévotion. Après l'avoir reprise de cette légèreté, elle lui mit en main Rodriguez et le Chemin de Perfection de notre sainte Mère Térèse : « Voilà, lui dit-elle, ce qui doit piquer la curiosité d'une Carmélite, et ce qui est vraiment intéressant pour elle. »

Mais afin d'inspirer à ses élèves ce goût des choses de Dieu, elle les formait à un parfait détachement du monde et de toute communication avec lui ; elle leur montrait, même dans les visites des parents, lorsqu'elles sont trop fréquentes, un danger pour l'esprit de solitude qui fait l'essence de notre sainte vocation, et un obstacle à l'union divine : « Les relations avec les parents, disait-elle à

une novice, sont un grand tourment pour les vraies religieuses en général, et sont surtout nuisibles à une Carmélite... C'est devant Dieu que nous voyons utilement nos parents, et pour eux et pour nous. Au moment où je reçois une visite de ma famille je me trouve dans la joie, quand elle finit je suis dans la paix. » Elle répondit à une jeune religieuse d'un autre monastère qui lui avait communiqué des peines de famille : « Il est plus aisé de quitter le monde que de se détacher des intérêts de ses parents, et vous ne sauriez croire combien cela met d'amertumes dans l'ame, d'une Carmélite surtout, qui mène un genre de vie trop solitaire pour se laisser affecter de toutes ces choses sans en ressentir du dommage pour l'intérieur. Dieu est l'unique objet qui doit nous occuper. S'il nous en coûte de nous séparer de tout ce qui est au monde pour l'amour de notre divin Epoux, ah! ma chère sœur, qu'il saura bien nous en dédommager, non-seulement dans l'autre vie, mais encore, par le centuple, dès celle-ci! C'est ce que le monde ne peut croire, mais c'est ce qu'éprouve tous les jours une vraie religieuse, et c'est ce que vous éprouvez vous-même depuis que vous êtes consacrée à Dieu. Avouez aussi que dès que vous vous êtes laissé trop affecter de la situation de votre chère sœur, votre consolation n'a plus été si sensible..... »

Une religieuse qui a quitté sa famille pour suivre l'attrait de la grâce, ne peut-elle pas, en effet, remettre entre les mains de Dieu les intérêts de ses proches, convaincue que ce bon Maître s'est chargé de ce soin. S'il a voulu qu'elle y renonçât elle-même, ce n'était point pour la soustraire aux devoirs filials imposés à tous les hommes, mais afin qu'elle les remplît avec plus de perfection, ainsi que les autres vertus chrétiennes ; ce qu'elle fait et par ses prières incessantes, et par les sacrifices qu'elle offre chaque jour pour leur obtenir les meilleures bénédictions du ciel.

Détachée du monde pour s'unir à Dieu, la novice, selon la pensée de notre vénérée Mère, doit chercher, dans la fidélité à sa règle, le moyen de lui prouver la générosité de son amour. Cet assujettissement est de tous les jours, de tous les instants de la vie. C'est le joug du Seigneur; celui qui l'embrasse dans toute son étendue a vraiment de l'amour, et selon la parole du divin Maître il en goûte la suavité. Dans cette expérience l'amour croît et se fortifie, et enfin il devient fort comme la mort. Cette leçon était fréquemment sur les lèvres de la maîtresse ; tout lui servait de motif pour ramener ses filles à ce point essentiel : « Le ressort de la perfection, leur disait-elle, non-seulement pour la religieuse particulière, mais encore pour toute une

communauté, c'est la fidélité à la règle, et aux points les plus minimes de la règle. Le plus grand fléau qui puisse affliger une communauté, c'est quand l'esprit de régularité s'y altère, et le plus grand crime d'une religieuse est de contribuer à cette altération. Oui, mes chères sœurs, je vous parle comme je pense : si jamais un tel malheur arrivait à cette maison, je vous prendrais toutes avec moi et je vous dirais : fuyons d'ici et allons chercher la perfection là où règne la régularité. »

Elle exigeait la plus grande ponctualité aux divers exercices, et si quelque novice tardait à s'y rendre, elle allait sur-le-champ lui en demander la cause. S'y trouvant toujours des premières, elle était à même de juger de l'exactitude de toutes.

Fidèle au silence régulier, elle ne le rompait pas même pour dire à ses filles les choses indispensables, s'assujettissant alors à leur écrire des billets où elle ajoutait toujours quelques bons avis. On lit dans un écrit adressé de la sorte à une de ses novices : « Notre Mère vous accorde demain la communion, ma chère sœur, afin que vous mettant sous la protection des saints de notre Ordre, vous méritiez de participer un jour à leur bienheureuse société. Mais n'oubliez pas que ce ne sera qu'en les imitant, car nous pouvons ce qu'ils ont pu. Ils se sont sanctifiés dans l'état où nous sommes, mais

l'état et l'habit ne nous sanctifieront pas, si nous ne nous appliquons à acquérir à leur exemple une grande humilité d'esprit, un amour sincère de l'abjection, un parfait renoncement à nous-mêmes et à notre propre volonté, même dans les actions saintes et pieuses. C'est particulièrement à cette vertu que vous devez vous attacher, ma chère sœur; travaillez donc tous les jours de votre vie à l'acquérir. C'est dans la crainte de ne pas vous joindre demain assez tôt, que je vous mande dès ce soir cette bonne nouvelle de la visite de notre Epoux : une grâce inattendue est ordinairement reçue avec plus de reconnaissance. Quelle joie n'aurez-vous donc pas de cette communion imprévue? Votre divin Epoux n'attend pas que vous le désiriez pour se donner à vous, son amour le porte à aller au-devant de vos désirs. J'espère que vous prierez pour celle qui vous annonce son arrivée. »

Parmi les instructions diverses qu'elle donnait à ses filles sur la régularité, elle insistait sur les vertus qui font l'essence de la vie religieuse, et la matière spéciale de ses engagements sacrés. Et d'abord elle leur montrait le parfait dépouillement dans lequel doit vivre une véritable Carmélite, obligée, après avoir renoncé à toute possession et à tout désir de posséder, à veiller incessamment sur son cœur, afin de le tenir dégagé de toute affection

aux objets dont elle a l'usage, ou aux moyens de perfection dont elle doit se servir. Elle les inclinait à l'amour de cette véritable pauvreté de cœur qui fait chérir les privations et la souffrance, à l'exemple du divin Maître : « S'il est intolérable, leur disait-elle, que les pauvres de la terre s'écartent de l'humilité et de la simplicité de leur état, combien plus le serait-il pour ceux qui se sont faits pauvres par choix, afin d'imiter la pauvreté de Jésus-Christ! Comment oseraient-ils le regarder dans la crèche, sur la croix et dans toutes les circonstances de sa vie, puisqu'il dit de lui-même : *Les renards ont des tanières, les oiseaux du ciel ont leurs nids, mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête.* »

L'obéissance à ses yeux, comme à ceux de notre sainte Réformatrice, était la grande vertu de l'âme religieuse, celle qui perfectionne en elle toutes les autres et qui comprend tous ses sacrifices : « Elle est, disait-elle, l'immolation de l'esprit et du cœur, et l'assujettissement complet de la nature. » Aussi exigeait-elle de ses filles cette obéissance prompte, généreuse, qui ne connaît ni limites, ni retranchements, cette obéissance dirigée par l'esprit de foi et soutenue par la fidélité qui fait le bonheur des épouses de Jésus, en même temps qu'elle fait leur mérite. Les novices écoutaient attentivement ces

leçons, mais elles aimaient surtout à considérer l'obéissance de leur maîtresse pour règler la perfection de la leur.

Sa seule vue leur inspirait de même l'amour de l'angélique vertu. La conservation de ce trésor précieux exigeant des soins délicats, la digne maîtresse n'omettait rien pour leur persuader la nécessité de combattre jusqu'aux moindres recherches de la nature, et on voyait dans ce noviciat une sainte émulation pour embrasser les œuvres de pénitence les plus rigoureuses.

Elle voulait surtout que, s'attachant à la mortification intérieure, elles n'omissent aucun de ces actes de renoncement et d'abnégation si nécessaires à l'ame religieuse, pour la faire parvenir au parfait sacrifice d'elle-même. A cet égard ses instructions étaient simples et à la portée de toutes ; elle leur insinuait ainsi ces diverses pratiques : « Vous sentez de la répugnance pour un de nos devoirs, ne songez pas même aux moyens les plus légitimes de vous en dispenser. Vous vous plaisez moins auprès de certaines de vos sœurs, redoublez d'attention pour elles en leur présence, et de charité en leur absence, sans que personne pénètre votre motif. On combat votre opinion, et vous pourriez triompher d'un seul mot, abstenez-vous de prononcer ce mot. On parle d'une nouvelle qui ne renferme

rien pour votre édification, mais qui satisfait votre curiosité, évitez de la connaître, pourvu que ce soit sans affectation. On raconte en votre présence une histoire que vous savez, et on la défigure, ne vous donnez pas la satisfaction de rétablir les faits dans le cas où vous le pourriez. Quelques pratiques de la vie religieuse vous coûtent plus que d'autres, n'en dites rien et observez-les fidèlement. Vous n'aimez pas certains mets que l'on sert ordinairement à la communauté, attachez-vous à les prendre comme des remèdes à votre sensualité, et que Dieu seul connaisse votre secret. On vous fait une réprimande publique, on vous enjoint une satisfaction humiliante, soumettez-vous volontiers et avec humilité à l'une et à l'autre. S'il arrivait que vous fussiez innocente lorsqu'on vous reprend ou qu'on vous punit, oh ! alors taisez cela soigneusement aux créatures, afin que Celui-là seul en ait connaissance qui doit le récompenser. »

Une jeune novice lui ayant un jour demandé la permission de se dispenser d'une pratique qui lui coûtait beaucoup : « C'est précisément parce qu'elle vous coûte, ma chère sœur, lui répondit-elle, qu'il faut que vous la fassiez dès aujourd'hui ; remportant sur vous cette victoire, vous acquerrez plus de force pour vaincre vos répugnances en des choses plus difficiles que celle dont il est question, et vous vous

rendrez agréable à Notre-Seigneur qui saura bien reconnaître votre générosité. »

La digne maîtresse se montrait elle-même généreuse envers les novices plus attentives à se vaincre et à se mortifier, et leur obtenait ordinairement de la Mère prieure quelques communions extraordinaires. Elle aimait surtout à récompenser les efforts contre l'amour-propre et la sensualité, et recommandait souvent la persévérance dans ce combat: « Il faut, disait-elle, porter là, bien avant, le fer du retranchement et de la destruction, afin d'établir le cœur dans une paix si complète, que rien dans la suite ne soit capable de l'altérer. »

La fidélité aux petites choses était encore un point de perfection sur lequel elle insistait. « Quand vous vivriez cent ans, disait-elle à ses élèves, souvenez-vous jusqu'au dernier jour de votre vie que votre maîtresse ne cessait de vous recommander la fidélité aux petites choses, si toutefois on peut appeler petites des observances dont la pratique ou la négligence approche ou éloigne Dieu de nous en ce monde, et doit fixer dans le ciel la distance à laquelle nous serons placés de son trône. Ah! croyez-moi, mes chères sœurs, nous ne devons connaître ni petits devoirs, ni petites fautes au service d'un si grand Roi. »

Ses instructions sur la charité étaient également

vives et pressantes; elle ne souffrait pas dans ses filles le moindre sentiment contraire à cette vertu, et exigeait à l'instant la réparation des fautes qui leur échappaient à cet égard. L'une d'entre elles s'en étant rendue coupable, elle lui dit : « Votre réponse à ma sœur une telle ne serait qu'une plaisanterie si vous étiez dans le monde, mais en religion elle est détestable, il faut la proscrire comme dangereuse pour l'ame. Vous ferez bien de vous en confesser. » Lui ayant ensuite suggéré les autres réparations à faire, elle ajouta : « En faisant vos excuses à cette sœur, mettez-vous à genoux, parce que c'est l'usage ici; au lieu de lui alléguer qu'une de vos compagnes vous a impatientée, demeurez dans le silence en faisant à Dieu ce sacrifice; ce sont ceux-là qui lui plaisent, soyez-en sûre. Votre cœur s'était refroidi, le Seigneur a voulu l'éprouver; mais maintenant renouvelez votre ferveur et votre amour pour lui. »

Une parfaite union régnait parmi les novices, et chacune, à l'exemple de la maîtresse, s'efforçait d'oublier ses intérêts propres pour songer à ceux de ses sœurs. La sage directrice voulait même que dans cet esprit de charité, elles s'encourageassent mutuellement à la pratique des vertus, lorsqu'aux jours de licence il leur était permis de parler en-

semble [1]. L'une d'entre elles ne pouvant surmonter entièrement sa délicatesse, avait apporté quelque adoucissement aux usages de la maison, sur un point assez important : sa paillasse n'était pas fort dure, et elle ne l'avait pas piquée. Une de ses compagnes la visitant, lui dit que toute la beauté du lit d'une Carmélite consistait à être dur et uni comme une planche; c'était ce que la maîtresse l'avait engagée à lui faire entendre.

Elle formait aussi ses novices à une grande franchise, et n'aimait rien tant en elles que la simplicité : « Je ne connais pas, leur disait-elle, de fonds plus précieux pour recevoir l'empreinte des vertus que celui de la simplicité. Je ne crains ni les fautes, ni même les défauts de celles qui ont l'ame droite et simple devant Dieu, parce qu'elles se corrigeront. Mais rien n'est plus opposé à l'esprit du christianisme, et ne conduit plus directement une religieuse à l'aveuglement spirituel, que certaines vues propres qui tendraient à affaiblir le respect qu'elle doit avoir pour les plus minimes observances de sa règle. »

Une postulante admise depuis peu trouvait mi-

[1] On entend, par le mot licence, la liberté donnée, à certains jours, aux religieuses cloîtrées, de converser ensemble *privativement*.

nutieuses les pratiques d'humilité établies parmi nous, dans le but d'aider les ames à s'avancer dans la simplicité et la parfaite mortification de l'amour-propre. « Lorsque j'étais enfant, disait-elle à sa maîtresse, on me faisait baiser la terre, demander pardon à genoux, mais je n'aurais jamais imaginé retrouver ces enfantillages dans le couvent. — Vous venez du monde, ma sœur, lui répondit la Princesse, et c'est le monde qui vient de parler par votre bouche. Vous m'avez dit votre pensée avec une franchise dont je vous sais gré, il faut aussi que vous sachiez la mienne. C'est que, si vous voulez être religieuse, il faut que vous oubliiez tout ce que le monde vous a appris, que vous vous reportiez aux jours de votre enfance que vous paraissez tant mépriser, et que vous en repreniez les sentiments. Une vraie religieuse ne cherche sa grandeur que dans la petitesse; elle ne voit point un enfantillage, mais un acte de vertu dans David s'humiliant devant Dieu jusqu'à mettre sa bouche dans la poussière. Elle a toujours présente à l'esprit la menace que nous fait le divin Maître, de nous fermer la porte du ciel si nous ne devenons semblables à de petits enfants, c'est-à-dire, si nous n'en avons la droiture, la docilité et la simplicité. »

Elle voulait que les novices reconnussent franchement leurs torts lorsqu'on les reprenait, et s'hu-

miliassent de leurs défauts, sans apporter d'excuses pour les couvrir ou les pallier : « Lorsque vous aurez fait de vrais progrès dans la vie intérieure, leur disait-elle, et qu'il arrivera qu'on vous attribue par erreur ou autrement une faute que vous n'aurez pas commise, vous vous humilierez en silence, priant pour celle qui se trompe. Il vous est permis à la vérité, et ce peut même être un devoir, si vous aviez à craindre qu'on se scandalisât en vous jugeant coupable, de représenter que vous ne l'êtes pas. Mais après le *oui* ou le *non* du chrétien, s'il arrivait qu'on ne fût pas disposé à vous croire, il ne faudrait pas insister; c'est là le moment précieux de faire à Dieu le sacrifice de votre amour-propre, en lui disant du fond de votre cœur : Il est bien juste, Seigneur, qu'ayant tant de fois cherché à me disculper des vrais torts que j'avais, je souffre pour l'amour de vous qu'on m'en impute aujourd'hui que je n'ai pas. On commence à devenir coupable dès qu'on veut prouver avec opiniâtreté qu'on est innocent. Il n'y a d'humilité réelle que celle qui est appuyée sur la vérité, et on manque à cette vertu en exagérant ses fautes comme en les excusant; il y a, dans l'un et dans l'autre, déguisement et hypocrisie. Si nous nous connaissons bien, nous aurons assez de quoi nous humilier de nos défauts véritables, sans vouloir nous en attri-

buer que nous n'avons pas. Dieu est vérité; tout ce qui s'écarte de la vérité le blesse dans son essence et lui déplaît nécessairement. »

La duplicité était l'un des défauts qu'elle regardait comme incompatibles avec la vie religieuse; elle disait qu'il était rare qu'on s'en corrigeât. C'est pourquoi elle examinait soigneusement les divers caractères de ses filles, et s'appliquait à les établir dans l'amour de la vérité et la droiture d'intention. Elle les portait à regarder fréquemment quels motifs les déterminaient à agir, et exprimant ses regrets d'avoir quelquefois à la Cour mêlé la pensée des créatures aux intentions de plaire à Dieu. « Hélas! leur disait-elle, il m'arrivait alors d'omettre le bien que Dieu demandait de moi, ou tout au moins une partie, par la crainte de déplaire au monde. Ici, mes sœurs, vous aurez à vous défendre d'une autre sorte de respect humain; ce que vous devez faire uniquement pour Dieu, vous serez tentées de le faire pour plaire à votre maîtresse, ou par la crainte de lui faire de la peine, comme si c'était votre maîtresse et non Dieu seul qui dût vous juger et vous récompenser; vos meilleures actions, viciées par ces motifs, deviendraient une sorte d'idolâtrie.

» Nous voyons dans l'Evangile deux maximes qui paraissent d'abord se contredire. D'un côté,

qu'il faut faire ses actions devant les hommes, afin qu'en les voyant ils glorifient le Père céleste; et de l'autre, qu'il faut tenir ses bonnes œuvres secrètes, sous peine de n'avoir que la récompense des hypocrites. Notre-Seigneur a voulu nous apprendre par là que nous devons, sans respect humain comme sans ostentation, accomplir devant les hommes ses préceptes et les devoirs de notre état; et en second lieu que nous devons tenir secrètes les œuvres de surérogation et de conseil qui ne nous sont prescrites, ni par sa loi, ni par nos engagements particuliers. Ainsi, une religieuse peut et doit par état montrer partout une parfaite résignation aux ordres de la Providence, une profonde humilité, un détachement absolu des créatures, une obéissance sans bornes, un grand amour du silence et de la retraite, de la mortification et de la pauvreté. Elle doit, en un mot, observer avec exactitude tous les points de la règle à laquelle elle s'est volontairement soumise, afin que les sœurs, édifiées de sa fidélité à ses devoirs, en glorifient le Père céleste. Mais ces obligations indispensables étant remplies, une épouse de Jésus-Christ trouvera bien des occasions d'offrir secrètement à son divin Epoux des sacrifices intérieurs qui lui plaisent infiniment. »

Celles que les scrupules fatiguaient étaient bien-

tôt instruites et redressées par l'habile maîtresse : « Tout ce qui ne vient pas de Dieu, leur disait-elle, ne saurait être bon, et les scrupules ne sont pas de lui; faisons-nous, non une conscience large, mais une conscience paisible. La tristesse et les inquiétudes de conscience conviennent au monde et à ses partisans, mais les religieuses doivent porter le joug du Seigneur avec plus d'amour que de crainte. » Elle dit à l'une de ses novices qui trouvait trop court le temps désigné pour se préparer à la confession : « Souvenez-vous, ma chère sœur, qu'une Carmélite doit être toujours prête à se confesser, à communier et à mourir. »

L'une de ses peines les plus sensibles, dans l'exercice de ses fonctions, était l'obligation de renvoyer les sujets dans lesquels on ne pouvait reconnaître l'appel de Dieu. Ferme dans l'exécution des mesures reconnues nécessaires, elle trouvait dans sa charité l'onction qu'elle employait à soulager les ames dans lesquelles elle avait travaillé à former Jésus-Christ. Elle s'efforçait de les consoler en leur insinuant l'amour de la volonté divine, source unique de notre véritable bonheur. Lorsque ces jeunes personnes témoignaient le désir d'entrer dans d'autres Instituts, elle leur procurait tous les moyens d'y parvenir, si elle les y croyait appelées. D'un autre côté, elle goûtait une merveilleuse con-

solation et se croyait largement dédommagée de toutes ses peines, lorsqu'il lui était donné de conduire à l'autel du Seigneur quelque nouvelle victime qu'elle lui avait préparée; son humilité et son amour étaient alors également satisfaits. L'Epoux divin, se disait-elle, comptera une épouse de plus, et cette ame généreuse et fervente suppléera devant lui à mes lâchetés. Jamais le monde, par ses fêtes et ses plaisirs enchanteurs, ne sut procurer à la Princesse une soirée comparable en délices à cette veille, au pied du saint tabernacle, lorsqu'elle avait à ses côtés une novice, devant le lendemain contracter avec son Dieu ses engagements irrévocables ; aussi, ne cédait-elle à personne ce qu'elle nommait son droit. Dans l'une de ces circonstances, tandis qu'elle était en même temps prieure et maîtresse des novices, la communauté la sachant souffrante voulait la faire remplacer pour cette veille, elle refusa, disant : « Non, mes chères sœurs, c'est mon droit d'offrir mes enfants au Seigneur, et j'en suis trop jalouse pour qu'une fluxion m'empêche d'en jouir. Et d'ailleurs, comment pourrais-je ne pas faire pour celle-ci ce que j'ai fait pour les autres ? »

Ce désir d'accroître le nombre des ames fidèles à l'amour du divin Epoux, l'engageait à examiner fort attentivement la vocation de ses novices. De-

puis le moment où elles entraient dans le monastère, jusqu'à celui qui les liait à Jésus par les saints vœux, elle ne cessait de les exhorter à mesurer leurs forces et leur courage aux obligations qu'elles voulaient contracter, dont elle leur faisait embrasser d'un seul regard le prix et l'étendue. Elle s'appliquait d'ailleurs à dissiper leurs préjugés sur les austérités du Carmel, en leur faisant toucher du doigt, pour ainsi dire, ces fantômes qui les effrayaient de loin, et qui ensuite devenaient l'aliment le plus savoureux de leur amour envers le divin Maître.

Elle ne leur dissimulait pas le danger d'un engagement irrévocable, motivé par des vues humaines : « Il ne faut pas réfléchir beaucoup, leur disait-elle, pour se convaincre que les religieuses ne sont pas exposées dans le cloître aux occasions de se perdre que courent les gens du monde, et qu'à la mort, comme pendant la vie, elles sont environnées de tous les moyens de salut; mais ces avantages précieux ne sont que pour celles qui ont été véritablement appelées, et cet appel de Dieu est libre de sa part; souvent il tombe, non sur les plus saintes, mais sur les plus faibles. La marque pour connaître si on est appelé de Dieu, est de voir si on a les vertus propres de son état, sinon encore dans la pratique, au moins dans l'aptitude et la bonne volonté traduite par les œuvres. »

Elle mettait ses filles à portée de discerner elles-mêmes, autant que possible, les marques de leur vocation. Après avoir donné au noviciat des instructions générales sur ce point, elle les interprétait dans la direction particulière, et chacune se trouvait ainsi mieux éclairée. Elle insistait sur la pureté des motifs qui doivent animer une novice dans le choix de sa vocation, et sur la nécessité pour elle de répondre aux desseins de Dieu : « Songez, ma sœur, disait-elle à une postulante, que le Seigneur vous demandera compte de votre vocation, si c'est lui qui vous l'a inspirée. Il ne s'agit pas de dire : si l'on me renvoie, ce ne sera pas ma faute si je ne suis pas religieuse. Ce pourrait encore bien être votre faute, si vous ne faites pas tout ce que vous devez pour répondre à la grâce. Or, cette grâce est un don de Dieu, et il faut le faire fructifier ; que de motifs n'avez-vous pas d'embrasser cette fidélité ! »

» Vous allez être bientôt l'épouse de Jésus-Christ, écrivait-elle à la même, parvenue à l'époque de sa profession; j'en suis ravie, mais réfléchissez-y bien encore. Aurez-vous la force et le courage de pratiquer pendant toute votre vie ce qui vous aura tant coûté dans votre noviciat? Sans doute que le Dieu de bonté que nous servons mérite bien que nous souffrions pour lui, et nous ne souf-

frons rien que Jésus n'ait souffert pour nous le premier. Qu'il soit donc toujours devant vos yeux comme votre force et votre modèle. Tâchez de vous accoutumer à l'exercice de sa sainte présence, profitez du calme où vous êtes pour vous entretenir fréquemment avec lui. Un regard sur les grâces qu'il vous a faites, parmi les épreuves que sa Providence vous a ménagées pour fortifier votre vocation, sera un sujet de tendres entretiens avec votre Bien-Aimé; et la préférence que vous allez lui donner sur les objets qui vous sont les plus chers au monde, sans parler des biens de fortune et autres avantages que vous auriez pu espérer, sera la matière propre à attiser le feu de cet amour qui depuis longtemps déjà brûle dans votre cœur. J'en augure que celui-ci va s'embraser des plus pures ardeurs, et que vous éprouverez cette onction qu'on ne peut ressentir que lorsqu'on aime, et qu'on a le bonheur d'être à Jésus. »

Elle examinait plus sévèrement la vocation des sujets dont la naissance et la fortune promettaient au monastère des avantages matériels, car elle ne voulait pas qu'on eût égard à ces dons extérieurs : « C'est là, disait-elle, l'esprit de notre sainte Mère Térèse, et ce doit être celui de toutes les maisons religieuses. Nous pouvons nous passer de la naissance et des richesses, mais rien ne peut suppléer

à la vocation. » Aussi était-ce ce qu'elle recherchait d'abord dans une ame, et lorsqu'elle avait découvert le véritable appel de Dieu, elle se faisait forte de vaincre tous les obstacles. Fournir les dots, obtenir le consentement des parents, etc., rien ne lui paraissait difficile.

Une fois, il lui arriva de recourir au Roi, son père, pour le prier d'employer son ambassadeur en Angleterre auprès d'un milord qui refusait de consentir à l'émission des vœux de sa fille, novice à Saint-Denis. Louis XV répondit en ces termes à l'auguste Carmélite : « Il y a bien longtemps que j'ai reçu la réponse d'Angleterre sur Mlle Smith ; mais comme vous ne m'en avez plus parlé je l'avais un peu oubliée. Dans son pays l'on est majeur à 21 ans, et sa profession ne fera nulle difficulté, quoiqu'on n'ait pas le consentement formel de son père. »

Un fait bien admirable dans la vénérée Princesse, et remarqué de toutes les religieuses, c'est qu'elle favorisait la persévérance des sujets d'une condition inférieure. Son humilité lui faisait trouver une satisfaction particulière dans la société de ces personnes ; et d'ailleurs elle cherchait à se conformer en tout à l'esprit de Notre-Seigneur, et aux maximes évangéliques qu'il a daigné nous laisser pour règle de conduite.

La prudente maîtresse ne se chargeait pas de prononcer absolument sur la vocation de ses novices, à moins qu'elle n'eût des vues bien positives à cet égard. L'une d'entre elles, dont la conduite laissait encore douter de son appel, l'ayant pressée de lui donner une décision, elle l'engagea à recourir à Dieu par la prière et lui dit : « Ce n'est pas à moi, c'est à Dieu qu'il appartient de vous appeler; tâchez de mériter, par la pureté de vos intentions et le désir de connaître sa volonté sainte, la grâce d'entendre son appel au fond de votre cœur. » La jeune personne lui alléguant qu'elle seule ayant sa confiance connaissait bien ses dispositions : « Tout ce que je puis vous dire à cet égard, répondit la maîtresse, c'est que dans l'état que j'ai embrassé je me trouve heureuse au-delà de mes espérances; mais pour vous assurer que cet état qui fait mon bonheur fera aussi le vôtre, il faudrait que j'eusse le don que je n'ai pas, de pénétrer votre intérieur mieux que vous-même. Le seul conseil que je puisse vous donner en cette circonstance, c'est de consulter le Seigneur, en le priant avec une nouvelle ardeur d'être votre lumière. Je m'unirai à vous, et dès demain, si vous voulez, nous commencerons une neuvaine à cette intention. Si après cela vous ne vous sentez pas éclairée et fortifiée, je me chargerai d'arranger toutes choses pour

votre rentrée dans le monde, car, à Dieu ne plaise que le premier pas que vous avez fait dans l'état religieux devienne pour vous le motif de l'embrasser sans une vocation bien positive! »

Une jeune personne, ne connaissant la vénérée Carmélite que par la réputation de ses vertus, voulut la consulter sur les motifs qu'elle croyait avoir d'embrasser la vie religieuse; elle en obtint cette réponse pleine de sagesse : « Vous m'écrivez, Mademoiselle, avec une franchise et une bonne foi qui m'engagent à vous répondre de même, sans prétendre pourtant vous décider en aucune manière. D'après le portrait que vous me faites de vous-même, il me paraît que vous avez le caractère facile, ce qui fomente les difficultés que l'on trouve dans le monde pour faire son salut, particulièrement lorsqu'on y jouit, comme vous, de tous les agréments de la fortune et de la naissance. Je ne dis pas que le salut soit impossible pour cela; tout état, tout caractère aura sa place dans le ciel, si on est fidèle à correspondre aux grâces de Dieu; la preuve en est la vie des saints : il y en a de toutes conditions qui nous sont proposés pour modèles, ce qu'ils ont fait nous le pouvons faire aussi. Mais un caractère facile a plus de dangers à courir. D'autre part, il lui est bien plus pénible qu'à un autre de surmonter courageusement les obstacles

qui s'opposent à son entrée en religion; mais aussi, ce premier pas une fois fait, ne trouvant plus rien ensuite qui n'aide la piété, il y a tout lieu de présumer que cette facilité de caractère se transformera en vertu, et qu'on parviendra à se sanctifier dans cet état saint. La crainte que vous paraissez avoir pour votre salut est un très bon motif, mais il ne doit pas être seul; l'amour de Dieu, le désir de le posséder et de faire pour Notre-Seigneur ce qu'il a fait pour nous, doivent l'accompagner. Je vous laisse, Mademoiselle, avec ces réflexions; il y a certainement matière à les étendre. Mais ce que je vous recommande, c'est de ne pas faire de démarches sans avoir bien imploré les lumières du Saint-Esprit par des prières ferventes et assidues, afin de connaître et de suivre la volonté de Dieu sur vous. »

Il se présentait à Saint-Denis beaucoup plus de sujets qu'on ne pouvait en admettre; la pieuse maîtresse les adressait à d'autres communautés de l'Ordre en se chargeant de leur dot lorsqu'ils ne pouvaient la fournir. De ce nombre fut la révérende Mère Térèse de Saint-Augustin, prieure des Carmélites de Compiègne, qui, en 1794, eut le bonheur, avec toutes ses filles, de sceller de son sang son attachement à la religion. Cette jeune personne méritait à tous égards la protection de

l'héroïne du Carmel français. Elle prit le nom de son auguste protectrice, et en retraça le courage, la générosité et la vertu.

L'un des moyens que la sage maîtresse employait avec plus de succès pour ranimer la ferveur de ses novices, était de fixer leur attention sur les avantages inappréciables de l'état religieux et leur bonheur d'y être appelées, par un effet tout gratuit de la miséricorde divine. « Dieu nous a fait beaucoup de grâces, leur disait-elle souvent, mais à ne considérer que celle de nous avoir séparées du monde et de ses scandales, nous devons en conclure que son amour pour nous a été bien spécial, que de notre part nous devons l'aimer sans mesure, et n'avoir aucune réserve dans les sacrifices que cet amour exige. »

Ces détails sur la conduite de notre vénérée Mère Térèse de St-Augustin, dans son emploi de maîtresse des novices, ne donnent qu'une faible idée des talents et de la sagesse qu'elle y déploya. Les supérieurs qui l'avaient appelée à ces fonctions furent les premiers à s'étonner de ses succès. Ils avaient prévu qu'elle conduirait les novices par la voie des solides vertus, et qu'elle saurait leur en donner l'exemple; mais ils ne s'attendaient pas que, pratiquant depuis dix-huit mois à peine les exercices de la vie religieuse, elle pût parvenir si vite à

leur prodiguer les leçons des maîtres les plus expérimentés dans la haute perfection, et à les édifier constamment par l'héroïsme des vertus auxquelles la plupart des religieuses n'arrivent qu'après de longues années. Aussi puisaient-ils dans les bénédictions répandues sur le monastère de Saint-Denis une source de joie et d'espérances pour la prospérité du Carmel ; et l'un d'eux, dans l'acte de la visite régulière qu'il fit de la maison en 1773, exprima ces sentiments, en déclarant ce qu'était pour tout l'Ordre et pour ce monstère en particulier la sœur Térèse de St-Augustin.

FIN DU TOME Ier.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

FIN DE LA TABLE.










ST. MICHAEL'S COLLEGE

